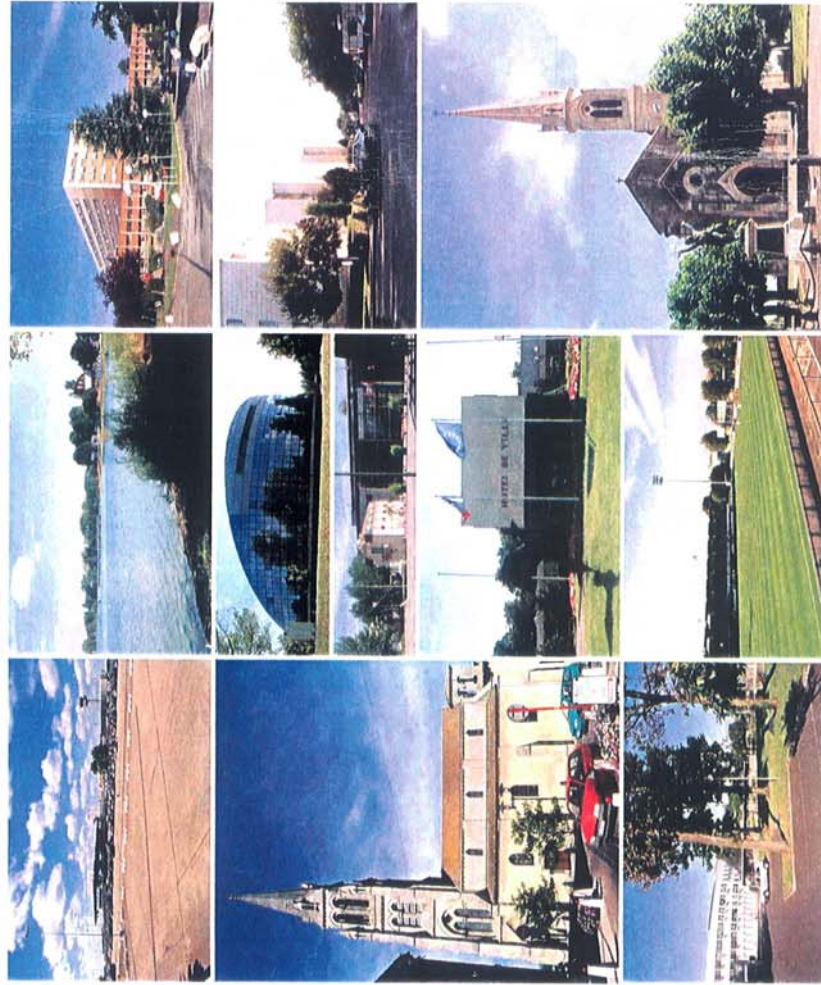


ETUDE DE FAISABILITE DES EXTENSIONS DU RESEAU COMMUNAUTAIRE DE TCSP (3ème PHASE)



CAHIER DE PLANCHES – Etape 2

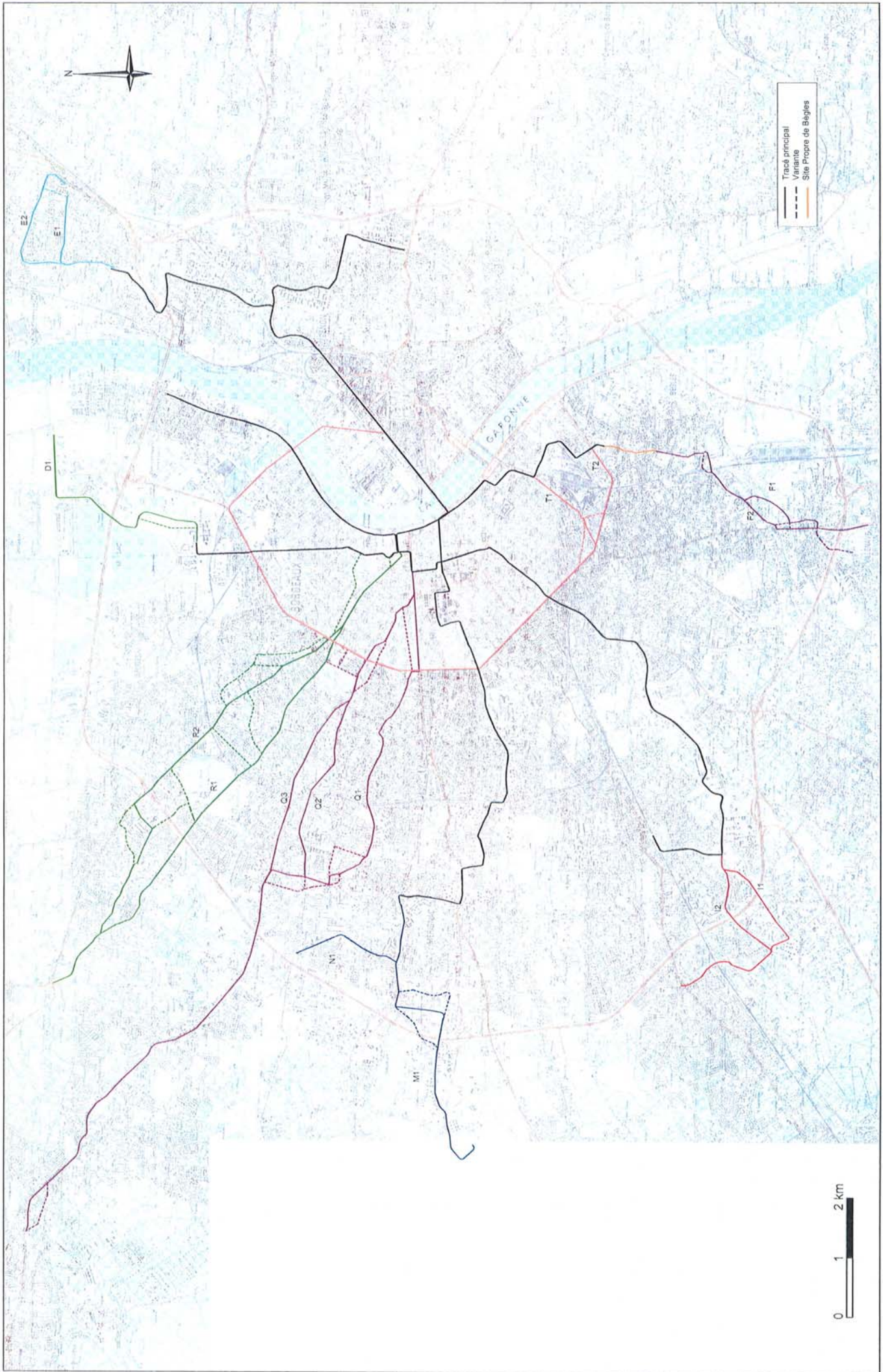
Avr/ct 2004

LISTE DES PLANCHES

- CARTES DE PRESENTATION GENERALE
- CARTES D'ANALYSE SUR LE CORRIDOR D
- CARTES D'ANALYSE SUR LE CORRIDOR E
- CARTES D'ANALYSE SUR LE CORRIDOR F
- CARTES D'ANALYSE SUR LE CORRIDOR I
- CARTES D'ANALYSE SUR LE CORRIDOR M/N
- CARTES D'ANALYSE SUR LE CORRIDOR Q
- CARTES D'ANALYSE SUR LE CORRIDOR R
- CARTES D'ANALYSE SUR LE CORRIDOR T
- CARTES DE SYNTHESE

CARTES DE PRESENTATION GENERALE

1. LES TRACES ETUDIES
2. LES PROJETS PRIS EN COMPTE

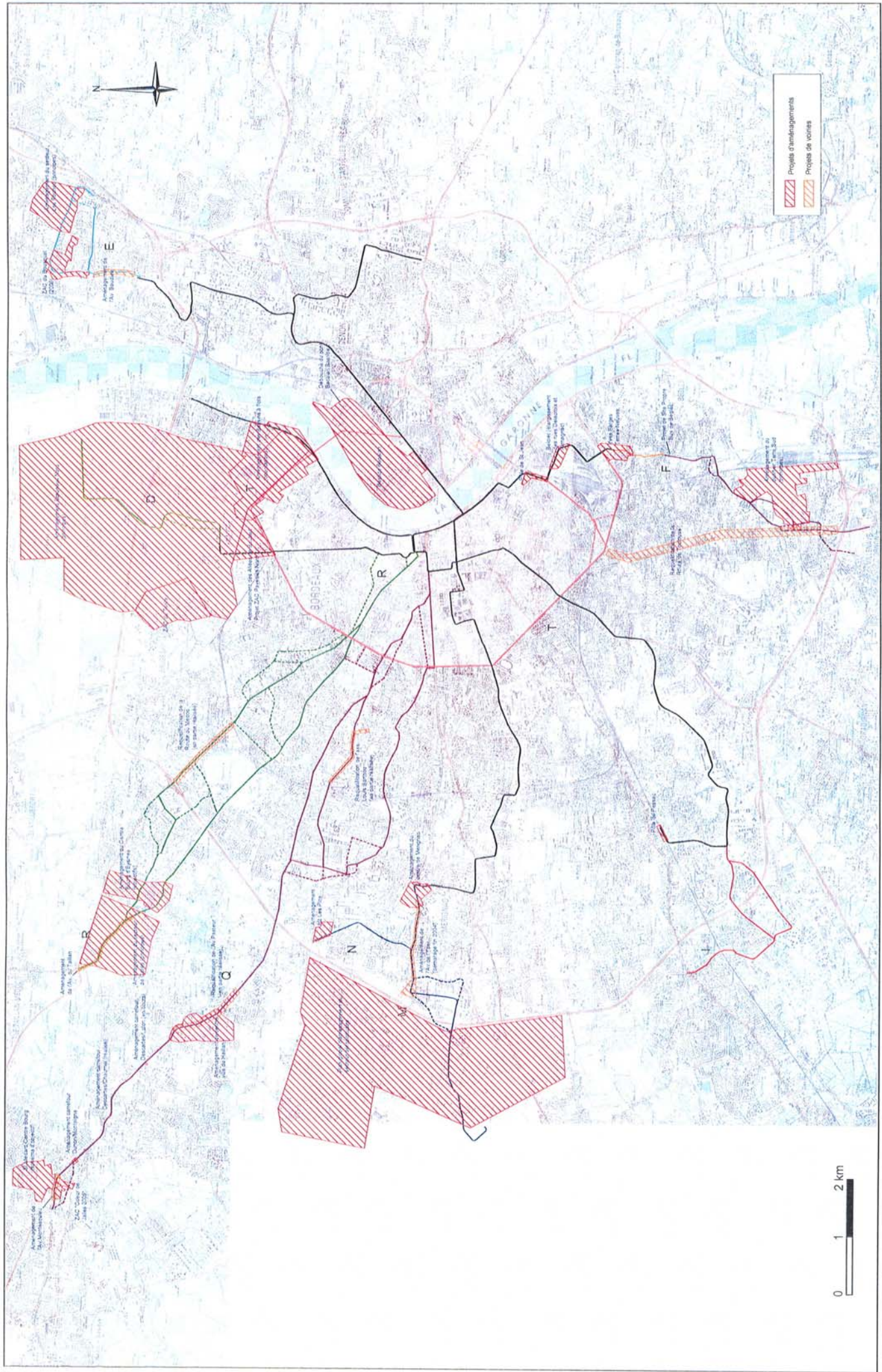


Tracé principal
Véritable
Site Proprié de Bayles

Ref. 3935/PLT/6DX/245-04
Edition 2
Aout 2004
general.dwg

ETUDE DE FAISABILITE DES EXTENSIONS DU RESEAU TCSP
DE L'AGGLOMERATION BORDELAISE (3ème Phase)

Plan des tracés étudiés



Ref : 3935/PLT/BDX/245-04
 Edition 2
 Août 2004
 projets.org

ETUDE DE FAISABILITE DES EXTENSIONS DU RESEAU TCSP
 DE L'AGGLOMERATION BORDELAISE (3ème Phase)

Projets pris en compte pour l'analyse des enjeux urbains et de l'insertion



CARTES D'ANALYSE SUR LE CORRIDOR D

LE LAC

1. ETAT DES LIEUX
2. OCCUPATION FONCIERE
3. ENJEUX URBAINS
4. INSERTION
5. IMPACTS SUR LE STATIONNEMENT
6. IMPACTS SUR LES MODES DOUX
7. PRINCIPES D'ARTICULATION AVEC LES TC ET LOCALISATION DES PARCS RELAIS

SYSTRA

era

Pôle d'emplois

Activités commerciales

Secteur hôtelier

Site d'activité économique

Les activités

Équipement de santé

Équipement scolaire

Équipement administratif

Espace naturel (Parc de loisirs...)

Équipement sportif

Les équipements

Bâtiment remarquable

Logement collectif

Le bâti

Pôle de Centralité

Trace étudiée

0 500 m

juillet 2004

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP

Bordeaux-Lac-D- planche n°1/1

État des lieux

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

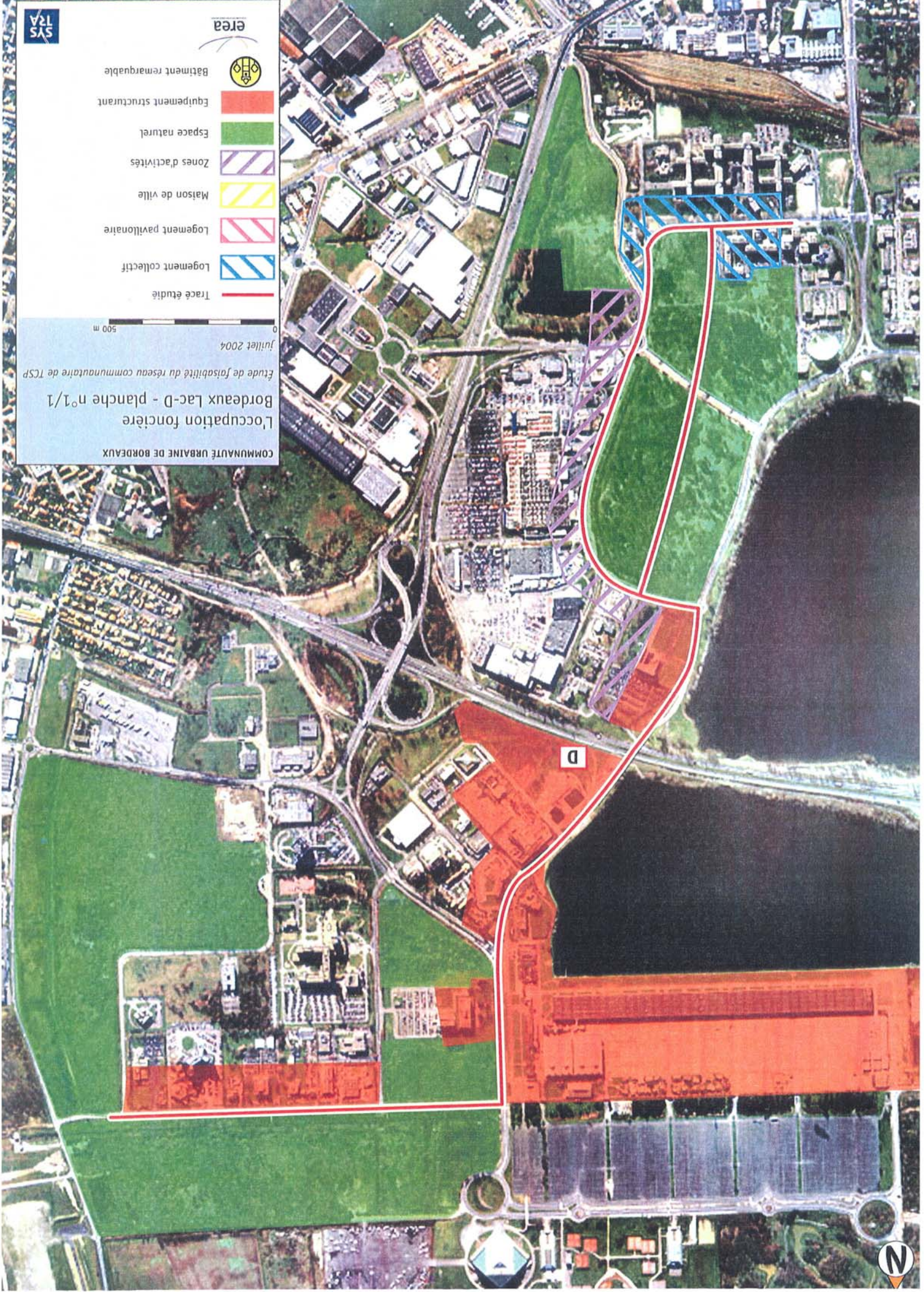




- Bâtiment remarquable
- Équipement structurant
- Espace naturel
- Zones d'activités
- Maison de ville
- Logement pavillonnaire
- Logement collectif
- Tracé étude

500 m
juillet 2004

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX
L'occupation foncière
Bordeaux Lac-D - planche n°1/1
Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP



COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX
 Les enjeux urbains
 Bordeaux-Lac-D- Planche n°1/1
 Etude de faisabilité du réseau communautaire de TCSF
 juillet 2004
 500 m

Habitat, renouvellement et développement urbain

- Site privilégié de renouvellement urbain
- Secteur d'extension des tissus constitués
- Densification des tissus constitués
- Site d'extension urbaine
- Centralité à conforter
- Bâtiment de qualité à conforter ou à valoriser
- Secteurs urbains à désenclaver

Equipements et services de proximité

- Secteur d'extension commerciale
- Secteur d'activités économiques à requalifier et à renforcer
- Equipements structurants à mettre en valeur
- Action commerciale à conforter
- Espace naturel et/ou parc de loisirs à valoriser

Organisation des déplacements

- Liaison à créer ou à conforter
- Ouvertures sur espaces verts à créer





Ref : 3935PL176DX245-04
 Edition 04
 10/2017
 d/D E (w)

ETUDE DE FAISABILITE DES EXTENSIONS DU RESEAU TCSP
 DE L'AGGLOMERATION BORDELAISE (3ème Phase)
 Analyse des difficultés d'insertion et des configurations futures possibles



Implantation du TCSF sans impact majeur sur l'offre de stationnement actuelle

Maintien de l'offre de stationnement incompatible avec le TCSF

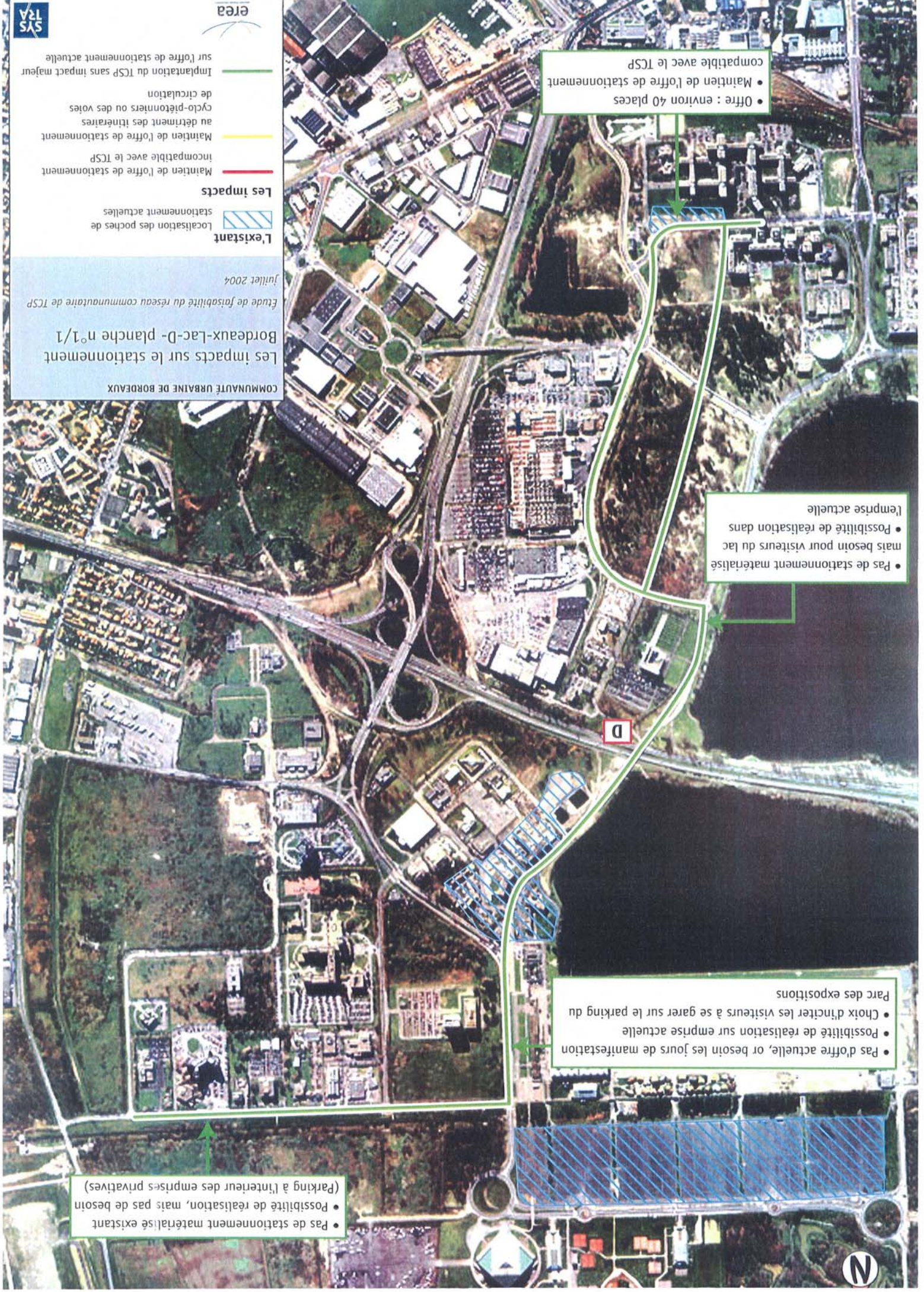
Maintien de l'offre de stationnement au détriment des itinéraires cyclo-piétonniers ou des voies de circulation

Les impacts

Localisation des poches de stationnement actuelles

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSF
juillet 2004

Les impacts sur le stationnement Bordeaux-Lac-D- planche n°1/1
COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX



• Offre : environ 40 places
• Maintien de l'offre de stationnement compatible avec le TCSF

• Pas de stationnement matérialisé mais besoin pour visiteurs du lac
• Possibilité de réalisation dans l'emprise actuelle

• Pas d'offre actuelle, or besoin les jours de manifestation
• Possibilité de réalisation sur emprise actuelle
• Choix d'inciter les visiteurs à se garer sur le parking du Parc des expositions

• Pas de stationnement matérialisé existant
• Possibilité de réalisation, mais pas de besoin (Parking à l'intérieur des emprises privées)



COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

Les impacts sur les modes doux Bordeaux-lac-D- planche n°1/1

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP

juillet 2004

0 500 m

L'existant

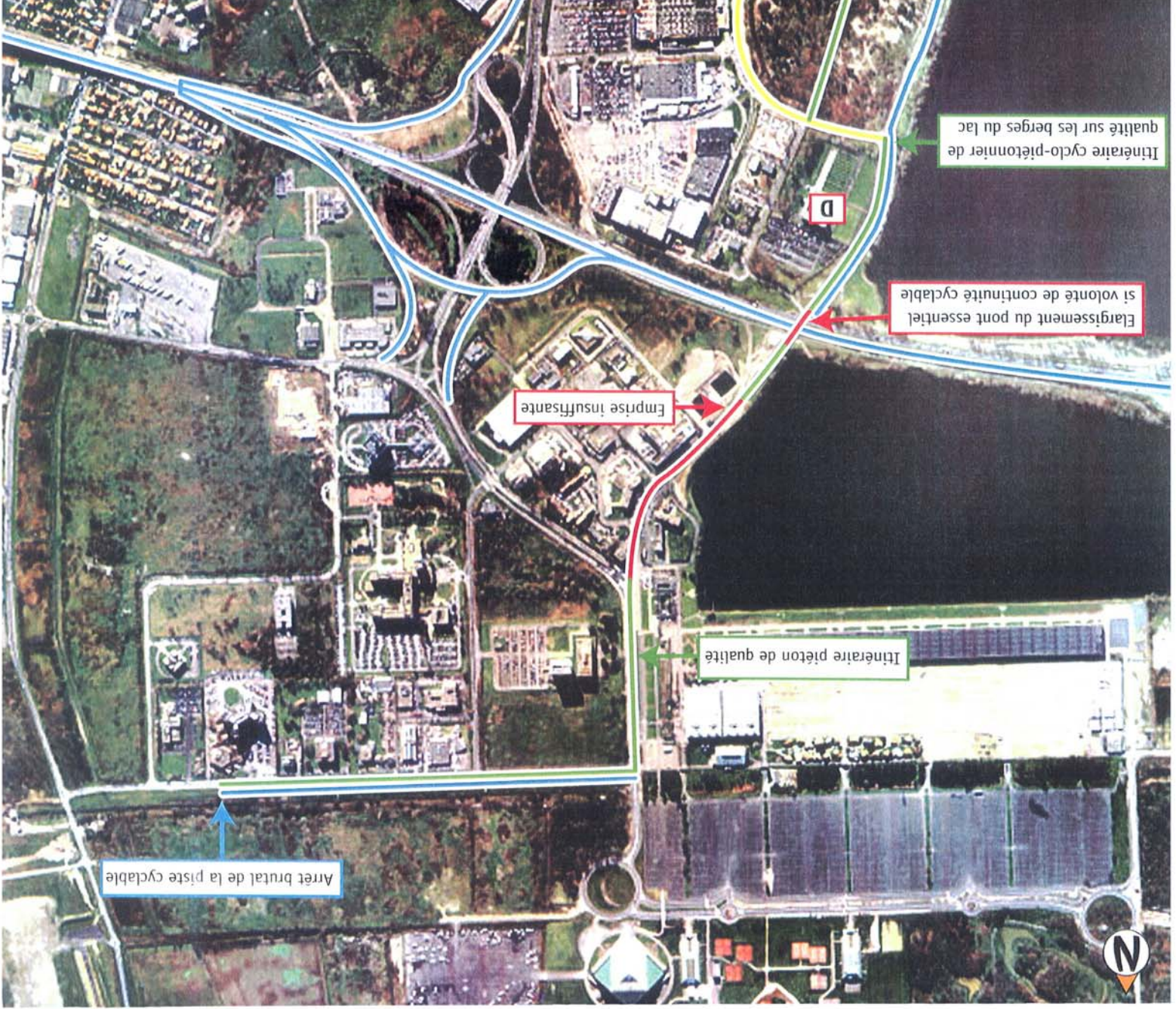
- Bande et piste cyclable existante

Les impacts

- Trottoir étroit, piste/bande cyclable impossible dans l'emprise actuelle
- Maintien piste/bande cyclable au détriment du stationnement ou des voies de circulation dans l'emprise actuelle
- Itinéraire cyclo-piétonnier compatible avec l'insertion d'un TCSP dans l'emprise actuelle

Les projets

- Les projets cyclables (Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables)
- Itinéraire majeur piétons et deux roues (projet de territoire)



• Création d'une piste cyclable au détriment d'une voie de circulation et du tourne à gauche

• Contrainte forte liée au Bassin d'étallement

Itinéraire cyclo-piétonnier de qualité sur les berges du lac

Élargissement du pont essentiel si volonté de continuité cyclable

Emprise insuffisante

Itinéraire piéton de qualité

Arrêt brutal de la piste cyclable

Principes d'articulation des transports collectifs et de positionnement des parcs relais
Bordeaux Lac D

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP

juillet 2004

tramway existant ou prévu en phase 2

tracé TCSP étudié

Desserte bus en contact avec le tracé étudié

modifiée
non modifiée

pôle d'échange bus / TCSP

Parcs-relais

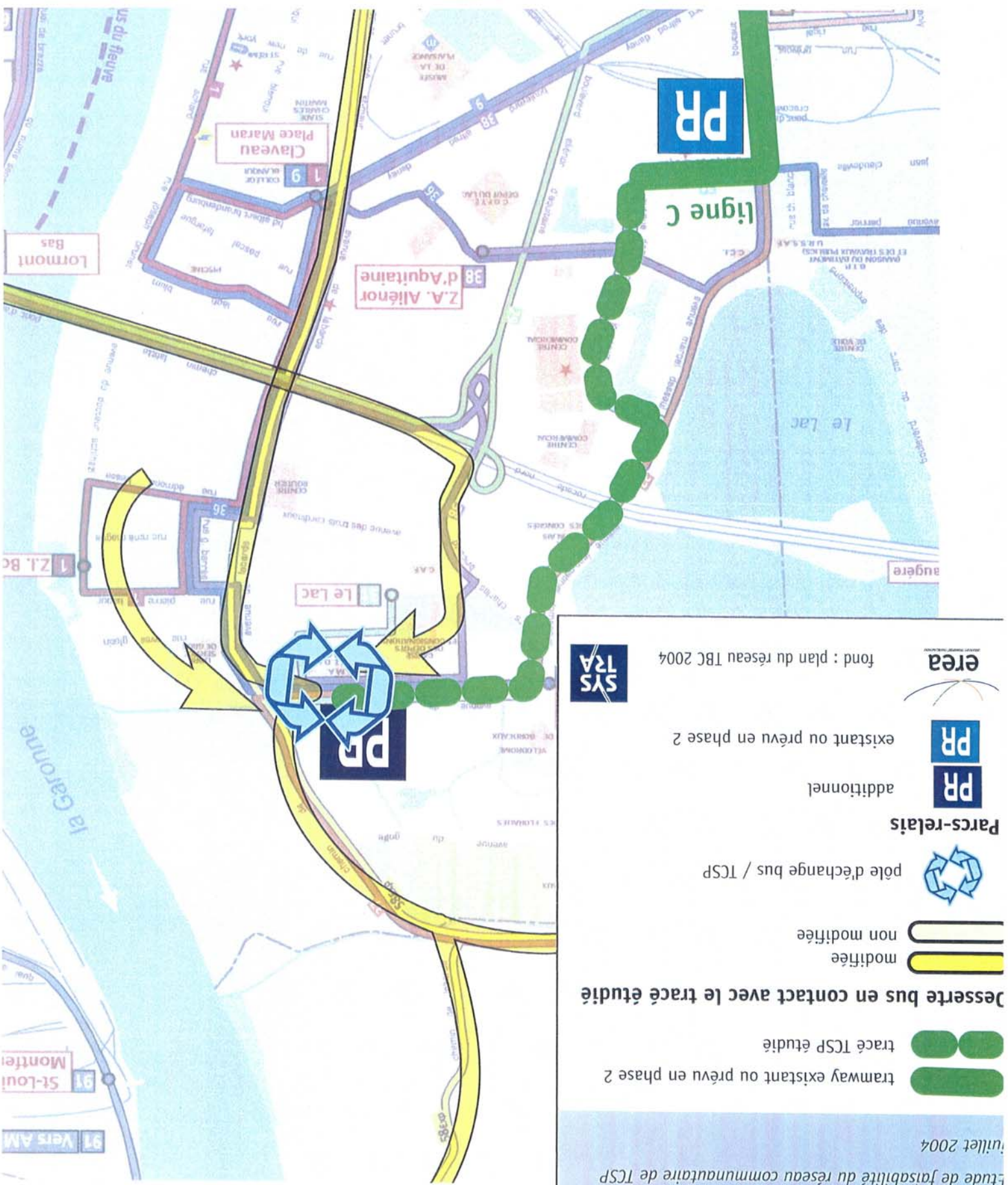
additionnel

existant ou prévu en phase 2

SYSTRANS
fond : plan du réseau TBC 2004

erea

Principes d'articulation des transports collectifs et de positionnement des parcs relais



CARTES D'ANALYSE SUR LE CORRIDOR E

BASSENS - CARBON-BLANC

1. ETAT DES LIEUX
2. OCCUPATION FONCIERE
3. ENJEUX URBAINS
4. INSERTION
5. IMPACTS SUR LE STATIONNEMENT
6. IMPACTS SUR LES MODES DOUX
7. PRINCIPES D'ARTICULATION AVEC LES TC ET LOCALISATION DES PARCS RELAIS



Tracé étudié
 Pôle de Centralité

Le bâti
 Logement collectif
 Bâtiment remarquable

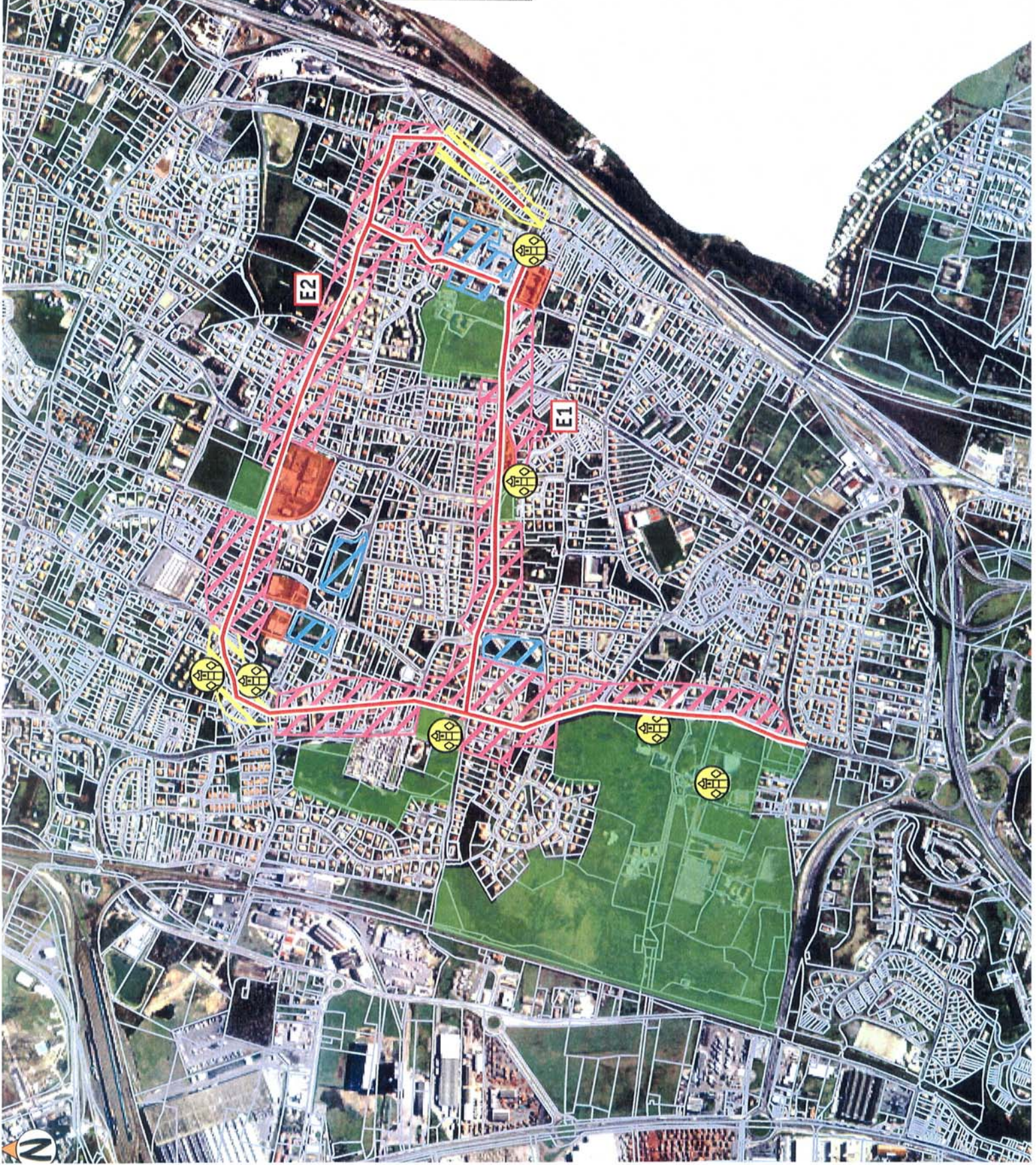
Les équipements
 Equipement sportif
 Espace naturel (Parc de loisirs...)
 Equipement administratif
 Equipement scolaire
 Equipement de santé

Les activités
 Site d'activité économique
 Secteur hôtelier
 Activités commerciales
 Pôle d'emplois










500 m

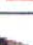




- Tracé étudié
- Logement collectif
- Logement pavillonnaire
- Maison de ville
- Zones d'activités
- Espace naturel
- Équipement structurant
- Bâtiment remarquable





Habitat, renouvellement et développement urbain

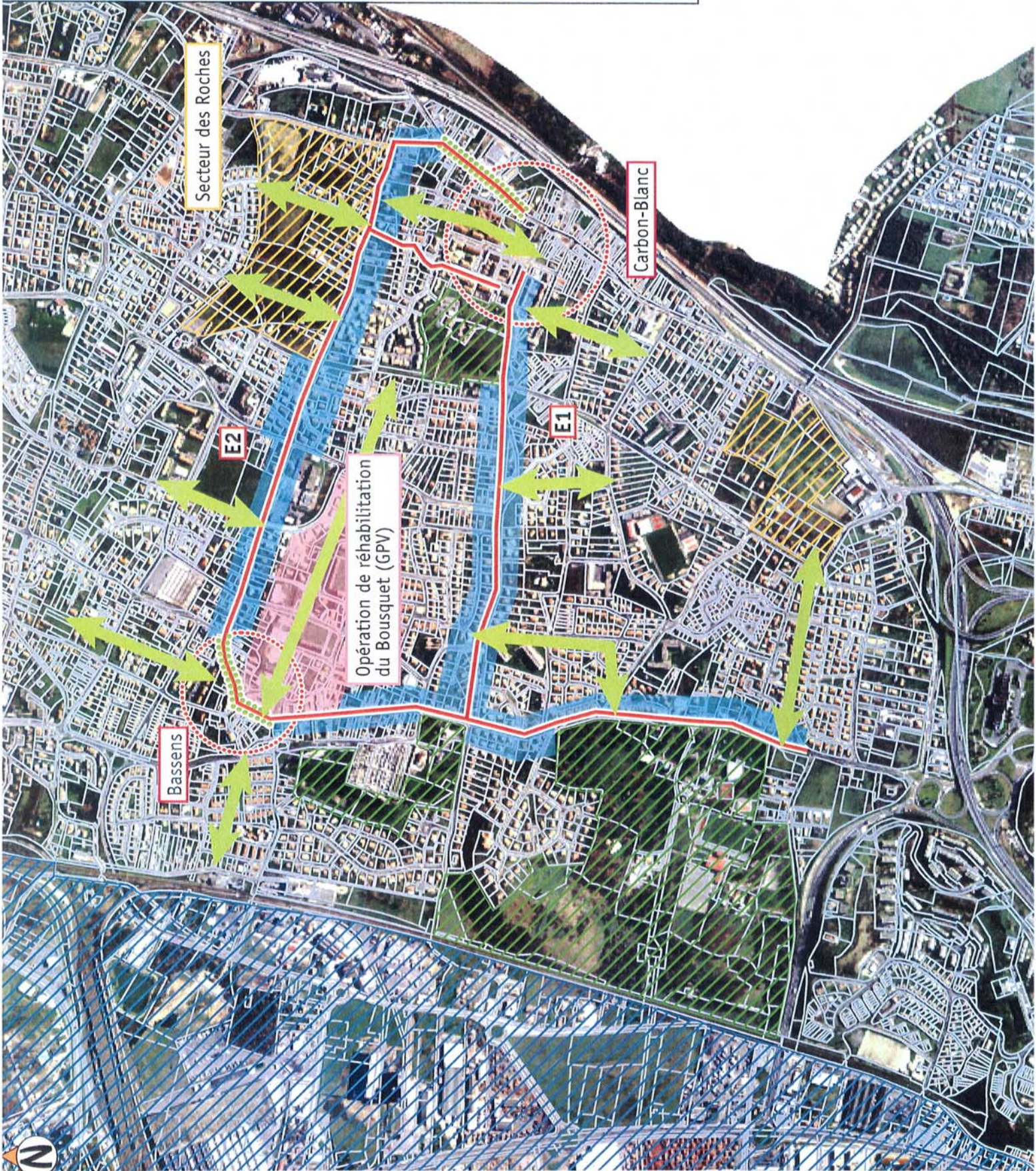
-  Site privilégié de renouvellement urbain
-  Secteur d'extension des tissus constitués
-  Densification des tissus constitués
-  Site d'extension urbaine
-  Centralité à conforter
-  Bâtiment de qualité à conforter ou à valoriser
-  Secteurs urbains à désenclaver

Equipements et services de proximité

-  Secteur d'extension commerciale
-  Secteur d'activités économiques à requalifier et à renforcer
-  Equipements structurants à mettre en valeur
-  Action commerciale à conforter
-  Espace naturel et/ou parc de loisirs à valoriser

Organisation des déplacements

-  Liaison à créer ou à conforter
-  Ouvertures sur espaces verts à créer





Rue Jean Jaurès
 Largeur de la rue : environ 10 m

- Suppression d'une file de circulation (mise à sens unique de la rue)
- Banalisation d'une voie du TCSP
- Pistes cyclables non envisageables

ou

- Banalisation des 2 voies du TCSP
- Pistes cyclables non envisageables

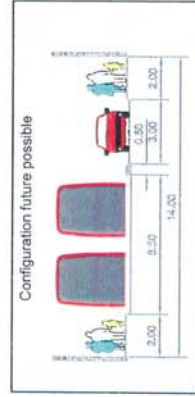


Avenue Austin Comte
 Largeur de la rue : environ 14 m

- Suppression du stationnement
- Suppression d'une file de circulation (mise à sens unique de la rue)
- Pistes cyclables non envisageables

ou

- Maintien des 2 sens de circulation
- Suppression du stationnement
- Banalisation d'une voie du TCSP
- Pistes cyclables non envisageables



Rue Jean Jaurès
 Largeur de la rue : environ 10 m

- Suppression d'une file de circulation (mise à sens unique de la rue)
- Banalisation d'une voie du TCSP
- Pistes cyclables non envisageables

ou

- Banalisation des 2 voies du TCSP
- Pistes cyclables non envisageables



Avenue des Griffons
 Largeur de la rue : environ 20 m

- Maintien des 2 sens de circulation VP (2^e voie) et des pistes cyclables
- Suppression de trottoir central
- Réduction des trottoirs



Avenue André Vignau Anglade
 Largeur de la rue : environ 20 m

- Maintien des 2 sens de circulation VP (2^e voie) et des pistes cyclables
- Réduction des trottoirs

Terminus de la ligne A (2^{ème} phase)

L'existant

Localisation des poches de stationnement actuelles

Les impacts

Maintien de l'offre de stationnement incompatible avec le TCSP

Maintien de l'offre de stationnement au détriment des itinéraires cyclo-piétonniers ou des voies de circulation

Implantation du TCSP sans impact majeur sur l'offre de stationnement actuelle



Place Collège

- Offre actuelle : 40 places en épis
- Concurrence TCSP/Stationnement
- Possibilité transformation en longitudinal

Place de la Libération

- Offre actuelle : 20 places en longitudinal
- Concurrence TCSP/Stationnement

Secteur Mairie

- Offre actuelle 20 places longitudinal 30 places parking.
- Maintien du stationnement incompatible avec TCSP

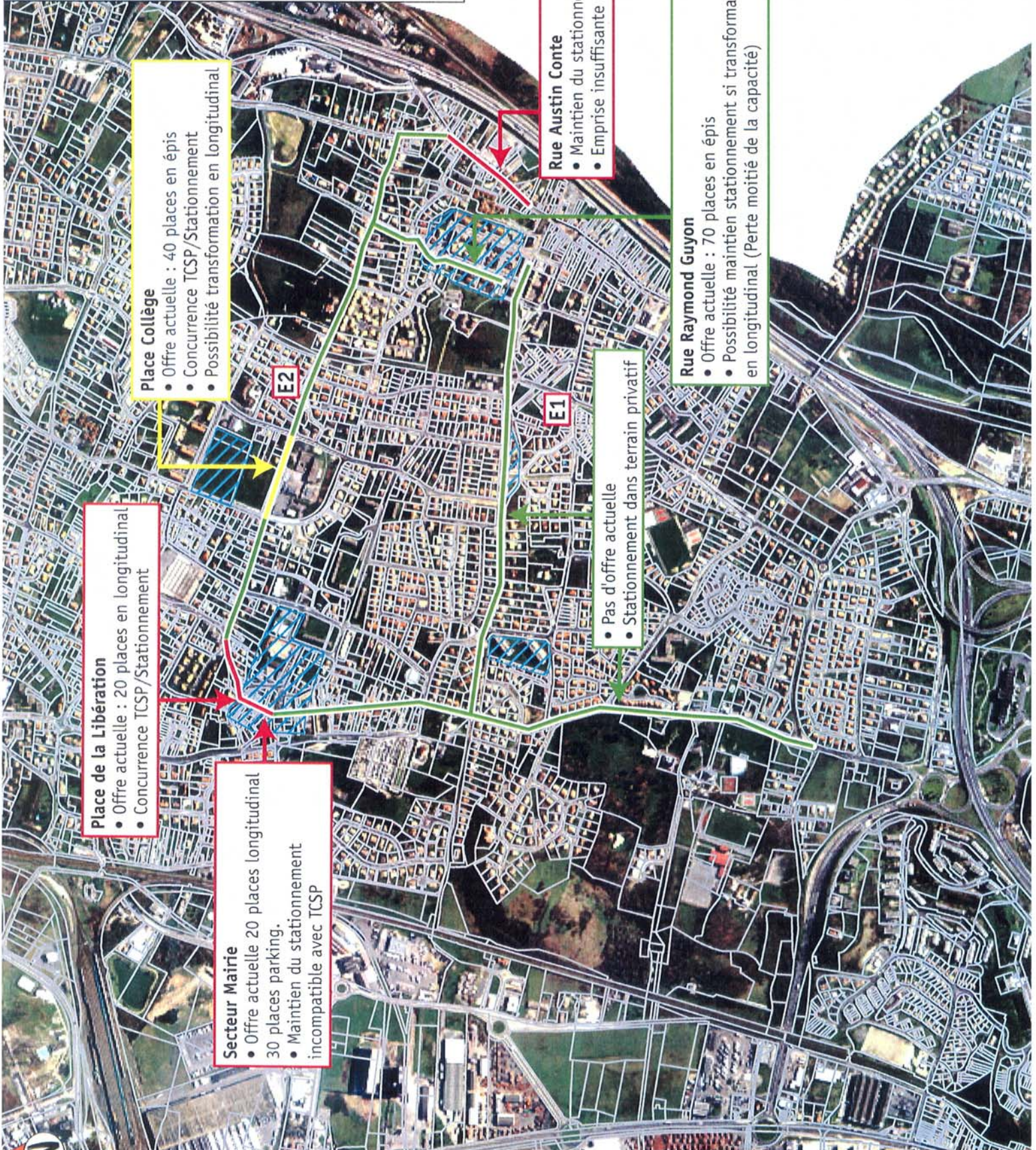
Rue Austin Conte

- Maintien du stationnement incompatible avec TCSP
- Emprise insuffisante

Rue Raymond Guyon

- Offre actuelle : 70 places en épis
- Possibilité maintien stationnement si transformation en longitudinal (Perte moitié de la capacité)

- Pas d'offre actuelle
- Stationnement dans terrain privé





L'existant

Bande et piste cyclable existante

Les impacts

- Trottoir étroit, piste/bande cyclable impossible dans l'emprise actuelle
- Maintien piste/bande cyclable au détriment du stationnement ou des voies de circulation dans l'emprise actuelle
- Itinéraire cyclo-piétonnier compatible avec l'insertion d'un TCSP dans l'emprise actuelle

Les projets

- Les projets cyclables (Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables)
- Itinéraire majeur piétons et deux roues (projet de territoire)



Rue Planque
Trottoirs étroits (1 m)

Impossibilité de réaliser un itinéraire cyclable

Choix entre le maintien de l'offre de stationnement ou celui de la piste cyclable bi-directionnelle

Trottoirs larges (2m et plus)
Possibilité de maintenir la bande cyclable en réduisant les trottoirs

Avenue des Griffons
Trottoirs larges (2 m et plus)

Trottoirs étroits
Rue Victor Hugo (0,75m)
Austin Conte (1m)

E2

E1

CARTES D'ANALYSE SUR LE CORRIDOR F

BEGLES - VILLENAVE D'ORNON

1. ETAT DES LIEUX
2. OCCUPATION FONCIERE
3. ENJEUX URBAINS
4. INSERTION
5. IMPACTS SUR LE STATIONNEMENT
6. IMPACTS SUR LES MODES DOUX
7. PRINCIPES D'ARTICULATION AVEC LES TC ET LOCALISATION DES PARCS RELAIS

500 m

-  Tracé étudié
-  Pôle de Centralité

Le bâti

-  Logement collectif
-  Bâtiment remarquable

Les équipements

-  Equipement sportif
-  Espace naturel (Parc de loisirs...)
-  Equipement administratif
-  Equipement scolaire
-  Equipement de santé

Les activités

-  Site d'activité économique
-  Secteur hôtelier
-  Activités commerciales
-  Pôle d'emplois



Tracé étudié

Pôle de Centralité

Le bâti

Logement collectif

Bâtiment remarquable

Les équipements

Équipement sportif

Espace naturel (Parc de loisirs...)

Équipement administratif

Équipement scolaire

Équipement de santé

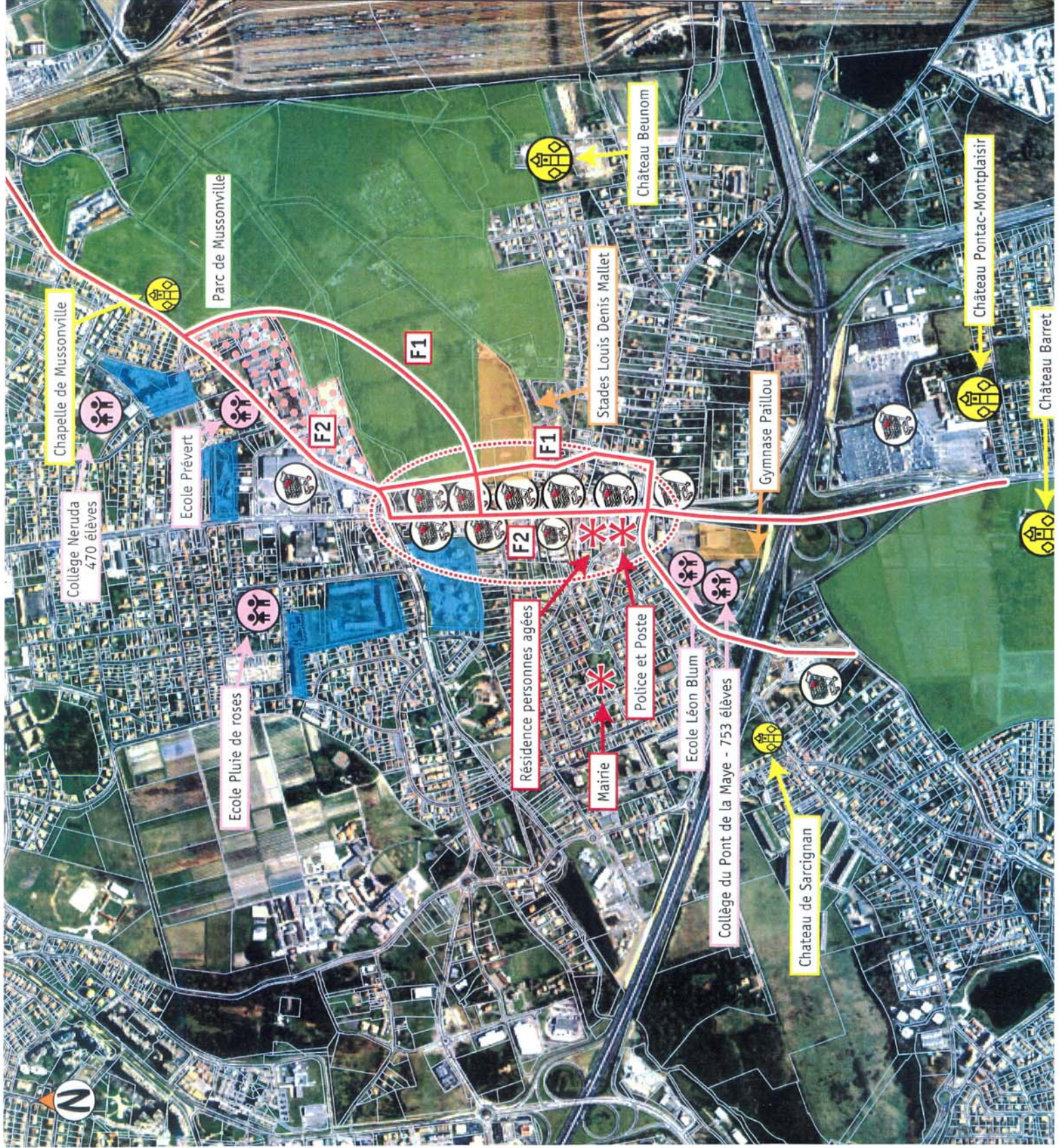
Les activités

Site d'activité économique

Secteur hôtelier

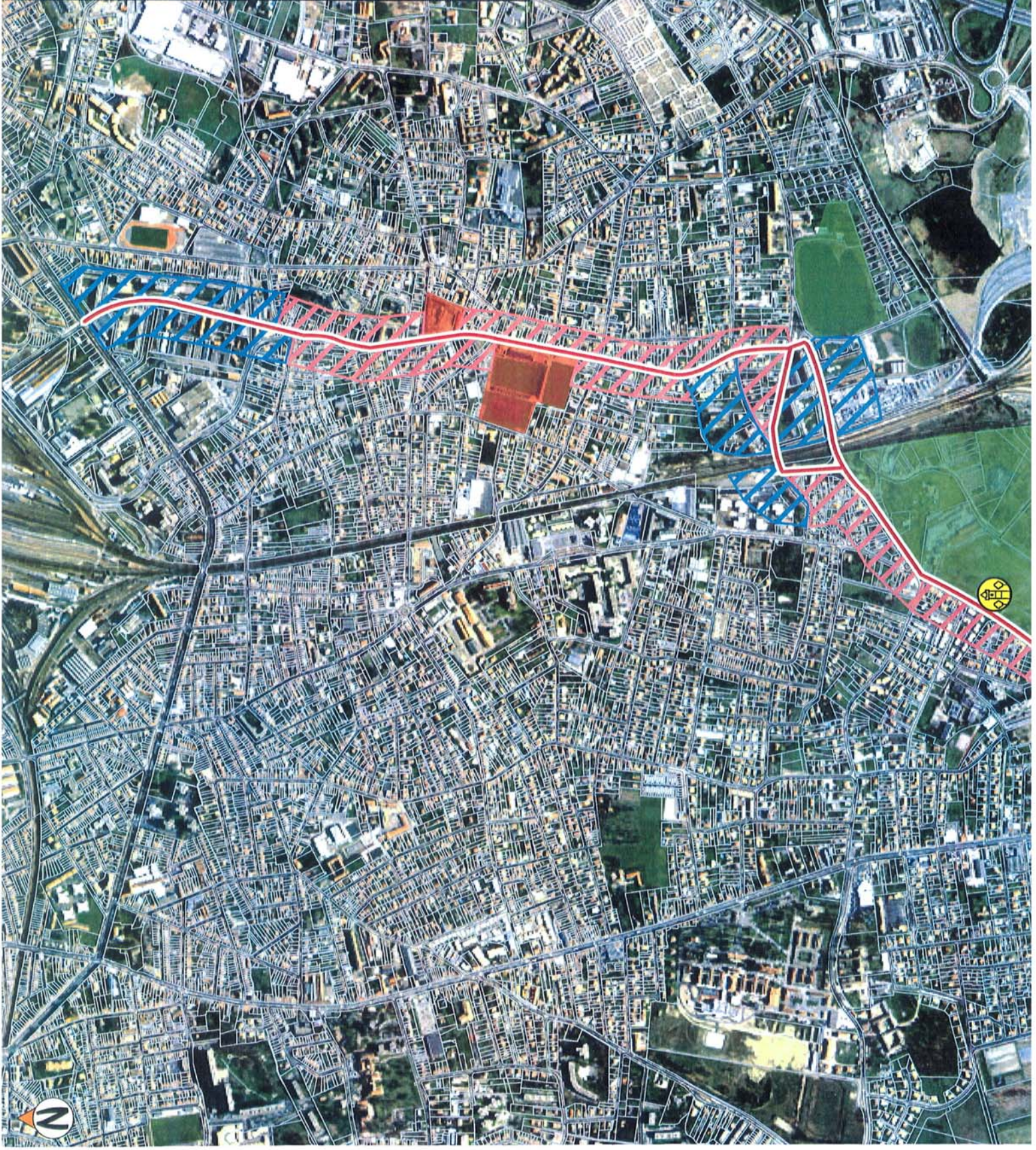
Activités commerciales

Pôle d'emplois





- Tracé étudié
- Logement collectif
- Logement pavillonnaire
- Maison de ville
- Zones d'activités
- Espace naturel
- Équipement structurant
- Bâtiment remarquable



L'occupation foncière Bègles-Villeneuve d'Ornon-F

planche n°2/2

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TSP

juillet 2004

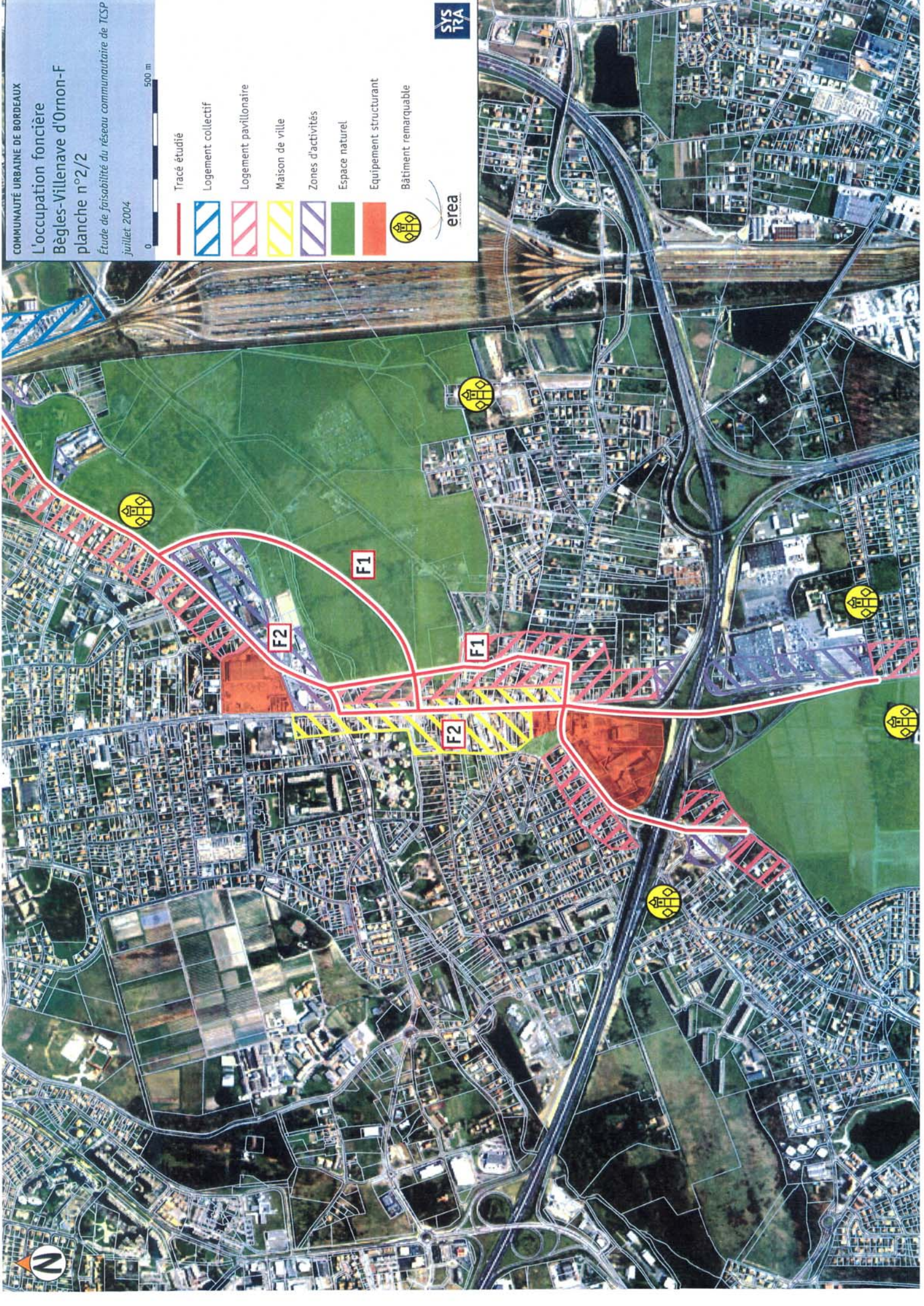
0 500 m

- Tracé étudié
- Logement collectif
- Logement pavillonnaire
- Maison de ville
- Zones d'activités
- Espace naturel
- Équipement structurant
- Bâtiment remarquable



erea

SYS
TRA





Habitat, renouvellement et développement urbain

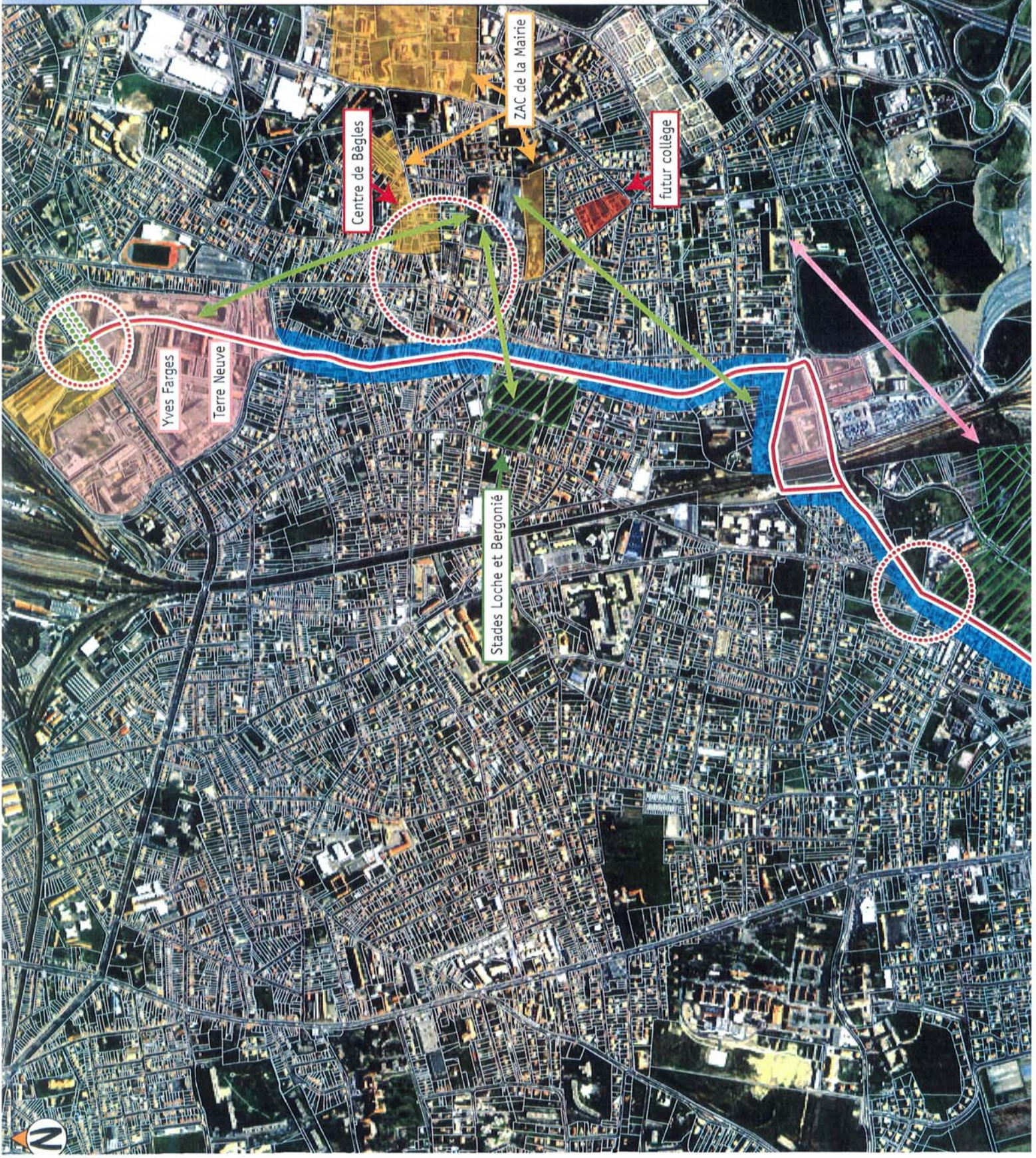
- Site privilégié de renouvellement urbain
- Secteur d'extension des tissus constitués
- Densifier les tissus constitués
- Site d'extension urbaine
- Centralité à conforter
- Bâtiment remarquable à conforter ou à valoriser
- Secteurs urbains à désenclaver

Equipements et services de proximité

- Secteur d'extension commerciale
- Secteur d'activités économiques à requalifier et à renforcer
- Equipements structurants à désenclaver et à structurer
- Conforter l'action commerciale
- Espace naturel et/ou parc de loisirs

Organisation des déplacements

- Liaison à créer ou à conforter
- Favoriser les ouvertures sur espaces verts





Habitat, renouvellement et développement urbain

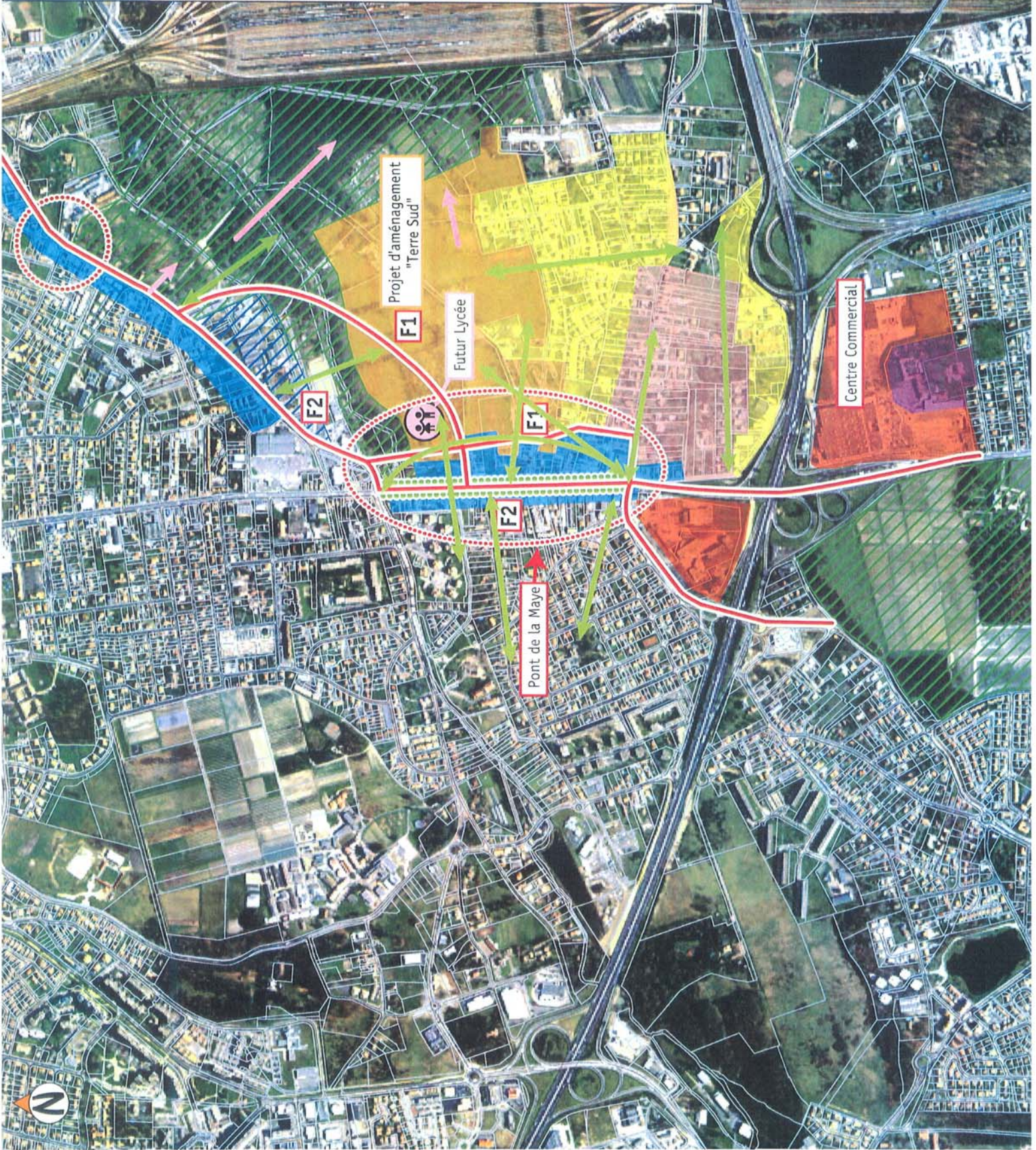
- Site privilégié de renouvellement urbain
- Secteur d'extension des tissus constitués
- Densifier les tissus constitués
- Site d'extension urbaine
- Centralité à conforter
- Bâtiment remarquable à conforter ou à valoriser
- Secteurs urbains à désenclaver

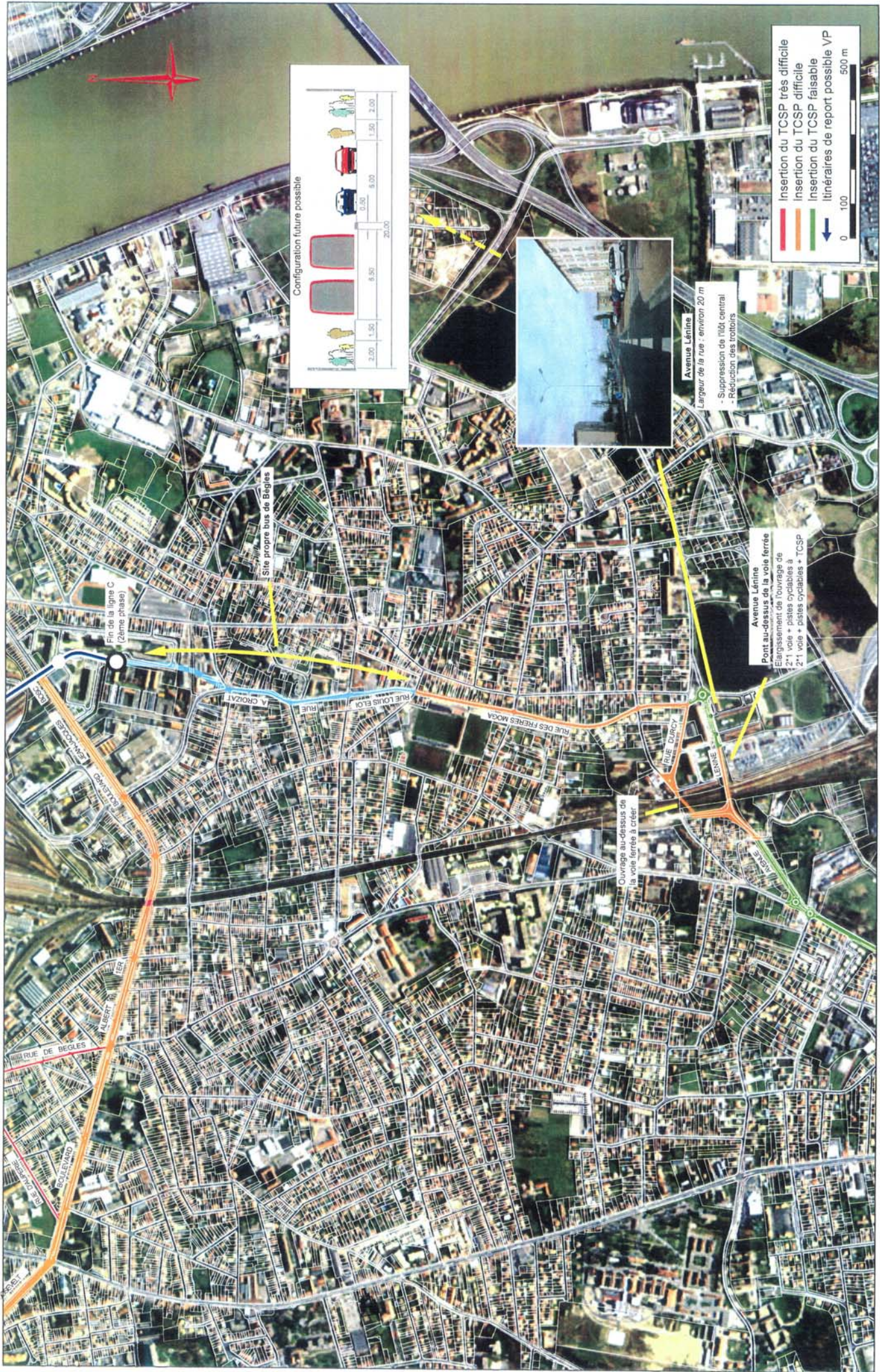
Equipements et services de proximité

- Secteur d'extension commerciale
- Secteur d'activités économiques à requalifier et à renforcer
- Equipements structurants à désenclaver et à structurer
- Conforter l'action commerciale
- Espace naturel et/ou parc de loisirs

Organisation des déplacements

- Liaison à créer ou à conforter
- Favoriser les ouvertures sur espaces verts





Fin de la ligne C
(28ème phase)

Site propre bus de Bégles



Ouvrage au-dessus de la voie ferrée à créer

Avenue Lénine
Pont au-dessus de la voie ferrée
Élargissement de l'ouvrage de 2*1 voie + pistes cyclables à 2*1 voie + pistes cyclables + TCSP

Avenue Lénine
Largeur de la rue : environ 20 m
Suppression de l'îlot central
Réduction des trottoirs

Insertion du TCSP très difficile
Insertion du TCSP difficile
Insertion du TCSP faisable
Itinéraires de report possible VP

Ref : 3935PLTIBDX245-04
Edition 2
Aout 2004
dlr F. Long



Rue Alexis Labro
 Largeur de la rue : environ 17 m

- Suppression de l'îlot central
- Pas de piste cyclable
- Réduction des trottoirs

Nota : Possibilité de rétablir des pistes cyclables en empiétant sur le domaine privé du côté est de la rue



Route de Toulouse
 Largeur de la rue : environ 15 m

- Réduction des trottoirs
- Suppression du stationnement
- Site propre axial alterne ou voie unique ou barrialisation d'une voie du TCSP
- Pistes cyclables non envisageables



Insertion du TCSP très difficile
 Insertion du TCSP difficile
 Insertion du TCSP faisable
 Itinéraires de report possible VP

0 100 500 m



Rue Alexis Labro
 Largeur de la rue : environ 15 m

- Réduction des trottoirs
- Barrialisation d'une voie du TCSP
- Pistes cyclables non envisageables

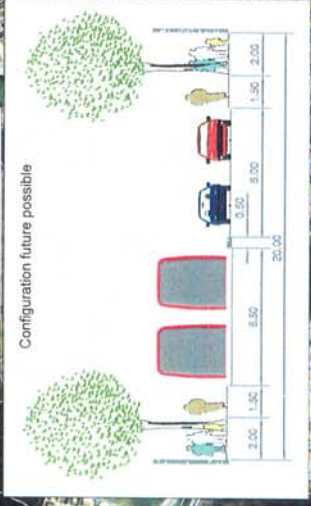
ou

- Suppression d'une file de circulation (mise à sens unique de la rue)
- Création d'une piste cyclable



Chemin de Campanian
 Largeur de la rue : environ 20 m

- Réduction des trottoirs
- Suppression du stationnement
- Maintien des pistes cyclables



Réf : 3935/PLT8DX/245-04
 Edition 2
 Août 2004
 dir F.Lowy

Les impacts sur le stationnement Bègles-Villeneuve d'Ornon-F planche n°1/2

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP

juillet 2004

L'existant

Localisation des poches de stationnement actuelles



Les impacts

Maintien de l'offre de stationnement incompatible avec le TCSP



Maintien de l'offre de stationnement au détriment des itinéraires cyclo-piétonniers ou des voies de circulation



Implantation du TCSP sans impact majeur sur l'offre de stationnement actuelle



Site propre bus
(voir projet)

Maintien impossible dans l'emprise (13 à 14 mètres)

Possibilité de maintien du stationnement sur un côté au détriment d'une voie de circulation et des pistes cyclables



L'existant

Localisation des poches de stationnement actuelles



Les impacts

Maintien de l'offre de stationnement incompatible avec le TCSP



Maintien de l'offre de stationnement au détriment des itinéraires cyclo-piétonniers ou des voies de circulation



Implantation du TCSP sans impact majeur sur l'offre de stationnement actuelle



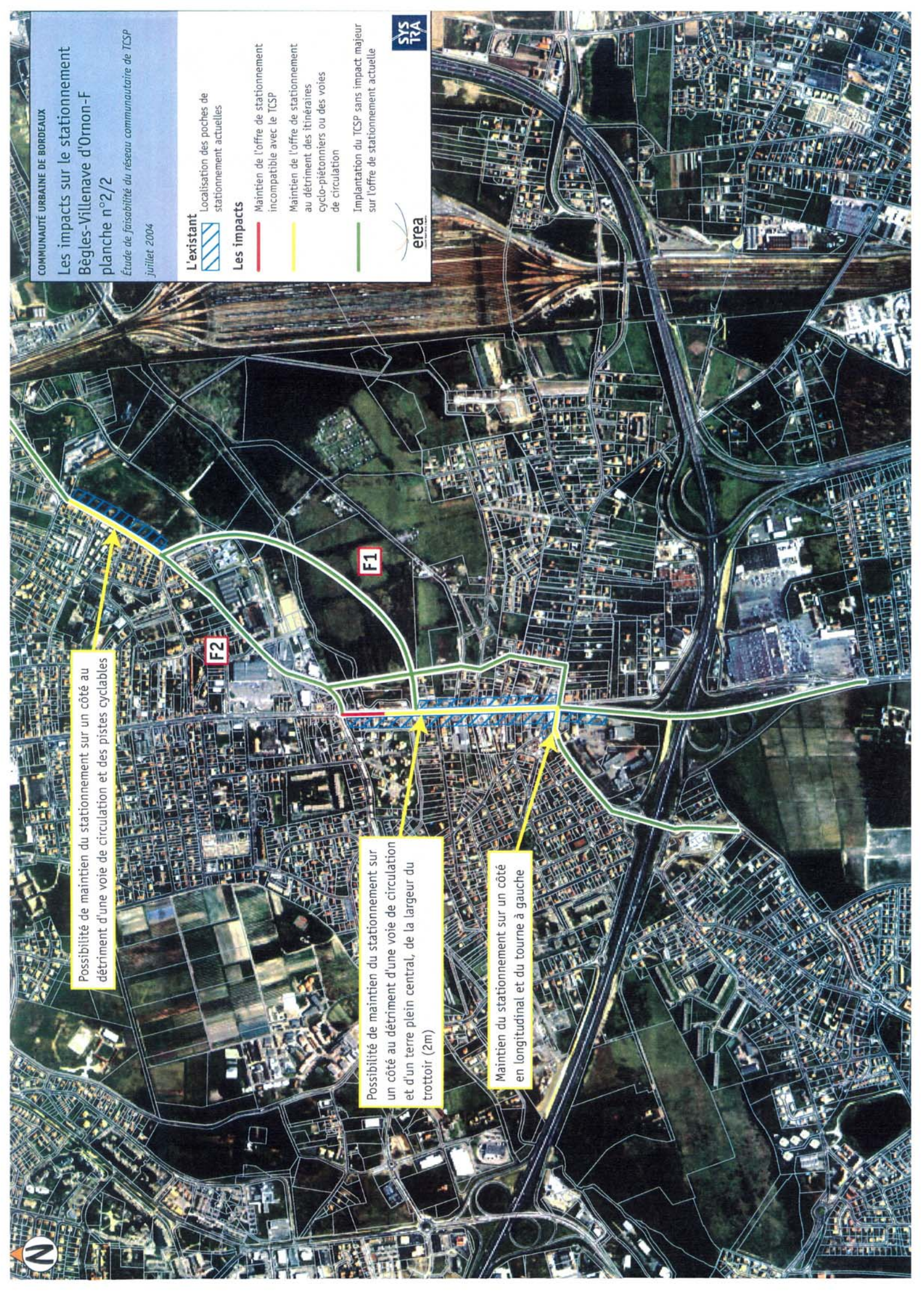
Possibilité de maintien du stationnement sur un côté au détriment d'une voie de circulation et des pistes cyclables

Possibilité de maintien du stationnement sur un côté au détriment d'une voie de circulation et d'un terre plein central, de la largeur du trottoir (2m)

Maintien du stationnement sur un côté en longitudinal et du tourne à gauche

F2

F1



0 500 m

L'existant

Bande et piste cyclable existante

Les impacts

Trottoir étroit, piste/bande cyclable impossible dans l'emprise actuelle

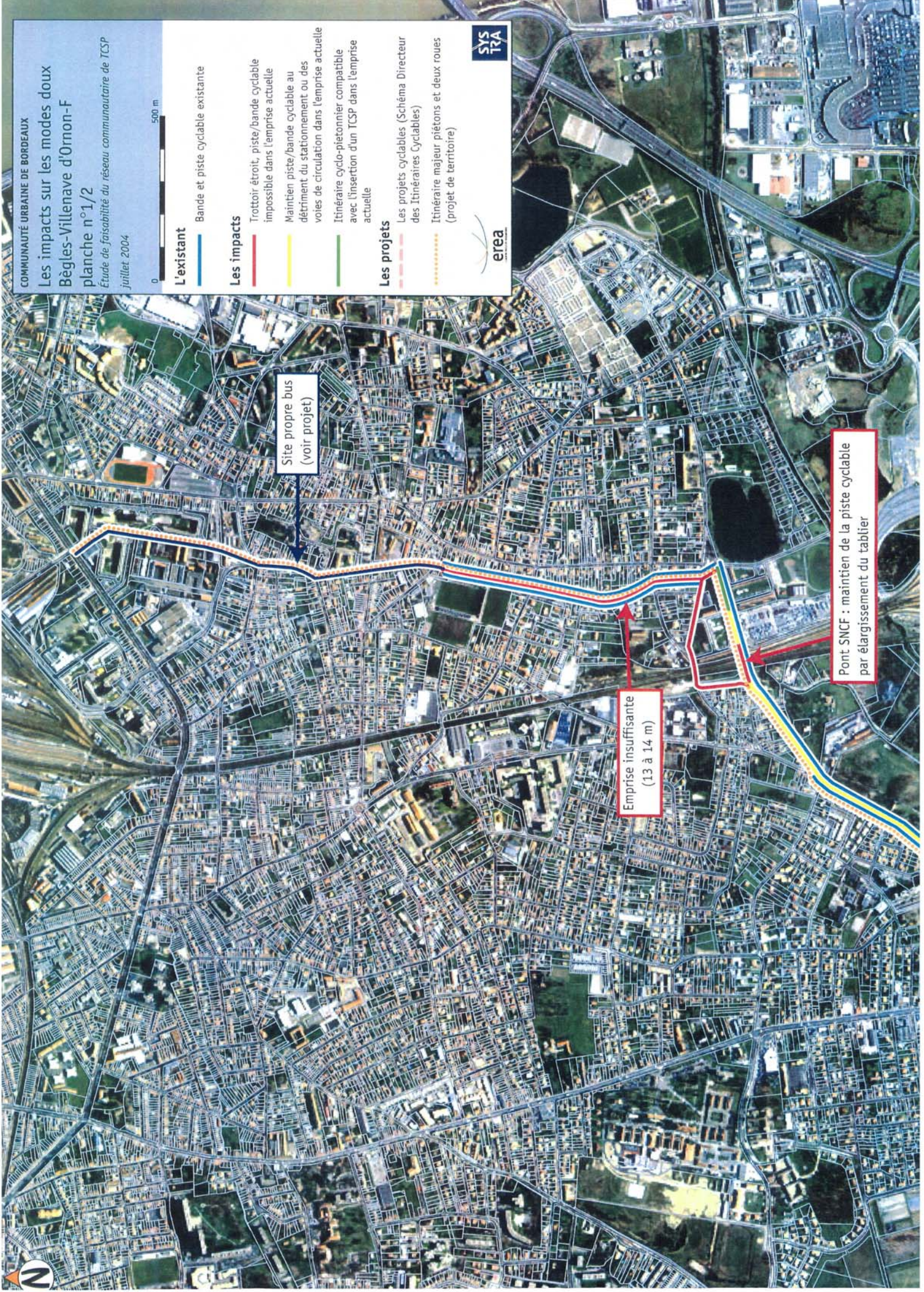
Maintien piste/bande cyclable au détriment du stationnement ou des voies de circulation dans l'emprise actuelle

Itinéraire cyclo-piétonnier compatible avec l'insertion d'un TCSP dans l'emprise actuelle

Les projets

Les projets cyclables (Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables)

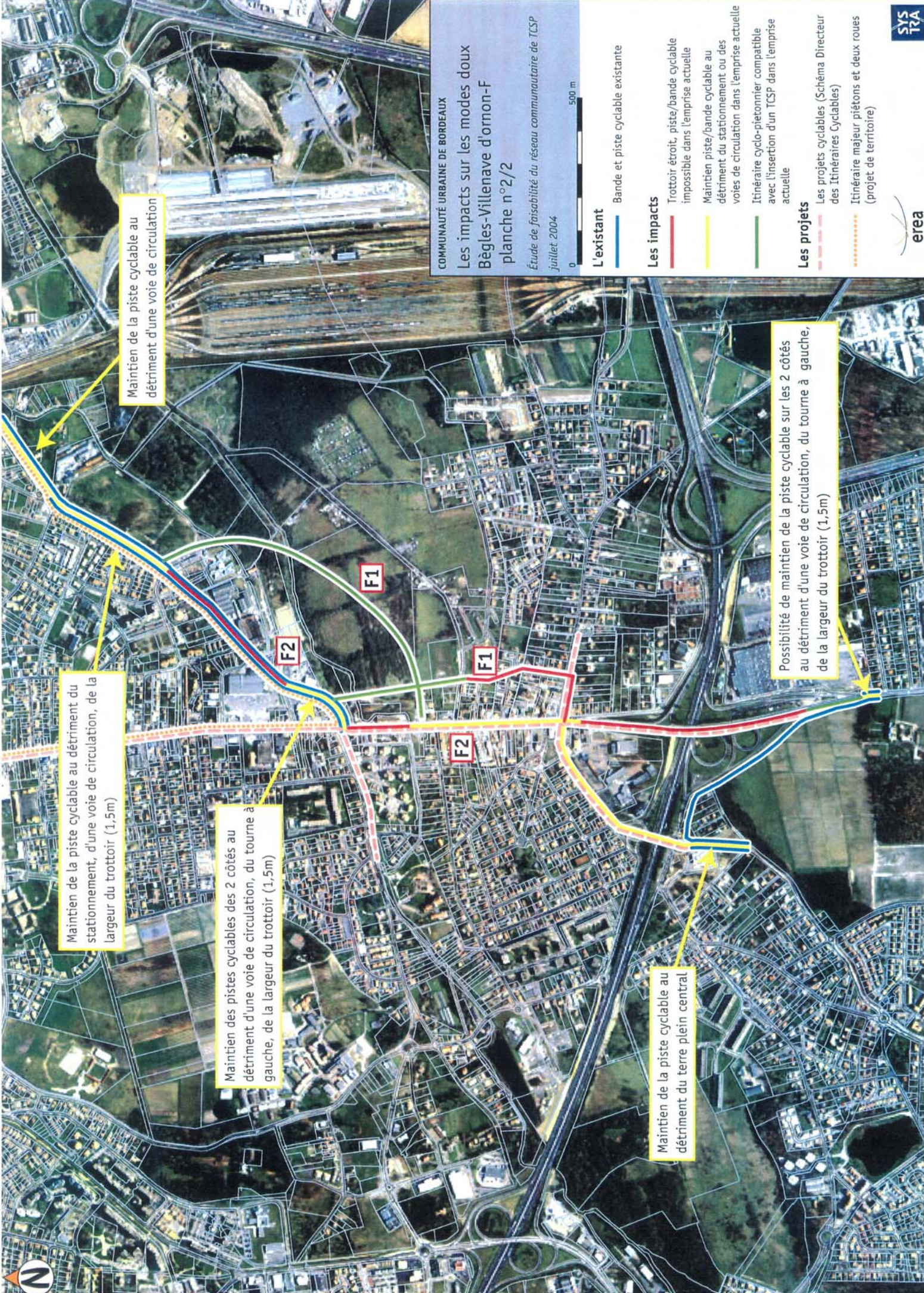
Itinéraire majeur piétons et deux roues (projet de territoire)



Site propre bus
(voir projet)

Emprise insuffisante
(13 à 14 m)

Pont SNCF : maintien de la piste cyclable
par élargissement du tablier



Maintien de la piste cyclable au détriment d'une voie de circulation

Maintien de la piste cyclable au détriment du stationnement, d'une voie de circulation, de la largeur du trottoir (1,5m)

Maintien des pistes cyclables des 2 côtés au détriment d'une voie de circulation, du tourne à gauche, de la largeur du trottoir (1,5m)

Maintien de la piste cyclable au détriment du terre plein central

Possibilité de maintien de la piste cyclable sur les 2 côtés au détriment d'une voie de circulation, du tourne à gauche, de la largeur du trottoir (1,5m)

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX
Les impacts sur les modes doux
Bègles-Villeneuve d'Ornon-F
planche n°2/2
Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
juillet 2004



L'existant

— Bande et piste cyclable existante

Les impacts

— Trottoir étroit, piste/bande cyclable impossible dans l'emprise actuelle

— Maintien piste/bande cyclable au détriment du stationnement ou des voies de circulation dans l'emprise actuelle

— Itinéraire cyclo-piétonnier compatible avec l'insertion d'un TCSP dans l'emprise actuelle

Les projets

— Les projets cyclables (Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables)



— Itinéraire majeur piétons et deux roues (projet de territoire)







Principes d'articulation des transports collectifs et de positionnement des parcs relais

Bègles - Villenave d'Ornon F



Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
juillet 2004

-  tramway existant ou prévu en phase 2
-  tracé TCSP étudié



Desserte bus en contact avec le tracé étudié

-  modifiée
-  non modifiée
-  desserte interurbaine
-  pôle d'échange bus / TCSP

Desserte TER en contact avec le tracé étudié

-  voie ferrée
-  pôle d'échange TER / TCSP

Parcs-relais

-  additionnel
-  existant ou prévu en phase 2

erea

fond : plan du réseau TBC 2004

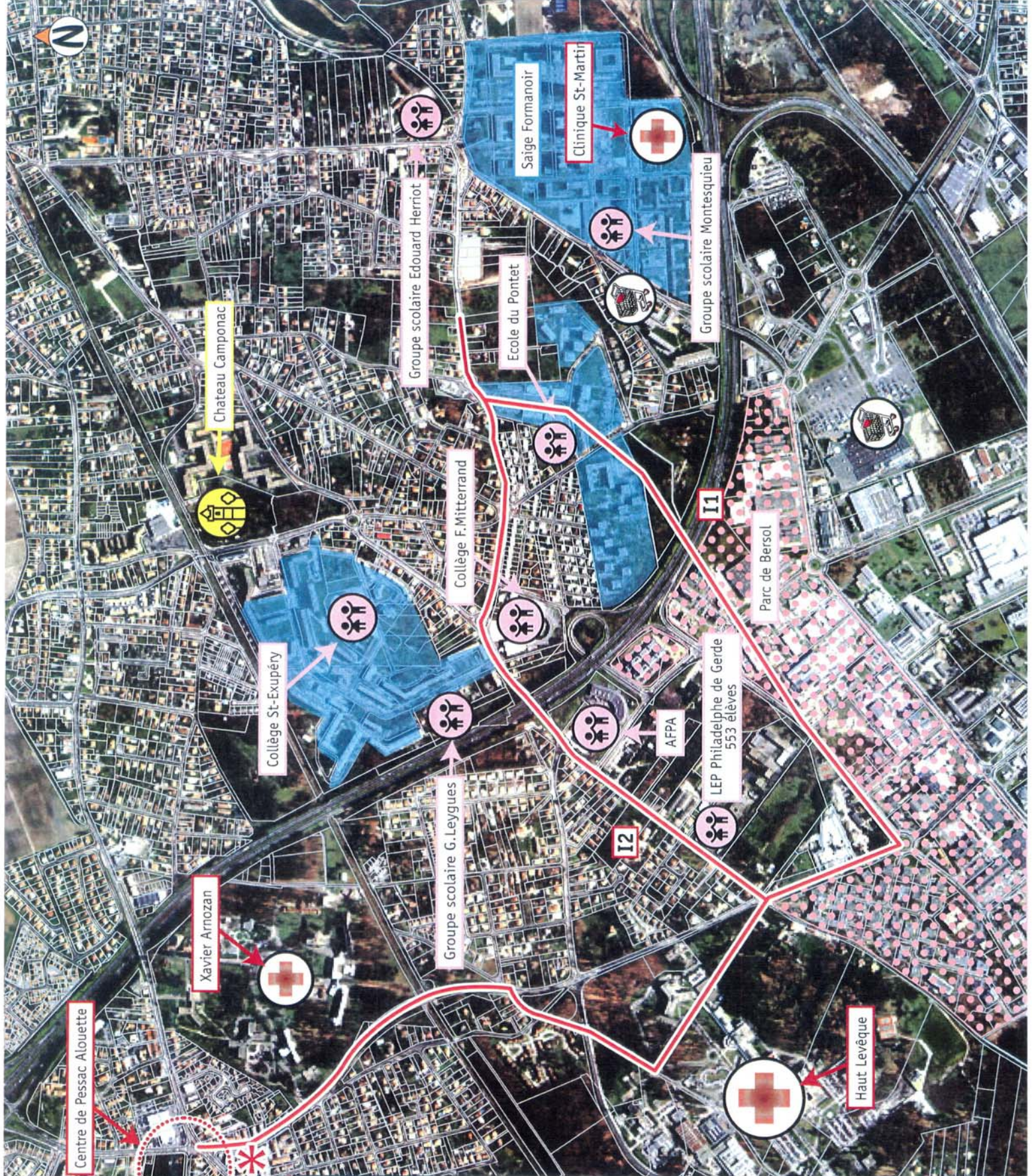
SYS
TRA



CARTES D'ANALYSE SUR LE CORRIDOR I

PESSAC

1. ETAT DES LIEUX
2. OCCUPATION FONCIERE
3. ENJEUX URBAINS
4. INSERTION
5. IMPACTS SUR LE STATIONNEMENT
6. IMPACTS SUR LES MODES DOUX
7. PRINCIPES D'ARTICULATION AVEC LES TC ET LOCALISATION DES PARCS RELAIS



Collège Alouette
852 élèves
 Haut Livrac
 Centre de Pessac France
 Centre de Pessac Alouette
 Xavier Arnoz
 Collège St-Exupéry
 Collège F. Mitterrand
 Groupe scolaire G. Leygues
 Groupe scolaire Edouard Herriot
 Ecole du Pontet
 Saige Formanoir
 Clinique St-Martin
 Groupe scolaire Montesquieu
 Parc de Bersol
 LEP Philadelphie de Gerde
553 élèves
 AFPA
 Haut Levêque

MUNICIPALITÉ URBAINE DE BORDEAUX
Plan des lieux
Pessac I1-I2 - planche n°1/1
de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
 et 2004

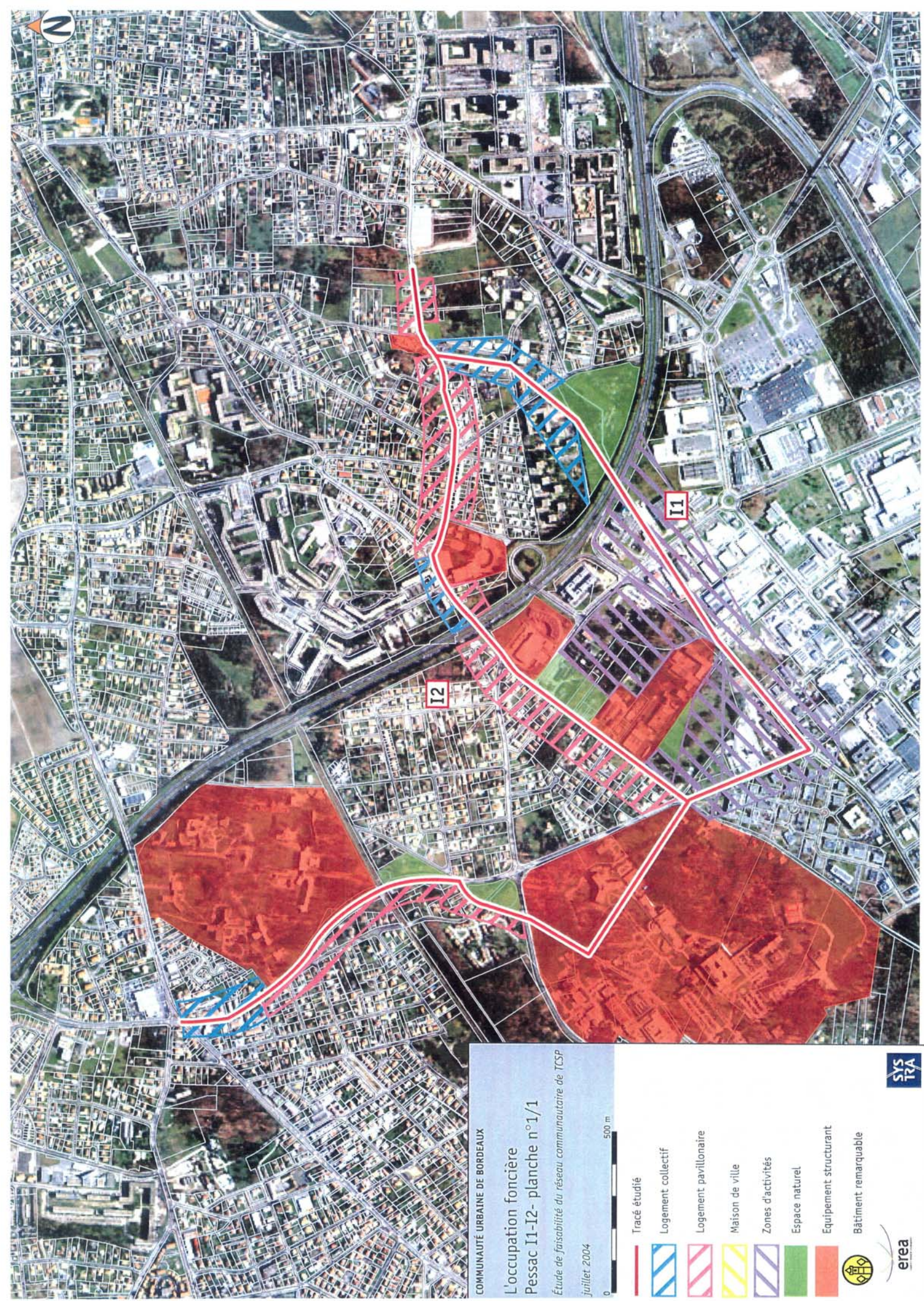
500 m

Tracé étudié
 Pôle de Centralité
 Logement collectif
 Bâtiment remarquable

équipements
 Équipement sportif
 Espace naturel (Parc de loisirs...)
 Équipement administratif
 Équipement scolaire
 Équipement de santé

activités
 Site d'activité économique
 Secteur hôtelier
 Activités commerciales
 Pôle d'emplois

erea
 SIS
 IFA











COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

L'occupation foncière Pessac I1-I2- planche n°1/1

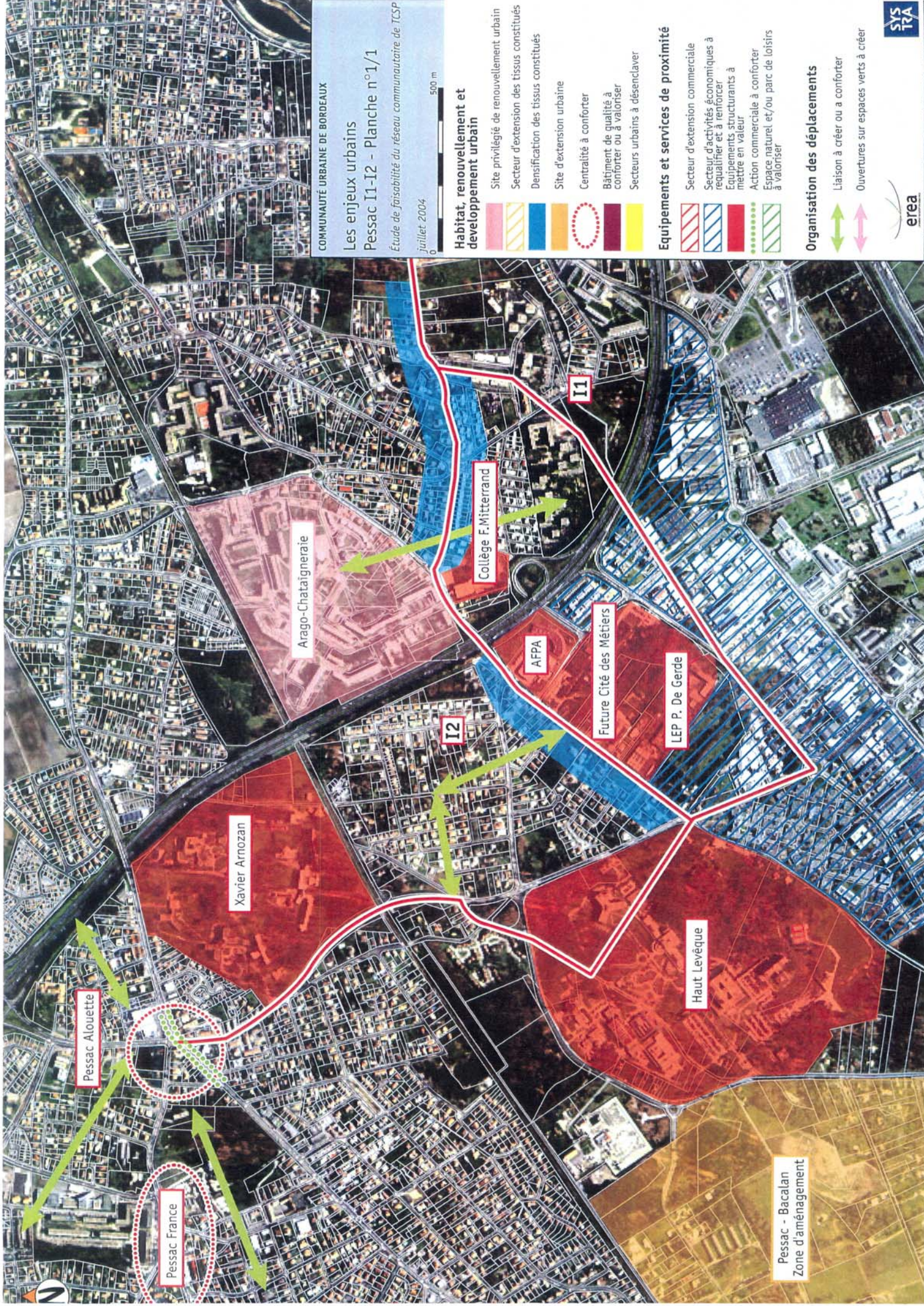
Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP

juillet 2004



-  Tracé étudié
-  Logement collectif
-  Logement pavillonnaire
-  Maison de ville
-  Zones d'activités
-  Espace naturel
-  Equipement structurant
-  Bâtiment remarquable





COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

Les enjeux urbains Pessac I1-I2 - Planche n°1/1

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
juillet 2004

0 500 m

Habitat, renouvellement et développement urbain

- Site privilégié de renouvellement urbain
- Secteur d'extension des tissus constitués
- Densification des tissus constitués
- Site d'extension urbaine
- Centralité à conforter
- Bâtiment de qualité à conforter ou à valoriser
- Secteurs urbains à désenclaver

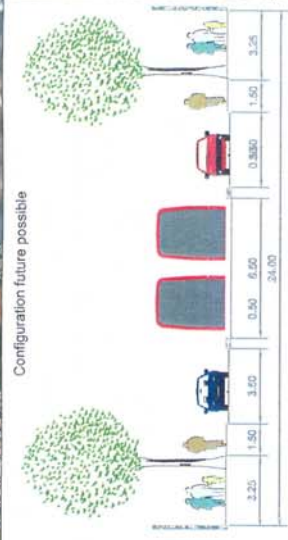
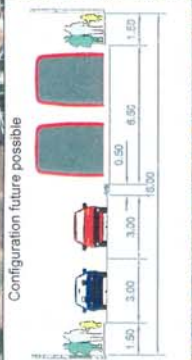
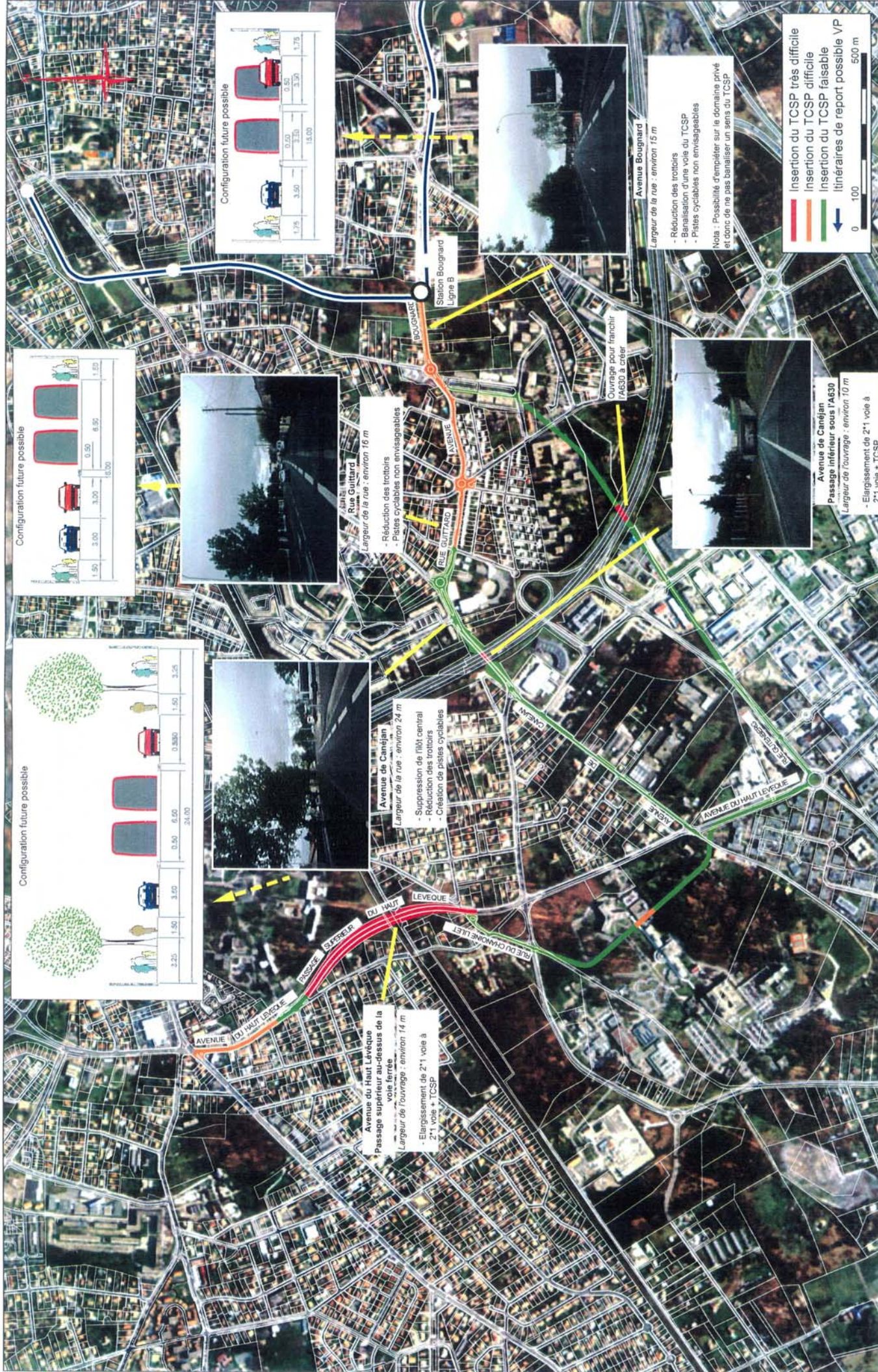
Equipements et services de proximité

- Secteur d'extension commerciale
- Secteur d'activités économiques à requalifier et à renforcer
- Equipements structurants à mettre en valeur
- Action commerciale à conforter
- Espace naturel et/ou parc de loisirs à valoriser

Organisation des déplacements

- Liaison à créer ou à conforter
- Ouvertures sur espaces verts à créer





Avenue de Canejan
Rue Guitard
Rue Guitard
Rue Guitard

- Réduction des trottoirs
- Pistes cyclables non envisageables

Largeur de la rue : environ 16 m

Avenue de Canejan
Avenue de la rue : environ 24 m

- Suppression de l'îlot central
- Réduction des trottoirs
- Création de pistes cyclables

Avenue du Haut Lavéque
Passage supérieur au-dessus de la voie ferrée
Largeur de l'ouvrage : environ 14 m

- Élargissement de 2'1 voie à 2'1 voie + TCSP

Avenue Bougnard
Largeur de la rue : environ 15 m

- Réduction des trottoirs
- Bannalisation d'une voie du TCSP
- Pistes cyclables non envisageables

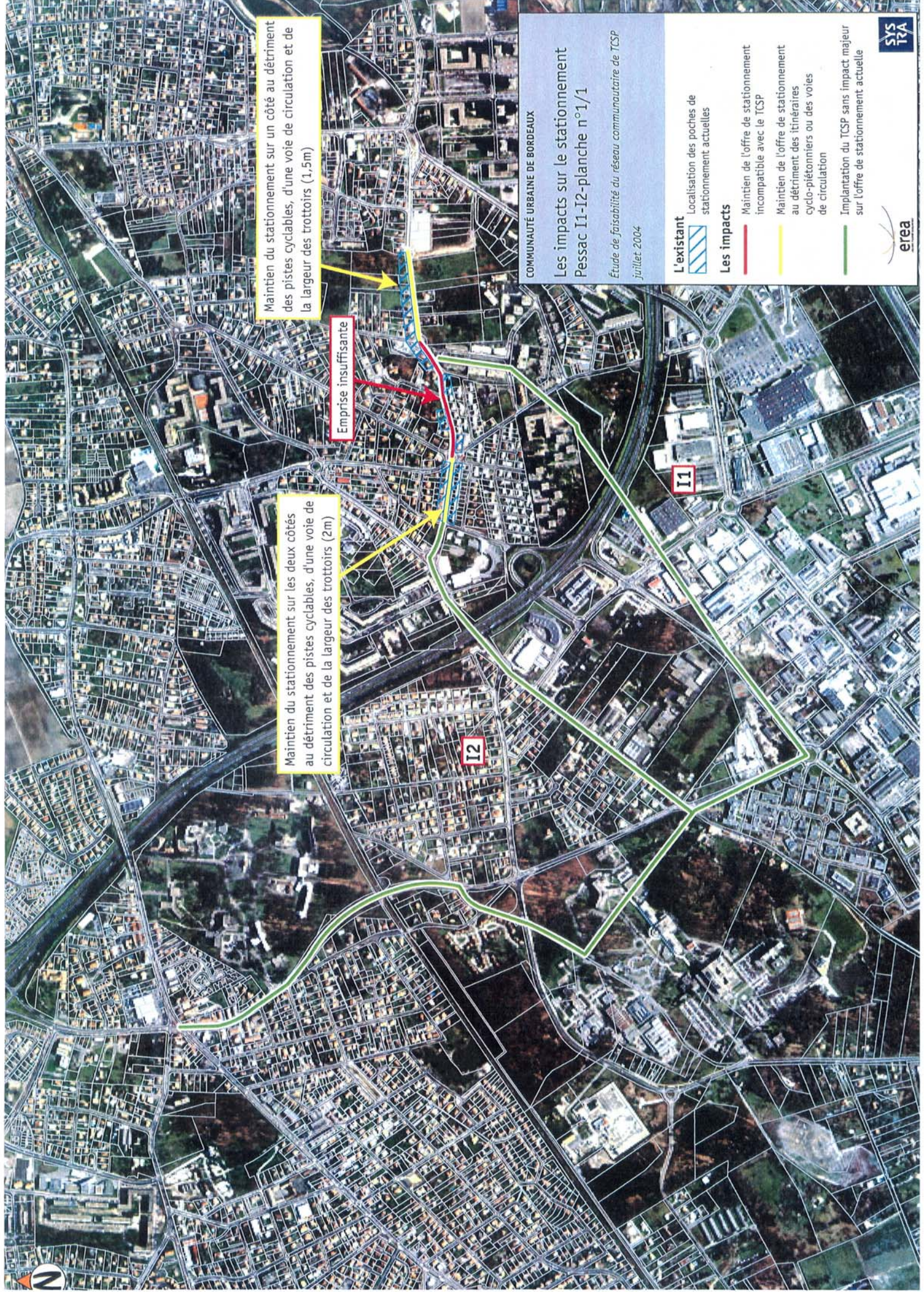
Nota : Possibilité d'empiler sur le domaine privé et donc de ne pas bannaliser un sens du TCSP

Avenue de Canejan
Passage inférieur sous l'A630
Largeur de l'ouvrage : environ 10 m

- Élargissement de 2'1 voie à 2'1 voie + TCSP

█ Insertion du TCSP très difficile
█ Insertion du TCSP difficile
█ Insertion du TCSP faisable
█ Itinéraires de report possible VP

0 100 500 m



COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

Les impacts sur le stationnement Pessac I1-I2-planche n°1/1

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCS
juillet 2004

L'existant

Localisation des poches de stationnement actuelles



Les impacts

Maintien de l'offre de stationnement incompatible avec le TCSP



Maintien de l'offre de stationnement au détriment des itinéraires cyclo-piétonniers ou des voies de circulation



Implantation du TCSP sans impact majeur sur l'offre de stationnement actuelle



Maintien du stationnement sur un côté au détriment des pistes cyclables, d'une voie de circulation et de la largeur des trottoirs (1,5m)

Emprise insuffisante

Maintien du stationnement sur les deux côtés au détriment des pistes cyclables, d'une voie de circulation et de la largeur des trottoirs (2m)

I1

I2



COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX
Les impacts sur les modes doux
 Pessac I1-I2 - planche n°1/1
 Étude de faisabilité du réseau communautaire de TSP
 juillet 2004



L'existant

— Bande et piste cyclable existante

Les impacts

- Trottoir étroit, piste/bande cyclable impossible dans l'emprise actuelle
- Maintien piste/bande cyclable au détriment du stationnement ou des voies de circulation dans l'emprise actuelle
- Itinéraire cyclo-piétonnier compatible avec l'insertion d'un TSP dans l'emprise actuelle

Les projets

- Les projets cyclables (Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables)
- Itinéraire majeur piétons et deux roues (projet de territoire)

Maintien de la piste cyclable (1m) possible sur les deux côtés au détriment d'une voie de circulation et du tourne à gauche

Maintien de la piste cyclable au détriment d'une voie de circulation, du tourne à gauche et de la largeur des trottoirs

Maintien de la piste cyclable sur les deux côtés au détriment de la largeur des trottoirs (1,5m)

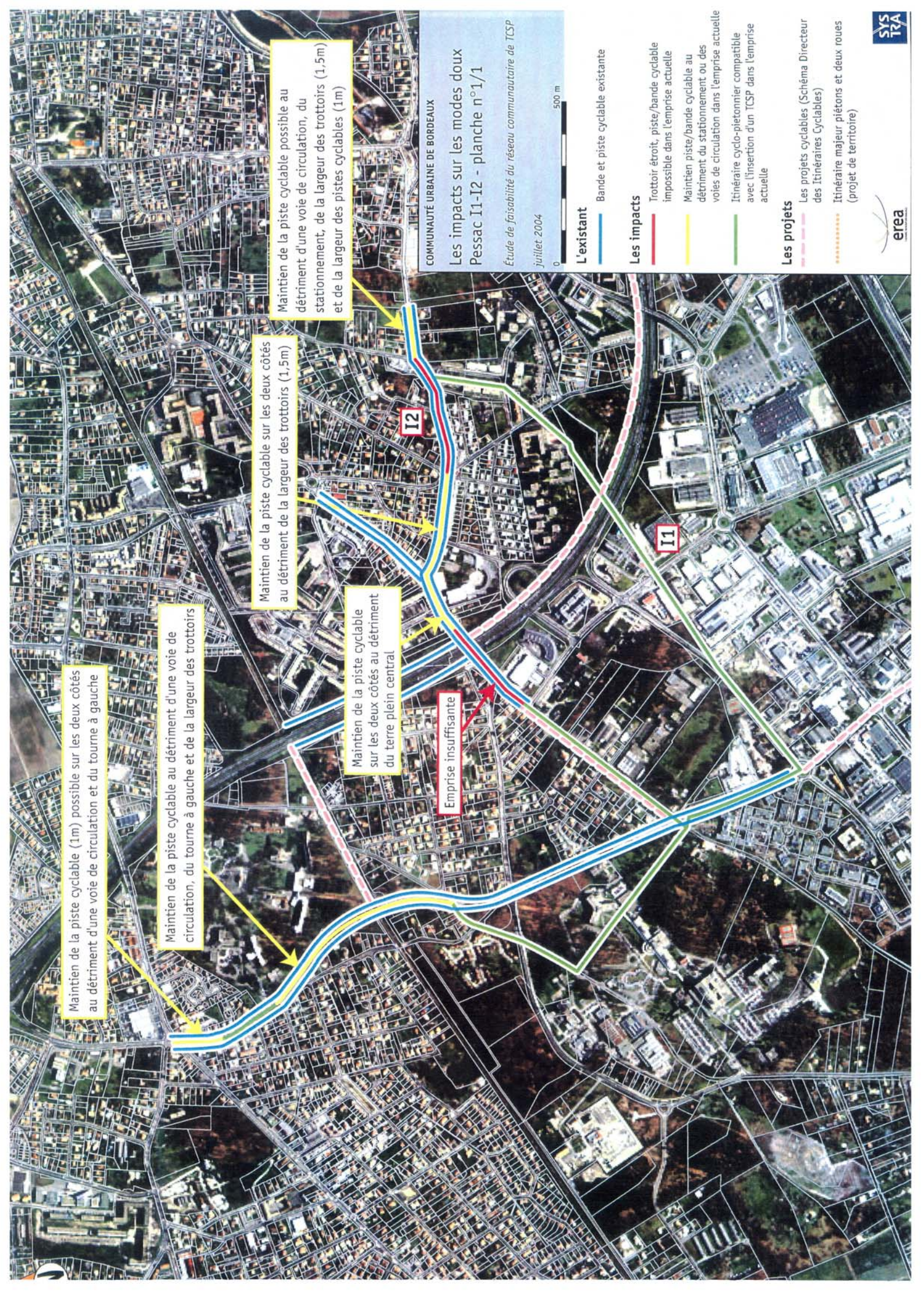
Maintien de la piste cyclable possible au détriment d'une voie de circulation, du stationnement, de la largeur des trottoirs (1,5m) et de la largeur des pistes cyclables (1m)

Maintien de la piste cyclable sur les deux côtés au détriment du terre plein central

Emprise insuffisante

I2

I1





fond : plan du réseau TBC 2004

PR additionnel
PR existant ou prévu en phase 2



Parcs-relais

 voie ferrée
 pôle d'échange TFR / TCSP

Desserte TFR en contact avec le tracé étudié

 modifiée
 non modifiée
 pôle d'échange bus / TCSP

Desserte bus en contact avec le tracé étudié

 tramway existant ou prévu en phase 2
 tracé TCSP étudié

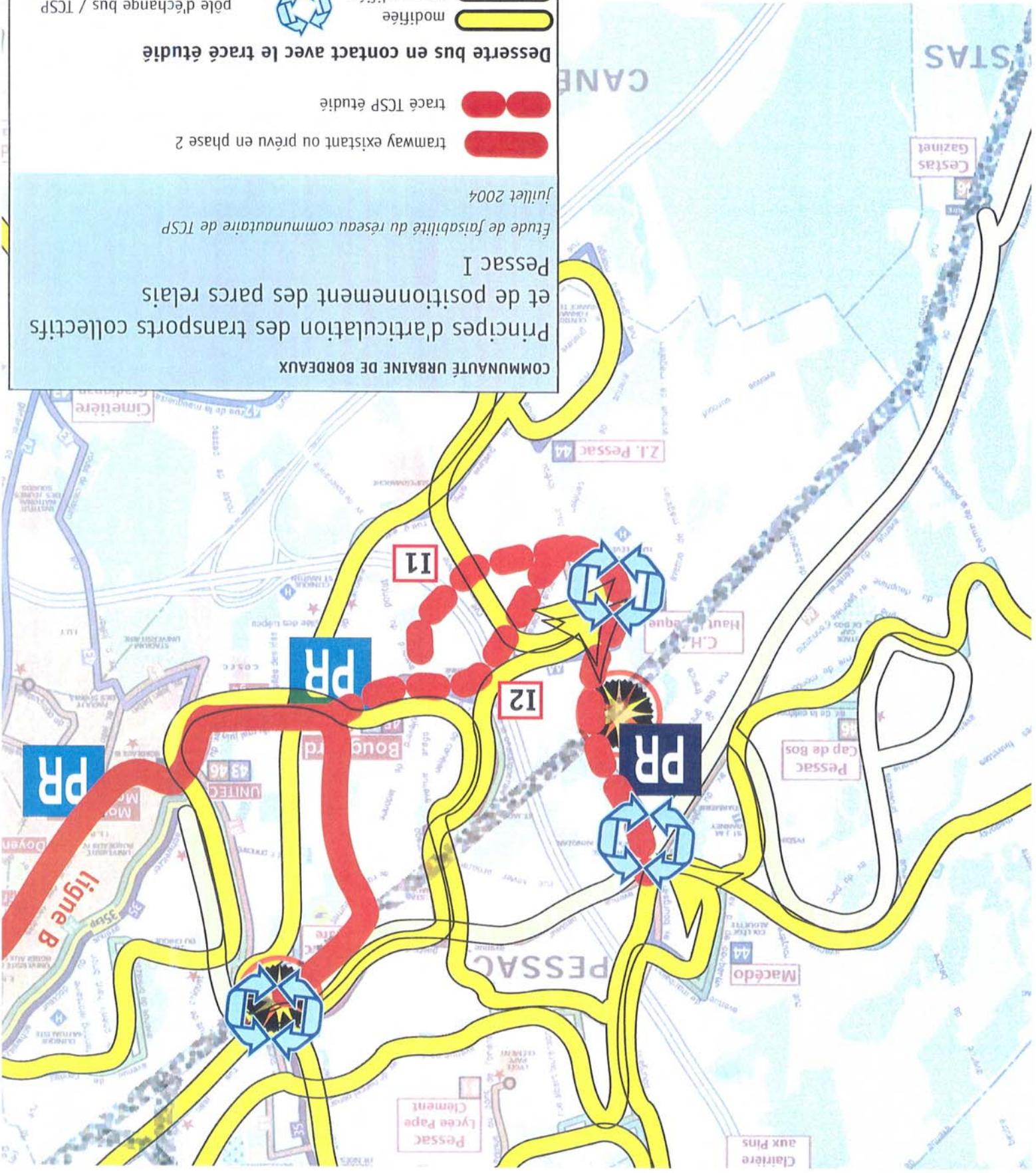
juillet 2004

Etude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP

Pessac I
et de positionnement des parcs relais

Principes d'articulation des transports collectifs

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX



CARTES D'ANALYSE SUR LE CORRIDOR M/N

MERIGNAC

1. ETAT DES LIEUX
2. OCCUPATION FONCIERE
3. ENJEUX URBAINS
4. INSERTION
5. IMPACTS SUR LE STATIONNEMENT
6. IMPACTS SUR LES MODES DOUX
7. PRINCIPES D'ARTICULATION AVEC LES TC ET LOCALISATION DES PARCS RELAIS

Tracé étudié

Pôle de Centralité

Zone bâtie

Logement collectif

Bâtiment remarquable

Équipements

Équipement sportif

Espace naturel (Parc de loisirs...)

Équipement administratif

Équipement scolaire

Équipement de santé

Activités

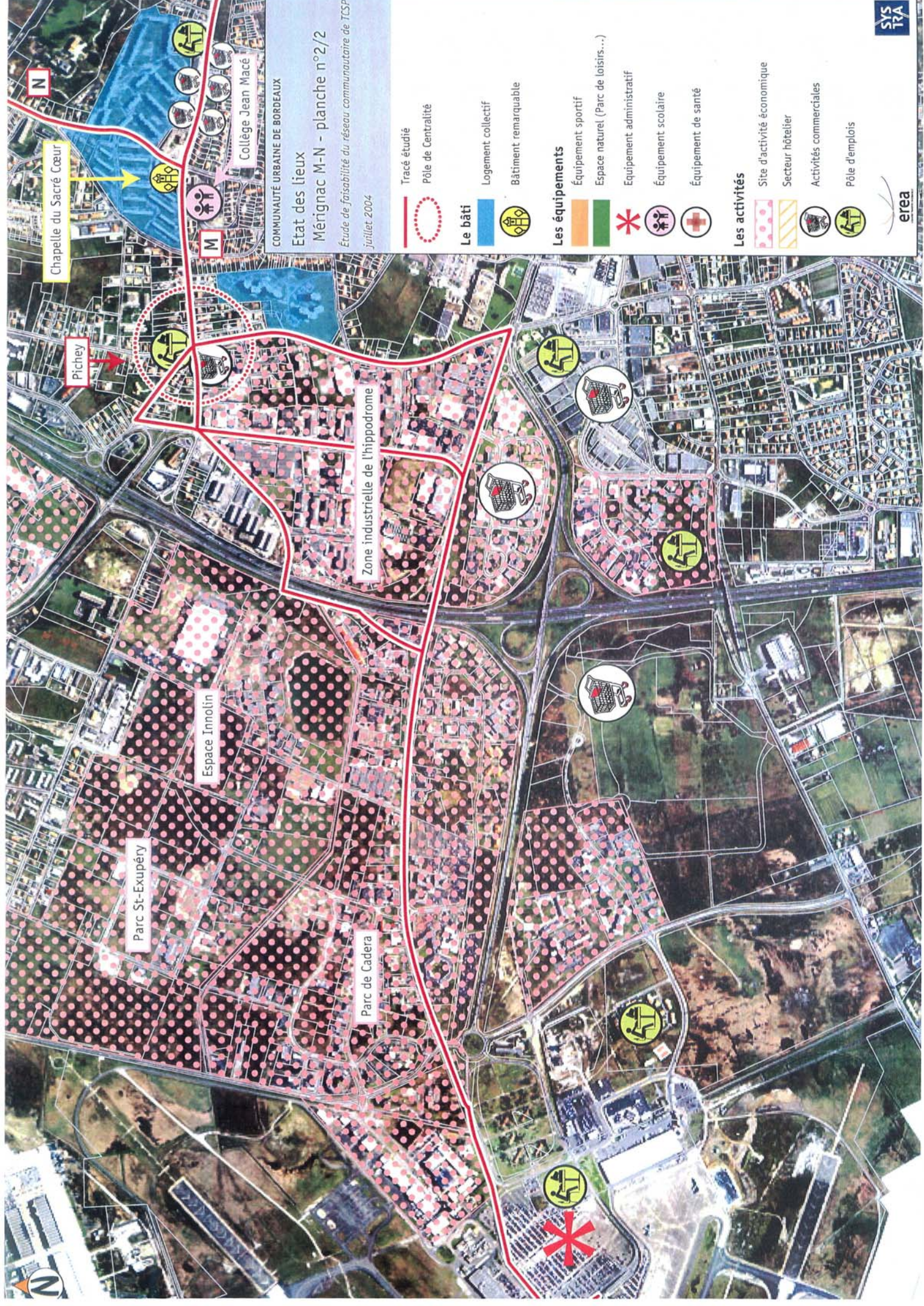
Site d'activité économique

Secteur hôtelier

Activités commerciales

Pôle d'emplois





COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX
 Etat des lieux
 Mérignac M-N - planche n°2/2
 Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
 juillet 2004

- Tracé étudié
- Pôle de Centralité
- Le bâti**
- Logement collectif
- Bâtiment remarquable
- Les équipements**
- Équipement sportif
- Espace naturel (Parc de loisirs...)
- Équipement administratif
- Équipement scolaire
- Équipement de santé
- Les activités**
- Site d'activité économique
- Secteur hôtelier
- Activités commerciales
- Pôle d'emplois

L'occupation foncière Mérignac M-N - planche n°1/2

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP

juillet 2004

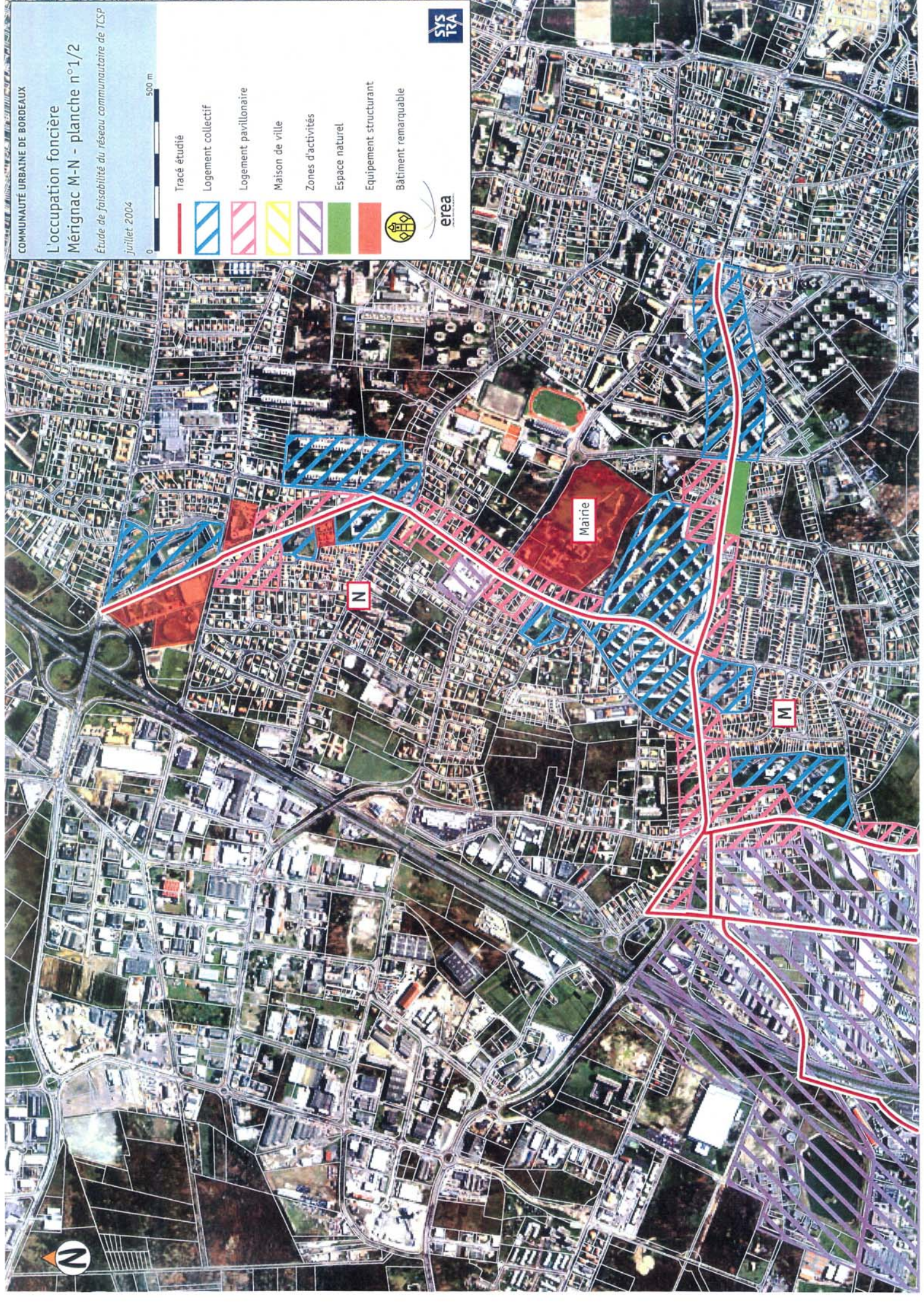
0 500 m

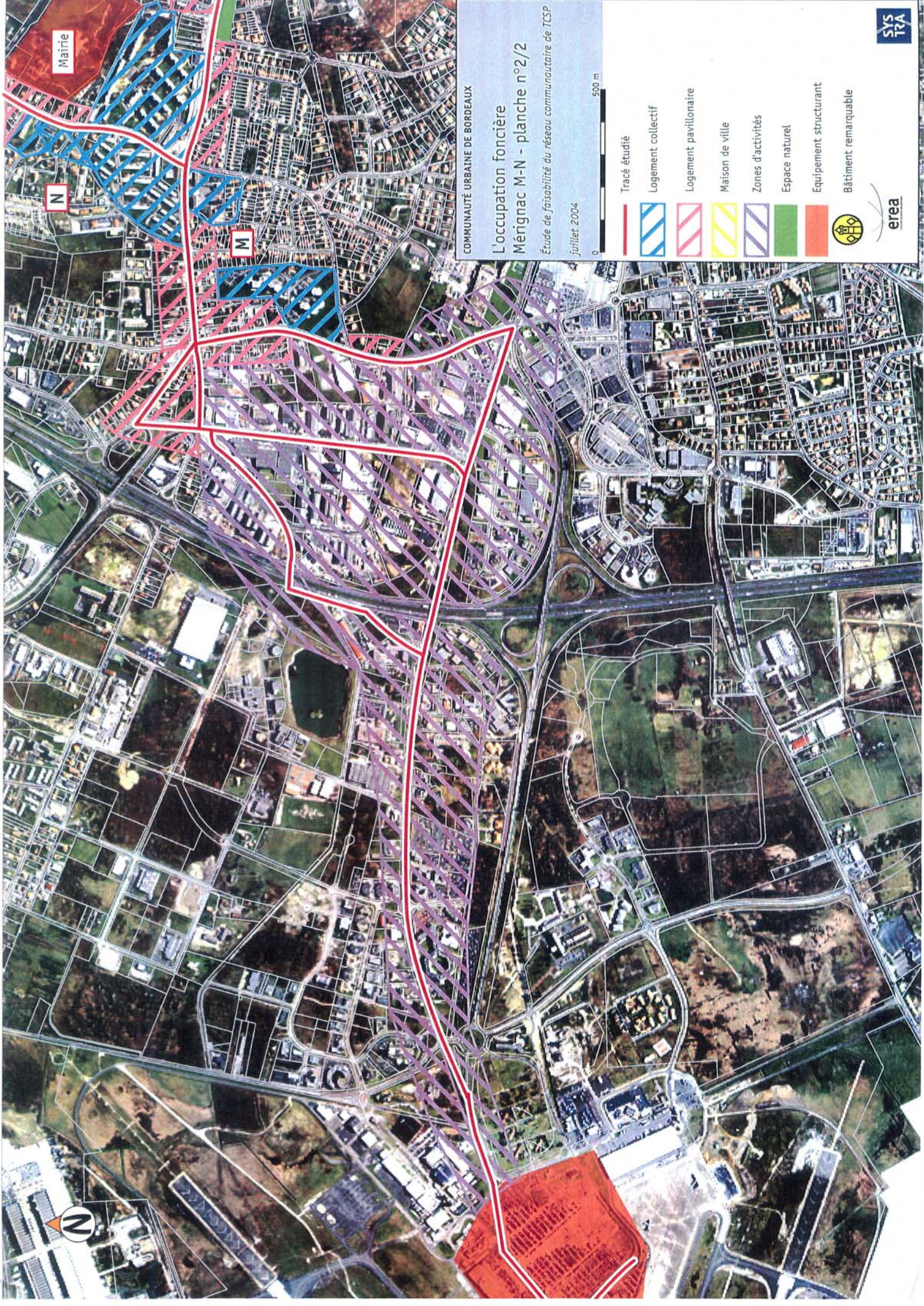
- Tracé étudié
- Logement collectif
- Logement pavillonnaire
- Maison de ville
- Zones d'activités
- Espace naturel
- Équipement structurant
- Bâtiment remarquable



erea

sys
TRA





Mairie

N

M

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

L'occupation foncière Mérignac M-N - planche n°2/2

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TSP

juillet 2004

0 500 m

- Tracé étudié
- Logement collectif
- Logement pavillonnaire
- Maison de ville
- Zones d'activités
- Espace naturel
- Équipement structurant
- Bâtiment remarquable










erea






SYS
TCA



Habitat, renouvellement et développement urbain

-  Site privilégié de renouvellement urbain
-  Secteur d'extension des tissus constitués
-  Densification des tissus constitués
-  Site d'extension urbaine
-  Centralité à conforter
-  Bâtiment de qualité à conforter ou à valoriser
-  Secteurs urbains à désenclaver

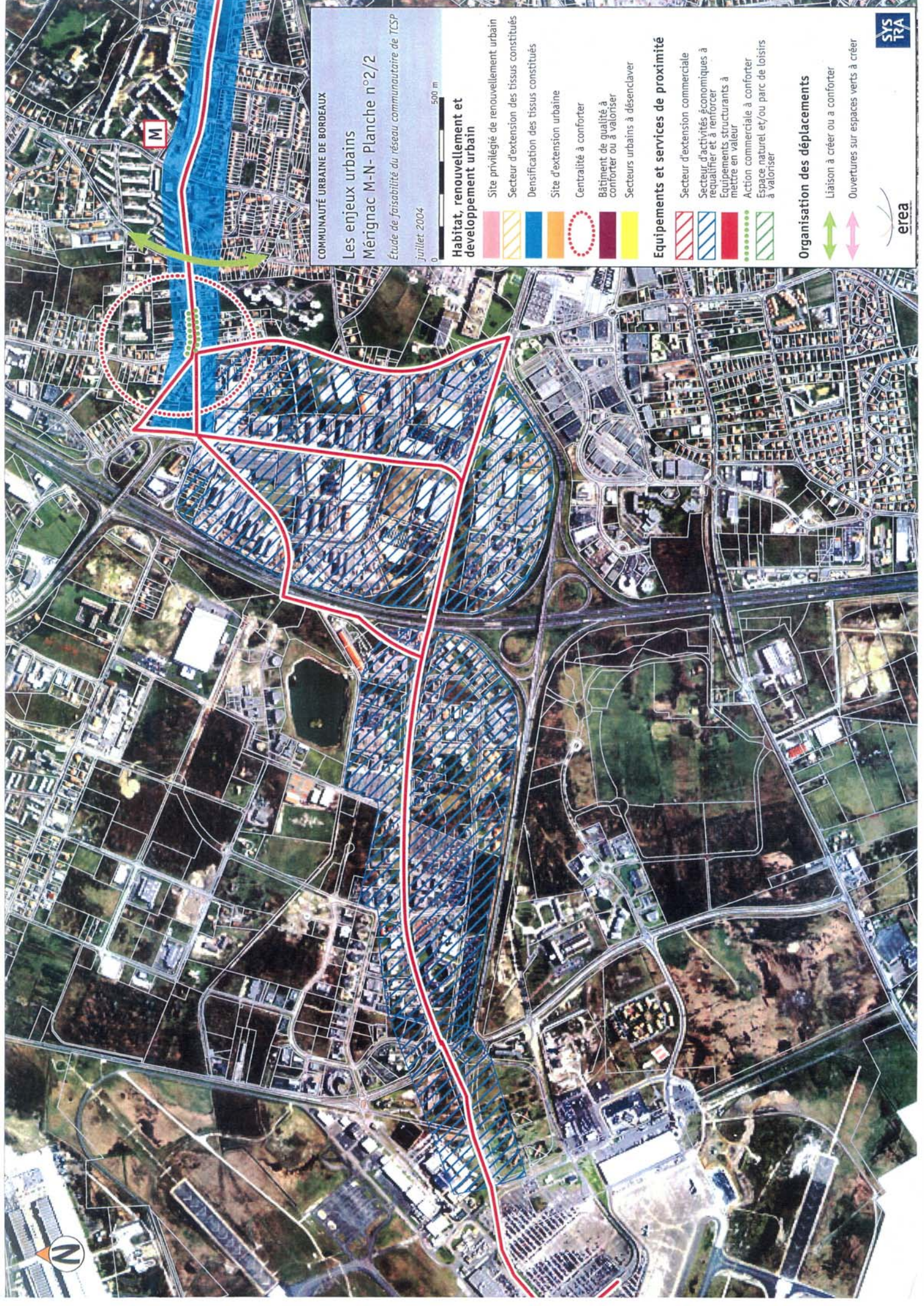
Equipements et services de proximité

-  Secteur d'extension commerciale
-  Secteur d'activités économiques à requalifier et à renforcer
-  Equipements structurants à mettre en valeur
-  Action commerciale à conforter
-  Espace naturel et/ou parc de loisirs à valoriser

Organisation des déplacements

-  Liaison à créer ou à conforter
-  Ouvertures sur espaces verts à créer





COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX








Les enjeux urbains Mérignac M-N- Planche n°2/2

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCS






Juillet 2004

0 500 m



Habitat, renouvellement et développement urbain

-  Site privilégié de renouvellement urbain
-  Secteur d'extension des tissus constitués
-  Densification des tissus constitués
-  Site d'extension urbaine
-  Centralité à conforter
-  Bâtiment de qualité à conforter ou à valoriser
-  Secteurs urbains à désenclaver

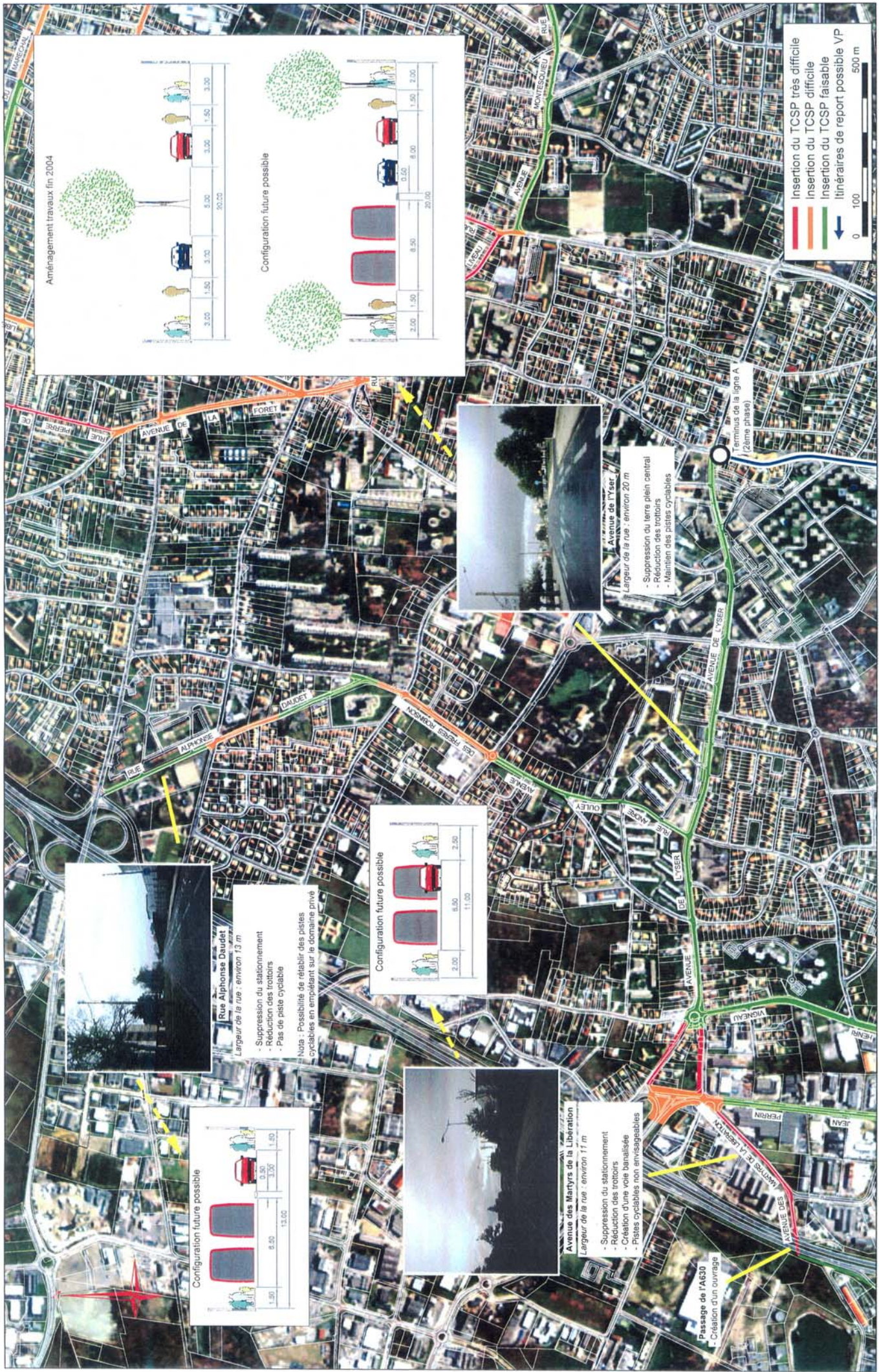
Equipements et services de proximité

-  Secteur d'extension commerciale
-  Secteur d'activités économiques à requalifier et à renforcer
-  Equipements structurants à mettre en valeur
-  Action commerciale à conforter
-  Espace naturel et/ou parc de loisirs à valoriser

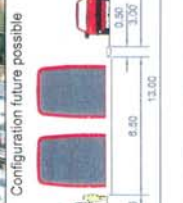
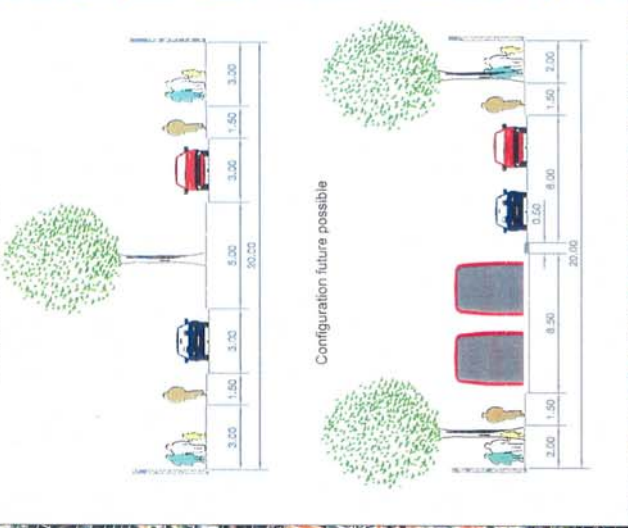
Organisation des déplacements

-  Liaison à créer ou à conforter
-  Ouvertures sur espaces verts à créer





Aménagement travaux fin 2004



Rue Alphonse Daudet
 Largeur de la rue : environ 13 m

- Suppression du stationnement
- Réduction des trottoirs
- Pas de piste cyclable

Note : Possibilité de rétablir des pistes cyclables en empiétant sur le domaine privé



Avenue des Martyrs de la Libération
 Largeur de la rue : environ 11 m

- Suppression du stationnement
- Réduction des trottoirs
- Création d'une voie banalisée
- Pistes cyclables non envisageables

Passage de l'A630
 Création d'un ouvrage



Avenue de l'Yser
 Largeur de la rue : environ 20 m

- Suppression du terre plein central
- Réduction des trottoirs
- Maintien des pistes cyclables

— Insertion du TCSP très difficile
— Insertion du TCSP difficile
— Insertion du TCSP faisable
— Itinéraires de report possible VP

0 100 500 m



Avenue des Martyrs de la Libération
 Largeur de la rue : environ 12 m

- Suppression du stationnement
- Banalisation d'un sens du TCSP
- Pistes cyclables non envisageables

Avenue Jean Perrin
 Largeur de la rue : environ 20 m

- Suppression du stationnement
- Réduction des trottoirs
- Création de pistes cyclables

Avenue John Fitzgerald Kennedy
 Pont au-dessus de TA630

- Largeur de l'ouvrage : environ 11 m
- Elargissement de 2^e voie à 2^e1^e voie + TCSP

Avenue John Fitzgerald Kennedy
 Largeur de la rue : environ 23 m

- Suppression de trot. central
- Réduction des trottoirs
- Création de pistes cyclables

Nota : Possibilité d'empléter sur le domaine privé des 2 côtés de la rue

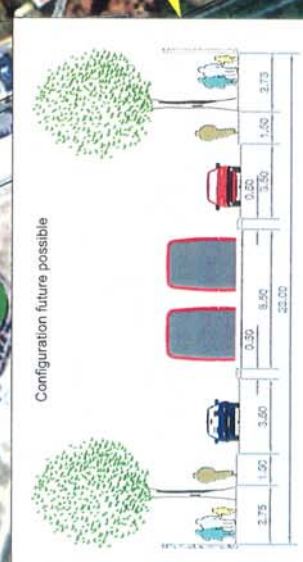
Avenue Henri Vigneau
 Largeur de la rue : environ 20 m

- Suppression de trot. central
- Création de pistes cyclables

Legend:

- Red line: Insertion du TCSP très difficile
- Orange line: Insertion du TCSP difficile
- Green line: Insertion du TCSP faisable
- Blue arrow: Itinéraires de report possible VP

Scale: 0 100 500 m



Les impacts sur le stationnement Mérignac-M-N- planche n°1/2

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
juillet 2004

0 500 m

L'existant

Localisation des poches de stationnement actuelles

Les impacts

Maintien de l'offre de stationnement incompatible avec le TCSP

Maintien de l'offre de stationnement au détriment des itinéraires cyclo-piétonniers ou des voies de circulation

Implantation du TCSP sans impact majeur sur l'offre de stationnement actuelle

erea

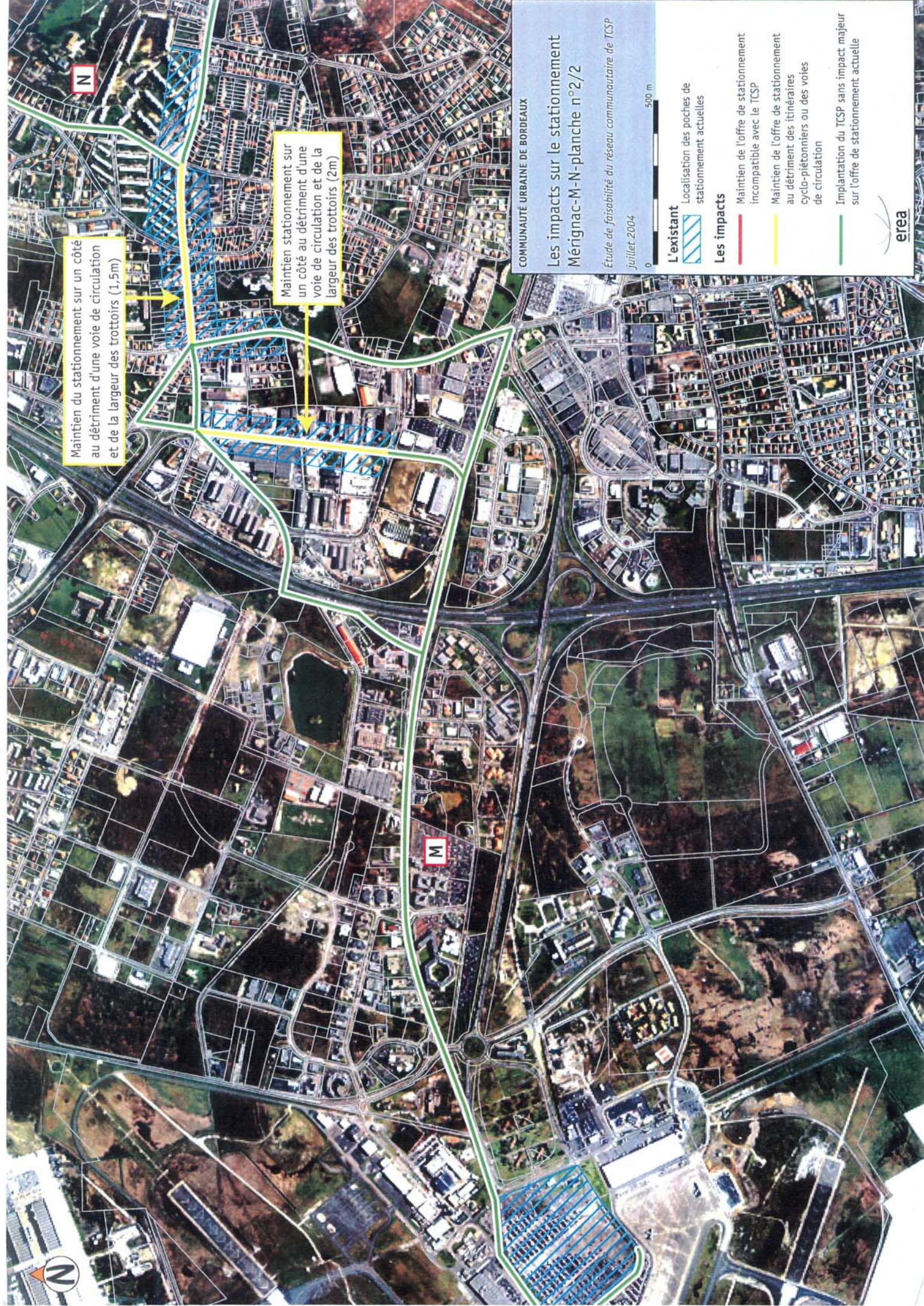


Emprise insuffisante

Parking Eglise 30 à 40 places
+ parking souterrain

Maintien du stationnement sur un côté
au détriment d'une voie de circulation
et de la largeur des trottoirs (1,5m)

Maintien stationnement sur
un côté au détriment d'une
voie de circulation et de la
largeur des trottoirs (2m)



Maintien du stationnement sur un côté au détriment d'une voie de circulation et de la largeur des trottoirs (1,5m)

Maintien stationnement sur un côté au détriment d'une voie de circulation et de la largeur des trottoirs (2m)

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

Les impacts sur le stationnement Mérignac-M-N-planche n°2/2

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
juillet 2004

0 500 m

L'existant

Localisation des poches de stationnement actuelles

Les impacts

- Maintien de l'offre de stationnement incompatible avec le TCSP
- Maintien de l'offre de stationnement au détriment des itinéraires cyclo-piétonniers ou des voies de circulation
- Implantation du TCSP sans impact majeur sur l'offre de stationnement actuelle




Les impacts sur les modes doux Ménignac M-N planche n°1/2

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP


juillet 2004


L'existant

 Bande et piste cyclable existante

Les impacts


 Trottoir étroit, piste/bande cyclable impossible dans l'emprise actuelle

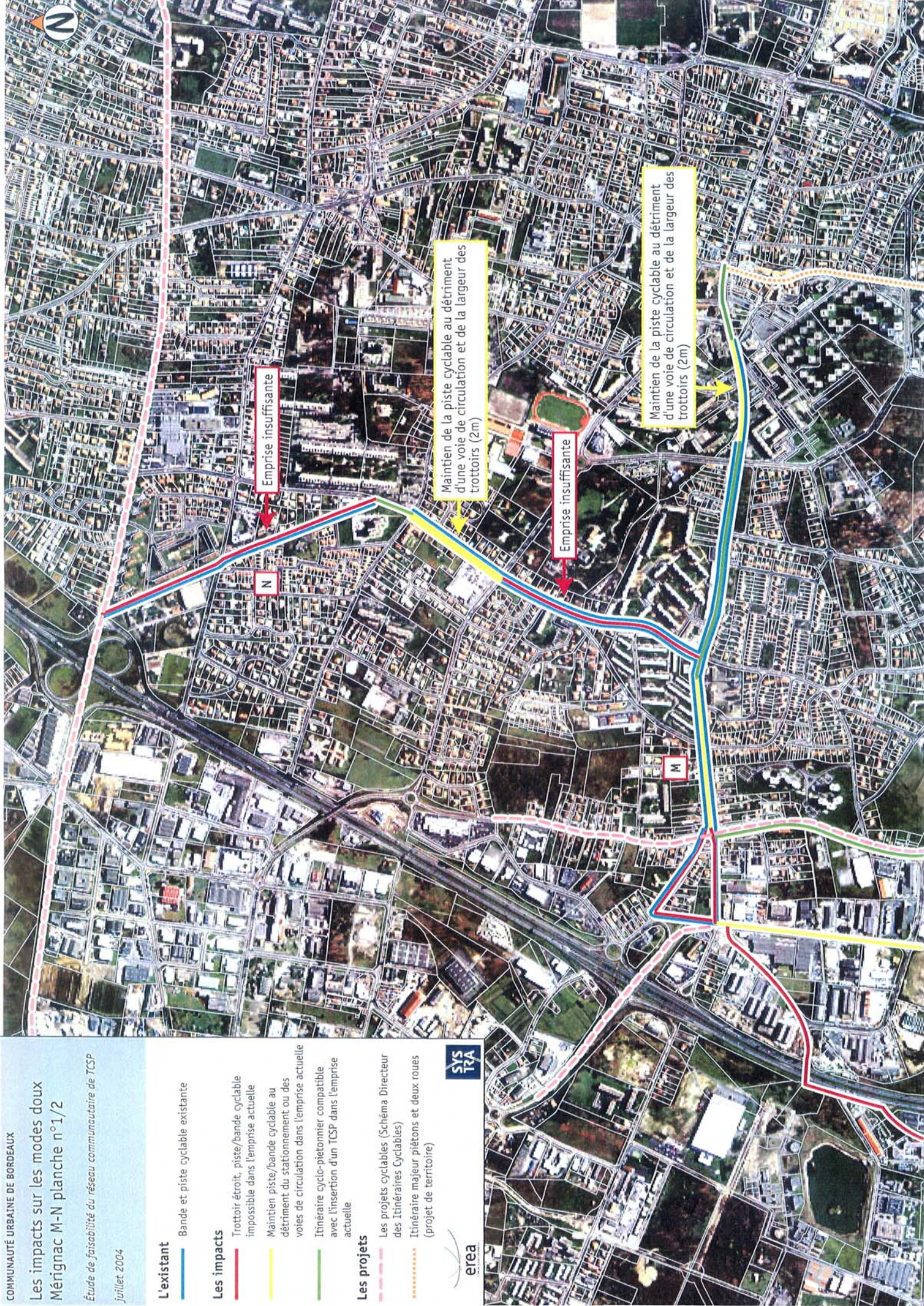
 Maintien piste/bande cyclable au détriment du stationnement ou des voies de circulation dans l'emprise actuelle

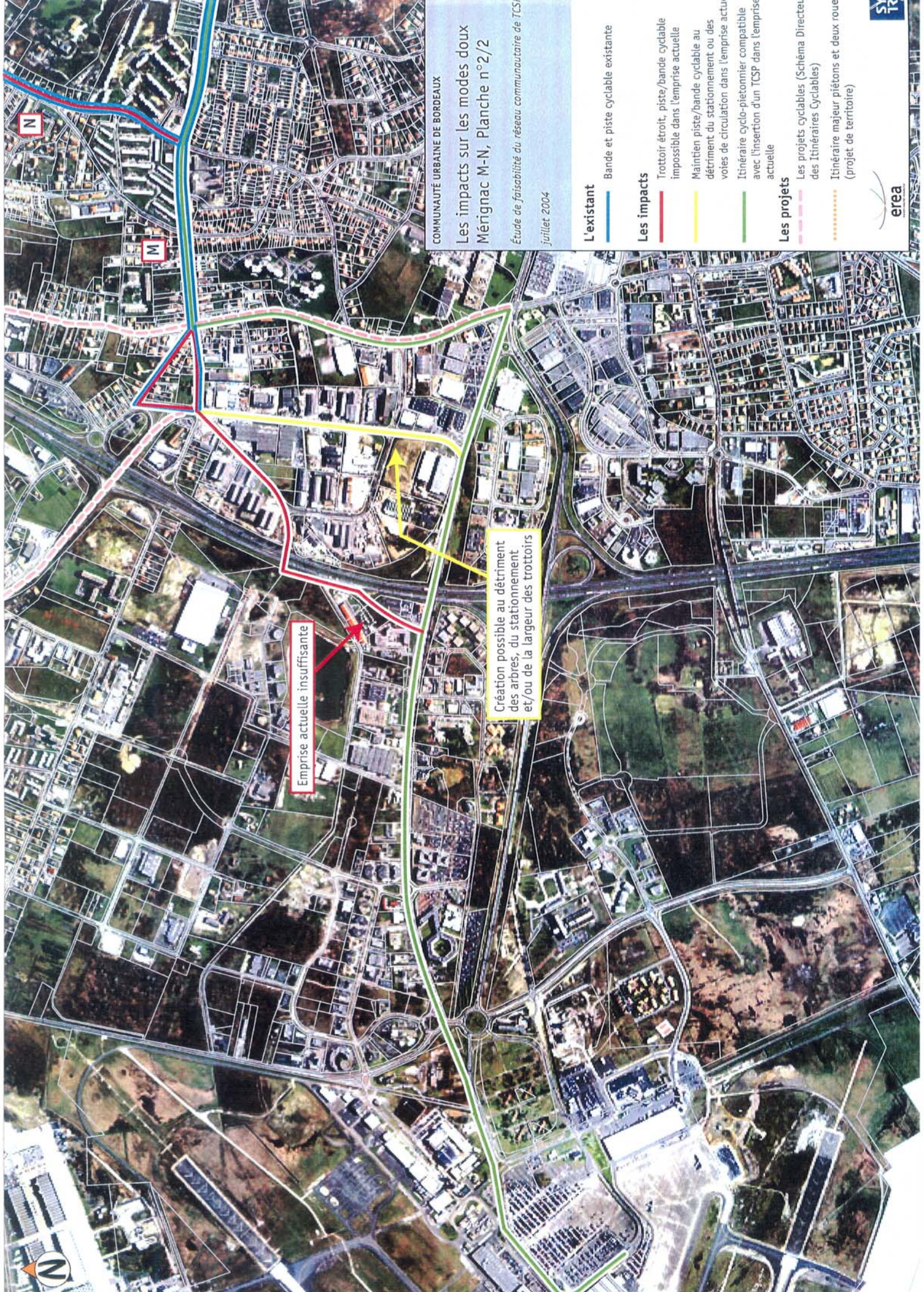
 Itinéraire cyclo-piétonnier compatible avec l'insertion d'un TCSP dans l'emprise actuelle

Les projets

 Les projets cyclables (Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables)

 Itinéraire majeur piétons et deux roues (projet de territoire)





COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

Les impacts sur les modes doux Mérignac M-N, Planche n°2/2

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
juillet 2004

L'existant

— Bande et piste cyclable existante

Les impacts

— Trottoir étroit, piste/bande cyclable impossible dans l'emprise actuelle

— Maintien piste/bande cyclable au détriment du stationnement ou des voies de circulation dans l'emprise actuelle

— Itinéraire cyclo-piétonnier compatible avec l'insertion d'un TCSP dans l'emprise actuelle

Les projets

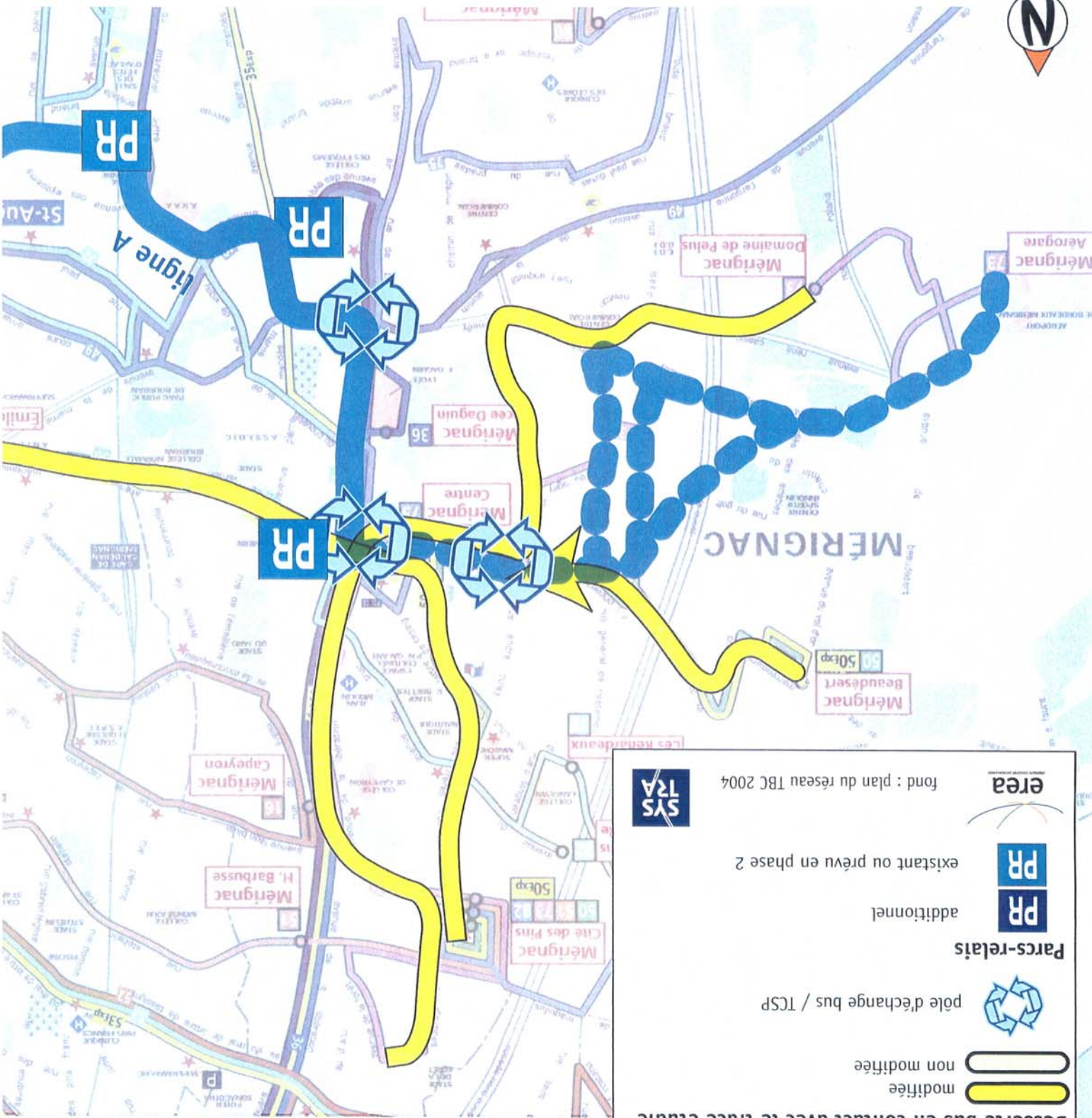
— Les projets cyclables (Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables)

— Itinéraire majeur piétons et deux roues (projet de territoire)

Emprise actuelle insuffisante

Création possible au détriment des arbres, du stationnement et/ou de la largeur des trottoirs





COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

Principes d'articulation des transports collectifs et de positionnement des parcs relais à l'aéroport Mérignac

Etude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
juillet 2004

- tramway existant ou prévu en phase 2
- tracé TCSP étudié
- Desserte bus en contact avec le tracé étudié**
 - modifiée
 - non modifiée
- pôle d'échange bus / TCSP
- Parcs-relais**
 - PR additionnel
 - existant ou prévu en phase 2
- era**
- SYS TRA**

fond : plan du réseau TBC 2004

Principes d'articulation des transports collectifs et de positionnement des parcs relais

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
juillet 2004

- tramway existant ou prévu en phase 2
- tracé TCSP étudié
- Desserte bus en contact avec le tracé étudié
- modifiée
- non modifiée



pôle d'échange bus / TCSP

Parcs-relais

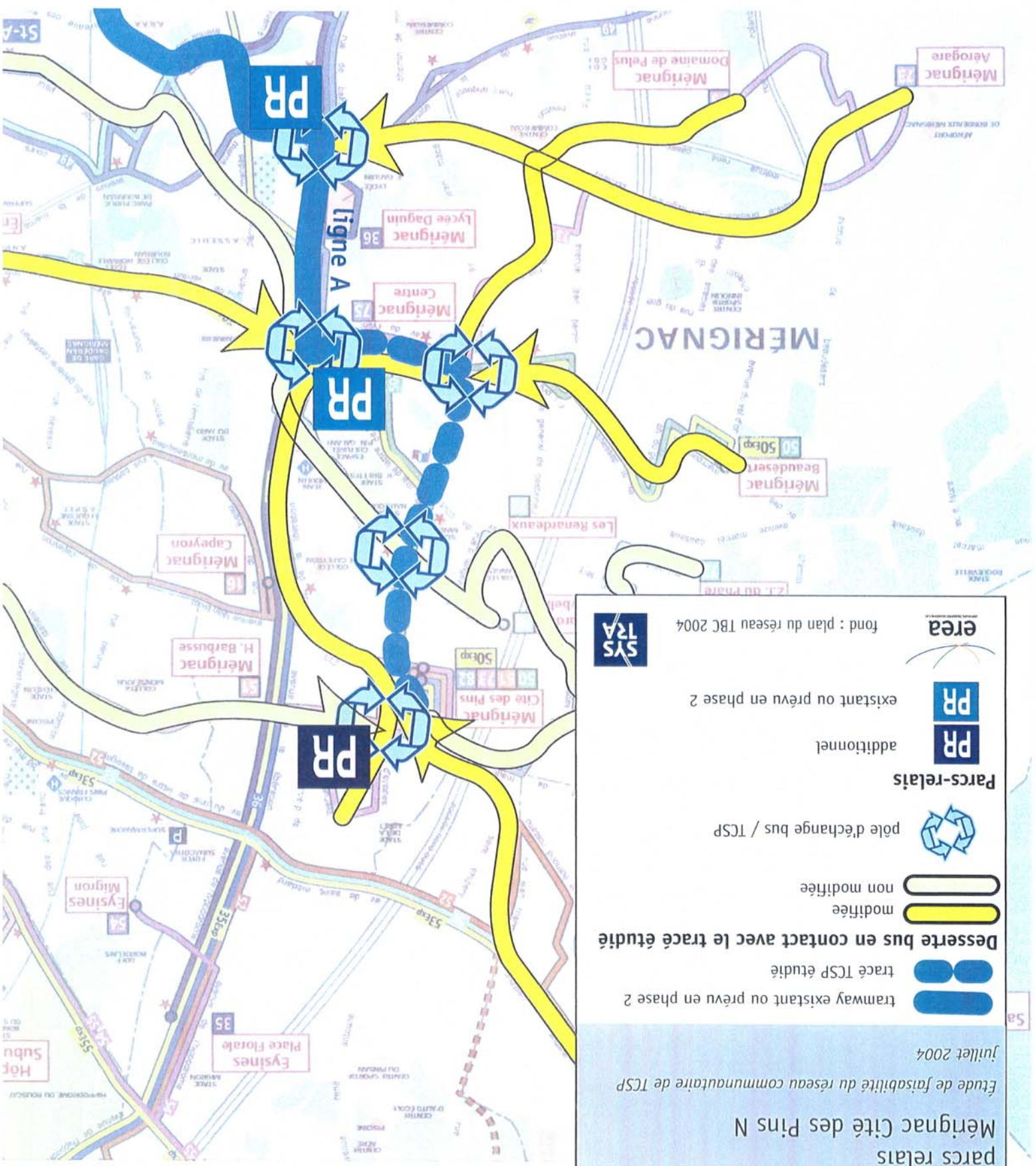


additionnel

existant ou prévu en phase 2



fond : plan du réseau TBC 2004



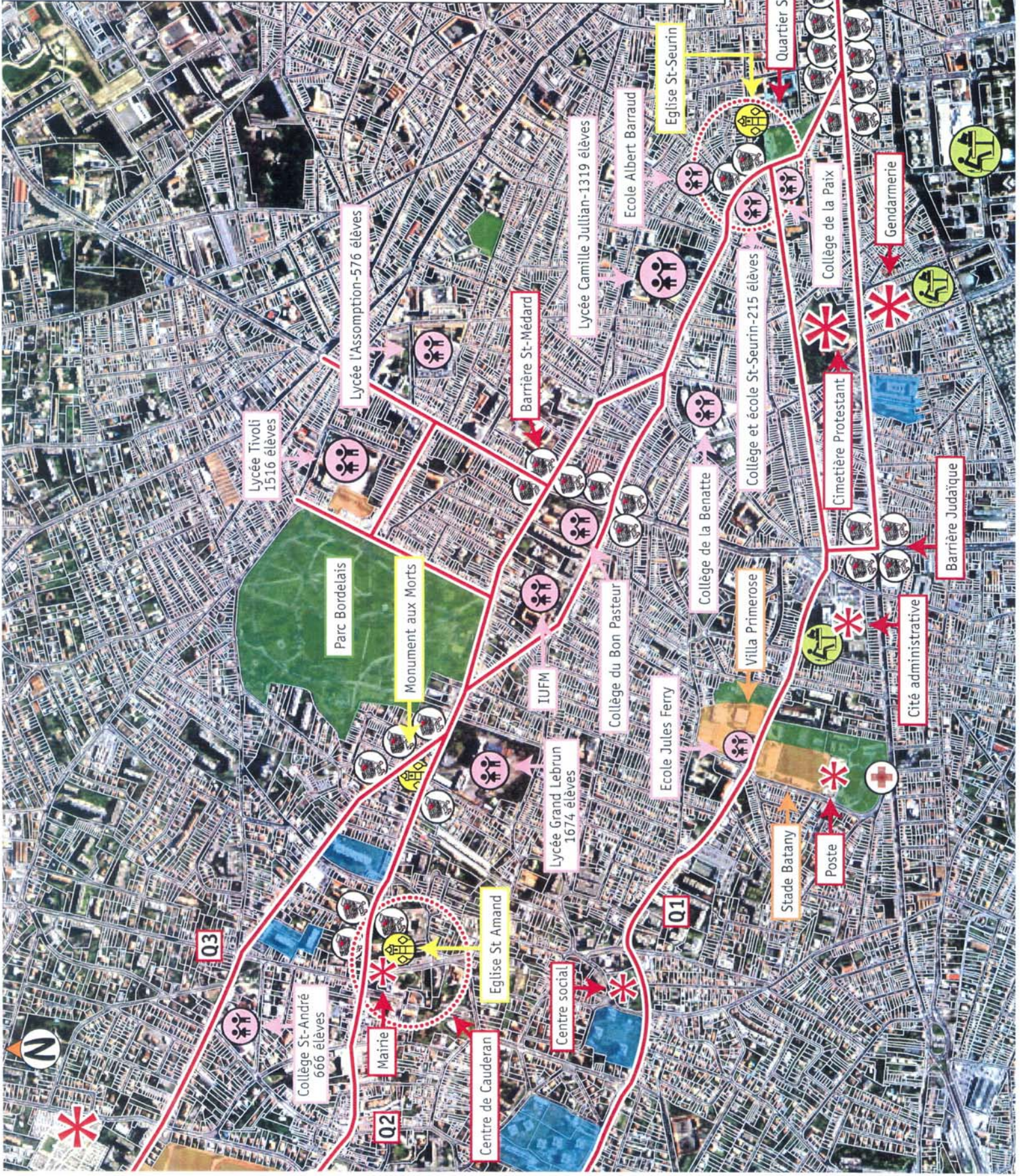
CARTES D'ANALYSE SUR LE CORRIDOR Q

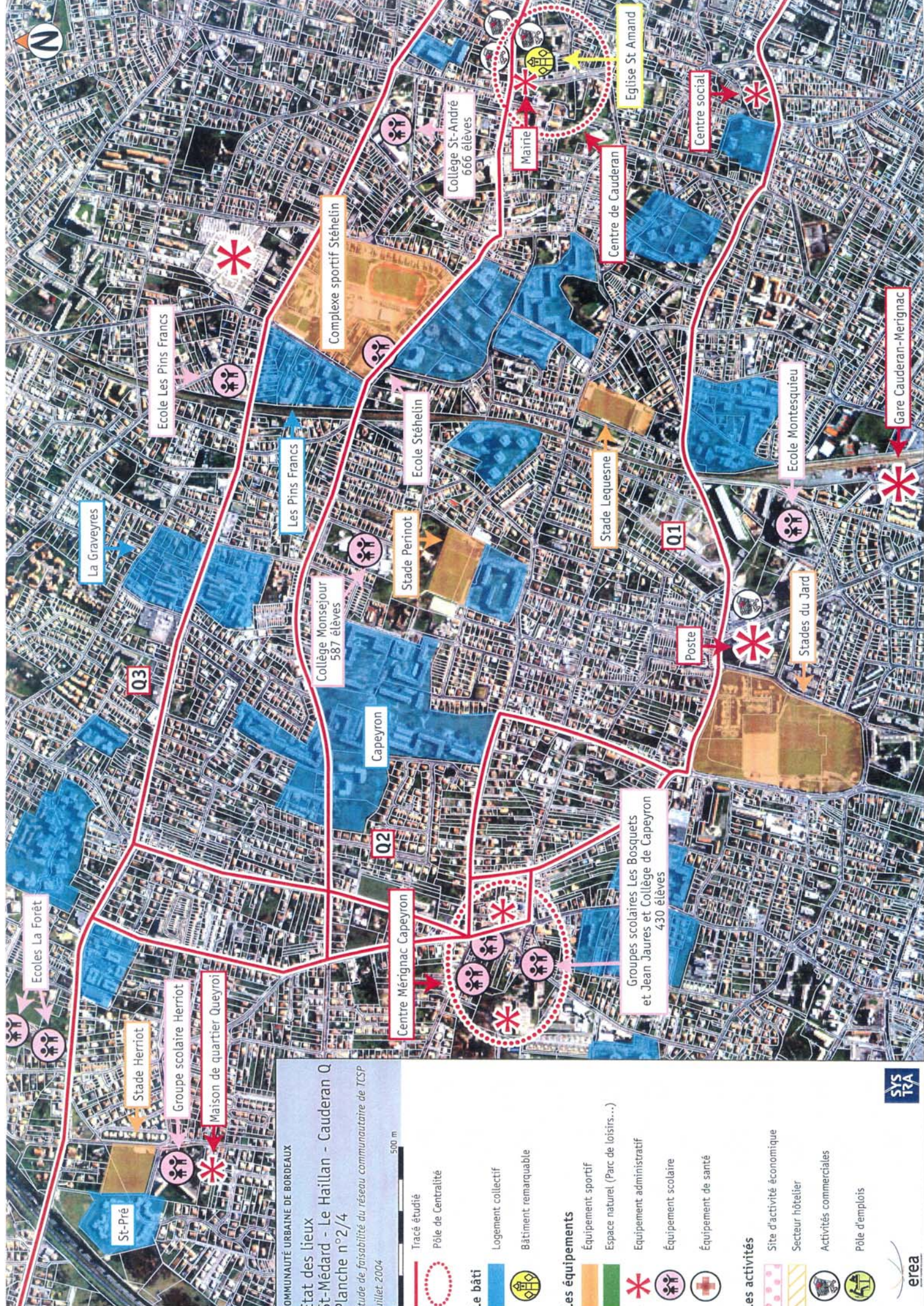
BORDEAUX – LE HAILLAN – SAINT MEDARD

1. ETAT DES LIEUX
2. OCCUPATION FONCIERE
3. ENJEUX URBAINS
4. INSERTION
5. IMPACTS SUR LE STATIONNEMENT
6. IMPACTS SUR LES MODES DOUX
7. PRINCIPES D'ARTICULATION AVEC LES TC ET LOCALISATION DES PARCS RELAIS



- Tracé étudié
- Pôle de Centralité
- Le bâti
- Logement collectif
- Bâtiment remarquable
- Les équipements
- Équipement sportif
- Espace naturel (Parc de loisirs...)
- Équipement administratif
- Équipement scolaire
- Équipement de santé
- Les activités
- Site d'activité économique
- Secteur hôtelier
- Activités commerciales
- Pôle d'emplois





COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX
État des lieux
St-Médard - Le Haillan - Cauderan Q
planche n°2/4
étude de faisabilité du réseau communautaire de TSP
 juillet 2004

500 m

- Tracé étudié
- Pôle de Centralité

Le bâti

- Logement collectif
- Bâtiment remarquable

Les équipements

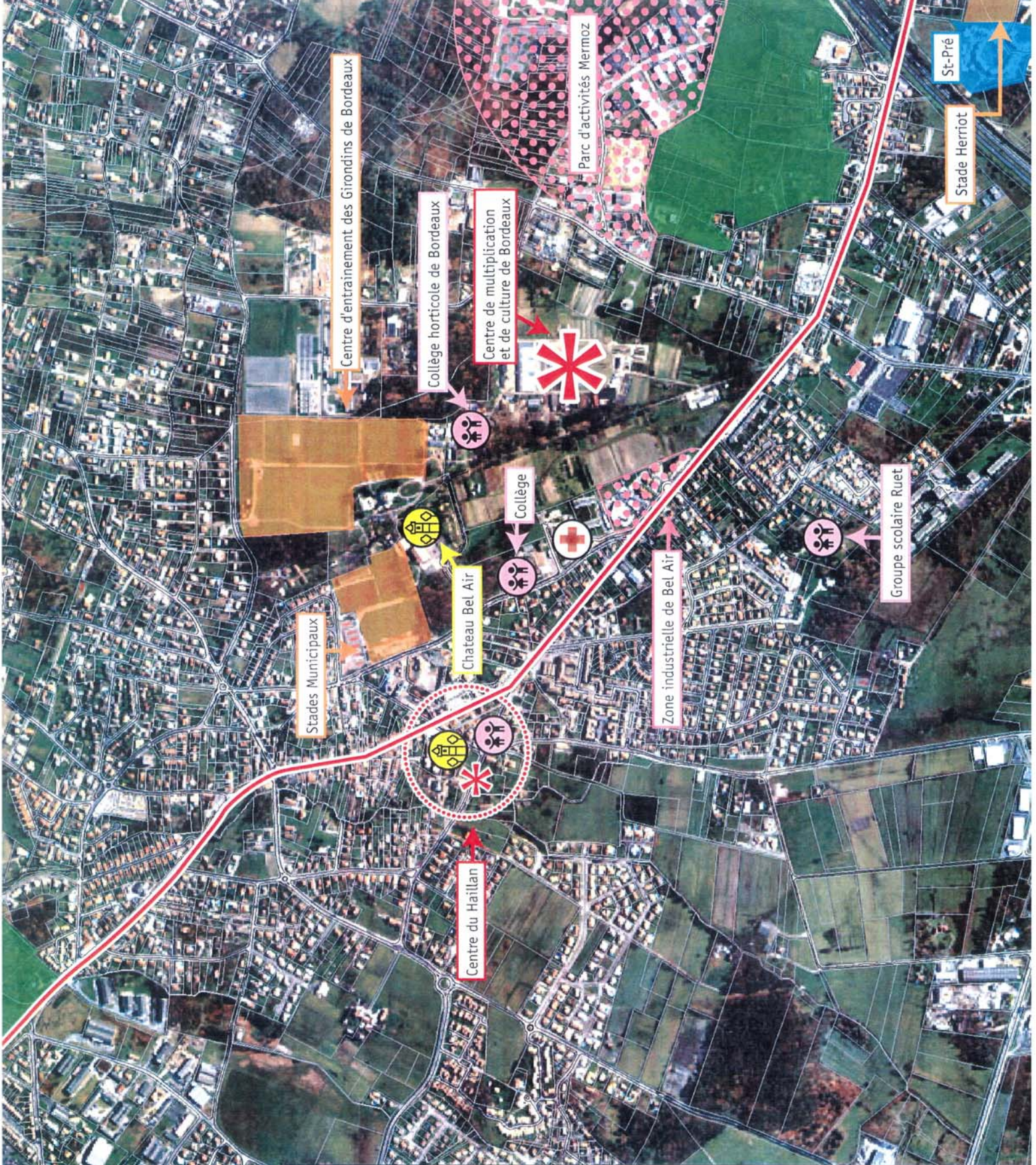
- Équipement sportif
- Espace naturel (Parc de loisirs...)
- Equipement administratif
- Équipement scolaire
- Équipement de santé

Les activités

- Site d'activité économique
- Secteur hôtelier
- Activités commerciales
- Pôle d'emplois



La Graveyres
 Ecole Les Pins Francs
 Les Pins Francs
 Complexe sportif Stéhelin
 Collège St-André 666 élèves
 Mairie
 Eglise St Amand
 Centre de Cauderan
 Centre social
 Ecole Les Pins Francs
 Ecole Stéhelin
 Collège Monsejour 587 élèves
 Stade Perinot
 Stade Lequesne
 Centre de Cauderan
 Gare Cauderan-Mérignac
 Ecole Montesquieu
 Stades du Jard
 Poste
 Caapeyron
 Collège Monsejour 587 élèves
 Centre Mérignac Caapeyron
 Groupes scolaires Les Bosquets et Jean Jaures et Collège de Caapeyron 430 élèves
 Stades du Jard
 St-Pré
 Ecole La Forêt
 Stade Herriot
 Groupe scolaire Herriot
 Maison de quartier Queyroi



COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX
 Etat des lieux
 St-Médard - Le Haillan - Gauderan Q
 Planche n°3/4
 Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
 juillet 2004

0 500 m

- Tracé étudié
- Pôle de Centralité

Le bâti

- Logement collectif
- Bâtiment remarquable

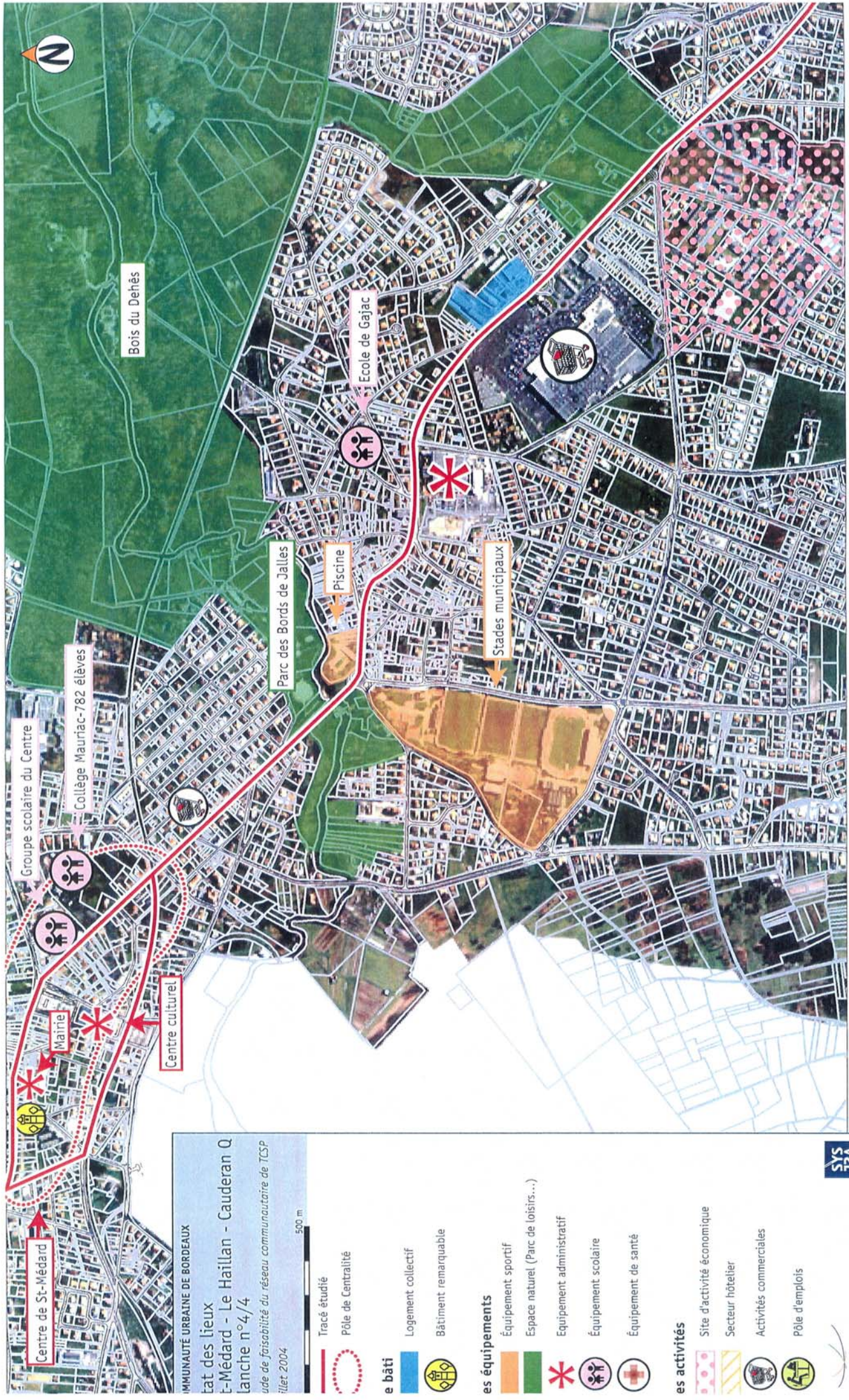
Les équipements

- Équipement sportif
- Espace naturel (Parc de loisirs...)
- Equipement administratif
- Équipement scolaire
- Équipement de santé

Les activités

- Site d'activité économique
- Secteur hôtelier
- Activités commerciales
- Pôle d'emplois





MUNICIPALITÉ URBAINE DE BORDEAUX
État des lieux
St-Médard - Le Haillan - Cauderan Q
Planche n°4/4
Aide de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
 juillet 2004

500 m

Tracé étudié
 Pôle de Centralité

e bâti
 Logement collectif
 Bâtiment remarquable

es équipements
 Équipement sportif
 Espace naturel (Parc de loisirs...)
 Équipement administratif
 Équipement scolaire
 Équipement de santé

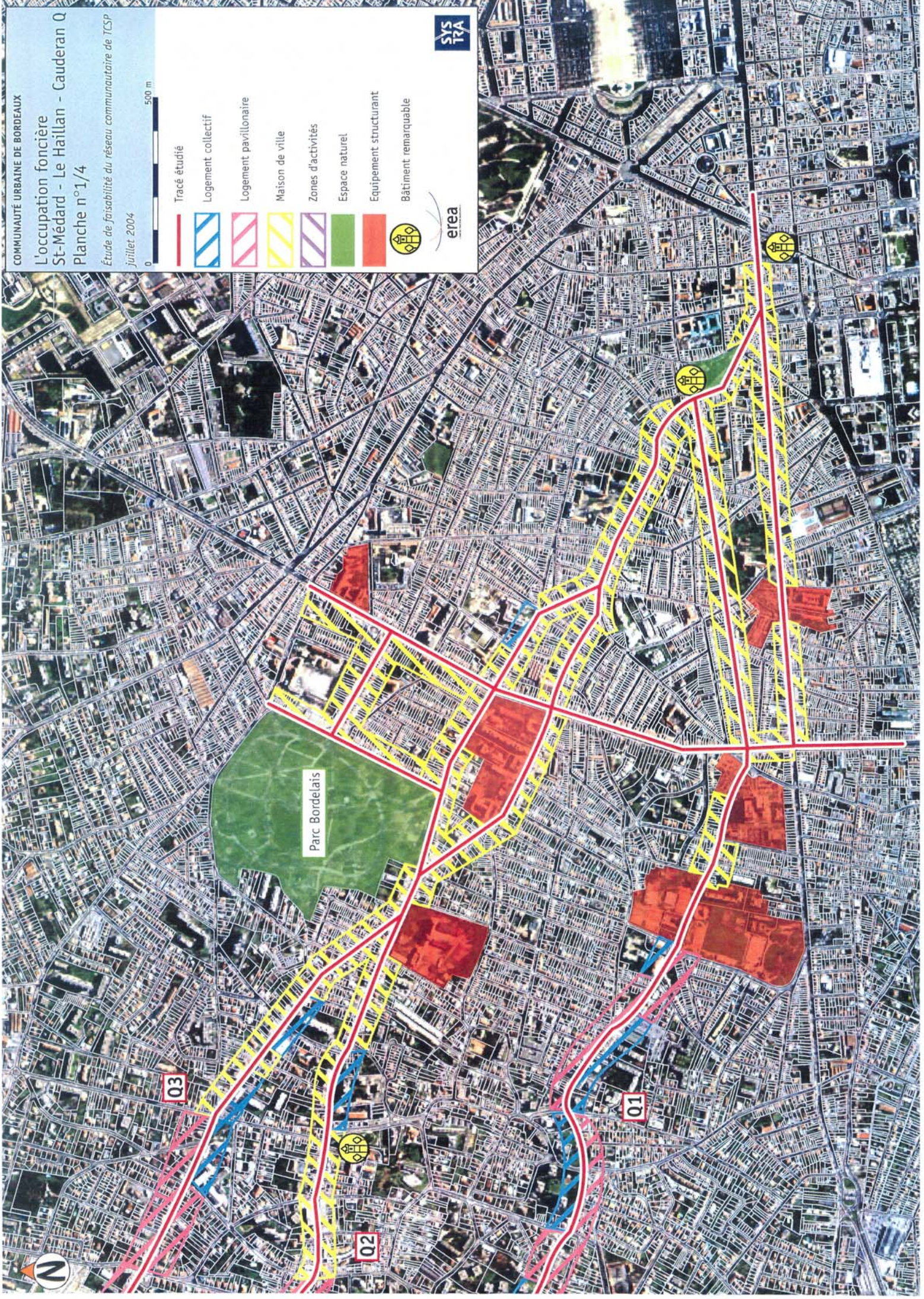
es activités
 Site d'activité économique
 Secteur hôtelier
 Activités commerciales
 Pôle d'emplois

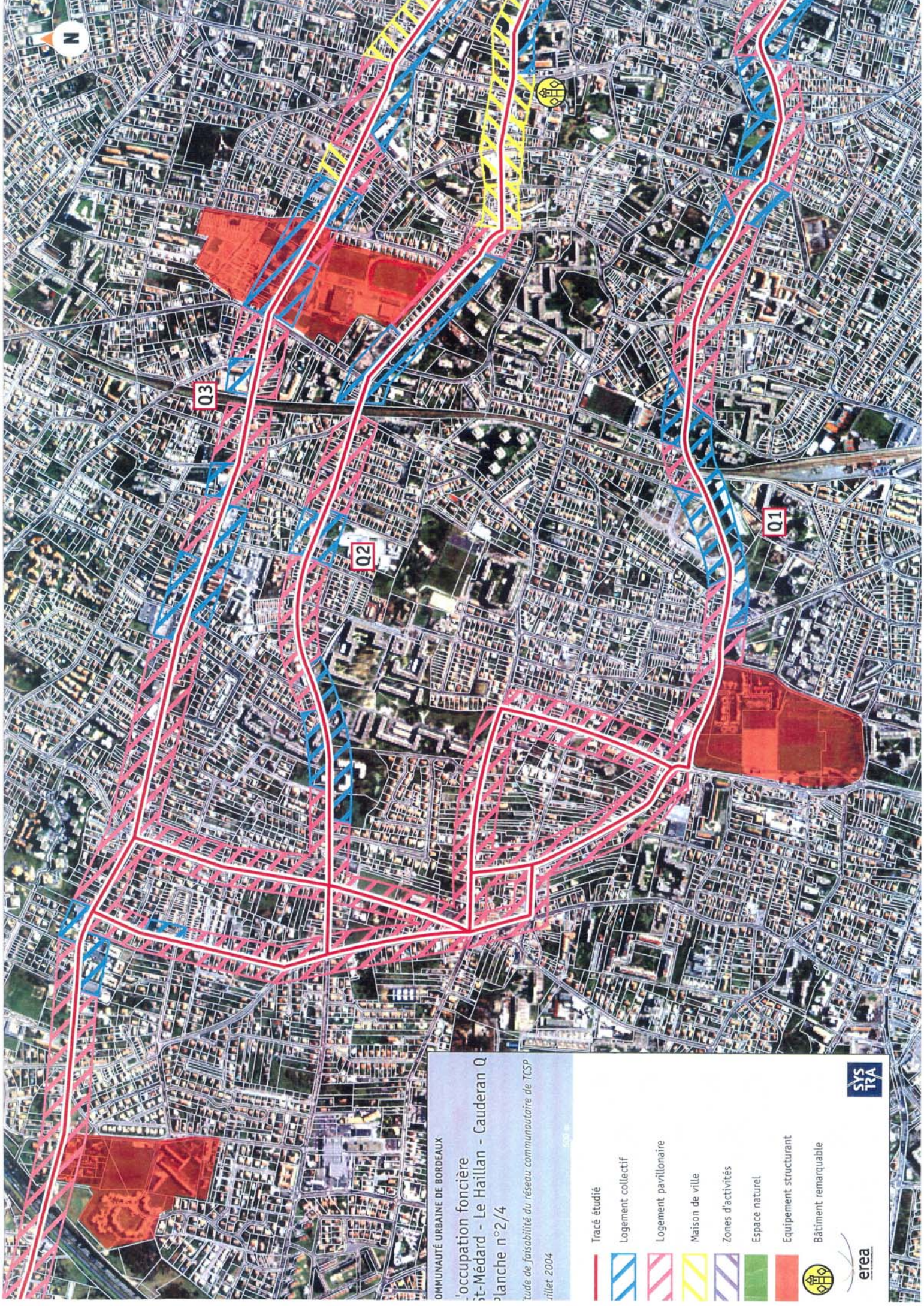
L'occupation foncière St-Médard - Le Haillan - Cauderan Q Planche n°1/4

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
juillet 2004

0 500 m

- Tracé étudié
- Logement collectif
- Logement pavillonnaire
- Maison de ville
- Zones d'activités
- Espace naturel
- Équipement structurant
- Bâtiment remarquable





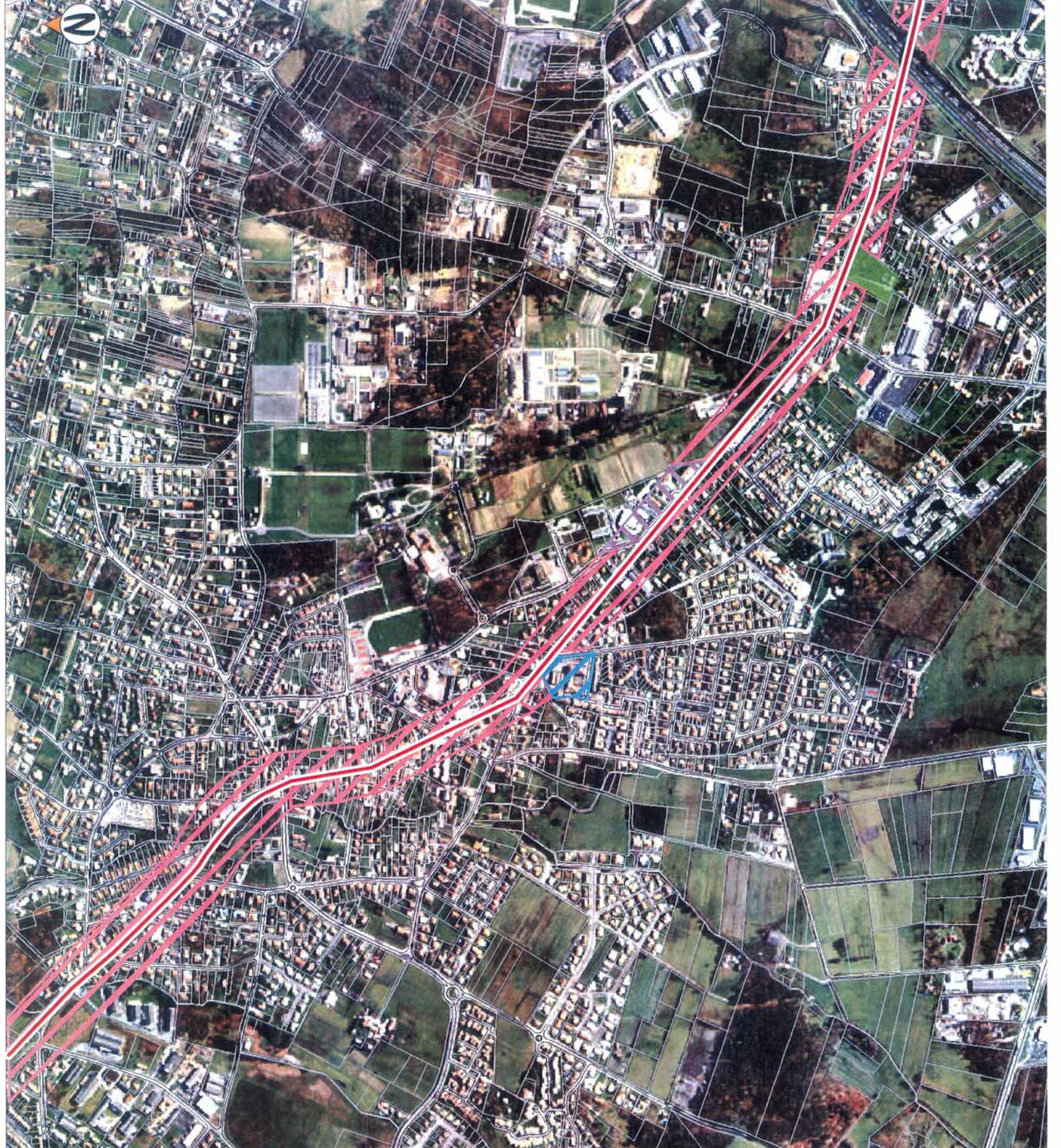
COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

Occupation foncière
 St-Médard - Le Haillan - Cauderan Q
 planche n°2/4

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TSP
 juillet 2004

	Tracé étudié
	Logement collectif
	Logement pavillonnaire
	Maison de ville
	Zones d'activités
	Espace naturel
	Équipement structurant
	Bâtiment remarquable





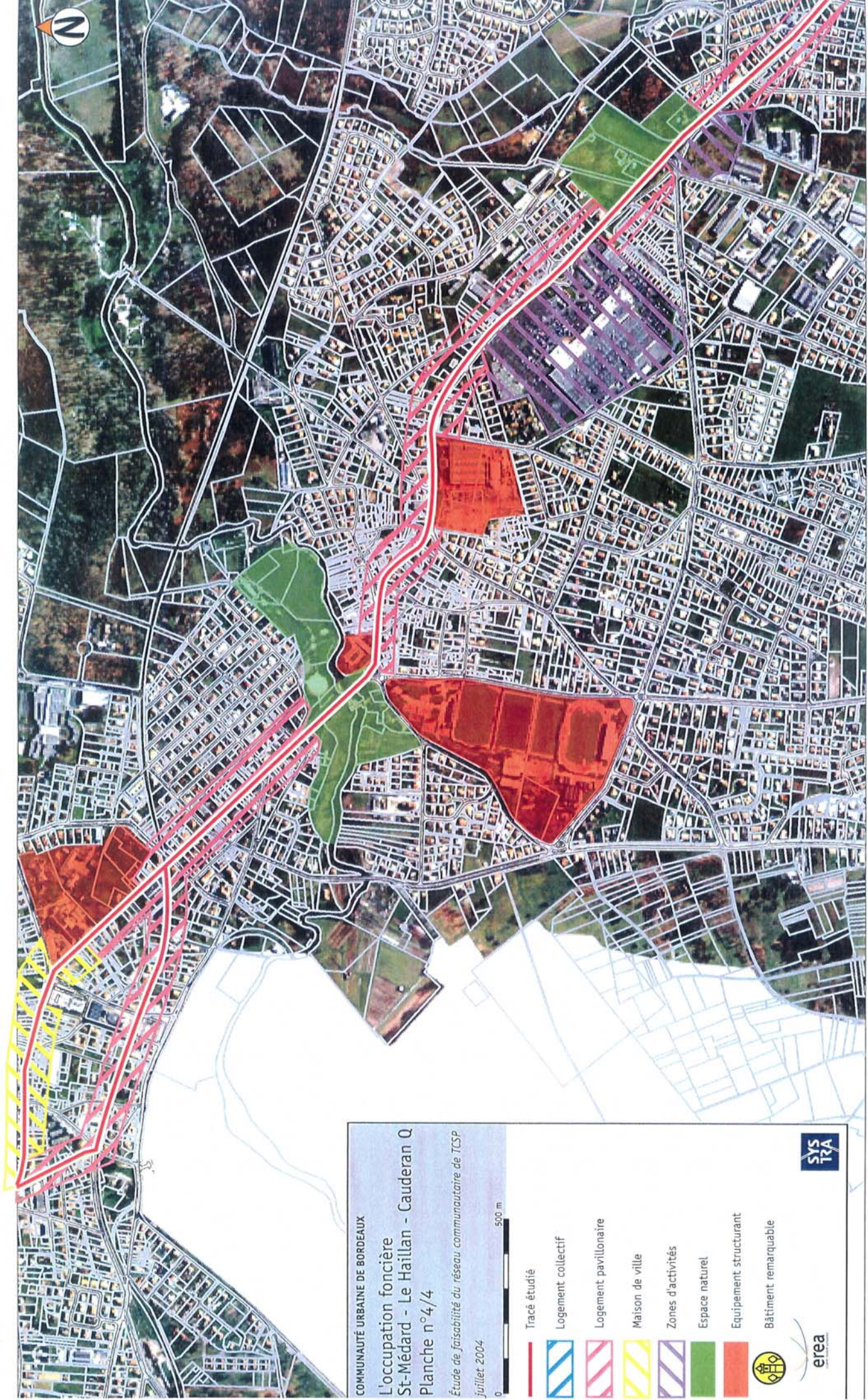
COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX
L'occupation foncière
St-Médard - Le Haillan - Cauderan Q
Planche n°3/4

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSF
juillet 2004

0 500 m

- Tracé étudié
- Logement collectif
- Logement pavillonnaire
- Maison de ville
- Zones d'activités
- Espace naturel
- Équipement structurant
- Bâtiment remarquable

SYSTRA
erea







COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX


L'occupation foncière
St-Médard - Le Haillan - Cauderan Q
Planche n°4/4

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
juillet 2004

0 500 m

-  Tracé étudié
-  Logement collectif
-  Logement pavillonnaire
-  Maison de ville
-  Zones d'activités
-  Espace naturel
-  Equipement structurant
-  Bâtiment remarquable

 SYSTRA

 eria



Habitat, renouvellement et développement urbain

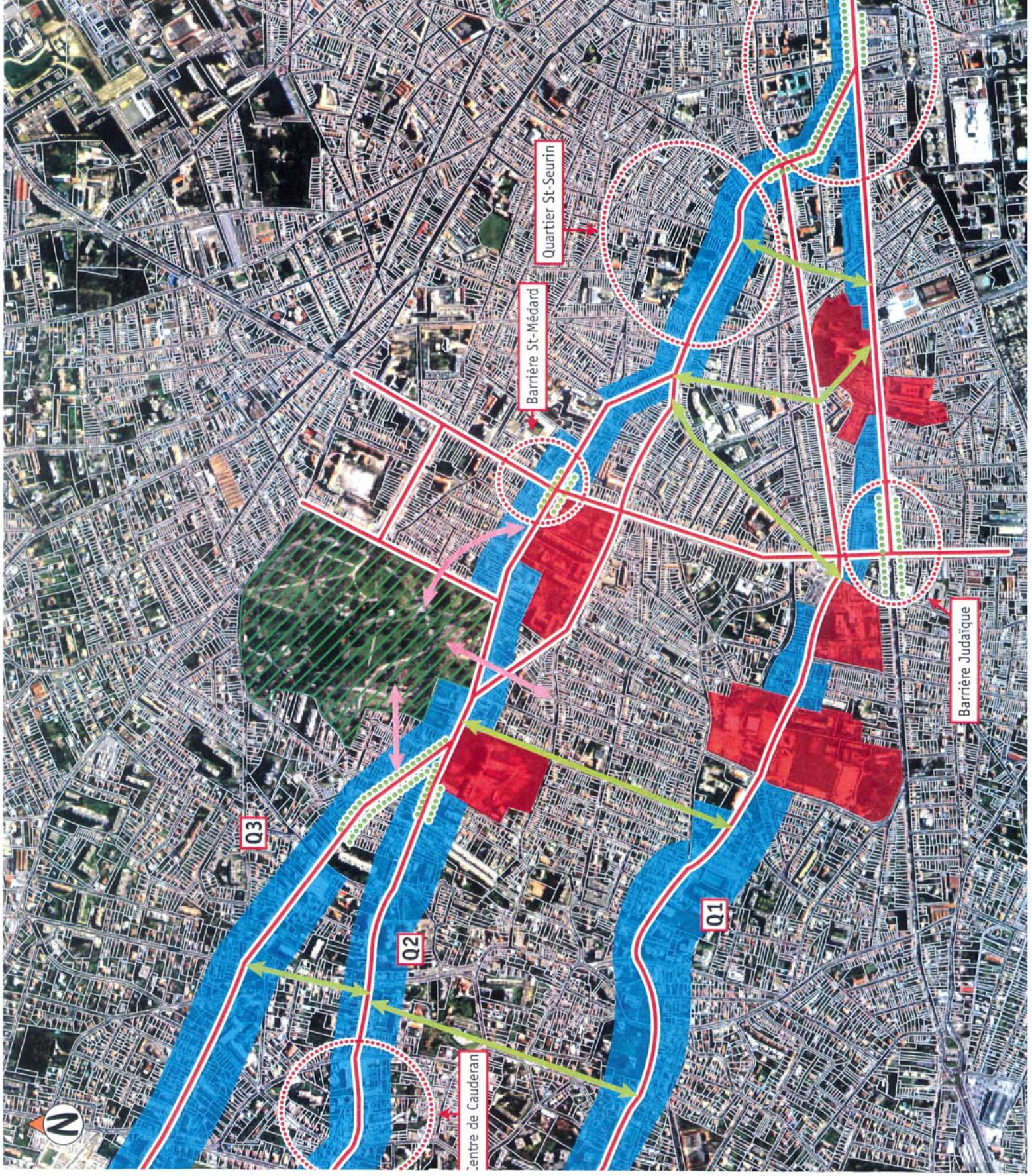
- Site privilégié de renouvellement urbain
- Secteur d'extension des tissus constitués
- Densification des tissus constitués
- Site d'extension urbaine
- Centralité à conforter
- Bâtiment de qualité à conforter ou à valoriser
- Secteurs urbains à désenclaver

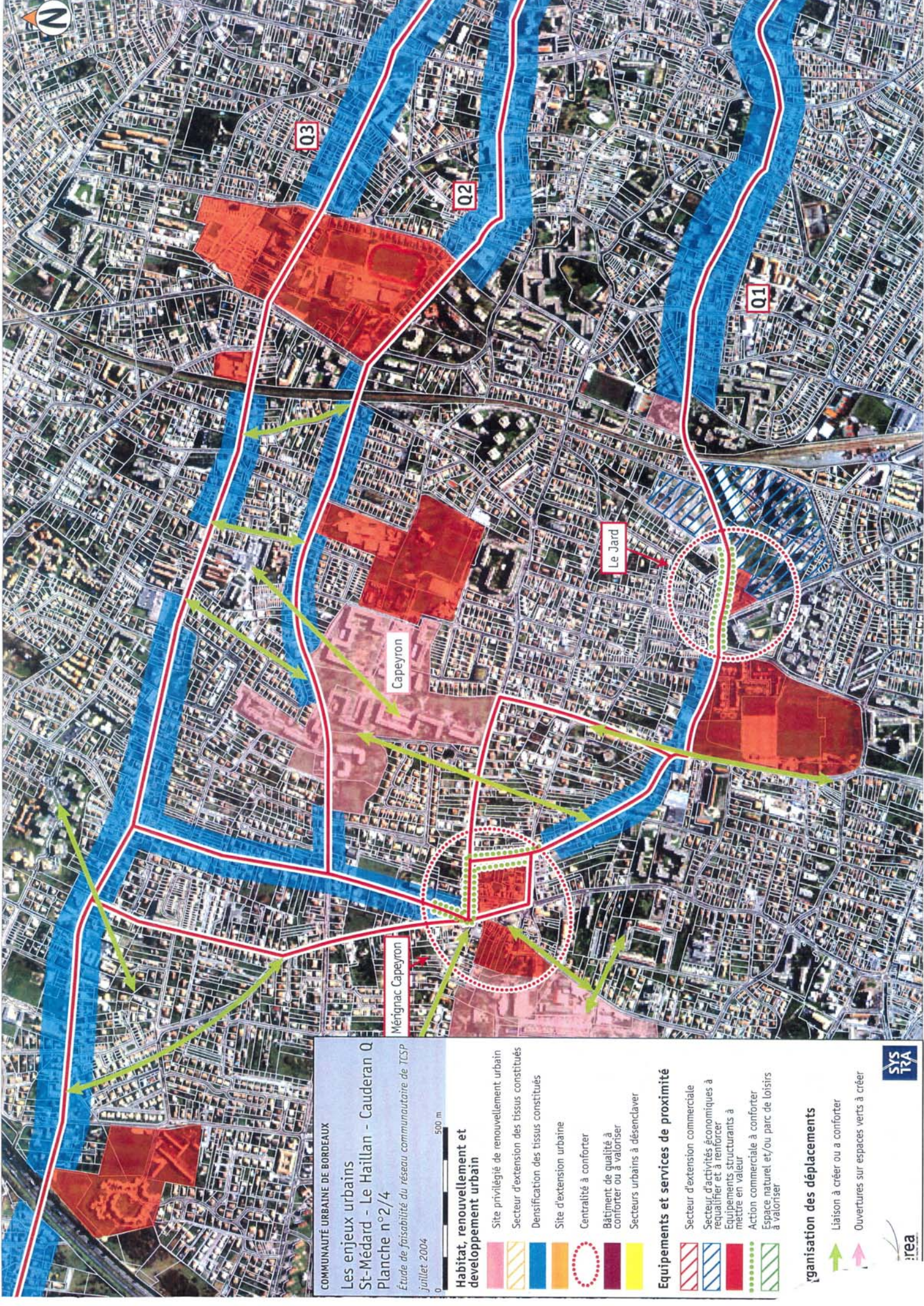
Equipements et services de proximité

- Secteur d'extension commerciale
- Secteur d'activités économiques à requalifier et à renforcer
- Equipements structurants à mettre en valeur
- Action commerciale à conforter
- Espace naturel et/ou parc de loisirs à valoriser

Organisation des déplacements

- Liaison à créer ou à conforter
- Ouvertures sur espaces verts à créer





COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX
Les enjeux urbains
 St-Médard - Le Haillan - Cauderan Q
 Planche n°2/4
Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
 juillet 2004

Habitat, renouvellement et développement urbain

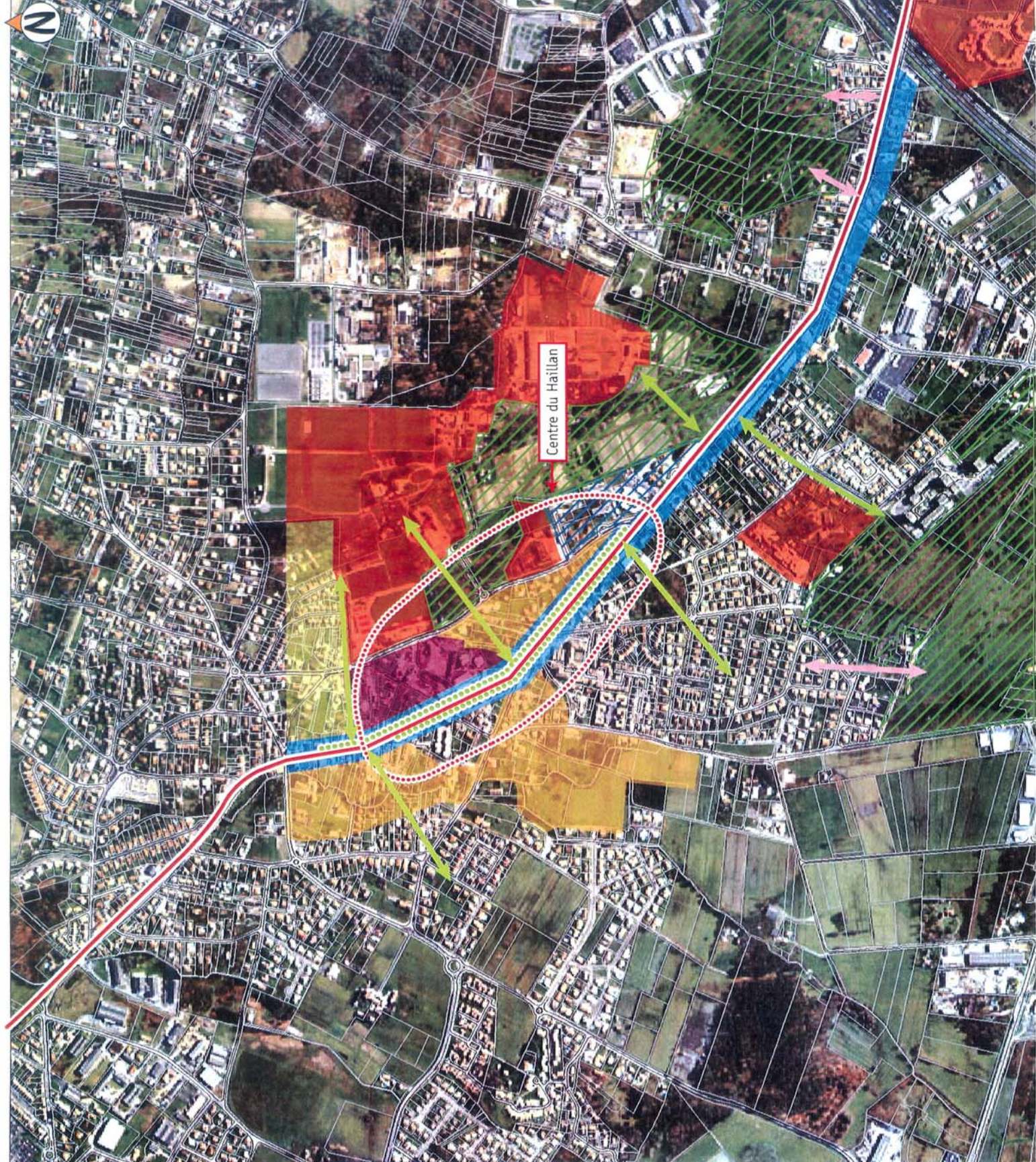
- Site privilégié de renouvellement urbain
- Secteur d'extension des tissus constitués
- Densification des tissus constitués
- Site d'extension urbaine
- Centralité à conforter
- Bâtiment de qualité à conforter ou à valoriser
- Secteurs urbains à désenclaver

Equipements et services de proximité

- Secteur d'extension commerciale
- Secteur d'activités économiques à requalifier et à renforcer
- Equipements structurants à mettre en valeur
- Action commerciale à conforter
- Espace naturel et/ou parc de loisirs à valoriser

Organisation des déplacements

- Liaison à créer ou à conforter
- Ouvertures sur espaces verts à créer



Centre du Haillan

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX
 Les enjeux urbains
 St-Médard - Le Haillan - Cauderan Q
 Planche n°3/4
 Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
 juillet 2004

0 500 m

Habitat, renouvellement et développement urbain

- Site privilégié de renouvellement urbain
- Secteur d'extension des tissus constitués
- Densification des tissus constitués
- Site d'extension urbaine
- Centralité à conforter
- Bâtiment de qualité à conforter ou à valoriser
- Secteurs urbains à désenclaver

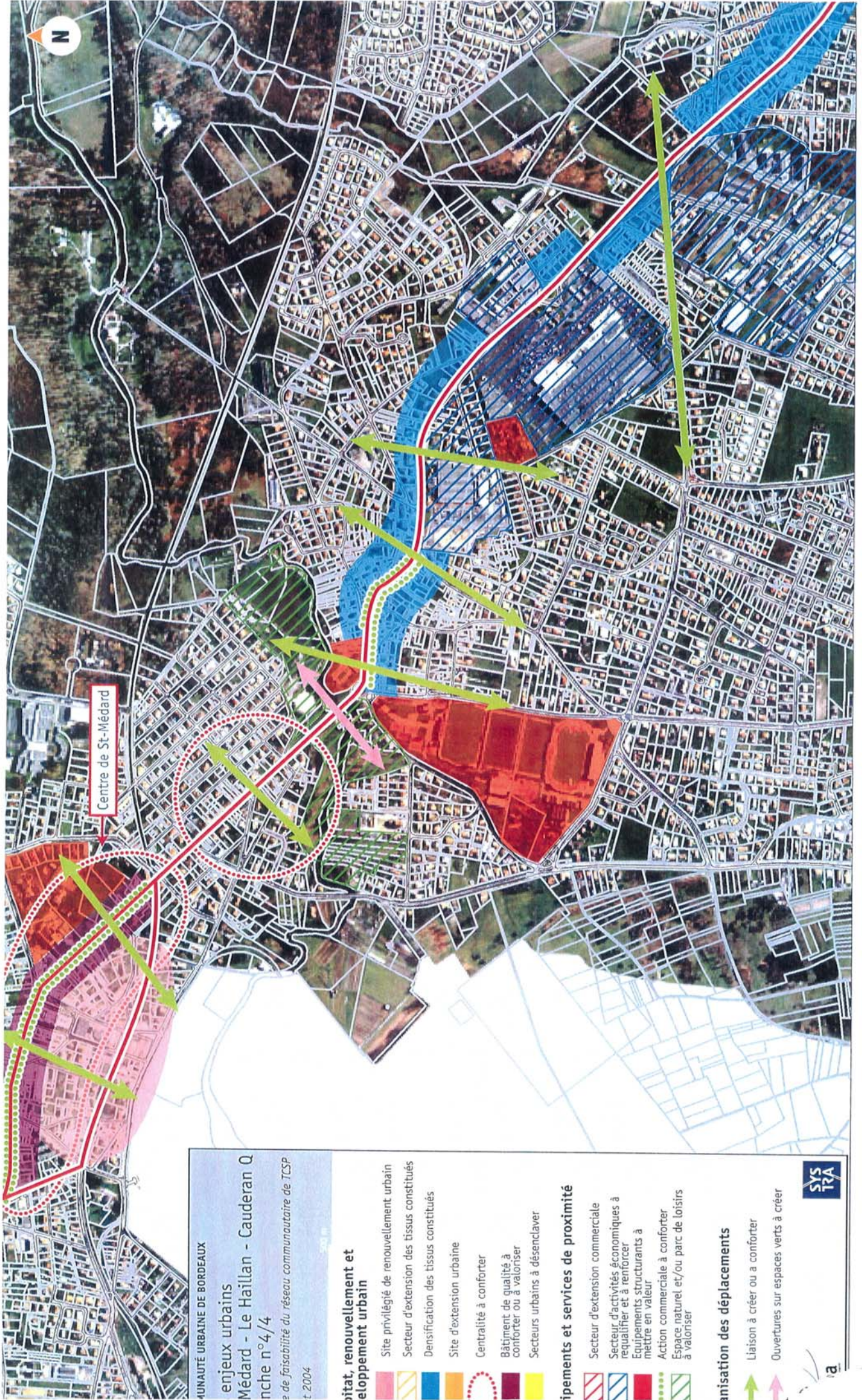
Equipements et services de proximité

- Secteur d'extension commerciale
- Secteur d'activités économiques à requalifier et à renforcer
- Equipements structurants à mettre en valeur
- Action commerciale à conforter
- Espace naturel et/ou parc de loisirs à valoriser

Organisation des déplacements

- Liaison à créer ou à conforter
- Ouvertures sur espaces verts à créer



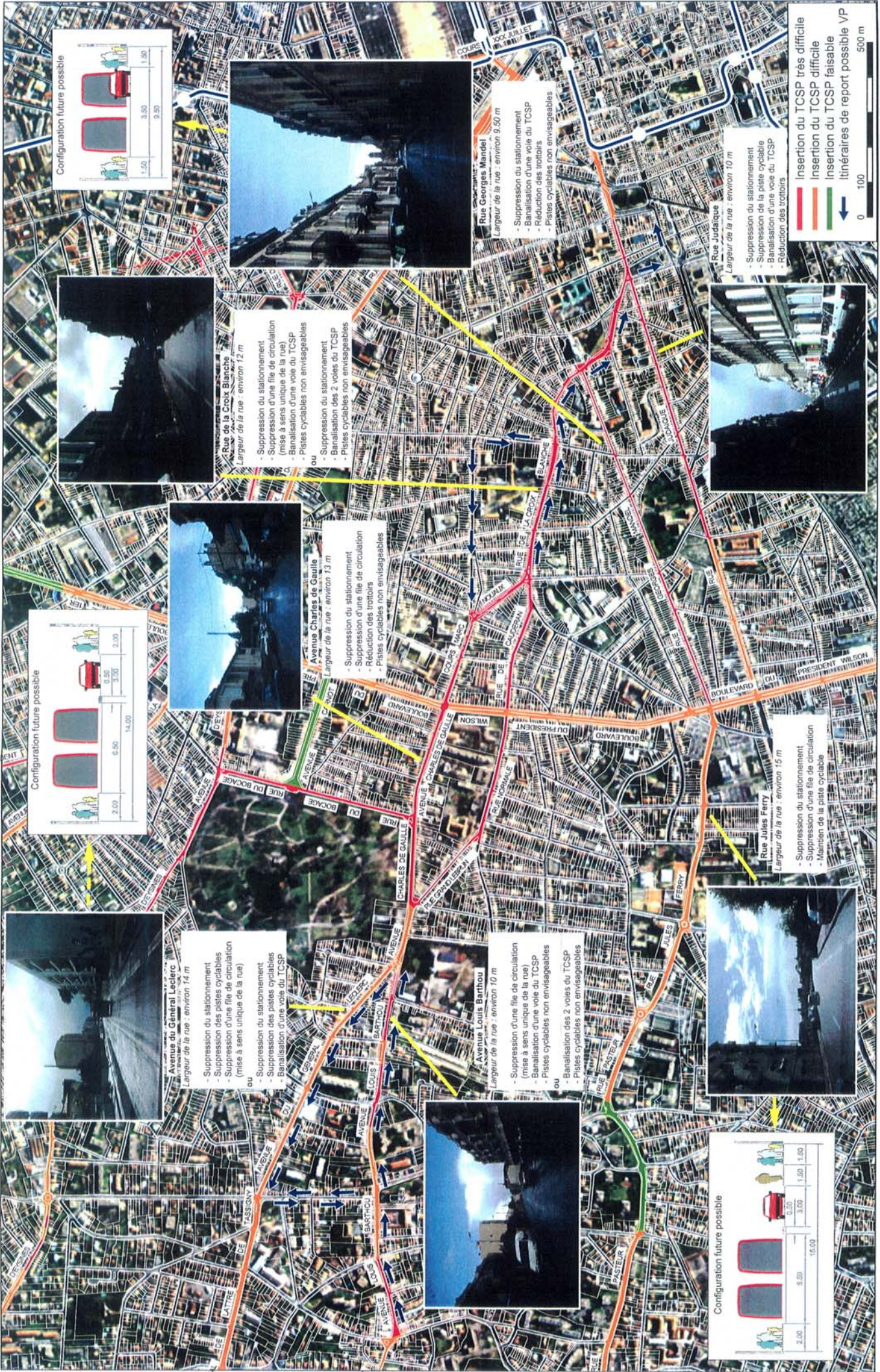


MAIRIE DE BORDEAUX
 Service Urbanisme
 Plan de Développement Urbain
 Médard - Le Haillan - Cauderan
 Planche n° 4/4
 Date de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
 2004

- Habitat, renouvellement et développement urbain**
- Site privilégié de renouvellement urbain
 - Secteur d'extension des tissus constitués
 - Densification des tissus constitués
 - Site d'extension urbaine
 - Centralité à conforter
 - Bâtiment de qualité à conforter ou à valoriser
 - Secteurs urbains à désenclaver

- Equipements et services de proximité**
- Secteur d'extension commerciale
 - Secteur d'activités économiques à requalifier et à renforcer
 - Equipements structurants à mettre en valeur
 - Action commerciale à conforter
 - Espace naturel et/ou parc de loisirs à valoriser

- Animation des déplacements**
- Liaison à créer ou à conforter
 - Ouvertures sur espaces verts à créer



Configuration future possible
 1.50
 3.50
 9.50
 4.50

Configuration future possible
 2.00
 6.50
 14.00
 0.50
 3.00
 2.00

Configuration future possible
 2.00
 5.50
 15.00
 0.50
 3.00
 1.50
 1.50

Configuration future possible
 0
 100
 500 m

Rue de la Croix Blanche
 Largeur de la rue : environ 12 m
 - Suppression du stationnement (mise à sens unique de la rue)
 - Banalisation d'une voie du TCSP
 - Pistes cyclables non envisageables

Avenue Charles de Gaulle
 Largeur de la rue : environ 13 m
 - Suppression du stationnement
 - Suppression d'une file de circulation
 - Réduction des trottoirs
 - Pistes cyclables non envisageables

Avenue Louis Barthou
 Largeur de la rue : environ 10 m
 - Suppression d'une file de circulation (mise à sens unique de la rue)
 - Banalisation d'une voie du TCSP
 - Pistes cyclables non envisageables

Rue Georges Mandel
 Largeur de la rue : environ 9,50 m
 - Suppression du stationnement
 - Banalisation d'une voie du TCSP
 - Réduction des trottoirs
 - Pistes cyclables non envisageables

Rue Jules Ferry
 Largeur de la rue : environ 15 m
 - Suppression du stationnement
 - Suppression d'une file de circulation
 - Maintien de la piste cyclable

Rue Judéique
 Largeur de la rue : environ 10 m
 - Suppression du stationnement
 - Suppression de la piste cyclable
 - Banalisation d'une voie du TCSP
 - Réduction des trottoirs

Insertion du TCSP très difficile
Insertion du TCSP difficile
Insertion du TCSP faisable
 Itinéraires de report possible VP



Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
 Largeur de la rue : environ 17 m

- Suppression de la file de tourne à gauche
- Réduction des trottoirs
- Pistes cyclables non envisageables

Coverage au-dessus de la voie ferrée à élargir

Rue Stehelin
 Largeur de la rue : environ 16 m

- Réduction des trottoirs
- Pistes cyclables non envisageables

Passage à niveau avec la voie ferrée

Rue Steinhil
 Largeur de la rue : environ 16 m

- Réduction des trottoirs
- Pistes cyclables non envisageables

Rue Pasteur
 Largeur de la rue : environ 17 m

- Suppression du stationnement
- Réduction des trottoirs
- Pistes cyclables non envisageables

Avenue Montesquieu
 Largeur de la rue : environ 17 m

- Réduction des trottoirs
- Pas de pistes cyclables

Note : Possibilité d'empiéter sur le domaine privé du côté sud de la rue et donc création de pistes cyclables

Rue du Liveau
 Largeur de la rue : environ 13 m

- Suppression d'une file de circulation mise à sens unique de la rue
- Pistes cyclables non envisageables ou
- Biaisalisation d'une voie du TCSP
- Pistes cyclables non envisageables

Avenue de la Libération
 Largeur de la rue : environ 17 m

- Suppression du stationnement
- Suppression des pistes cyclables

Rue du Liveau
 Largeur de la rue : environ 13 m

- Suppression d'une file de circulation mise à sens unique de la rue
- Pistes cyclables non envisageables ou
- Biaisalisation d'une voie du TCSP
- Pistes cyclables non envisageables

Rue du Liveau
 Largeur de la rue : environ 13 m

- Suppression d'une file de circulation mise à sens unique de la rue
- Pistes cyclables non envisageables ou
- Biaisalisation d'une voie du TCSP
- Pistes cyclables non envisageables

Rue du Liveau
 Largeur de la rue : environ 13 m

- Suppression d'une file de circulation mise à sens unique de la rue
- Pistes cyclables non envisageables ou
- Biaisalisation d'une voie du TCSP
- Pistes cyclables non envisageables

Rue du Liveau
 Largeur de la rue : environ 13 m

- Suppression d'une file de circulation mise à sens unique de la rue
- Pistes cyclables non envisageables ou
- Biaisalisation d'une voie du TCSP
- Pistes cyclables non envisageables

Rue du Liveau
 Largeur de la rue : environ 13 m

- Suppression d'une file de circulation mise à sens unique de la rue
- Pistes cyclables non envisageables ou
- Biaisalisation d'une voie du TCSP
- Pistes cyclables non envisageables

Rue du Liveau
 Largeur de la rue : environ 13 m

- Suppression d'une file de circulation mise à sens unique de la rue
- Pistes cyclables non envisageables ou
- Biaisalisation d'une voie du TCSP
- Pistes cyclables non envisageables

Rue du Liveau
 Largeur de la rue : environ 13 m

- Suppression d'une file de circulation mise à sens unique de la rue
- Pistes cyclables non envisageables ou
- Biaisalisation d'une voie du TCSP
- Pistes cyclables non envisageables

Rue du Liveau
 Largeur de la rue : environ 13 m

- Suppression d'une file de circulation mise à sens unique de la rue
- Pistes cyclables non envisageables ou
- Biaisalisation d'une voie du TCSP
- Pistes cyclables non envisageables

Rue du Liveau
 Largeur de la rue : environ 13 m

- Suppression d'une file de circulation mise à sens unique de la rue
- Pistes cyclables non envisageables ou
- Biaisalisation d'une voie du TCSP
- Pistes cyclables non envisageables

Rue du Liveau
 Largeur de la rue : environ 13 m

- Suppression d'une file de circulation mise à sens unique de la rue
- Pistes cyclables non envisageables ou
- Biaisalisation d'une voie du TCSP
- Pistes cyclables non envisageables

Rue du Liveau
 Largeur de la rue : environ 13 m

- Suppression d'une file de circulation mise à sens unique de la rue
- Pistes cyclables non envisageables ou
- Biaisalisation d'une voie du TCSP
- Pistes cyclables non envisageables

Rue du Liveau
 Largeur de la rue : environ 13 m

- Suppression d'une file de circulation mise à sens unique de la rue
- Pistes cyclables non envisageables ou
- Biaisalisation d'une voie du TCSP
- Pistes cyclables non envisageables

Rue du Liveau
 Largeur de la rue : environ 13 m

- Suppression d'une file de circulation mise à sens unique de la rue
- Pistes cyclables non envisageables ou
- Biaisalisation d'une voie du TCSP
- Pistes cyclables non envisageables

Rue du Liveau
 Largeur de la rue : environ 13 m

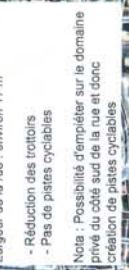
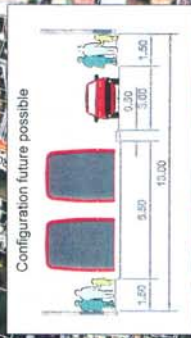
- Suppression d'une file de circulation mise à sens unique de la rue
- Pistes cyclables non envisageables ou
- Biaisalisation d'une voie du TCSP
- Pistes cyclables non envisageables

Rue du Liveau
 Largeur de la rue : environ 13 m

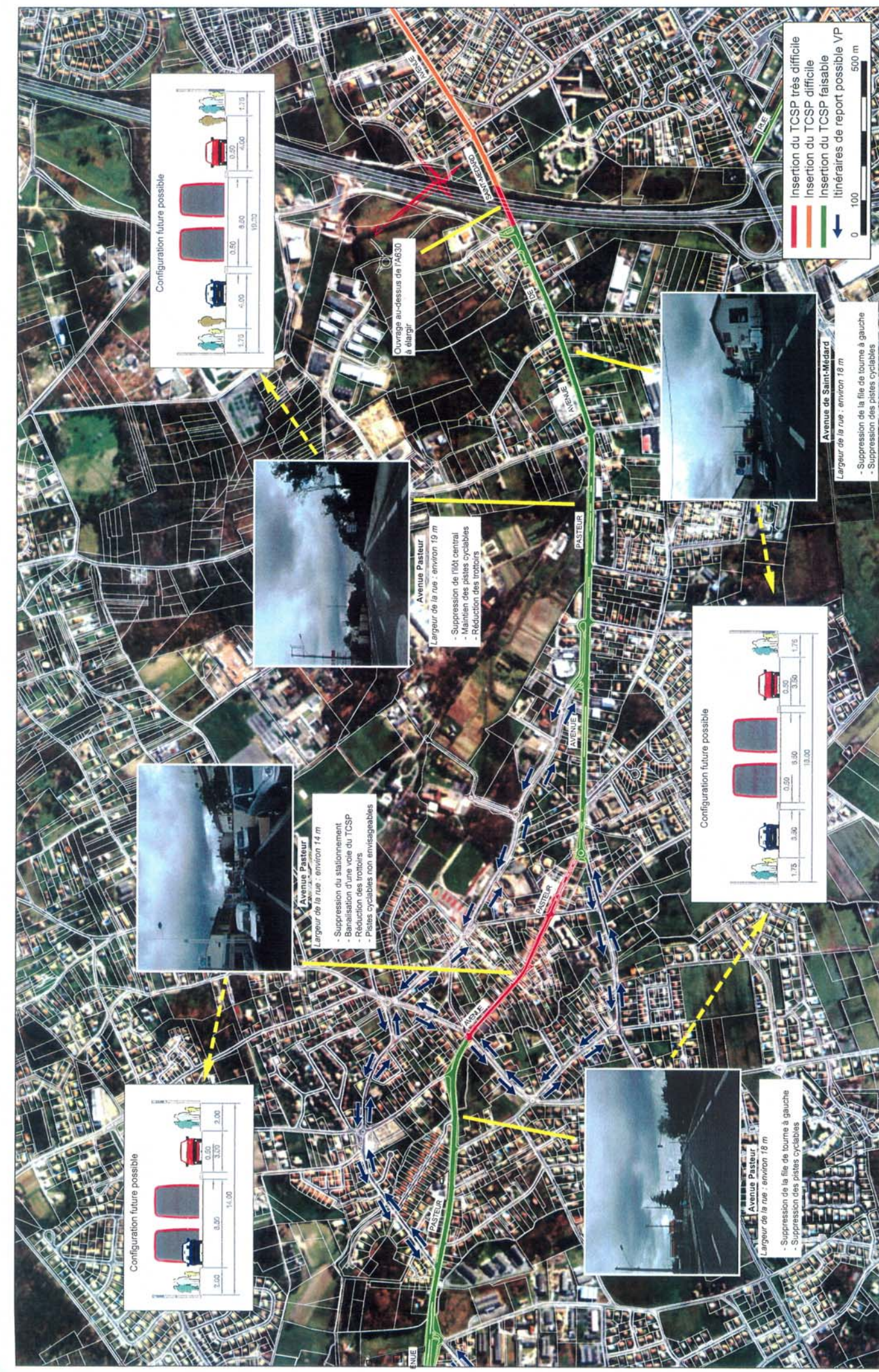
- Suppression d'une file de circulation mise à sens unique de la rue
- Pistes cyclables non envisageables ou
- Biaisalisation d'une voie du TCSP
- Pistes cyclables non envisageables

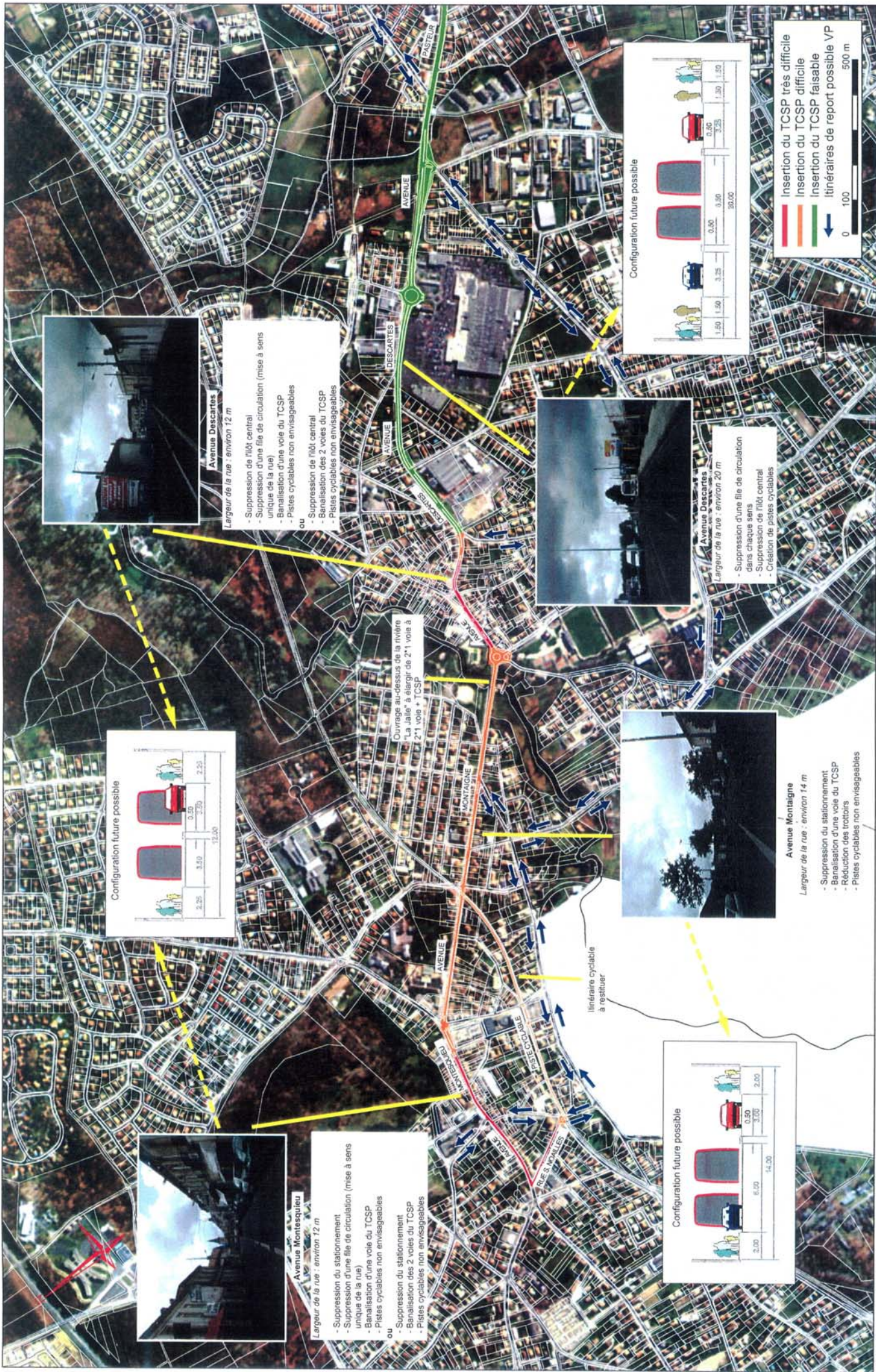
Rue du Liveau
 Largeur de la rue : environ 13 m

- Suppression d'une file de circulation mise à sens unique de la rue
- Pistes cyclables non envisageables ou
- Biaisalisation d'une voie du TCSP
- Pistes cyclables non envisageables



Réf: 3935PLTBDX245-04
 Edition 2
 Août 2004
 dir C.dwg





Avenue Descartes
 Largeur de la rue : environ 12 m

- Suppression de nœud central
- Suppression d'une file de circulation (mise à sens unique de la rue)
- Banalisation d'une voie du TCSP
- Pistes cyclables non envisageables

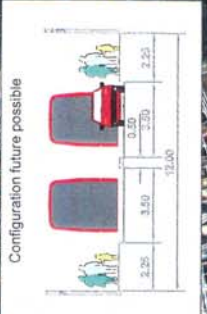
ou

- Suppression de nœud central
- Banalisation des 2 voies du TCSP
- Pistes cyclables non envisageables



Avenue Descartes
 Largeur de la rue : environ 20 m

- Suppression d'une file de circulation dans chaque sens
- Suppression de nœud central
- Création de pistes cyclables



Avenue Montaigne
 Largeur de la rue : environ 14 m

- Suppression du stationnement
- Banalisation d'une voie du TCSP
- Réduction des trottoirs
- Pistes cyclables non envisageables

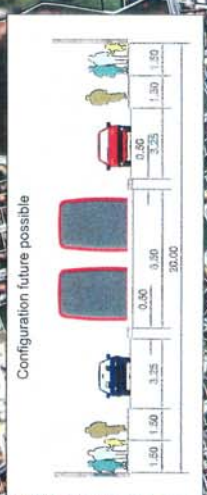


Avenue Montesquieu
 Largeur de la rue : environ 12 m

- Suppression du stationnement
- Suppression d'une file de circulation (mise à sens unique de la rue)
- Banalisation d'une voie du TCSP
- Pistes cyclables non envisageables

ou

- Suppression du stationnement
- Banalisation des 2 voies du TCSP
- Pistes cyclables non envisageables



- Insertion du TCSP très difficile
- Insertion du TCSP difficile
- Insertion du TCSP faisable
- Itinéraires de report possible VP

0 100 500 m

Ref : 3935PLTIBDX245-04
 Edition 2
 Août 2004
 dir Q.dwg

ETUDE DE FAISABILITE DES EXTENSIONS DU RESEAU TCSP
 DE L'AGGLOMERATION BORDELAISE (3ème Phase)
 Analyse des difficultés d'insertion et des configurations futures possibles



Quadrant Nord Ouest : Le Haillan - Saint Médard en Jalles / Q (4/4)

Les impacts sur le stationnement St-Médard - Le Haillan - Cauderan 0 Planche n°1/4

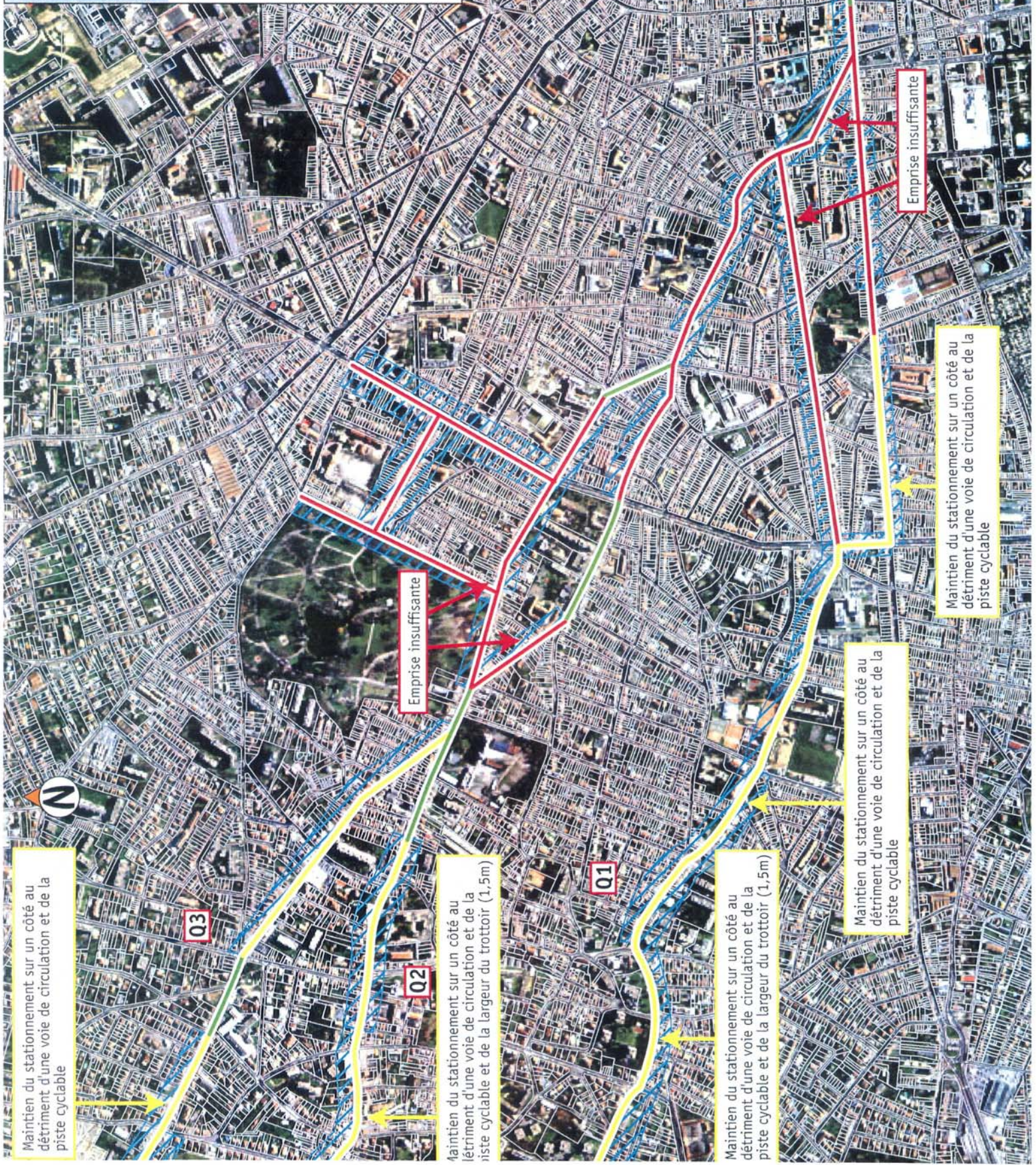
Etude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
juillet 2004

0 500 m

L'existant
Localisation des poches de stationnement actuelles

Les impacts

- Maintien de l'offre de stationnement incompatible avec le TCSP
- Maintien de l'offre de stationnement au détriment des itinéraires cyclo-piétonniers ou des voies de circulation
- Implantation du TCSP sans impact majeur sur l'offre de stationnement actuelle



Maintien du stationnement sur un côté au détriment d'une voie de circulation et de la piste cyclable

03

Emprise insuffisante

02

Maintien du stationnement sur un côté au détriment d'une voie de circulation et de la piste cyclable et de la largeur du trottoir (1,5m)

01

Maintien du stationnement sur un côté au détriment d'une voie de circulation et de la piste cyclable et de la largeur du trottoir (1,5m)

Maintien du stationnement sur un côté au détriment d'une voie de circulation et de la piste cyclable

Emprise insuffisante

Maintien du stationnement sur un côté au détriment d'une voie de circulation et de la piste cyclable



Maintien du stationnement sur un côté au détriment d'une voie de circulation et de la piste cyclable

Maintien du stationnement sur les deux côtés au détriment d'une voie de circulation et de la piste cyclable

Maintien du stationnement sur un côté au détriment d'une voie de circulation, de la piste cyclable et de la largeur des trottoirs (1,5m)

Maintien du stationnement sur un côté au détriment d'une voie de circulation

Maintien du stationnement sur un côté au détriment d'une voie de circulation, de la largeur des trottoirs (1,5m) et de la piste cyclable

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

Les impacts sur le stationnement St-Médard - Le Haillan - Cauderan Q

Planche n°2/4

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP

juillet 2004



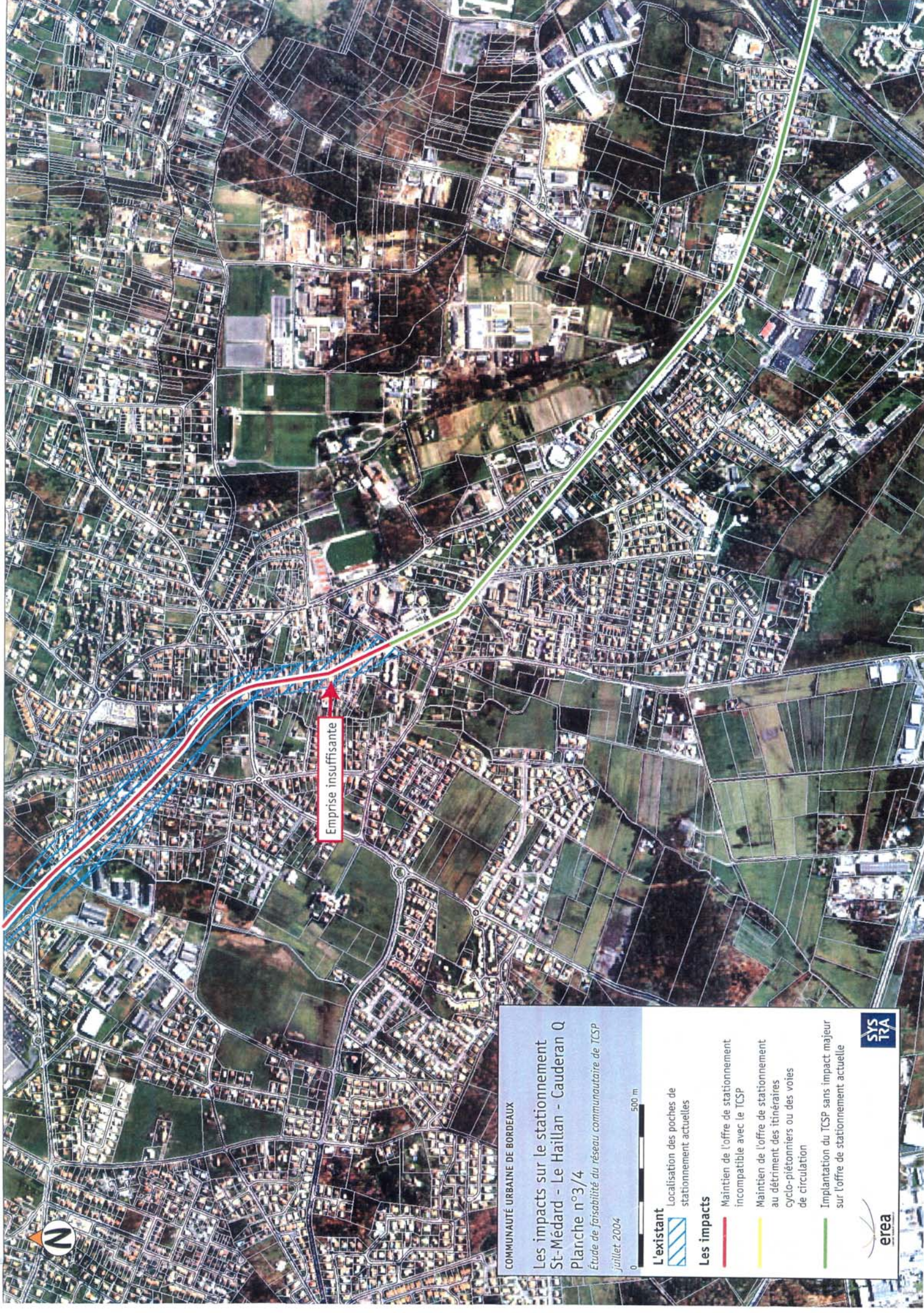
L'existant

Localisation des poches de stationnement actuelles

Les impacts

- Maintien de l'offre de stationnement incompatible avec le TCSP
- Maintien de l'offre de stationnement au détriment des itinéraires cyclo-piétonniers ou des voies de circulation
- Implantation du TCSP sans impact majeur sur l'offre de stationnement actuelle





COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

Les impacts sur le stationnement St-Médard - Le Haillan - Cauderan Q

Planche n° 3/4

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP




juillet 2004



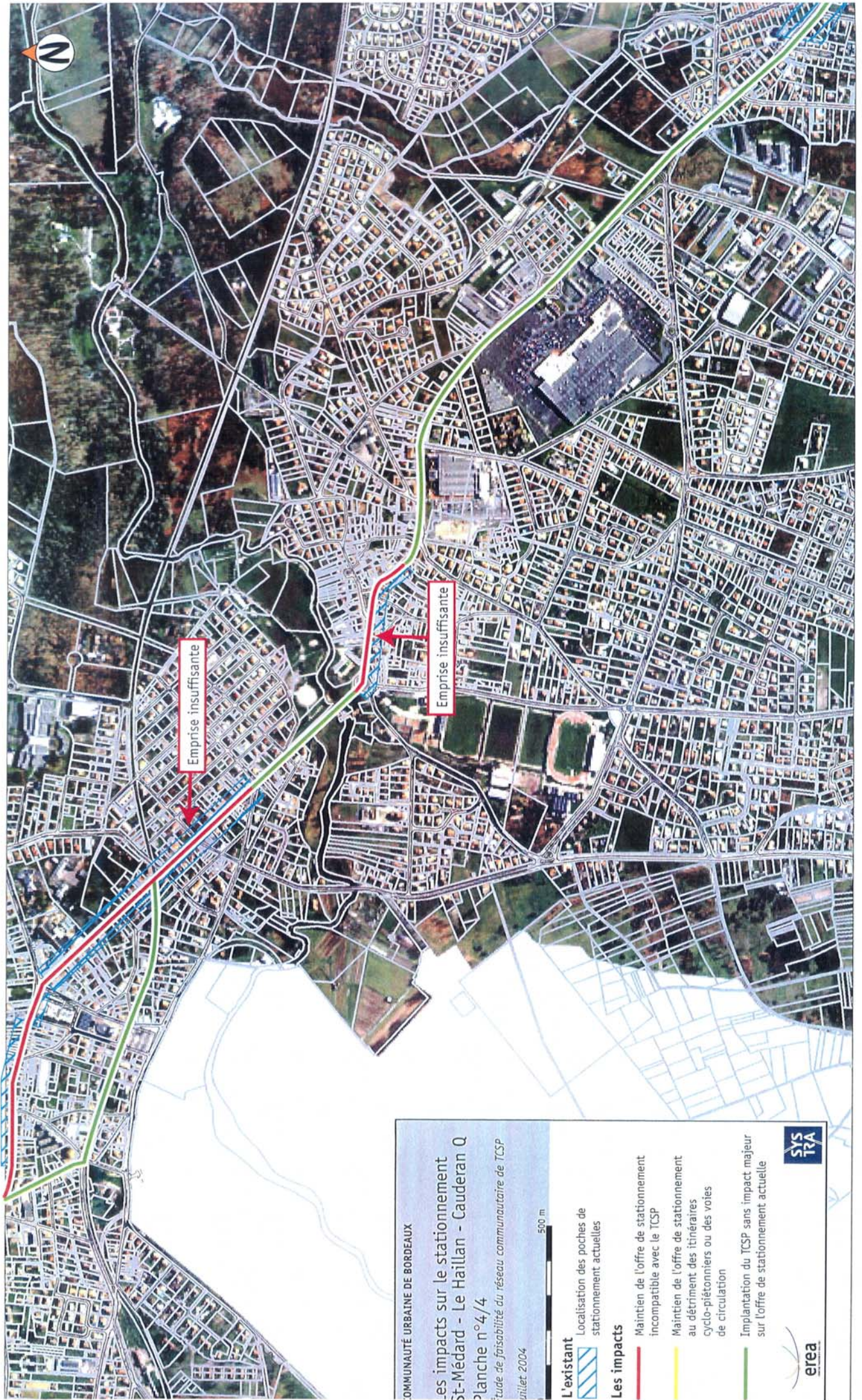
L'existant

Localisation des poches de stationnement actuelles

Les impacts

-  Maintien de l'offre de stationnement incompatible avec le TCSP
-  Maintien de l'offre de stationnement au détriment des itinéraires cyclo-piétonniers ou des voies de circulation
-  Implantation du TCSP sans impact majeur sur l'offre de stationnement actuelle





COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

Les impacts sur le stationnement
 St-Médard - Le Haillan - Cauderan Q
 planche n°4/4

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
 juillet 2004

500 m

L'existant

Localisation des poches de stationnement actuelles

Les impacts

- Maintien de l'offre de stationnement incompatible avec le TCSP
- Maintien de l'offre de stationnement au détriment des itinéraires cyclo-piétonniers ou des voies de circulation
- Implantation du TCSP sans impact majeur sur l'offre de stationnement actuelle





0 500 m

L'existant

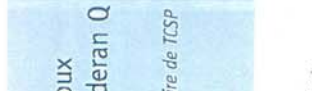
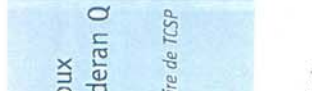
Bande et piste cyclable existante

Les impacts

Trottoir étroit, piste/bande cyclable impossible dans l'emprise actuelle
 Maintien piste/bande cyclable au détriment du stationnement ou des voies de circulation dans l'emprise actuelle
 Itinéraire cyclo-piétonnier compatible avec l'insertion d'un TCSP dans l'emprise actuelle

Les projets

Les projets cyclables (Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables)
 Itinéraire majeur piétons et deux roues (projet de territoire)



Maintien de la piste cyclable sur un côté au détriment d'une voie de circulation, du stationnement et de la largeur des trottoirs (1,5m)

03

Emprise insuffisante

02

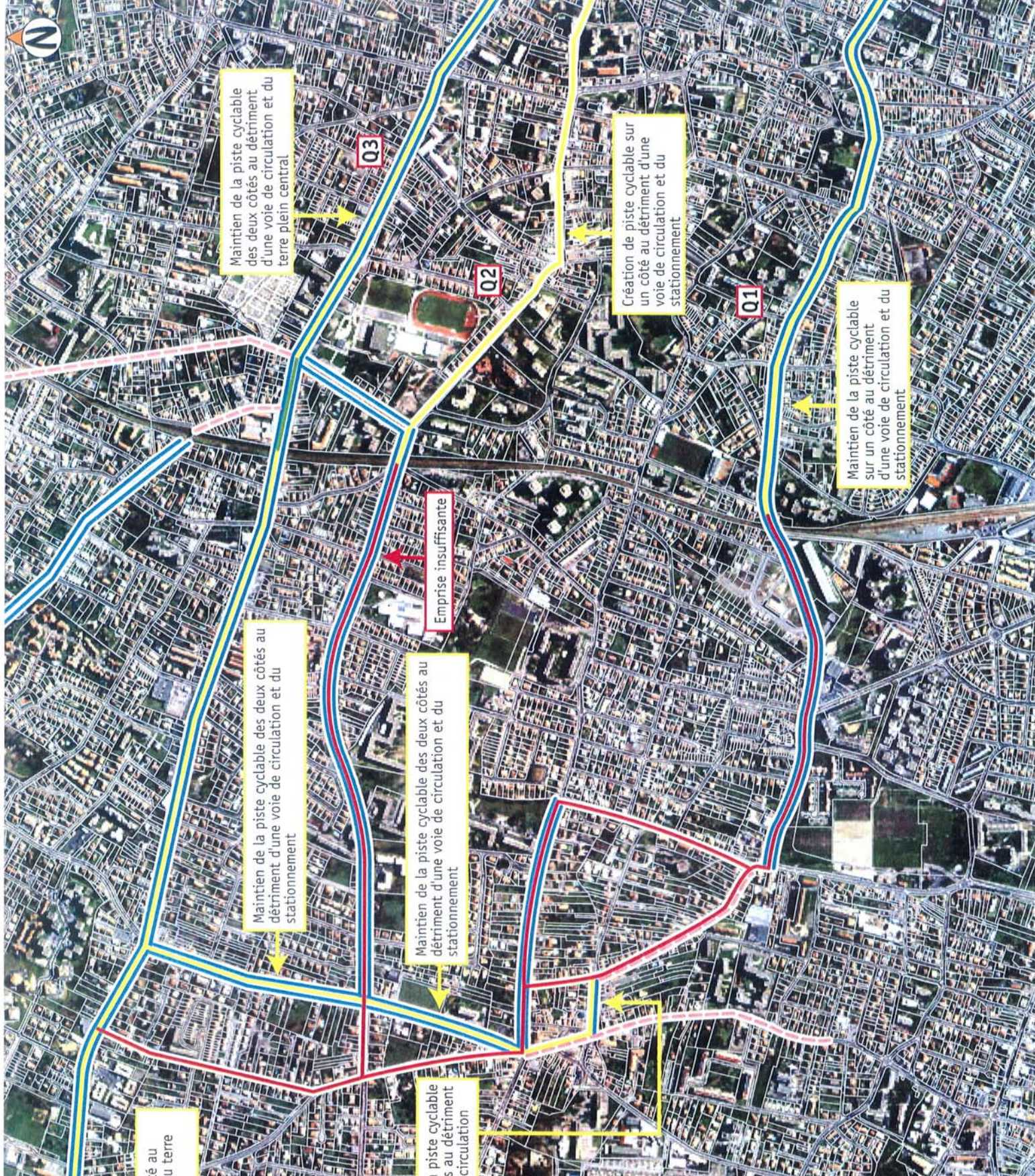
Emprise insuffisante

01

Maintien de la piste cyclable sur un côté au détriment d'une voie de circulation et du stationnement

Emprise insuffisante

Maintien de la piste cyclable sur un côté au détriment d'une voie de circulation et du stationnement



Maintien de la piste cyclable sur un côté au détriment de la voie de circulation et du terre plein central

Maintien de la piste cyclable des deux côtés au détriment d'une voie de circulation et du terre plein central

Maintien de la piste cyclable des deux côtés au détriment d'une voie de circulation et du stationnement

Maintien de la piste cyclable des deux côtés au détriment d'une voie de circulation

Maintien de la piste cyclable des deux côtés au détriment d'une voie de circulation et du stationnement

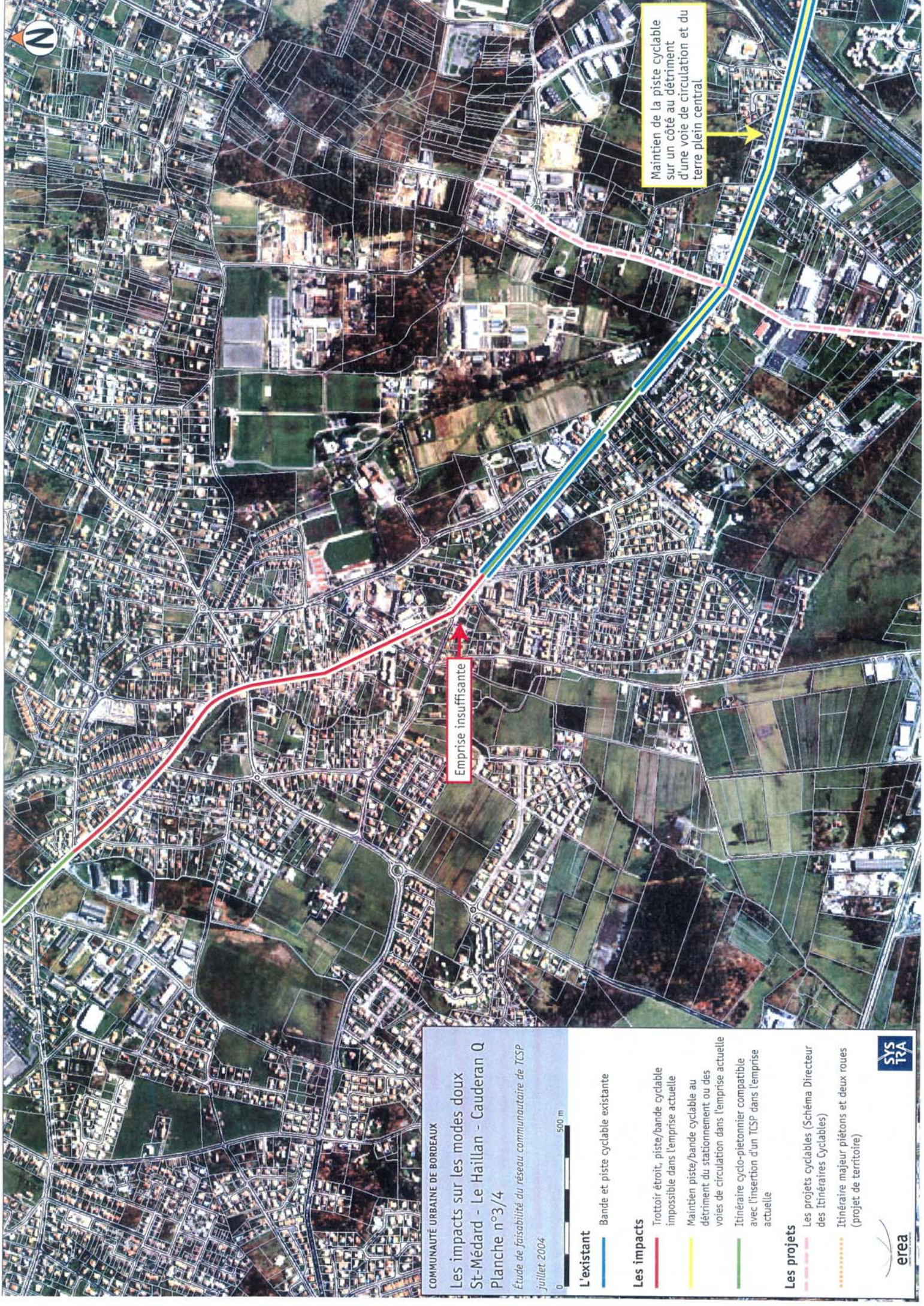
Emprise insuffisante

Création de piste cyclable sur un côté au détriment d'une voie de circulation et du stationnement

Maintien de la piste cyclable sur un côté au détriment d'une voie de circulation et du stationnement

IMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX
 Impacts sur les modes doux
 -Médard - Le Haillan - Cauderan Q
 -branche n°2/4
 de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
 let 2004

- existant**
- Bande et piste cyclable existante
- s impacts**
- Trottoir étroit, piste/bande cyclable impossible dans l'emprise actuelle
 - Maintien piste/bande cyclable au détriment du stationnement ou des voies de circulation dans l'emprise actuelle
 - Itinéraire cyclo-piétonnier compatible avec l'insertion d'un TCSP dans l'emprise actuelle
- s projets**
- Les projets cyclables (Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables)
 - Itinéraire majeur piétons et deux roues (projet de territoire)



COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

Les impacts sur les modes doux St-Médard - Le Haillan - Cauderan Q Planche n°3/4

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
juillet 2004



L'existant

— Bande et piste cyclable existante

Les impacts

— Trottoir étroit, piste/bande cyclable impossible dans l'emprise actuelle

— Maintien piste/bande cyclable au détriment du stationnement ou des voies de circulation dans l'emprise actuelle

— Itinéraire cyclo-piétonnier compatible avec l'insertion d'un TCSP dans l'emprise actuelle

Les projets

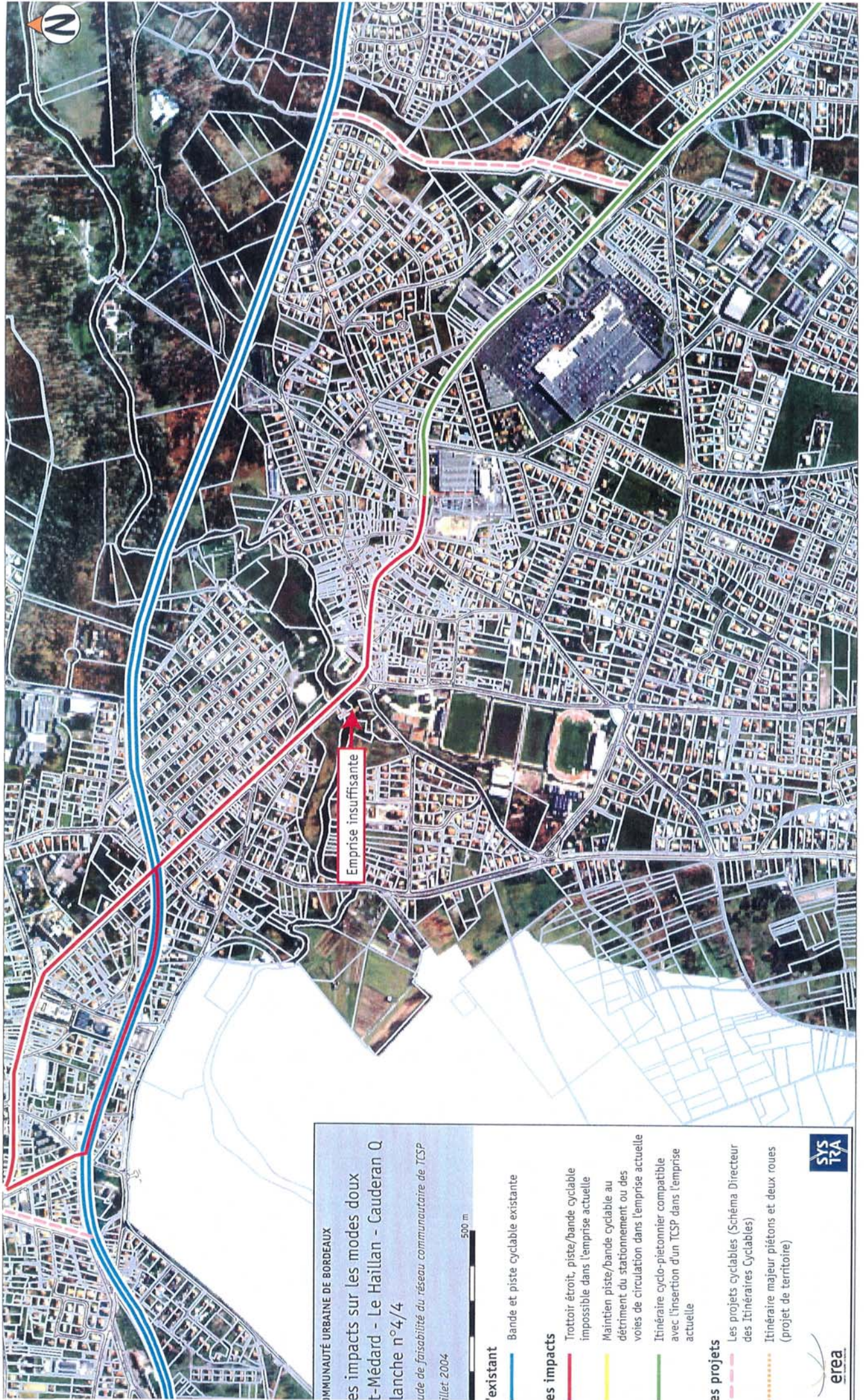
— Les projets cyclables (Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables)

— Itinéraire majeur piétons et deux roues (projet de territoire)

Maintien de la piste cyclable sur un côté au détriment d'une voie de circulation et du terre plein central

Emprise insuffisante





MUNICIPALITÉ URBAINE DE BORDEAUX

les impacts sur les modes doux T-Médard - Le Haillan - Cauderan Q lanche n°4/4

étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
juillet 2004

500 m

l'existant

— Bande et piste cyclable existante

es impacts

— Trottoir étroit, piste/bande cyclable impossible dans l'emprise actuelle

— Maintien piste/bande cyclable au détriment du stationnement ou des voies de circulation dans l'emprise actuelle

— Itinéraire cyclo-piétonnier compatible avec l'insertion d'un TCSP dans l'emprise actuelle

es projets

— Les projets cyclables (Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables)

— Itinéraire majeur piétons et deux roues (projet de territoire)



Principes d'articulation des transports collectifs et de positionnement des parcs relais
Caudéran - Le Haillan - St Médard Q
tracé Q1

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
juillet 2004

tracé TCSP étudié

Desserte bus en contact avec le tracé étudié
modifiée
non modifiée

desserte interurbaine

pôle d'échange bus / TCSP

Desserte TER en contact avec le tracé étudié

voie ferrée

pôle d'échange TER / TCSP

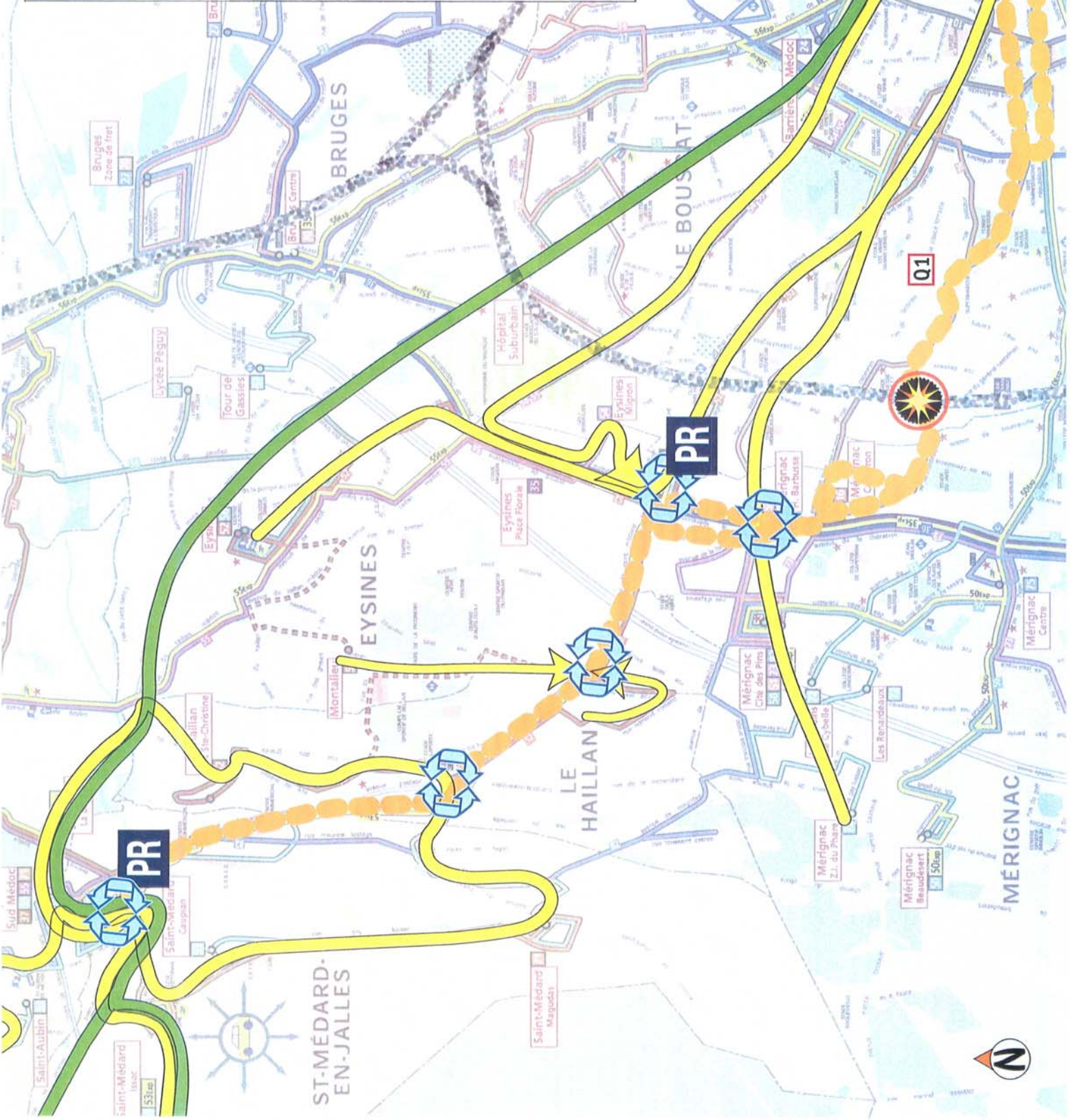
Parcs-relais

PR
PR

additionnel
existant ou prévu en phase 2

erea

SYS TRA
fond : plan du réseau TBC 2004



Principes d'articulation des transports collectifs et de positionnement des parcs relais
Caudéran - Le Haillan - St Médard Q
tracé Q2

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TSCP
juillet 2004

tracé TSCP étudié

Desserte bus en contact avec le tracé étudié

modifiée
non modifiée

desserte interurbaine



pôle d'échange bus / TSCP

Desserte TER en contact avec le tracé étudié



voie ferrée

pôle d'échange TER / TSCP

Parcs-relais

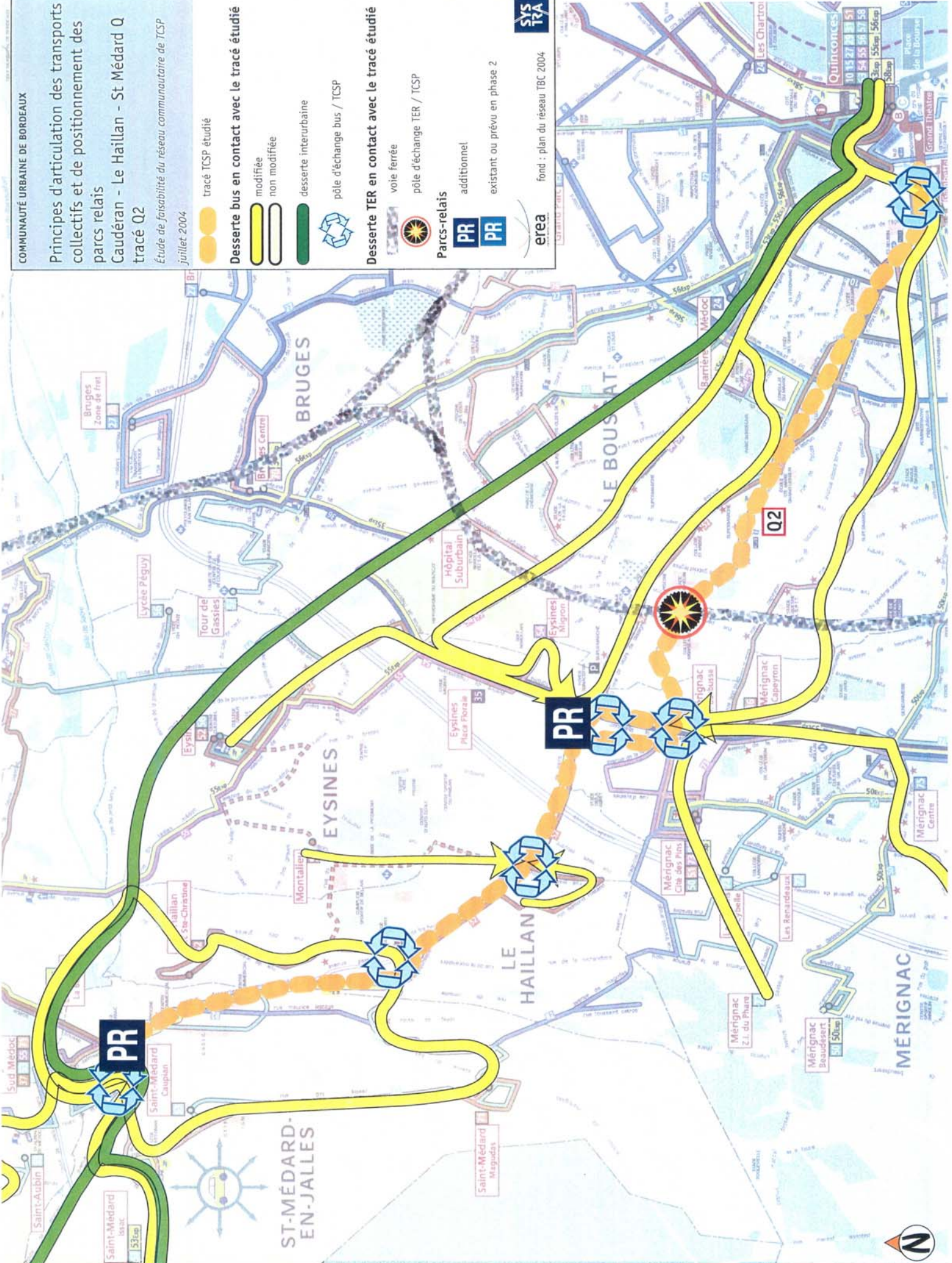
PR

PR

additionnel
existant ou prévu en phase 2



fond : plan du réseau TBC 2004



Principes d'articulation des transports collectifs et de positionnement des parcs relais
Caudéran - Le Haillan - St Médard Q
tracé Q3

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
juillet 2004

tracé TCSP étudié

Desserte bus en contact avec le tracé étudié

modifiée
non modifiée

desserte interurbaine



pôle d'échange bus / TCSP

Desserte TER en contact avec le tracé étudié

voie ferrée

pôle d'échange TER / TCSP

Parcs-relais

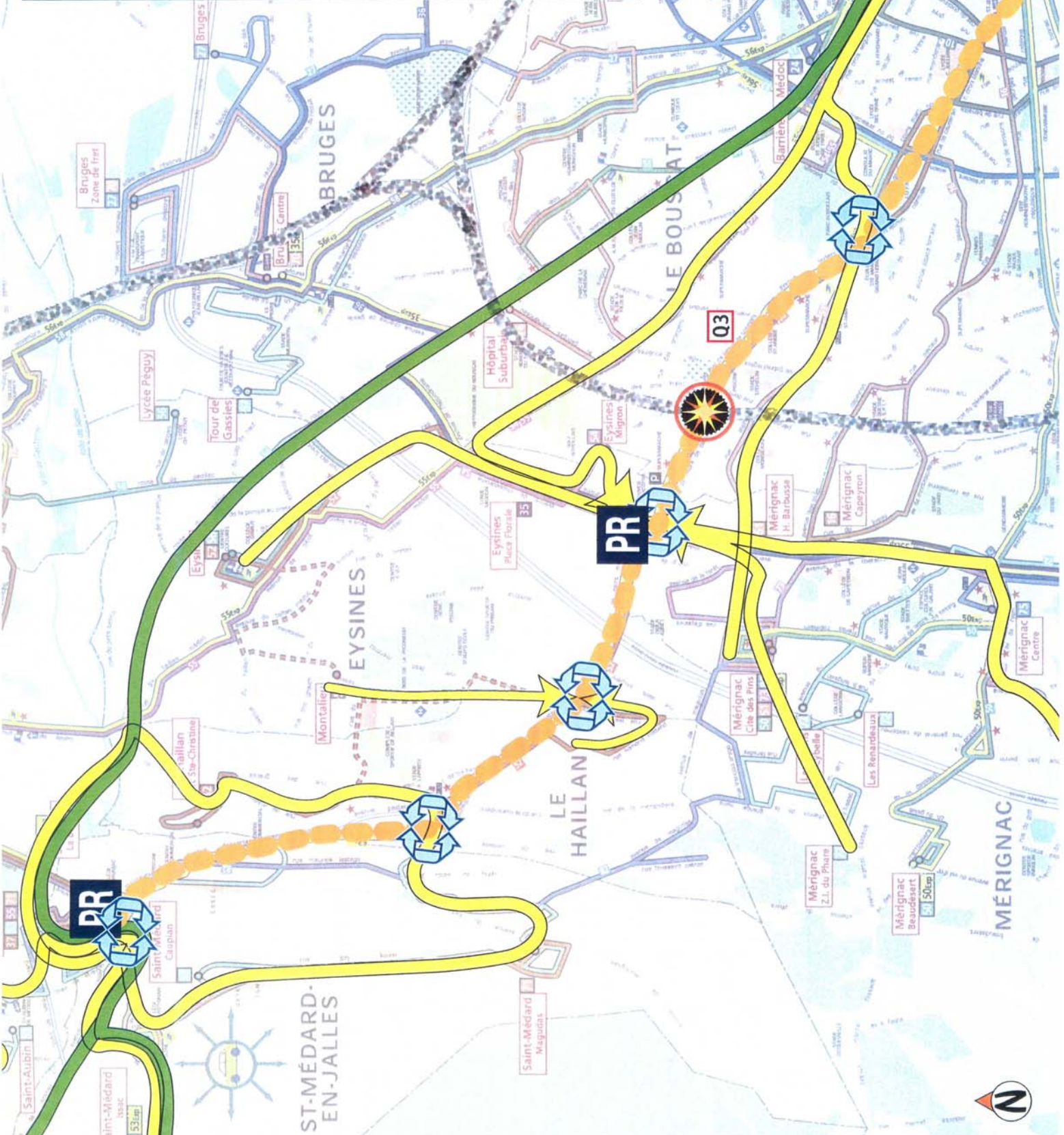
PR

PR

additionnel
existant ou prévu en phase 2



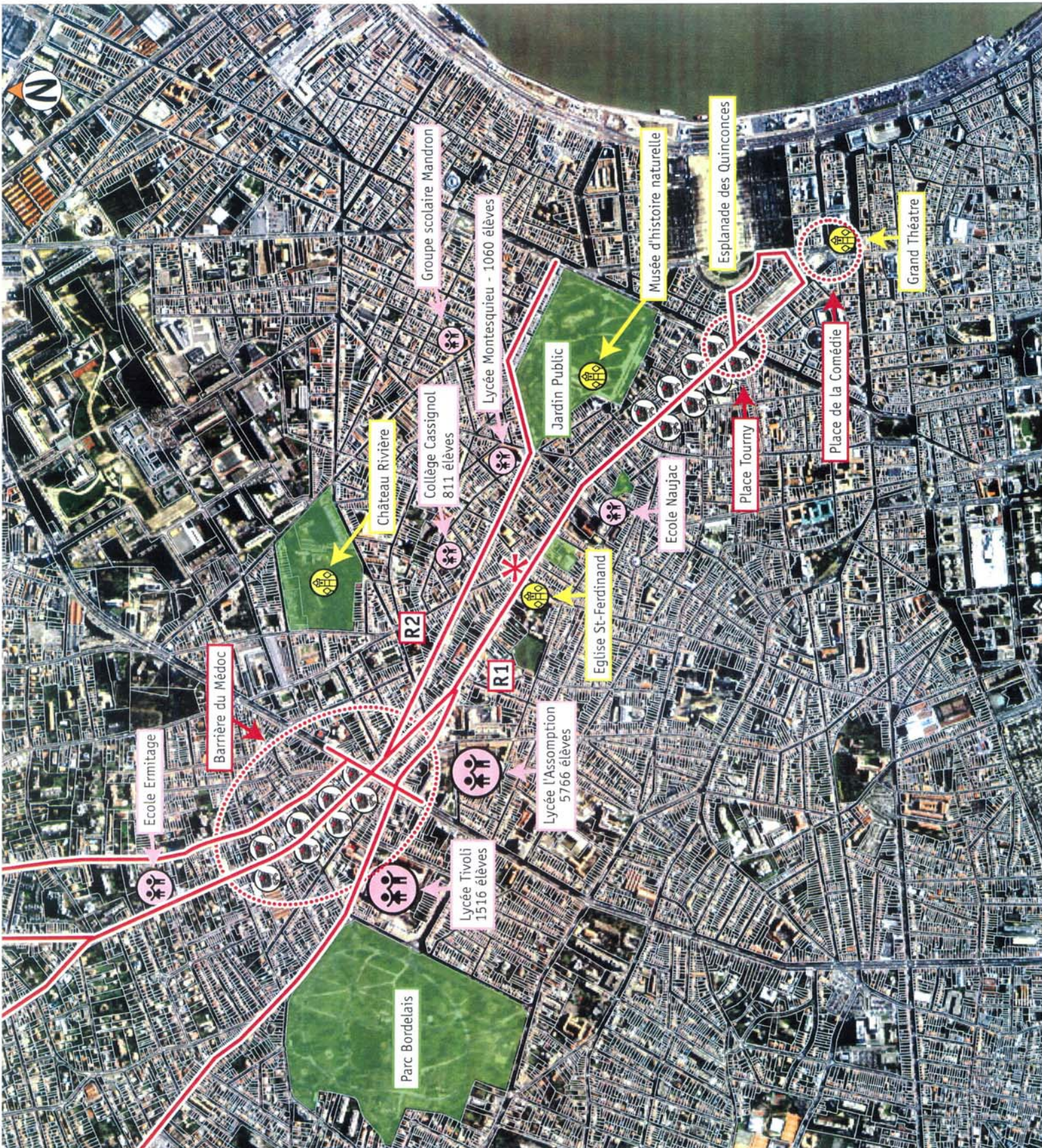
fond : plan du réseau TBC 2004



CARTES D'ANALYSE SUR LE CORRIDOR R

BORDEAUX - LE BOUSCAT - EYSINES

1. ETAT DES LIEUX
2. OCCUPATION FONCIERE
3. ENJEUX URBAINS
4. INSERTION
5. IMPACTS SUR LE STATIONNEMENT
6. IMPACTS SUR LES MODES DOUX
7. PRINCIPES D'ARTICULATION AVEC LES TC ET LOCALISATION DES PARCS RELAIS



COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX
 Etat des lieux
 Eysines - Le Bouscat R
 planche n°1/3

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
 Juillet 2004

0 500 m

- Tracé étudié
- Pôle de Centralité

Le bâti

- Logement collectif
- Bâtiment remarquable

Les équipements

- Équipement sportif
- Espace naturel (Parc de loisirs...)
- Équipement administratif
- Équipement scolaire
- Équipement de santé

Les activités

- Site d'activité économique
- Secteur hôtelier
- Activités commerciales
- Pôle d'emplois

Etat des lieux Eysines - Le Bouscat R planche n°2/3

Etude de faisabilité du réseau communautaire de TCS
juillet 2004

0 500 m

- Tracé étudié
- Pôle de Centralité

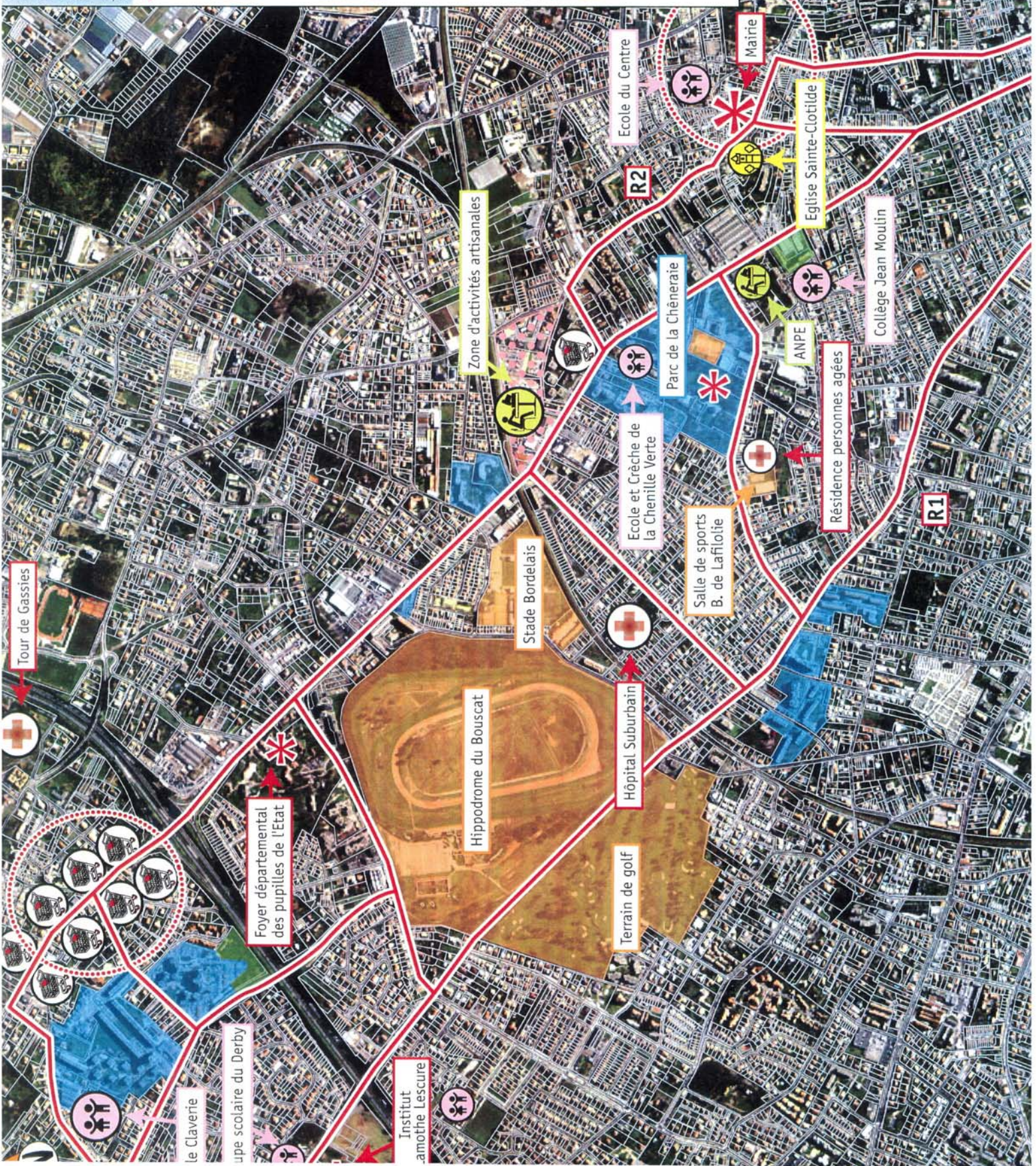
- Le bâti**
- Logement collectif
- Bâtiment remarquable

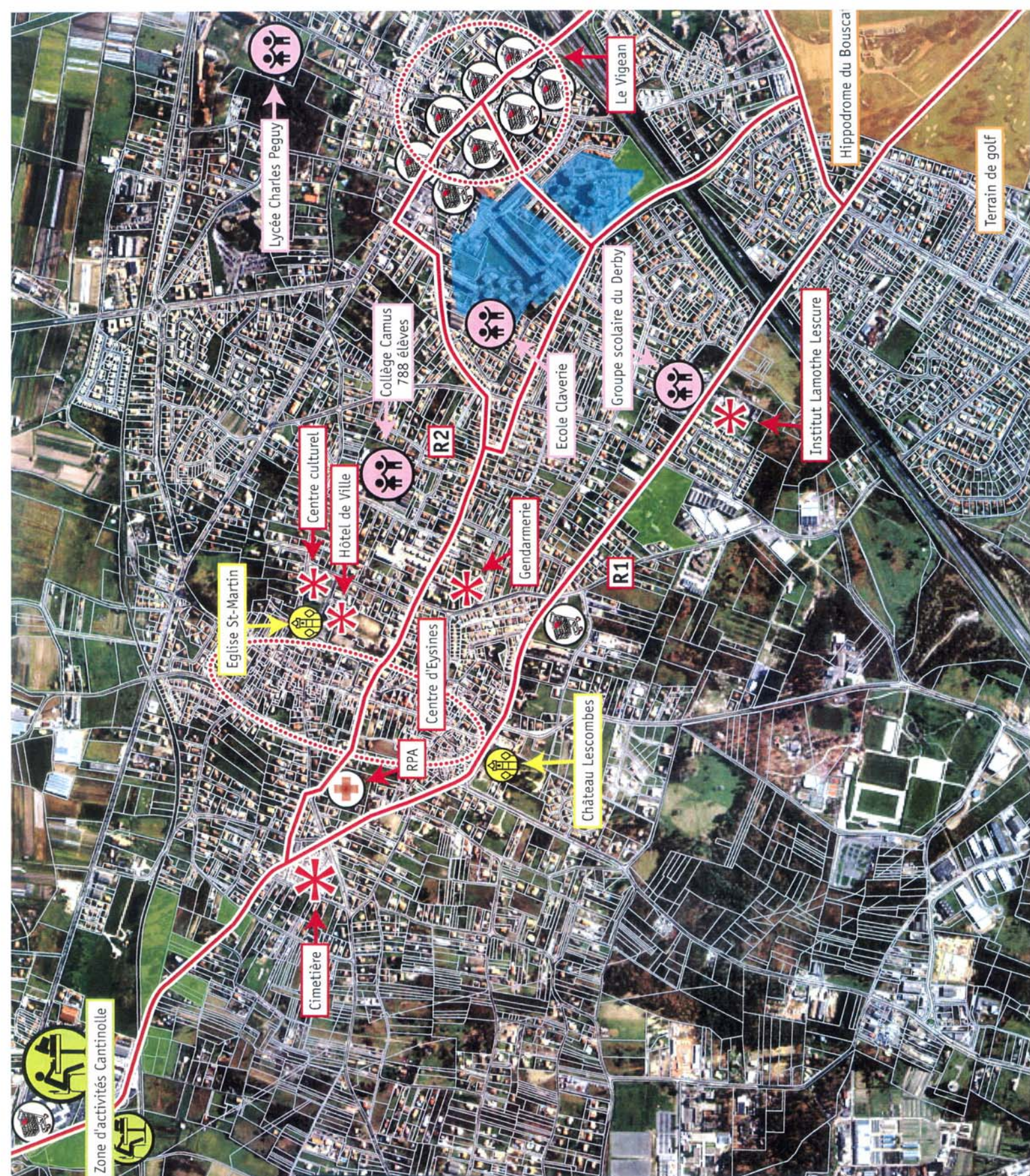
Les équipements

- Équipement sportif
- Espace naturel (Parc de loisirs...)
- Équipement administratif
- Équipement scolaire
- Équipement de santé

Les activités

- Site d'activité économique
- Secteur hôtelier
- Activités commerciales
- Pôle d'emplois





Zone d'activités Cantinolle

MUNICIPALITÉ URBAINE DE BORDEAUX
 Plan des lieux
 Eysines - Le Bouscat R
 Branche n°3/3
 Plan de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
 et 2004

500 m

Tracé étudié
 Pôle de Centralité

bâti
 Logement collectif
 Bâtiment remarquable

équipements
 Équipement sportif
 Espace naturel (Parc de loisirs...)
 Équipement administratif
 Équipement scolaire
 Équipement de santé

activités
 Site d'activité économique
 Secteur hôtelier
 Activités commerciales
 Pôle d'emplois



COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

Occupation foncière
 Les Mésanges - Le Bouscat R
 Planche n°1/3

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
 juillet 2004

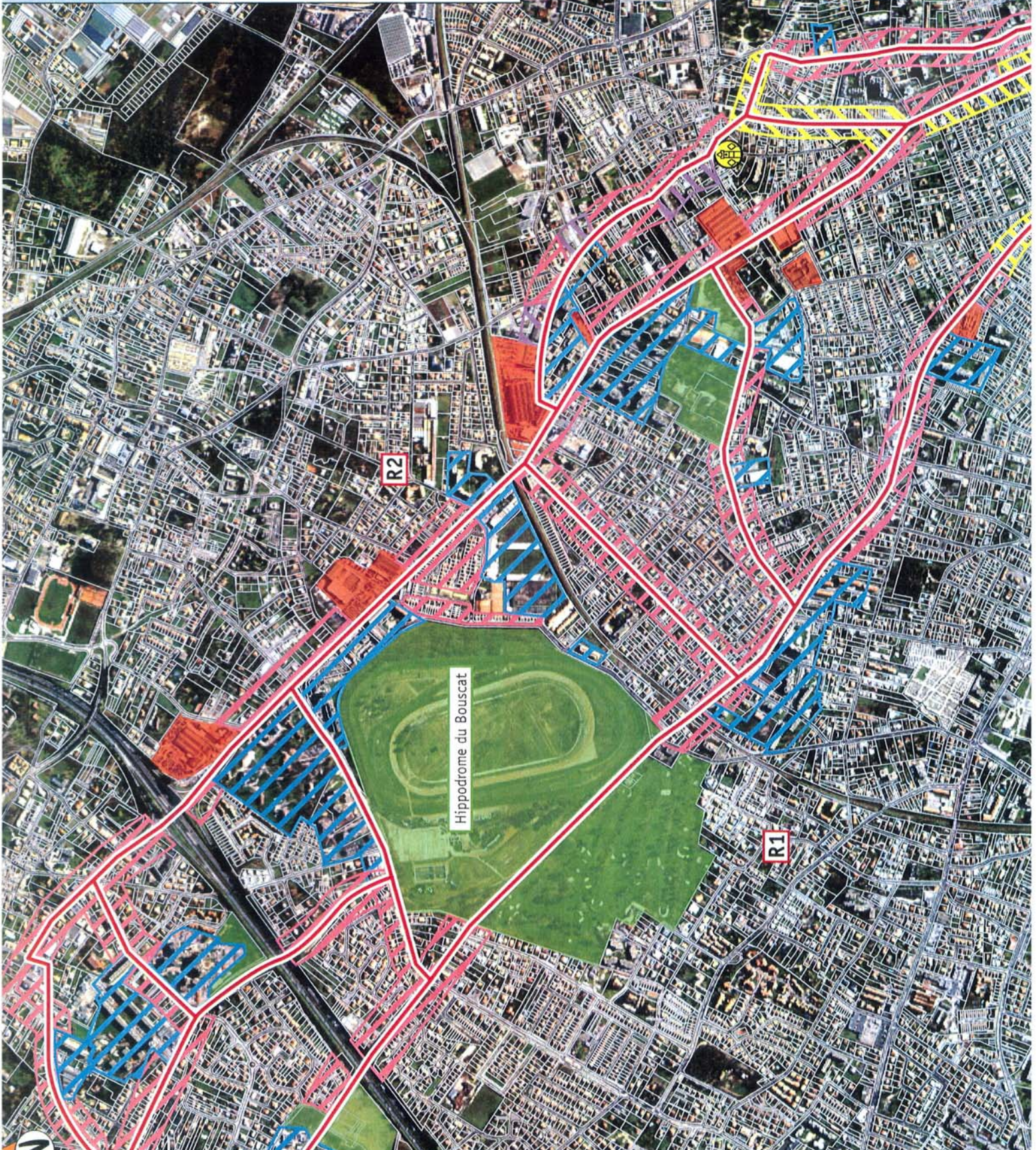
500 m

-  Tracé étudié
-  Logement collectif
-  Logement pavillonnaire
-  Maison de ville
-  Zones d'activités
-  Espace naturel
-  Equipement structurant
-  Bâtiment remarquable





- Tracé étudié
- Logement collectif
- Logement pavillonnaire
- Maison de ville
- Zones d'activités
- Espace naturel
- Équipement structurant
- Bâtiment remarquable



Hippodrome du Bouscat

R2

R1

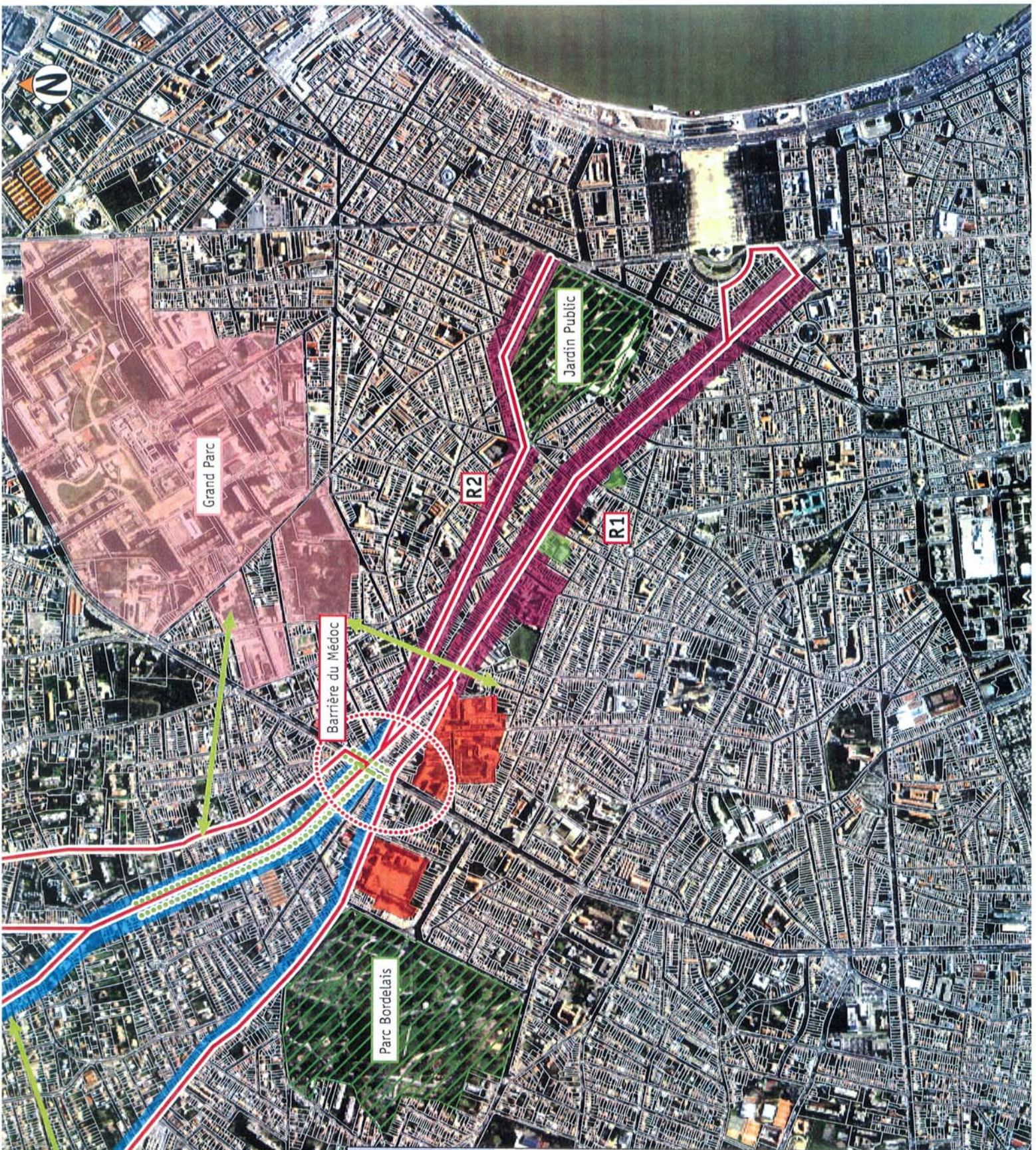


COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX
 occupation foncière
 /sines - Le Bouscat R
 anche n°3/3
 ide de faisabilité du réseau communautaire de TSP
 let 2004

500 m

	Tracé étudié
	Logement collectif
	Logement pavillonnaire
	Maison de ville
	Zones d'activités
	Espace naturel
	Equipement structurant
	Bâtiment remarquable





COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

**Les enjeux urbains
Eysines - Le Bouscat R
planche n°1/3**






Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
juillet 2004

0 500 m



**Habitat, renouvellement et
développement urbain**

-  Site privilégié de renouvellement urbain
-  Secteur d'extension des tissus constitués
-  Densification des tissus constitués
-  Site d'extension urbaine
-  Centralité à conforter
-  Bâtiment de qualité à conforter ou à valoriser
-  Secteurs urbains à désenclaver

Equipements et services de proximité

-  Secteur d'extension commerciale
-  Secteur d'activités économiques à requalifier et à renforcer
-  Equipements structurants à mettre en valeur
-  Action commerciale à conforter
-  Espace naturel et/ou parc de loisirs à valoriser

Organisation des déplacements

-  Liaison à créer ou à conforter
-  Ouvertures sur espaces verts à créer



Habitat, renouvellement et développement urbain

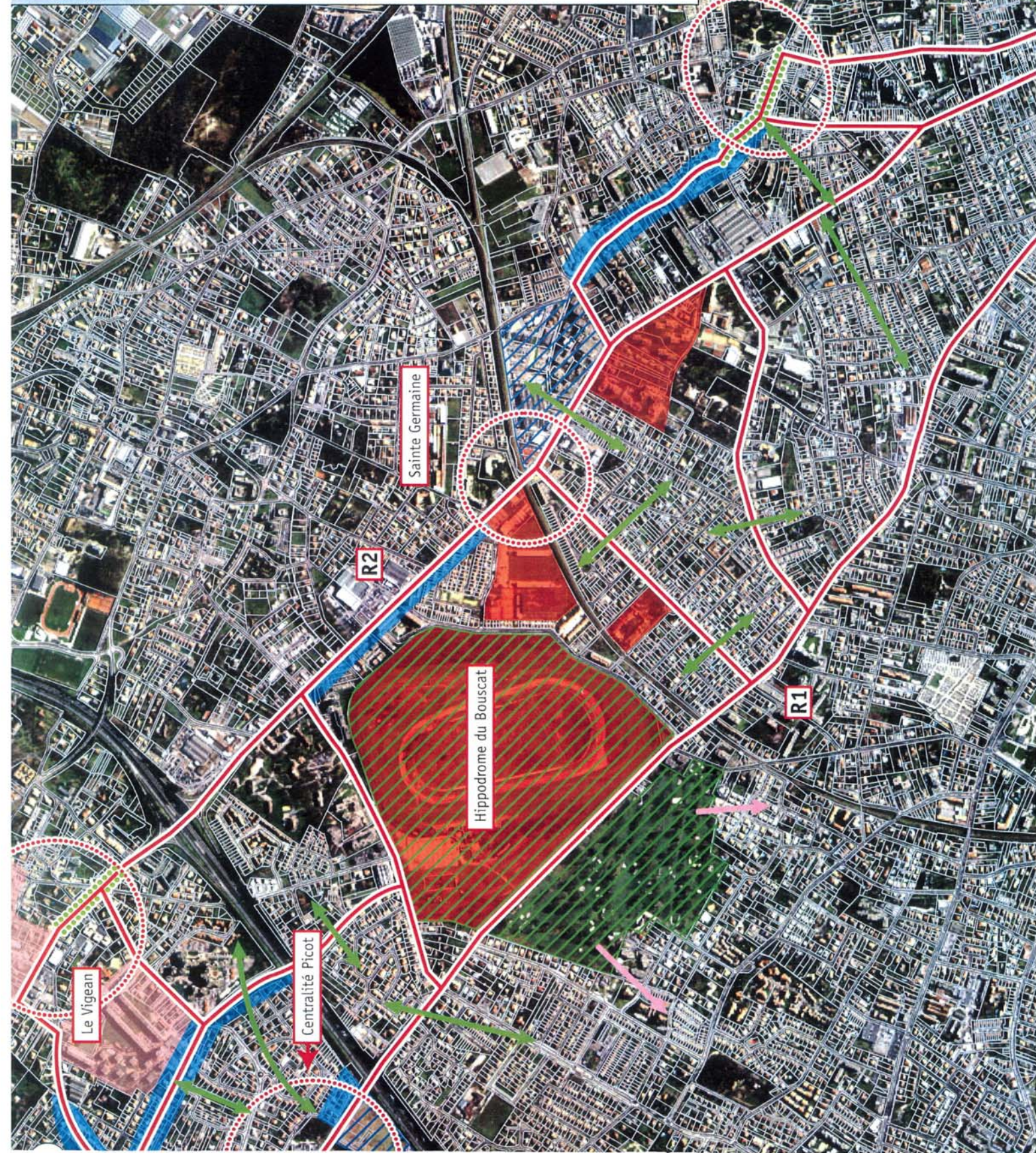
- Site privilégié de renouvellement urbain
- Secteur d'extension des tissus constitués
- Densification des tissus constitués
- Site d'extension urbaine
- Centralité à conforter
- Bâtiment de qualité à conforter ou à valoriser
- Secteurs urbains à désenclaver

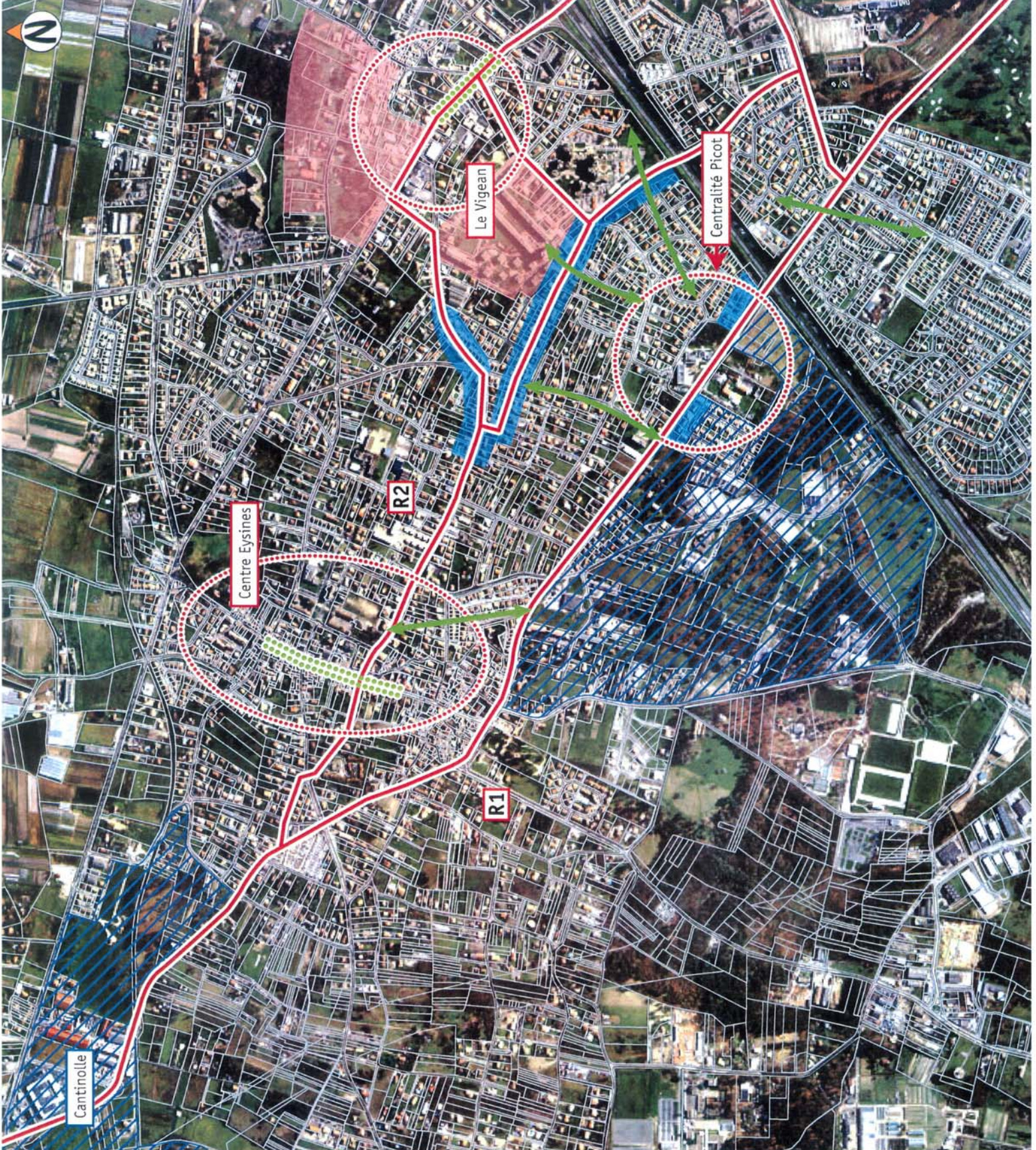
Equipements et services de proximité

- Secteur d'extension commerciale
- Secteur d'activités économiques à requalifier et à renforcer
- Equipements structurants à mettre en valeur
- Action commerciale à conforter
- Espace naturel et/ou parc de loisirs à valoriser

Organisation des déplacements

- Liaison à créer ou à conforter
- Ouvertures sur espaces verts à créer





COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX
 Les enjeux urbains
 Eysines - Le Bouscat R
 planche n°3/3
 Etude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
 juillet 2004

500 m

Habitat, renouvellement et développement urbain

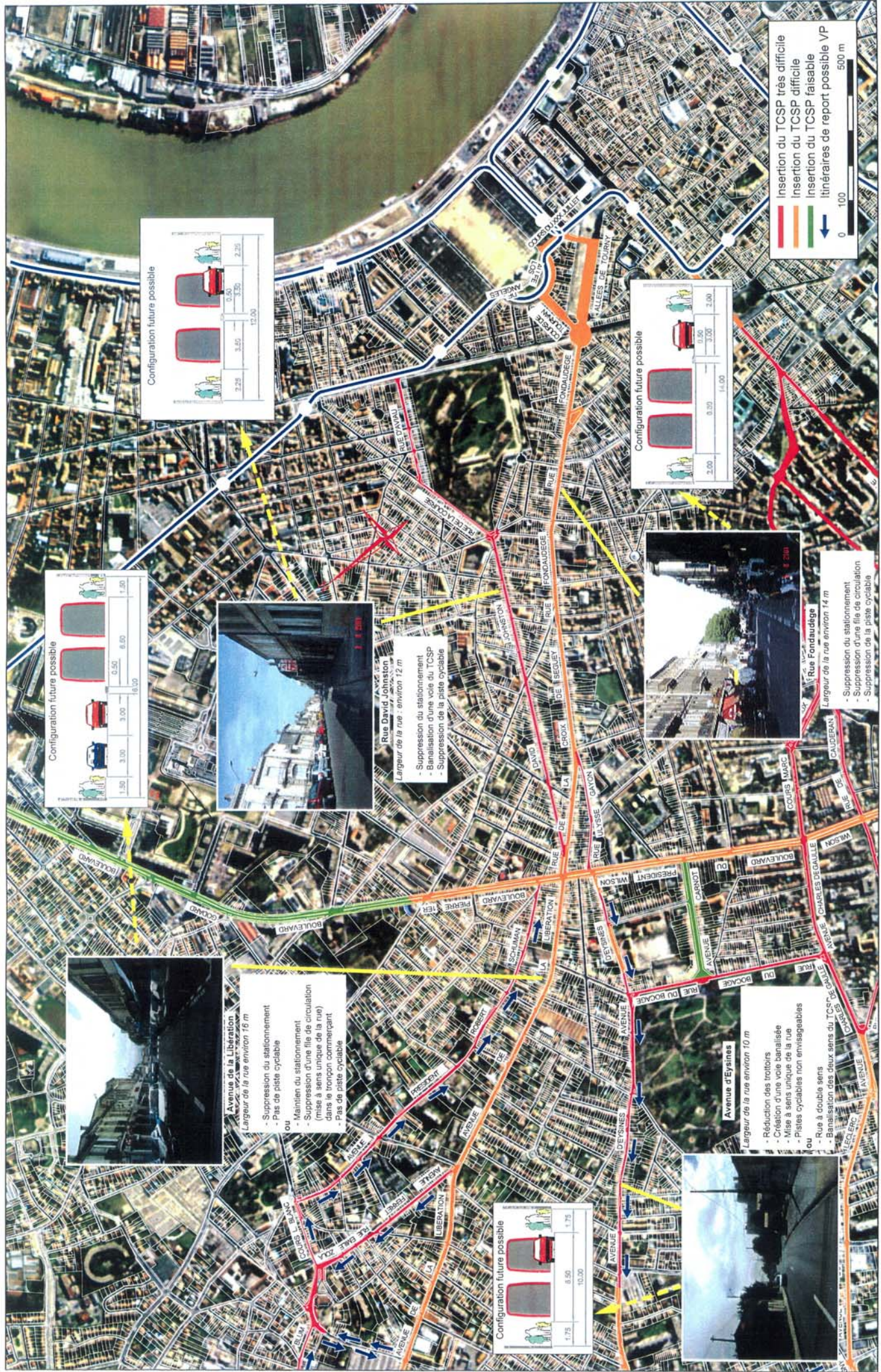
- Site privilégié de renouvellement urbain
- Secteur d'extension des tissus constitués
- Densification des tissus constitués
- Site d'extension urbaine
- Centralité à conforter
- Bâtiment de qualité à conforter ou à valoriser
- Secteurs urbains à désenclaver

Equipements et services de proximité

- Secteur d'extension commerciale
- Secteur d'activités économiques à requalifier et à renforcer
- Equipements structurants à mettre en valeur
- Action commerciale à conforter
- Espace naturel et/ou parc de loisirs à valoriser

Organisation des déplacements

- Liaison à créer ou à conforter
- Ouvertures sur espaces verts à créer



Insertion du TCSP très difficile
 Insertion du TCSP difficile
 Insertion du TCSP faisable
 Itinéraires de report possible VP

0 100 500 m

Configuration future possible

12.00
2.25
3.45
0.30
1.50
2.25

Configuration future possible

14.00
2.00
3.00
11.50
2.00

Configuration future possible

18.00
6.00
3.00
0.50
1.50



Rue David Johnston
 Largeur de la rue - environ 12 m

- Suppression du stationnement
- Banalisation d'une voie du TCSP
- Suppression de la piste cyclable



Rue Fondaudge
 Largeur de la rue environ 14 m

- Suppression du stationnement
- Suppression d'une file de circulation
- Suppression de la piste cyclable



Avenue de la Libération
 Largeur de la rue environ 16 m

- Suppression du stationnement
- Pas de piste cyclable

ou

- Maintien du stationnement
- Suppression d'une file de circulation (mise à sens unique de la rue) dans le tronçon commerçant
- Pas de piste cyclable

Avenue d'Eysines
 Largeur de la rue environ 10 m

- Réduction des trottoirs
- Création d'une voie banalisée
- Mise à sens unique de la rue
- Pistes cyclables non envisageables

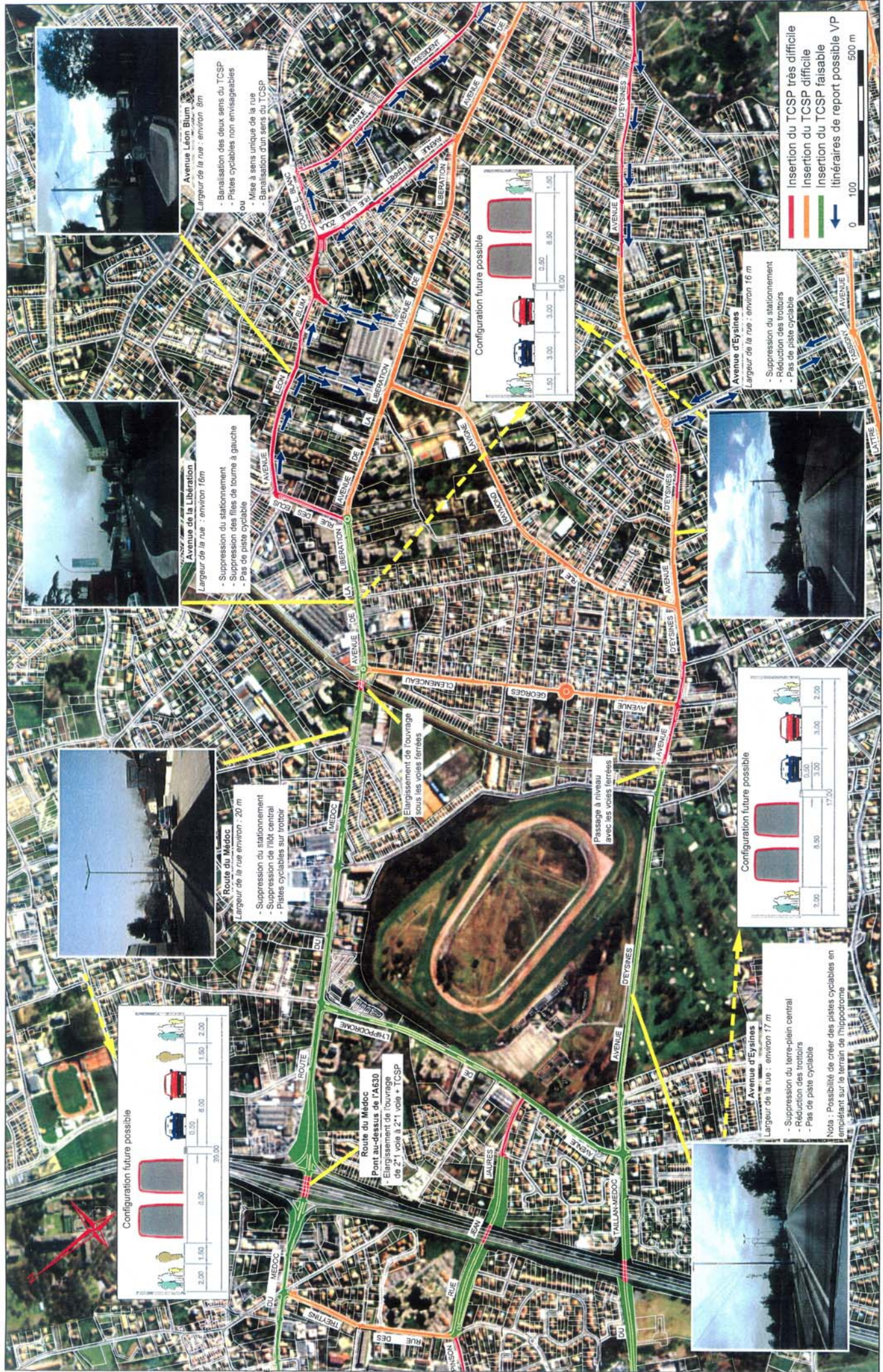
ou

- Rue à double sens
- Banalisation des deux sens du TCSP de part et d'autre de la rue

Configuration future possible

10.00
8.50
1.75
1.75





Route du Medoc
 Largeur de la rue environ : 20 m

- Suppression du stationnement
- Suppression de l'îlot central
- Pistes cyclables sur trottoir

Pont au-dessus de l'A630
 Elargissement de l'ouvrage de 2*1 voie à 2*1 voie + TCSF

Elargissement de l'ouvrage sous les voies ferrées

Passage à niveau avec les voies ferrées



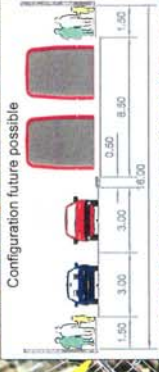
Avenue d'Eysines
 Largeur de la rue : environ 17 m

- Suppression du terre-plein central
- Réduction des trottoirs
- Pas de piste cyclable

Nota : Possibilité de créer des pistes cyclables en empiétant sur le terrain de l'hippodrome

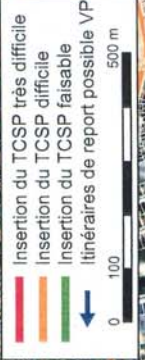
Avenue de la Libération
 Largeur de la rue : environ 16m

- Suppression du stationnement
- Suppression des files de tourne à gauche
- Pas de piste cyclable



Avenue d'Eysines
 Largeur de la rue : environ 16 m

- Suppression du stationnement
- Réduction des trottoirs
- Pas de piste cyclable



Réf : 3935PIL7BDX245-04

Edition 2

Août 2004

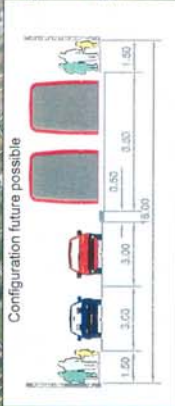
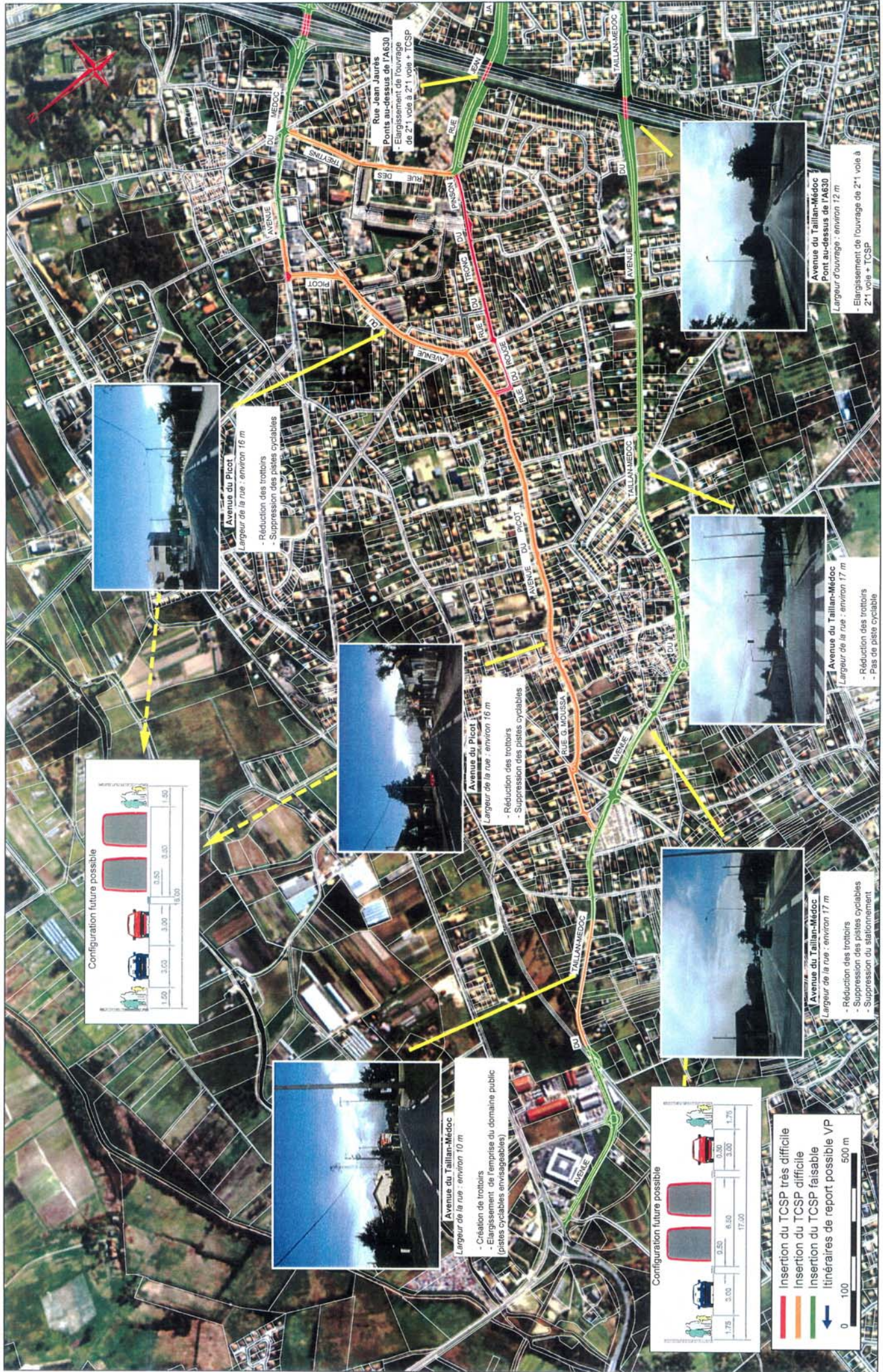
dir R.dwg

ETUDE DE FAISABILITE DES EXTENSIONS DU RESEAU TCSF DE L'AGGLOMERATION BORDELAISE (3ème Phase)

Analyse des difficultés d'insertion et des configurations futures possibles

Quadrant Nord Ouest - Le Bouscat - Eysines / R (2/3)





- █ Insertion du TCSP très difficile
 - █ Insertion du TCSP difficile
 - █ Insertion du TCSP faisable
 - █ Itinéraires de report possible VP
- 0 100 500 m

Avenue du Picot
 Largeur de la rue : environ 16 m
 - Réduction des trottoirs
 - Suppression des pistes cyclables

Avenue du Picot
 Largeur de la rue : environ 16 m
 - Réduction des trottoirs
 - Suppression des pistes cyclables

Avenue du Taillan-Médoc
 Largeur de la rue : environ 17 m
 - Réduction des trottoirs
 - Pas de piste cyclable

Avenue du Taillan-Médoc
 Largeur de la rue : environ 17 m
 - Réduction des trottoirs
 - Suppression des pistes cyclables
 - Suppression du stationnement

Rue Jean Jaures
 Ponts au-dessus de l'A630
 - Elargissement de l'ouvrage
 de 2^e voie à 2^e1^e voie + TCSP

Avenue du Taillan-Médoc
 Pont au-dessus de l'A630
 Largeur d'ouvrage : environ 12 m
 - Elargissement de l'ouvrage de 2^e1^e voie à 2^e1^e voie + TCSP

Avenue du Taillan-Médoc
 Largeur de la rue : environ 10 m
 - Création de trottoirs
 - Elargissement de l'emprise du domaine public (pistes cyclables envisageables)

Les impacts sur le stationnement Eysines - Le Bouscat R planche n°1/3

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP

juillet 2004

0 500 m

L'existant

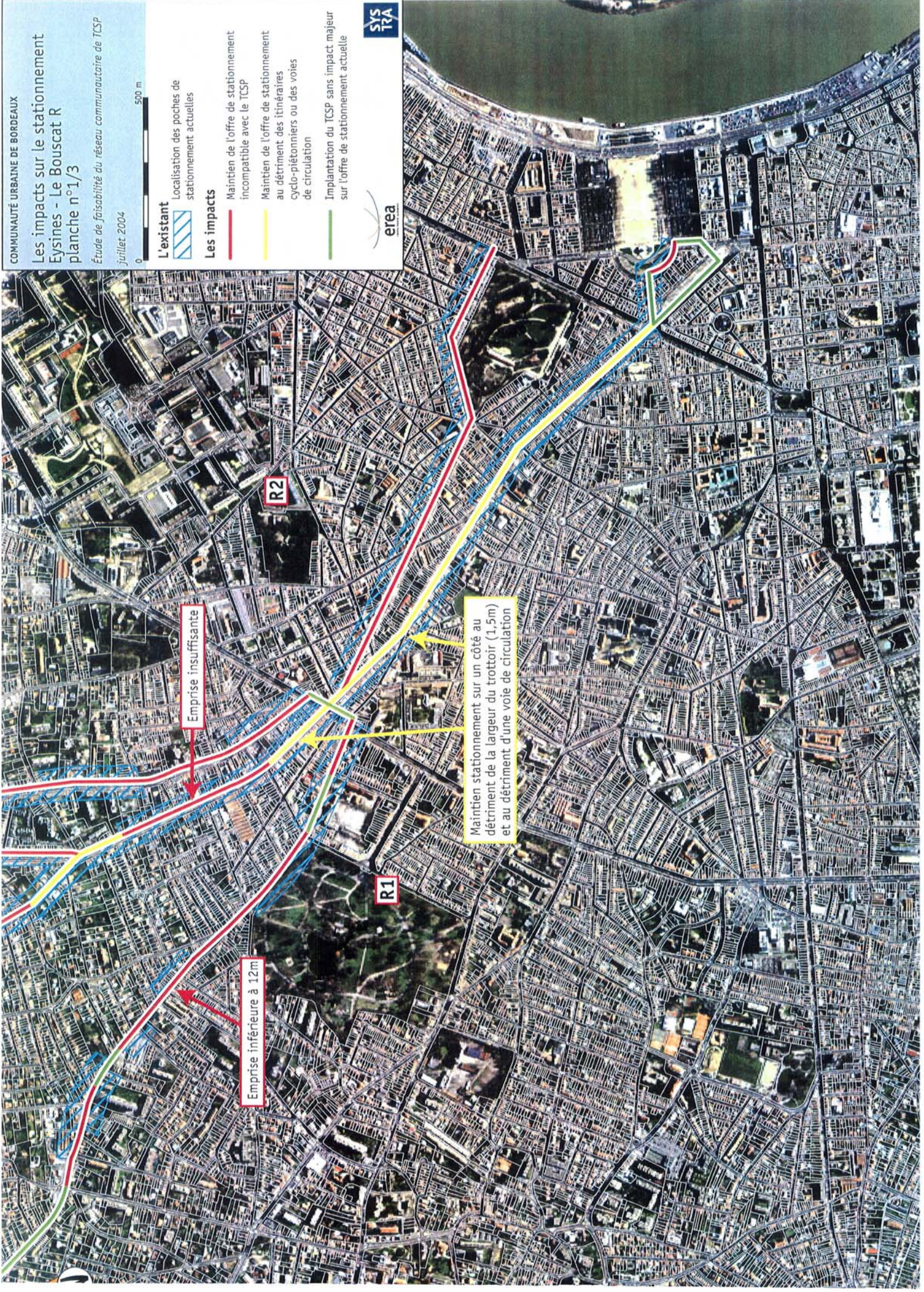
Localisation des poches de stationnement actuelles

Les impacts

Maintien de l'offre de stationnement incompatible avec le TCSP

Maintien de l'offre de stationnement au détriment des itinéraires cyclo-piétonniers ou des voies de circulation

Implantation du TCSP sans impact majeur sur l'offre de stationnement actuelle



Emprise insuffisante

Emprise inférieure à 12m

Maintien stationnement sur un côté au
détriment de la largeur du trottoir (1,5m)
et au détriment d'une voie de circulation

R2

R1

Les impacts sur le stationnement Eysines - Le Bouscat R planche n°2/3

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
juillet 2004



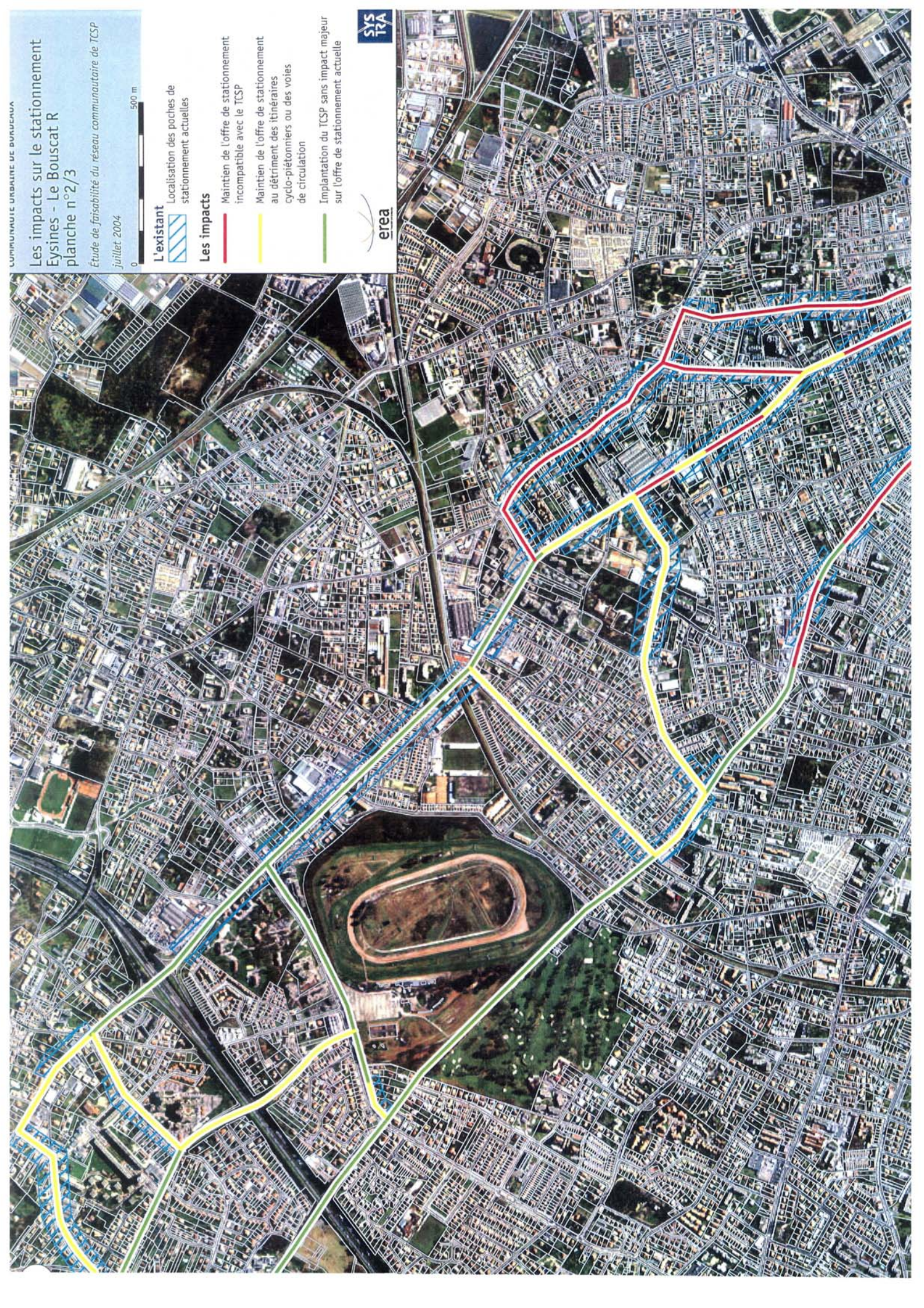
L'existant

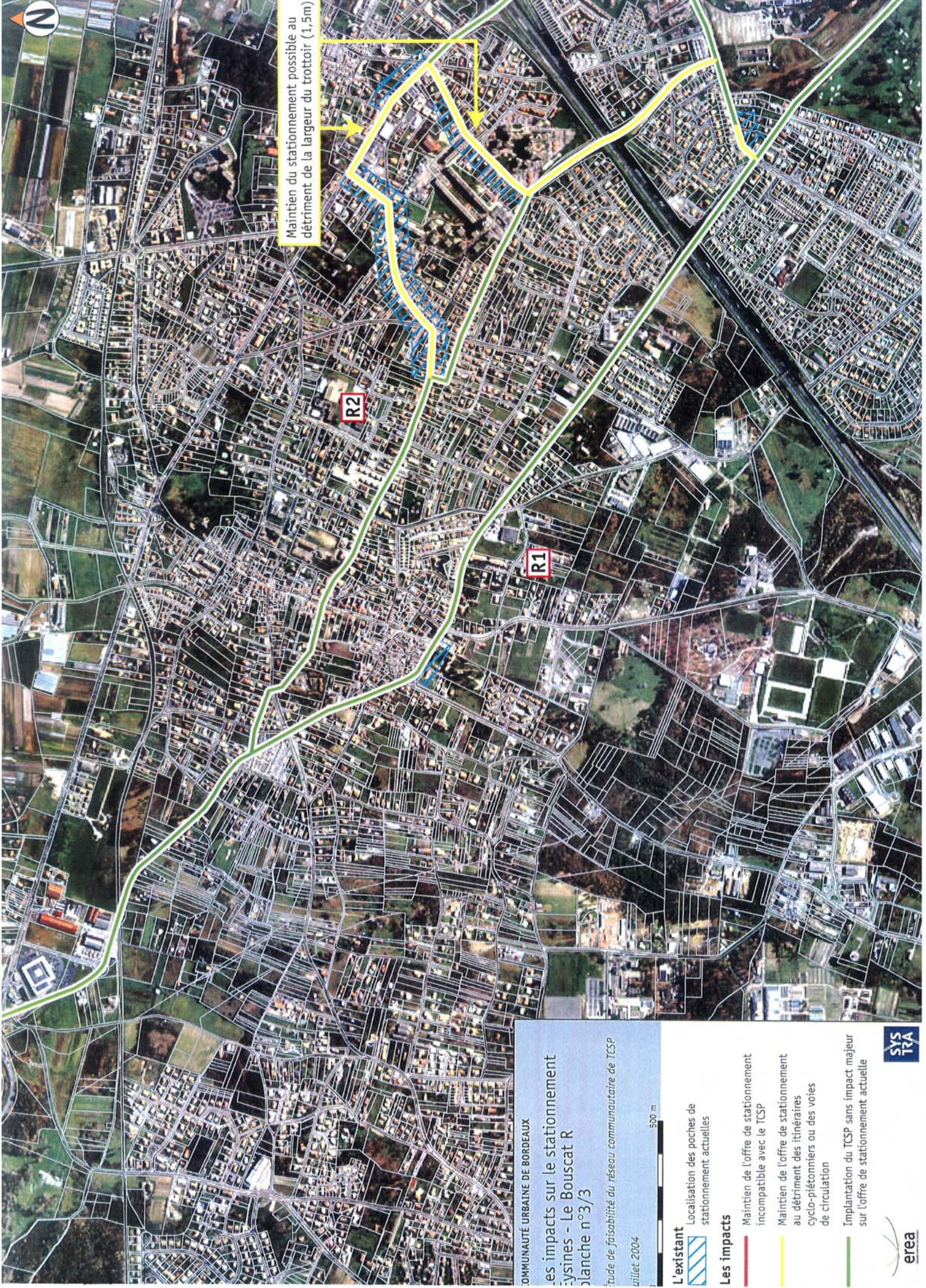
Localisation des poches de stationnement actuelles



Les impacts

- Maintien de l'offre de stationnement incompatible avec le TCSP (Red line)
- Maintien de l'offre de stationnement au détriment des itinéraires cyclo-piétonniers ou des voies de circulation (Yellow line)
- Implantation du TCSP sans impact majeur sur l'offre de stationnement actuelle (Green line)





Maintien du stationnement possible au détriment de la largeur du trottoir (1,5m)

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX
Les impacts sur le stationnement
 Les zones R1 - Le Bouscat R
 planche n°3/3

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
 juillet 2004

500 m

- L'existant**
 Localisation des poches de stationnement actuelles
- Les impacts**
- Maintien de l'offre de stationnement incompatible avec le TCSP
 - Maintien de l'offre de stationnement au détriment des itinéraires cyclo-piétonniers ou des voies de circulation
 - Implantation du TCSP sans impact majeur sur l'offre de stationnement actuelle

500 m

Existant

— Bande et piste cyclable existante

Impacts

— Trottoir étroit, piste/bande cyclable impossible dans l'emprise actuelle

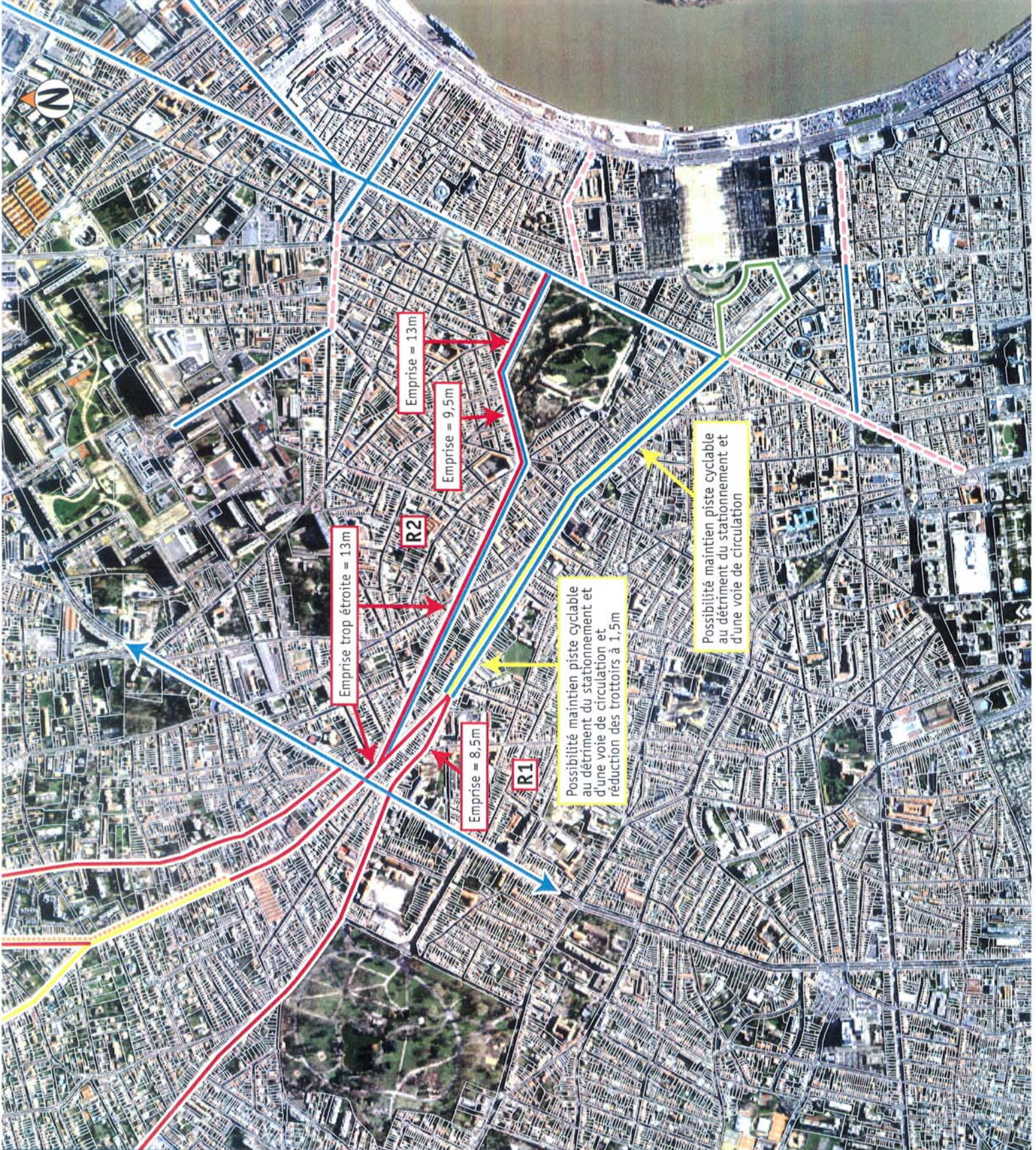
— Maintien piste/bande cyclable au détriment du stationnement ou des voies de circulation dans l'emprise actuelle

— Itinéraire cyclo-piétonnier compatible avec l'insertion d'un TCSP dans l'emprise actuelle

Projets

— Les projets cyclables (Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables)

— Itinéraire majeur piétons et deux roues (projet de territoire)



Emprise trop étroite = 13m

R2

Emprise = 13m

Emprise = 9,5m

Emprise = 8,5m

R1

Possibilité maintien piste cyclable au détriment du stationnement et d'une voie de circulation et réduction des trottoirs à 1,5m

Possibilité maintien piste cyclable au détriment du stationnement et d'une voie de circulation

Les impacts sur les modes doux Eysines - Le Bouscat R planche n°2/3

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP

juillet 2004



L'existant

Bande et piste cyclable existante

Les impacts

Trottoir étroit, piste/bande cyclable impossible dans l'emprise actuelle

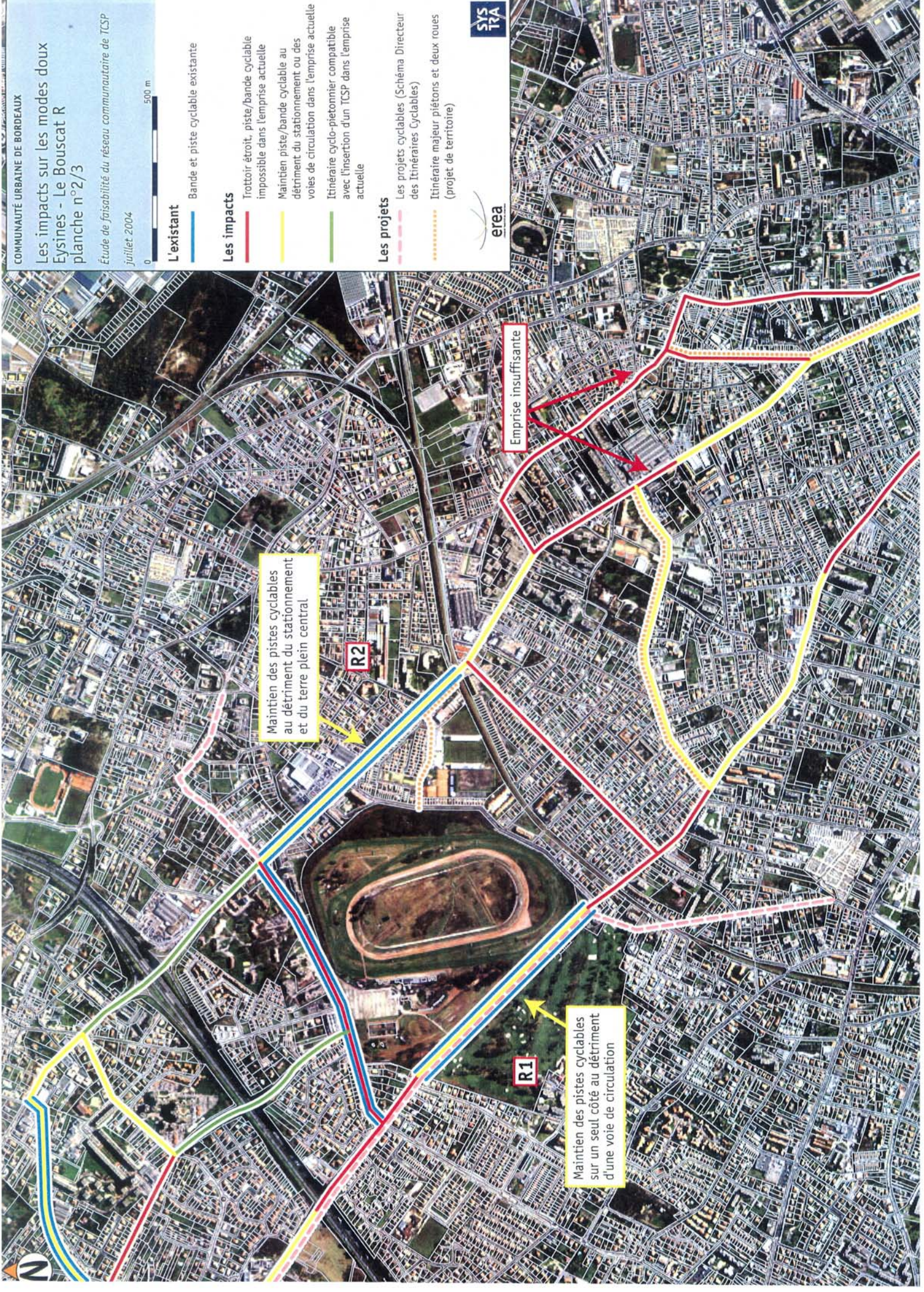
Maintien piste/bande cyclable au détriment du stationnement ou des voies de circulation dans l'emprise actuelle

Itinéraire cyclo-piétonnier compatible avec l'insertion d'un TCSP dans l'emprise actuelle

Les projets

Les projets cyclables (Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables)

Itinéraire majeur piétons et deux roues (projet de territoire)



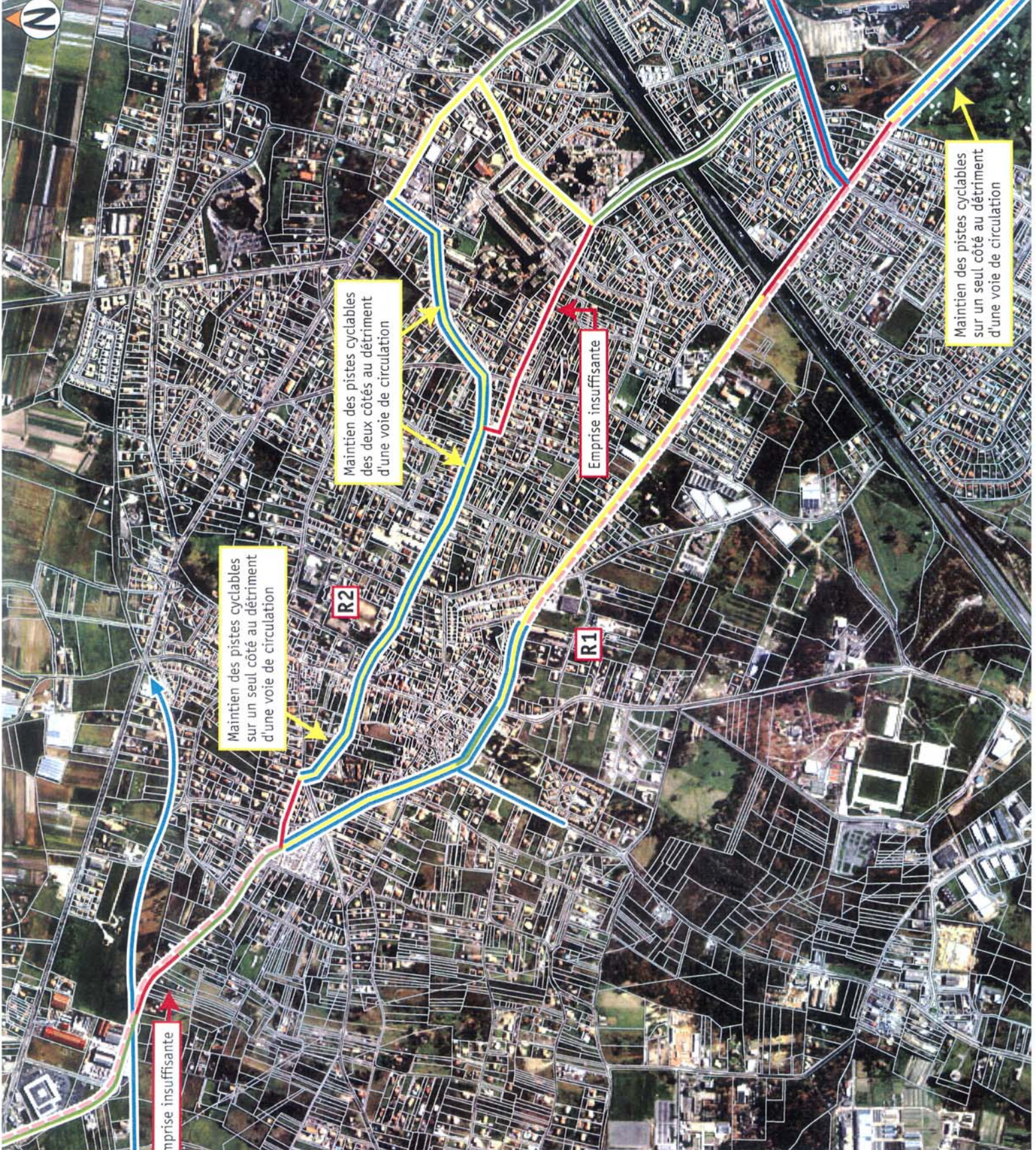
Maintien des pistes cyclables au détriment du stationnement et du terre plein central

R2

Emprise insuffisante

R1

Maintien des pistes cyclables sur un seul côté au détriment d'une voie de circulation



Emprise insuffisante

Maintien des pistes cyclables sur un seul côté au détriment d'une voie de circulation

Maintien des pistes cyclables des deux côtés au détriment d'une voie de circulation

Emprise insuffisante

Maintien des pistes cyclables sur un seul côté au détriment d'une voie de circulation

R2

R1

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

Impacts des projets cyclables sur les modes doux dans les zones R1 et R2 - Le Bouscat Plan de circulation n° 3/3

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
Janvier 2004

500 m

État existant

— Bande et piste cyclable existante

Impacts

— Trottoir étroit, piste/bande cyclable impossible dans l'emprise actuelle

— Maintien piste/bande cyclable au détriment du stationnement ou des voies de circulation dans l'emprise actuelle

— Itinéraire cyclo-piétonnier compatible avec l'insertion d'un TCSP dans l'emprise actuelle

Projets

— Les projets cyclables (Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables)

— Itinéraire majeur piétons et deux roues (projet de territoire)



Principes d'articulation des transports collectifs et de positionnement des parcs relais Eysines R - tracé R1

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
juillet 2004

tracé TCSP étudié

Desserte bus en contact avec le tracé étudié

- modifiée
- non modifiée
- desserte interurbaine



pôle d'échange bus / TCSP

Desserte TER en contact avec le tracé étudié

- voie ferrée
- pôle d'échange TER / TCSP

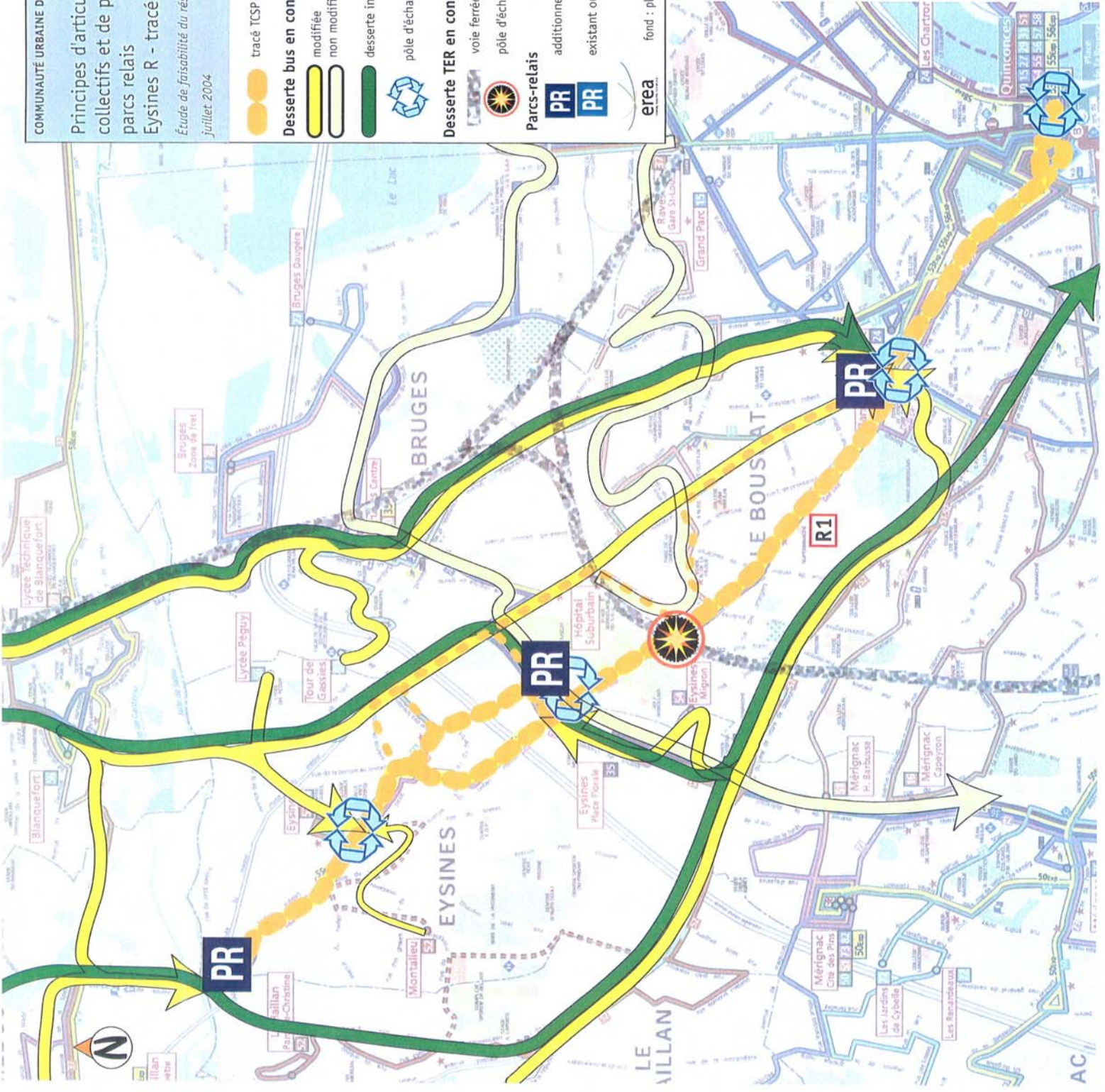


Parcs-relais

- PR additionnel
- PR existant ou prévu en phase 2



fond : plan du réseau TBC 2004



Principes d'articulation des transports collectifs et de positionnement des parcs relais

Eysines R - tracé R2

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
juillet 2004

tracé TCSP étudié

Desserte bus en contact avec le tracé étudié

modifiée
non modifiée

desserte interurbaine



pôle d'échange bus / TCSP

Desserte TER en contact avec le tracé étudié

voie ferrée

pôle d'échange TER / TCSP

Parcs-relais

PR

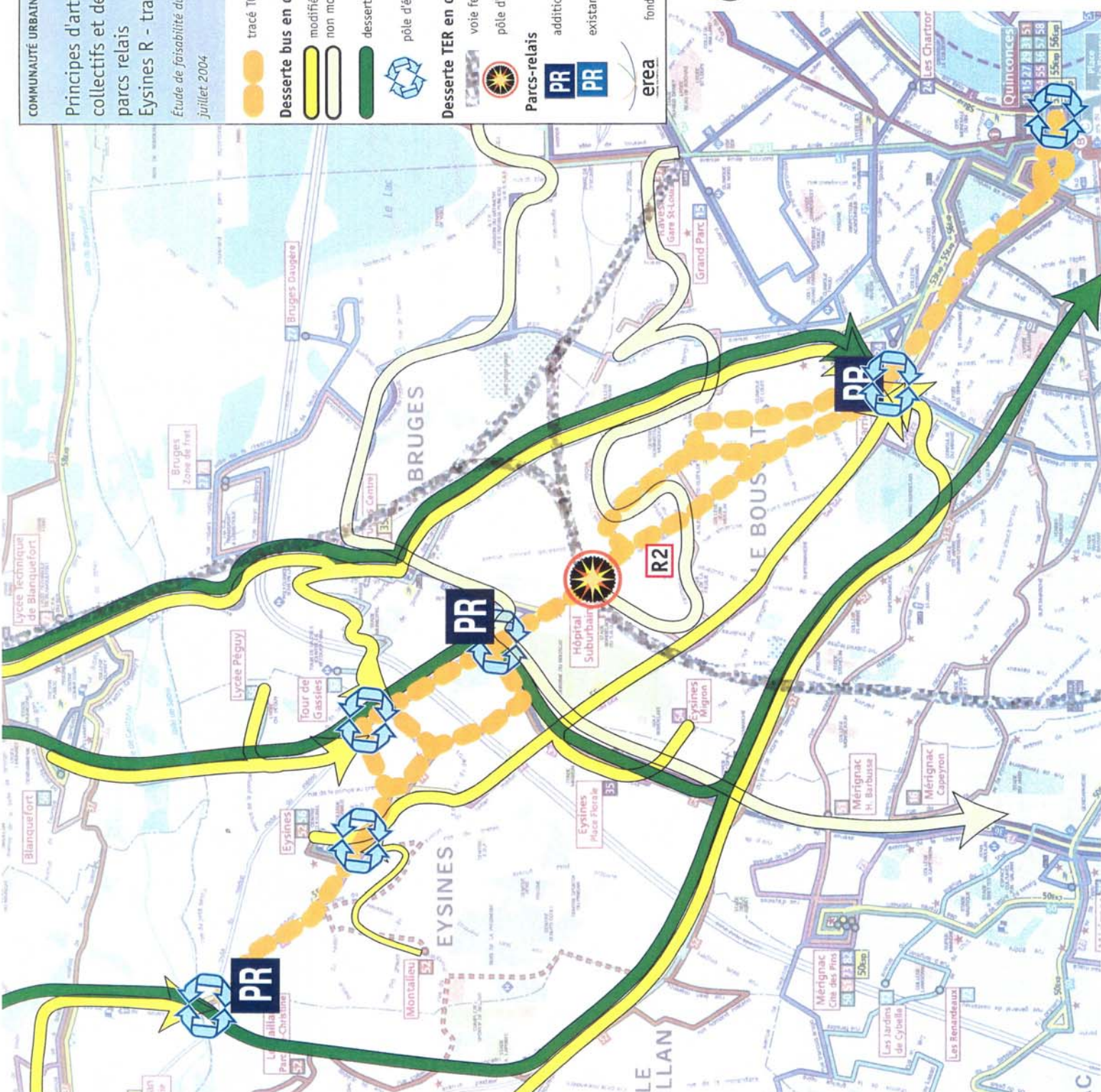
PR

additionnel

existant ou prévu en phase 2

erea

fond : plan du réseau TBC 2004.



CARTES D'ANALYSE SUR LE CORRIDOR T

LES BOULEVARDS

1. ETAT DES LIEUX
2. OCCUPATION FONCIERE
3. ENJEUX URBAINS
4. INSERTION
5. IMPACTS SUR LE STATIONNEMENT
6. IMPACTS SUR LES MODES DOUX
7. PRINCIPES D'ARTICULATION AVEC LES TC ET LOCALISATION DES PARCS RELAIS

- Tracé étudié
- Pôle de Centralité

Le bâti

- Logement collectif
- Bâtiment remarquable

Les équipements

- Équipement sportif
- Espace naturel (Parc de loisirs...)
- Équipement administratif
- Équipement scolaire
- Équipement de santé

Les activités

- Site d'activité économique
- Secteur hôtelier
- Activités commerciales
- Pôle d'emplois



COMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

Etat des lieux

Tangentiel-T- planche n°2/3

Etude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP

juillet 2004

500 m

Le bâti

- Pôle de Centralité
- Logement collectif
- Bâtiment remarquable

Les équipements

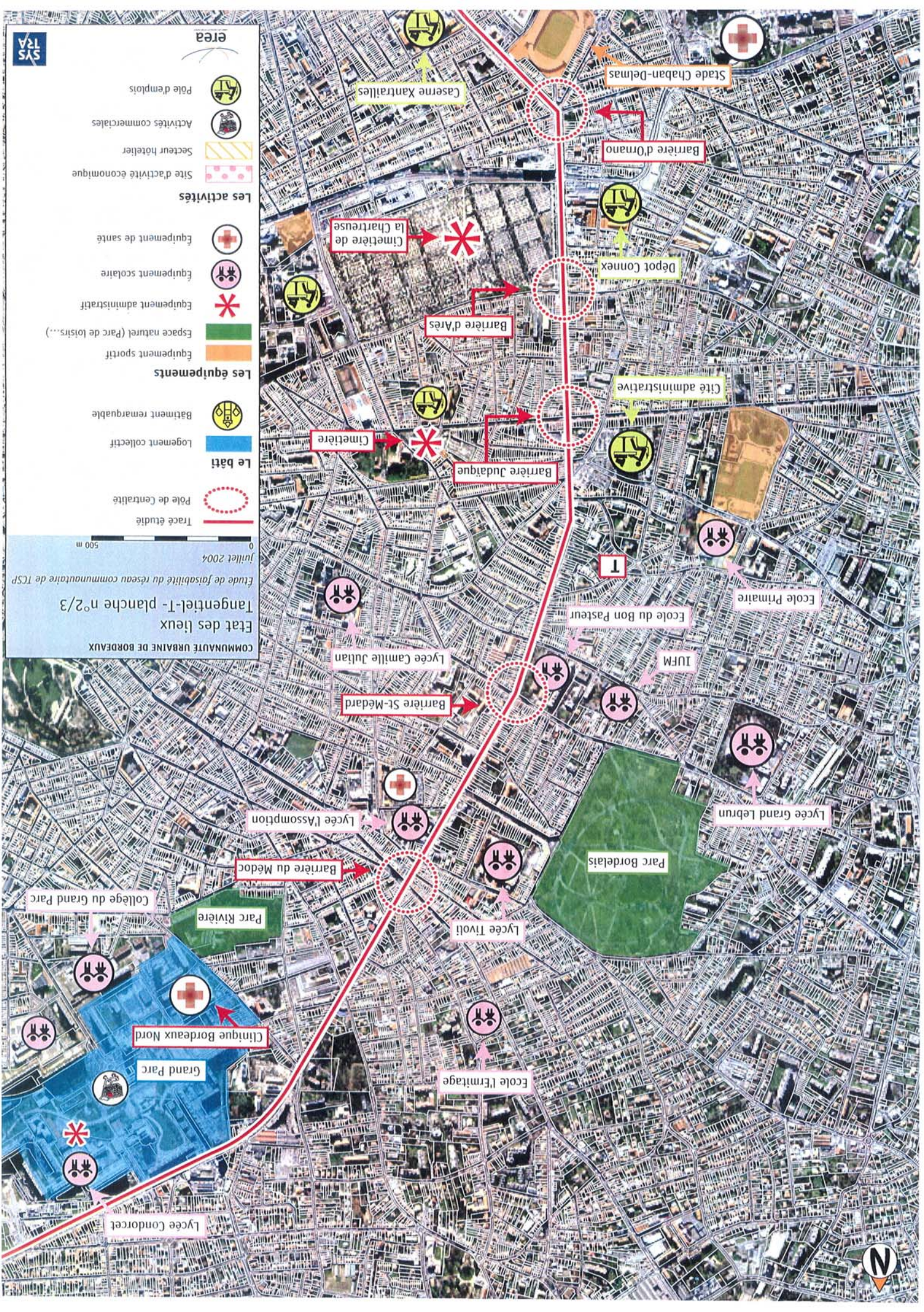
- Equipement sportif
- Espace naturel (Parc de loisirs...)
- Equipement administratif
- Equipement scolaire
- Equipement de santé

Les activités

- Site d'activité économique
- Secteur hôtelier
- Activités commerciales
- Pôle d'emplois

erea

SYS 17A



500 m

- Réseau TCS
- Centralité

Le bâti

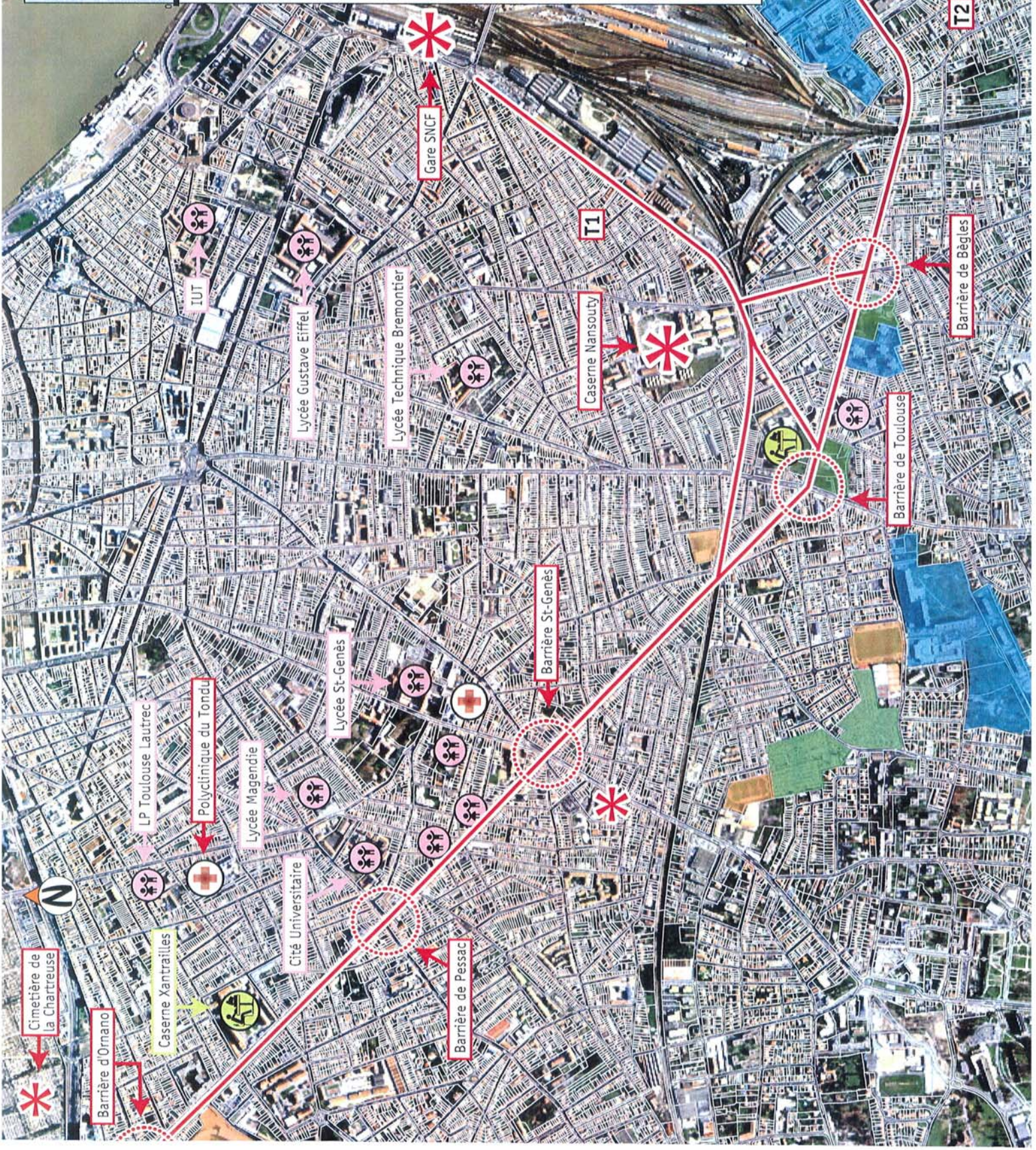
- Logement collectif
- Bâtiment remarquable

Les équipements

- Équipement sportif
- Espace naturel (Parc de loisirs...)
- Équipement
- Équipement scolaire
- Équipement de santé

Les activités

- Site d'activité industrielle
- Secteur hôtelier
- Activités commerciales
- Pôle d'emplois



L'occupation foncière Tangentiel-T- planche n°1/3

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP

juillet 2004

0 500 m

- Tracé étudié
- Logement collectif
- Logement pavillonnaire
- Maison de ville
- Zones d'activités
- Espace naturel
- Équipement structurant
- Bâtiment remarquable



Base sous-marine

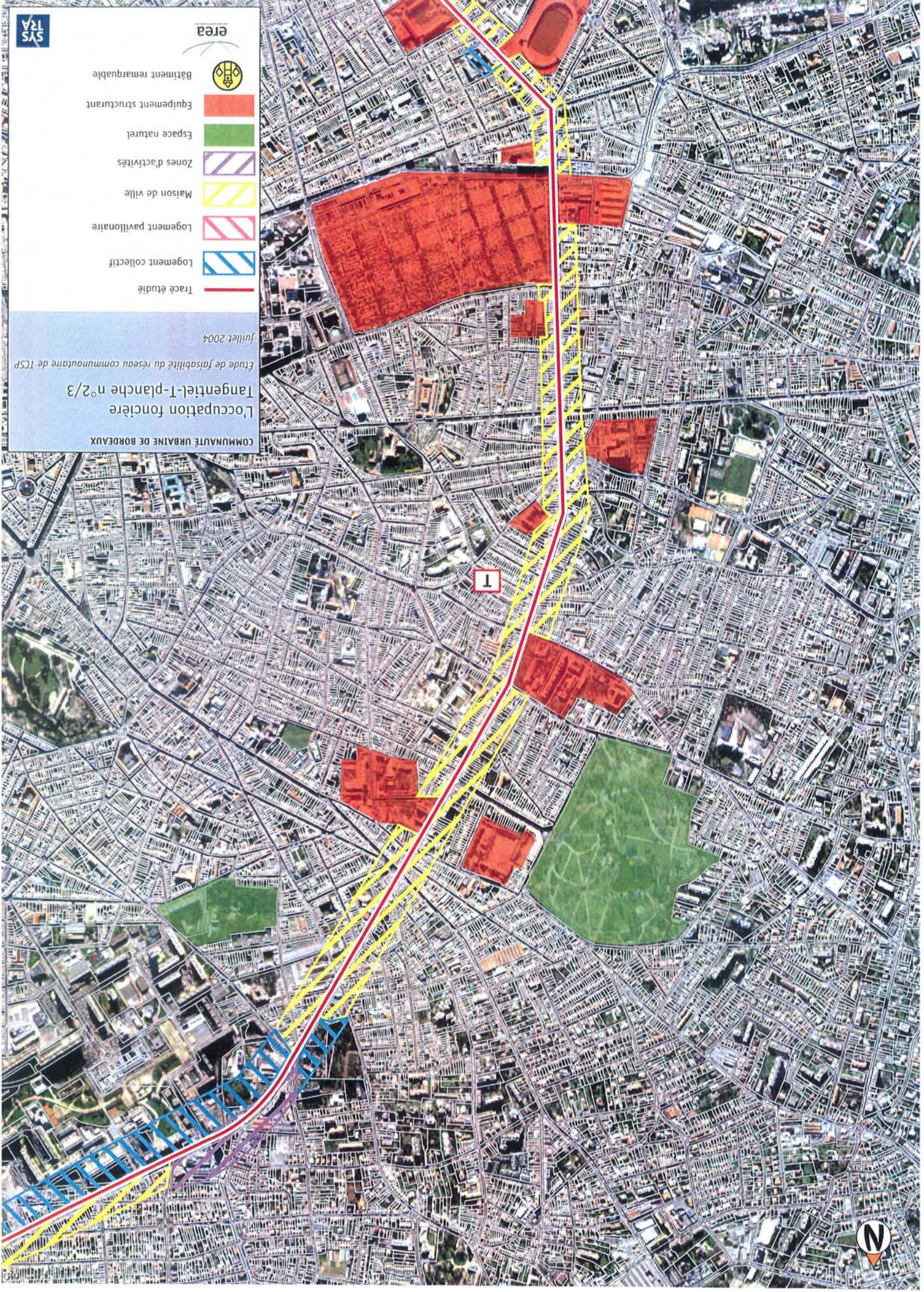
Eglise Saint-Joseph





- Bâtiment remarquable
- Équipement structurant
- Espace naturel
- Zones d'activités
- Maison de ville
- Logement pavillonnaire
- Logement collectif
- Tracé étudié

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX
L'occupation foncière
Tangentiel-T-planche n°2/3
Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
juillet 2004

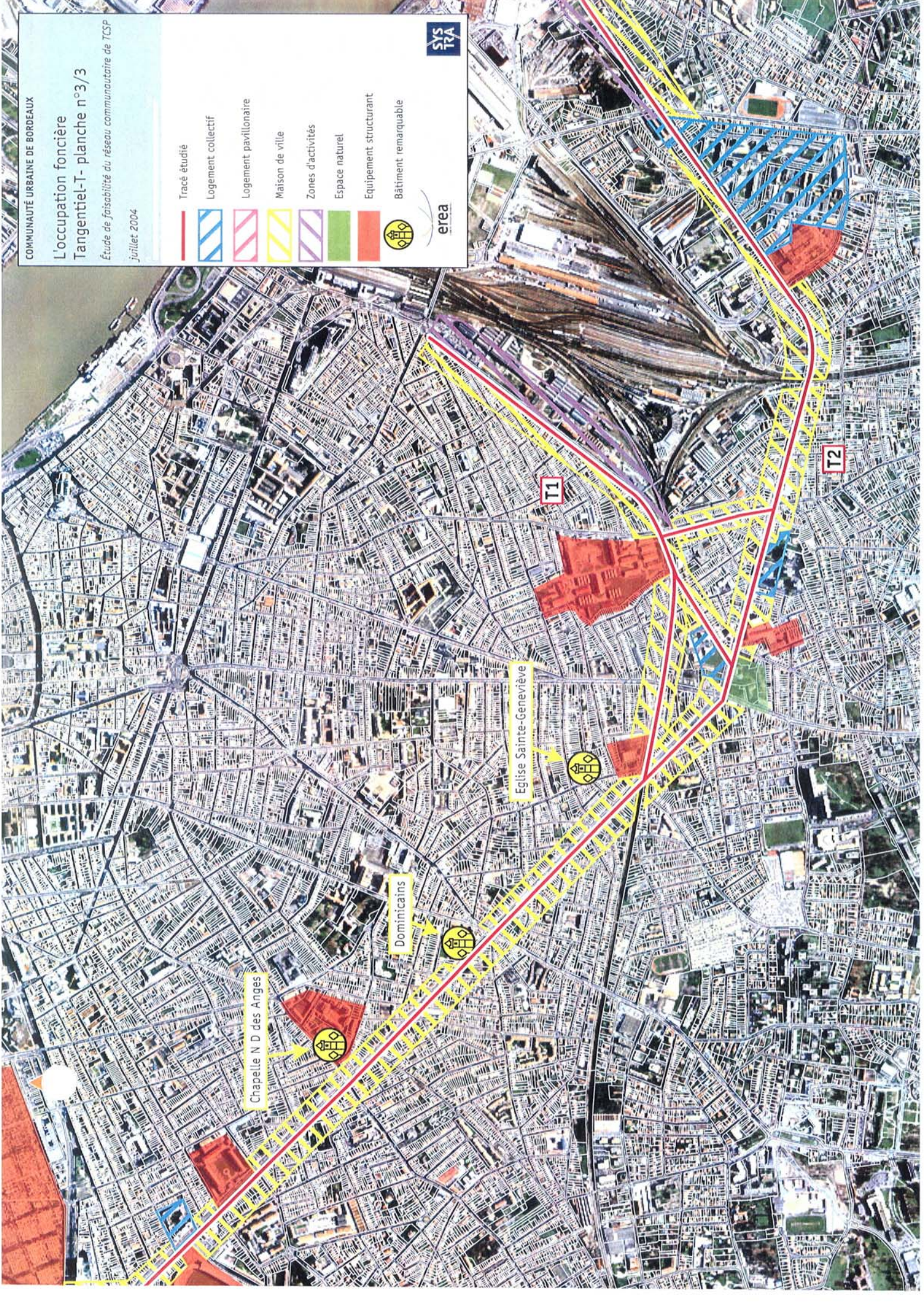


L'occupation foncière Tangentiel-T- planche n°3/3

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP

juillet 2004

- Tracé étudié
- Logement collectif
- Logement pavillonnaire
- Maison de ville
- Zones d'activités
- Espace naturel
- Équipement structurant
- Bâtiment remarquable



Habitat, renouvellement et développement urbain

- Site privilégié de renouvellement urbain
- Secteur d'extension des tissus constitués
- Densification des tissus constitués
- Site d'extension urbaine
- Centralité à conforter
- Bâtiment de qualité à conforter ou à valoriser
- Secteurs urbains à désenclaver

Equipements et services de proximité

- Secteur d'extension commerciale
- Secteur d'activités économiques à requalifier et à renforcer
- Equipements structurants à mettre en valeur
- Action commerciale à conforter
- Espace naturel et/ou parc de loisirs à valoriser

Organisation des déplacements

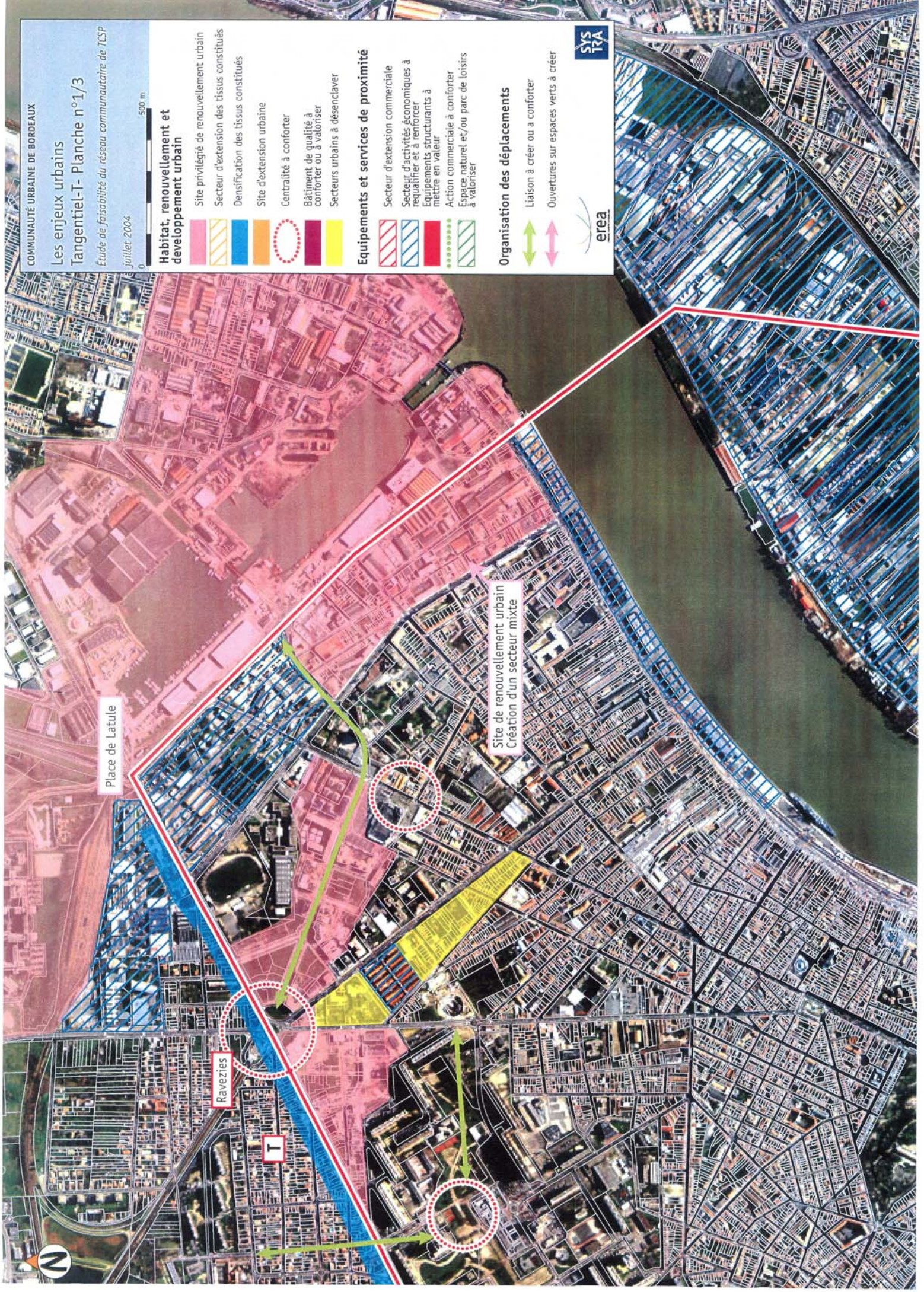
- Liaison à créer ou à conforter
- Ouvertures sur espaces verts à créer



Place de Latule

Ravezies

Site de renouvellement urbain
Création d'un secteur mixte



COMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

Les enjeux urbains
Tangentiel-T-Planche n°2/3

Etude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
juillet 2004

0 500 m

Habitat, renouvellement et développement urbain

- Site privilégié de renouvellement urbain
- Secteur d'extension des tissus constitués
- Densification des tissus constitués
- Site d'extension urbaine
- Centrale à conforter
- Bâtiment de qualité à conforter ou à valoriser
- Secteurs urbains à désenclaver

Equipements et services de proximité

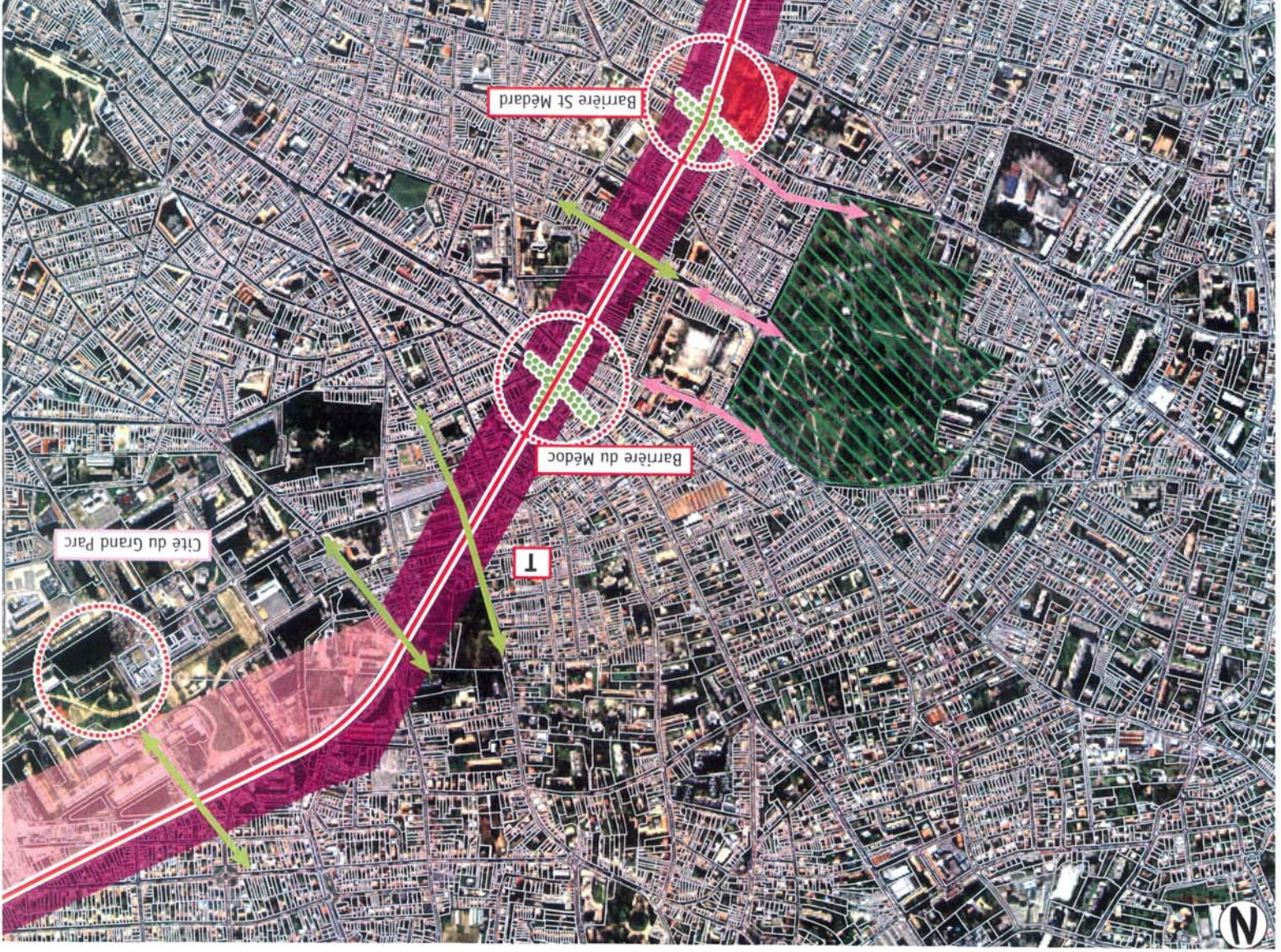
- Secteur d'extension commerciale
- Secteur d'activités économiques à requalifier et à renforcer
- Equipelements structurants à mettre en valeur
- Action commerciale à conforter
- Espace naturel et/ou parc de loisirs à valoriser

Organisation des déplacements

- Liaison à créer ou à conforter
- Ouvertures sur espaces verts à créer

erea

SYS 12A



Les enjeux urbains Tangentiel-T- Planche n°3/3

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TSP

juillet 2004



Habitat, renouvellement et développement urbain

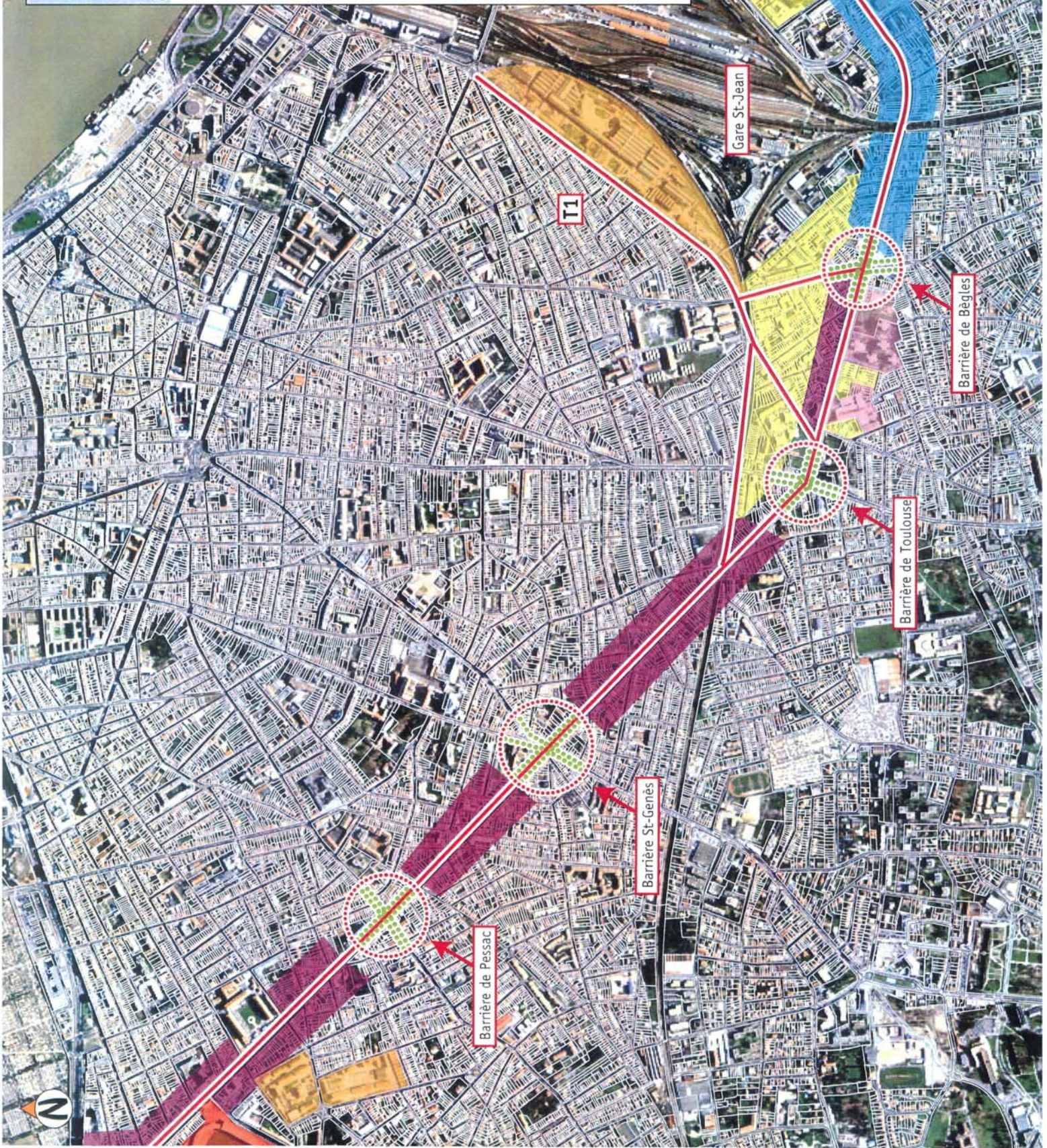
- Site privilégié de renouvellement urbain
- Secteur d'extension des tissus constitués
- Densification des tissus constitués
- Site d'extension urbaine
- Centralité à conforter
- Bâtiment de qualité à conforter ou à valoriser
- Secteurs urbains à désenclaver

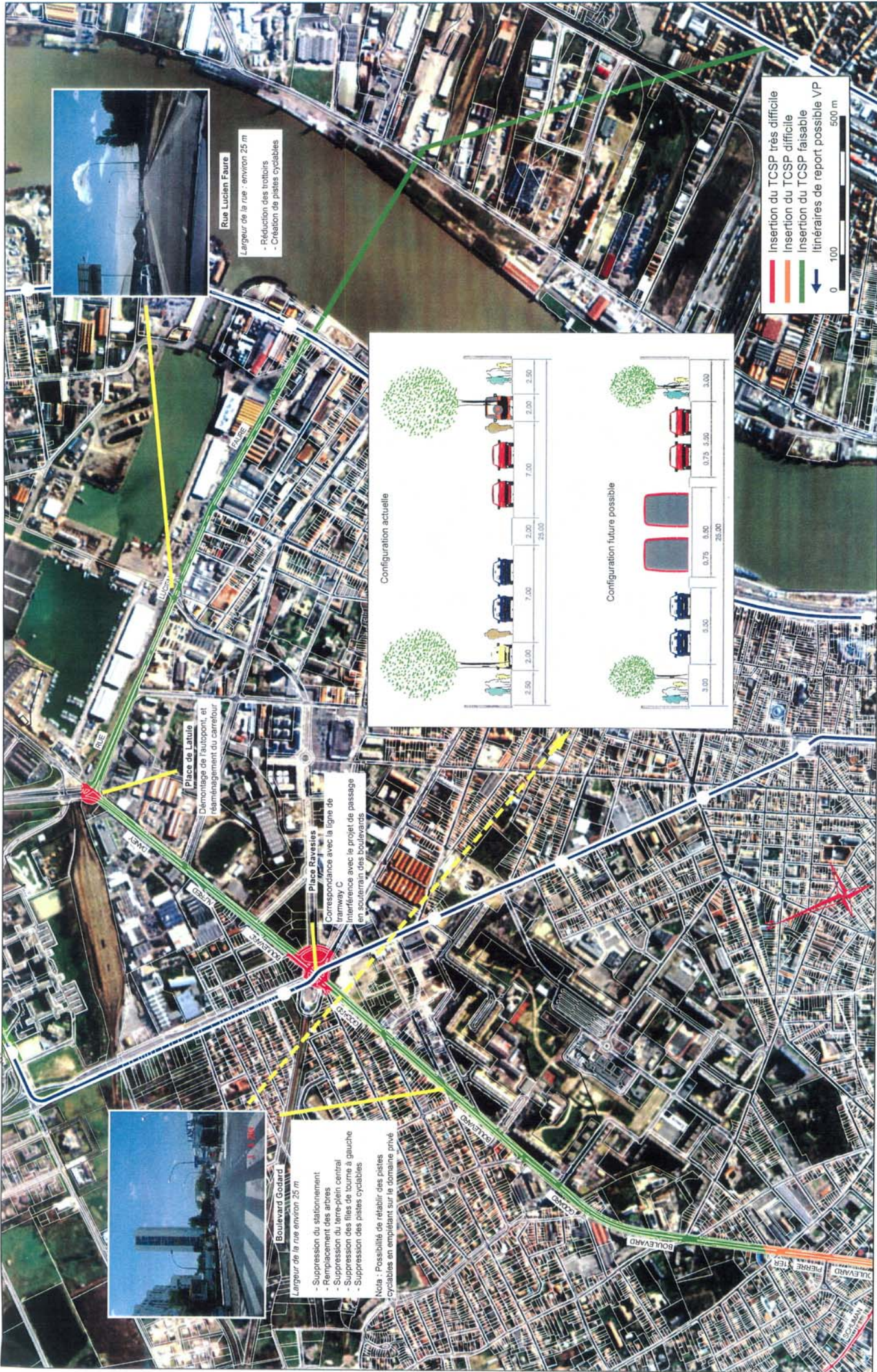
Equipements et services de proximité

- Secteur d'extension commerciale
- Secteur d'activités économiques à requalifier et à renforcer
- Equipements structurants à mettre en valeur
- Action commerciale à conforter
- Espace naturel et/ou parc de loisirs à valoriser

Organisation des déplacements

- Liaison à créer ou à conforter
- Ouvertures sur espaces verts à créer



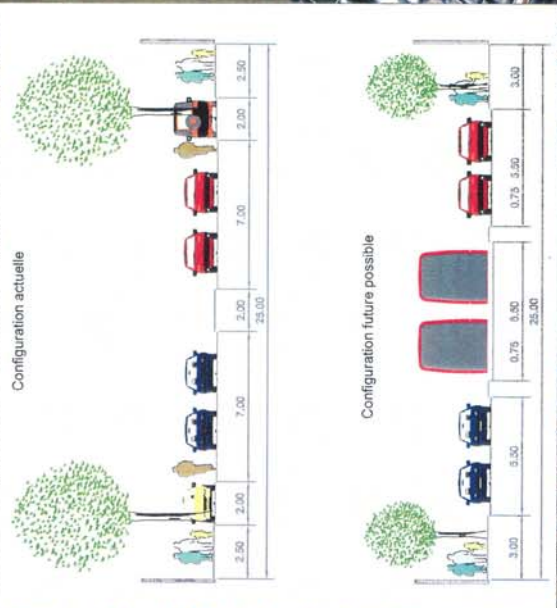


Rue Lucien Faure
 Largeur de la rue : environ 25 m
 - Réduction des trottoirs
 - Création de pistes cyclables

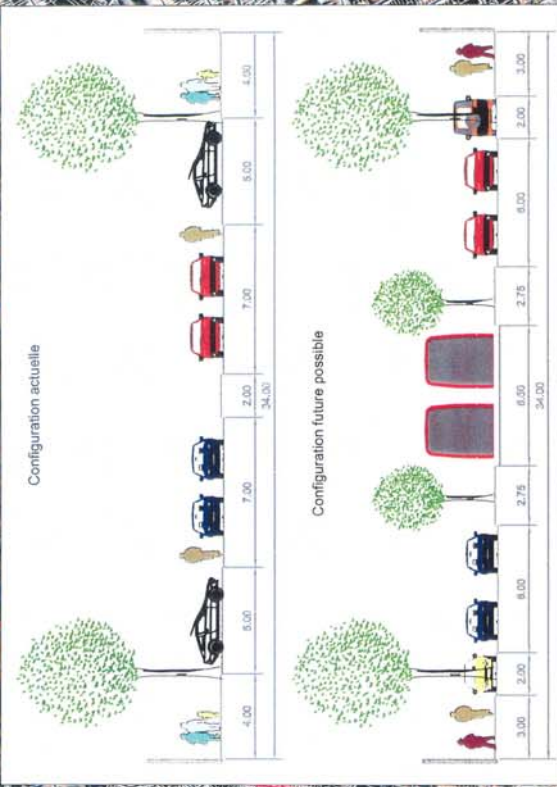
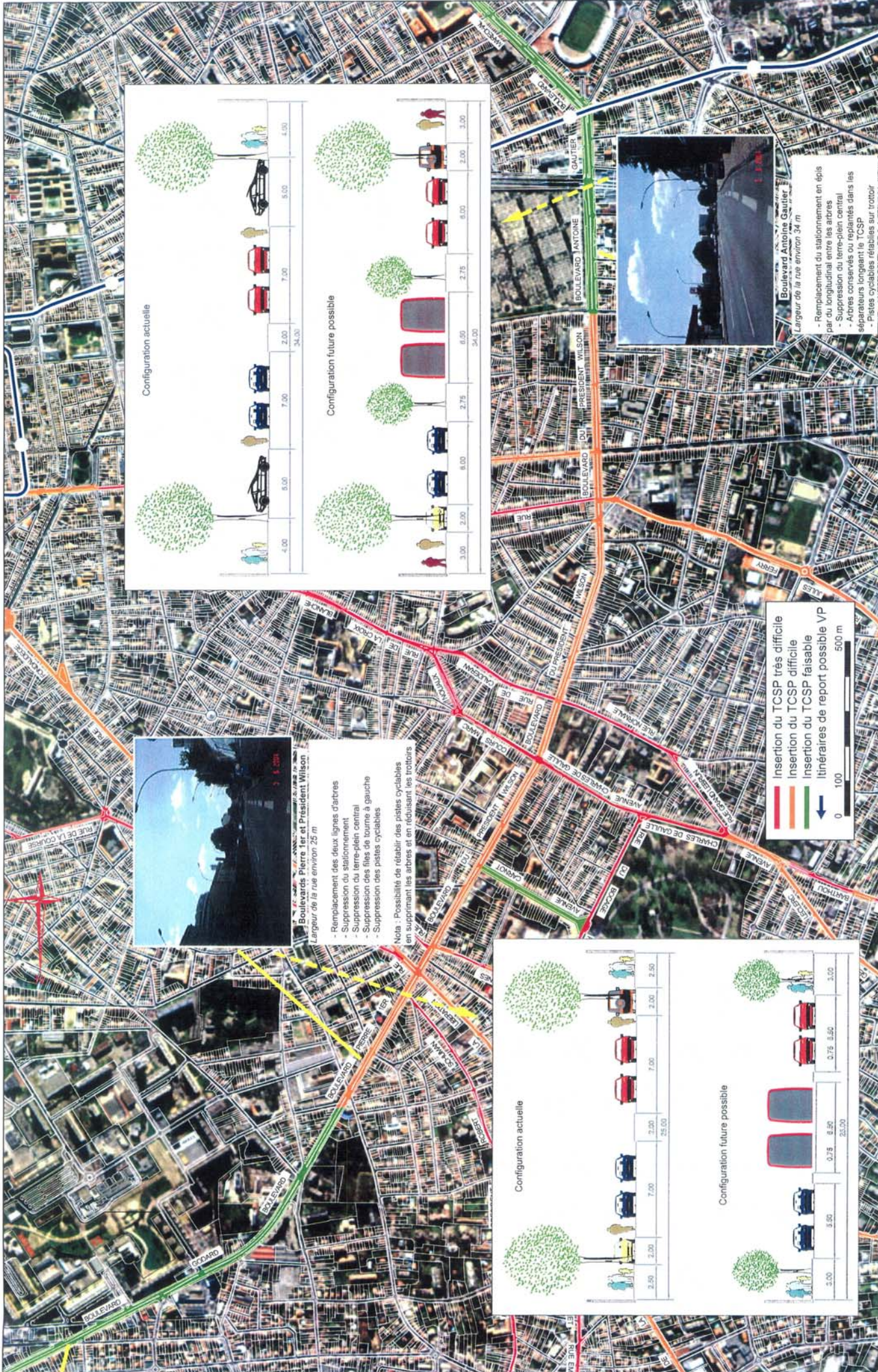
Place de Latulle
 Démontage de l'autocent et réaménagement du carrefour

Place Ravesties
 Correspondance avec la ligne de tramway C
 Interférence avec le projet de passage en souterrain des boulevards

Boulevard Godard
 Largeur de la rue environ 25 m
 - Suppression du stationnement
 - Remplacement des arbres
 - Suppression du terre-plein central
 - Suppression des files de tourne à gauche
 - Suppression des pistes cyclables
 Nota : Possibilité de rétablir des pistes cyclables en empiétant sur le domaine privé



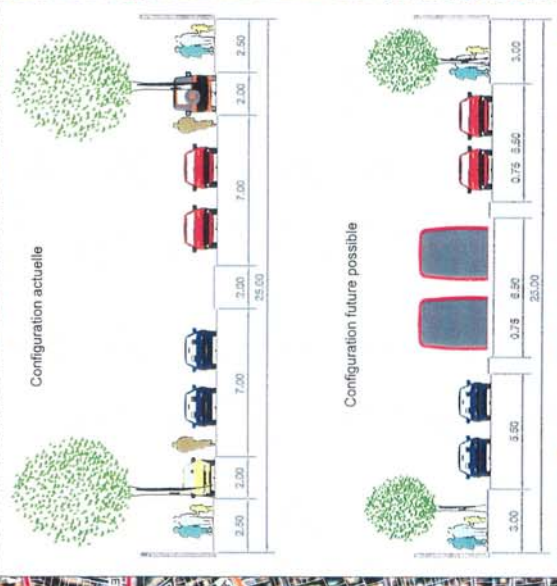
- Insertion du TCSP très difficile
 - Insertion du TCSP difficile
 - Insertion du TCSP faisable
 - Itinéraires de report possible VP
- 0 100 500 m



Boulevards Pierre 1er et Président Wilson
Largeur de la rue environ 25 m

- Remplacement des deux lignes d'arbres
- Suppression du stationnement
- Suppression du terre-plein central
- Suppression des files de tourne à gauche
- Suppression des pistes cyclables

Nota : Possibilité de rétablir des pistes cyclables en supprimant les arbres et en réduisant les trottoirs



Boulevard Antoine Gautier
Largeur de la rue environ 34 m

- Remplacement du stationnement en épis par du longitudinal entre les arbres
- Suppression du terre-plein central
- Arbres conservés ou replantés dans les séparateurs longeant le TSCP
- Pistes cyclables rétablées sur trottoir

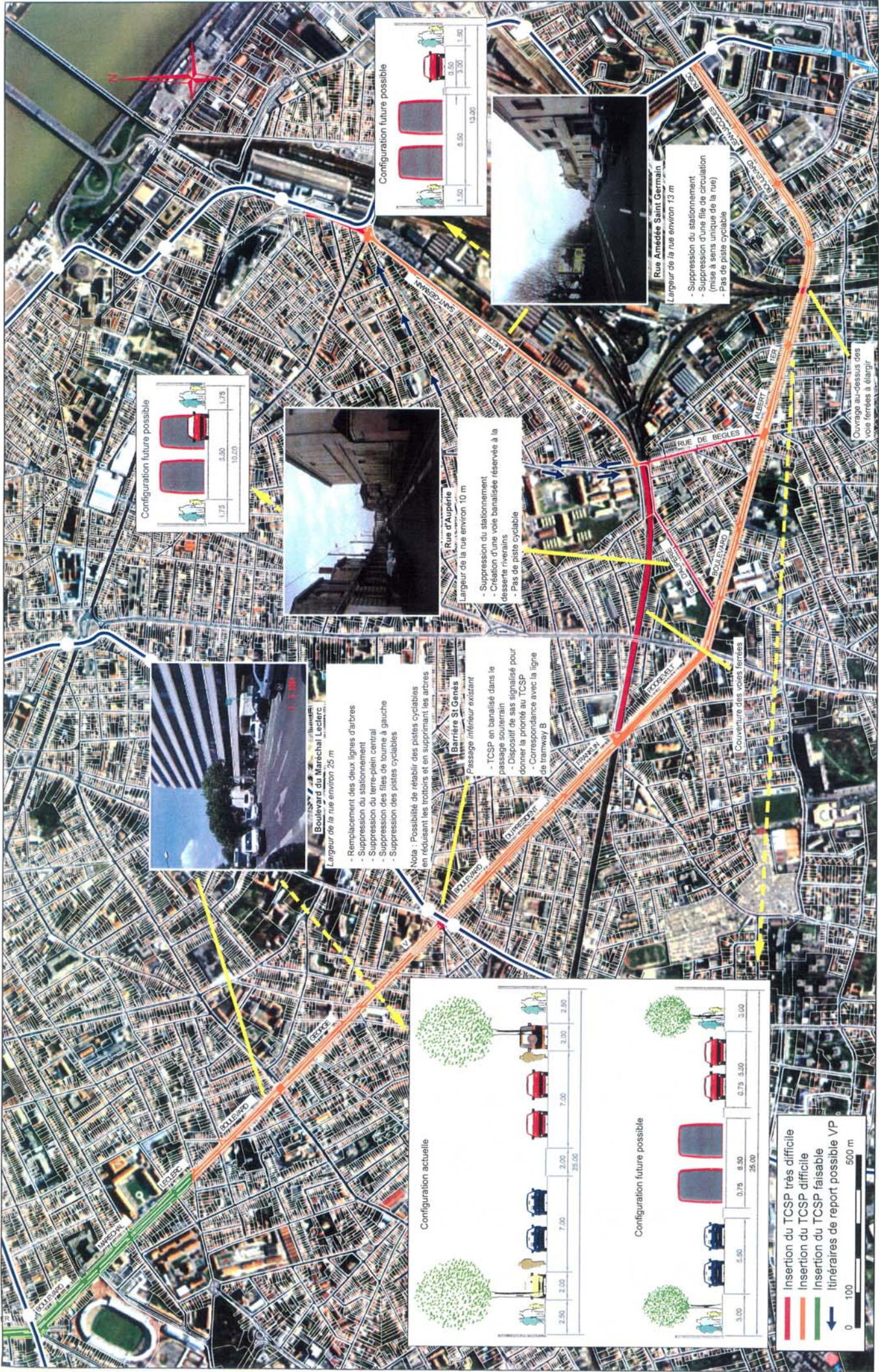
Insertion du TSCP très difficile
 Insertion du TSCP difficile
 Insertion du TSCP faisable
 Itinéraires de report possible VP

0 100 500 m

Ref : 3955PL16DX245-04

Edition 2
Aout 2004
par T.dmg

ETUDE DE FAISABILITE DES EXTENSIONS DU RESEAU TCSP
DE L'AGGLOMERATION BORDELAISE (3ème Phase)
Analyse des difficultés d'insertion et des configurations futures possibles





COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

Les impacts sur le stationnement Tangentiel-T-planche n°1/3

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
juillet 2004



L'existant

Localisation des poches de stationnement actuelles

Les impacts

- Maintien de l'offre de stationnement incompatible avec le TCSP
- Maintien de l'offre de stationnement au détriment des itinéraires cyclo-piétonniers ou des voies de circulation
- Implantation du TCSP sans impact majeur sur l'offre de stationnement actuelle



Maintien du stationnement des deux côtés au détriment d'une voie de circulation dans chaque sens, d'une piste cyclable et du terre plein central.

Maintien du stationnement des deux côtés au détriment d'une voie de circulation dans chaque sens, d'une piste cyclable et du terre plein central.

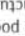





COMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX


Tangentiel-T- planche n°2/3

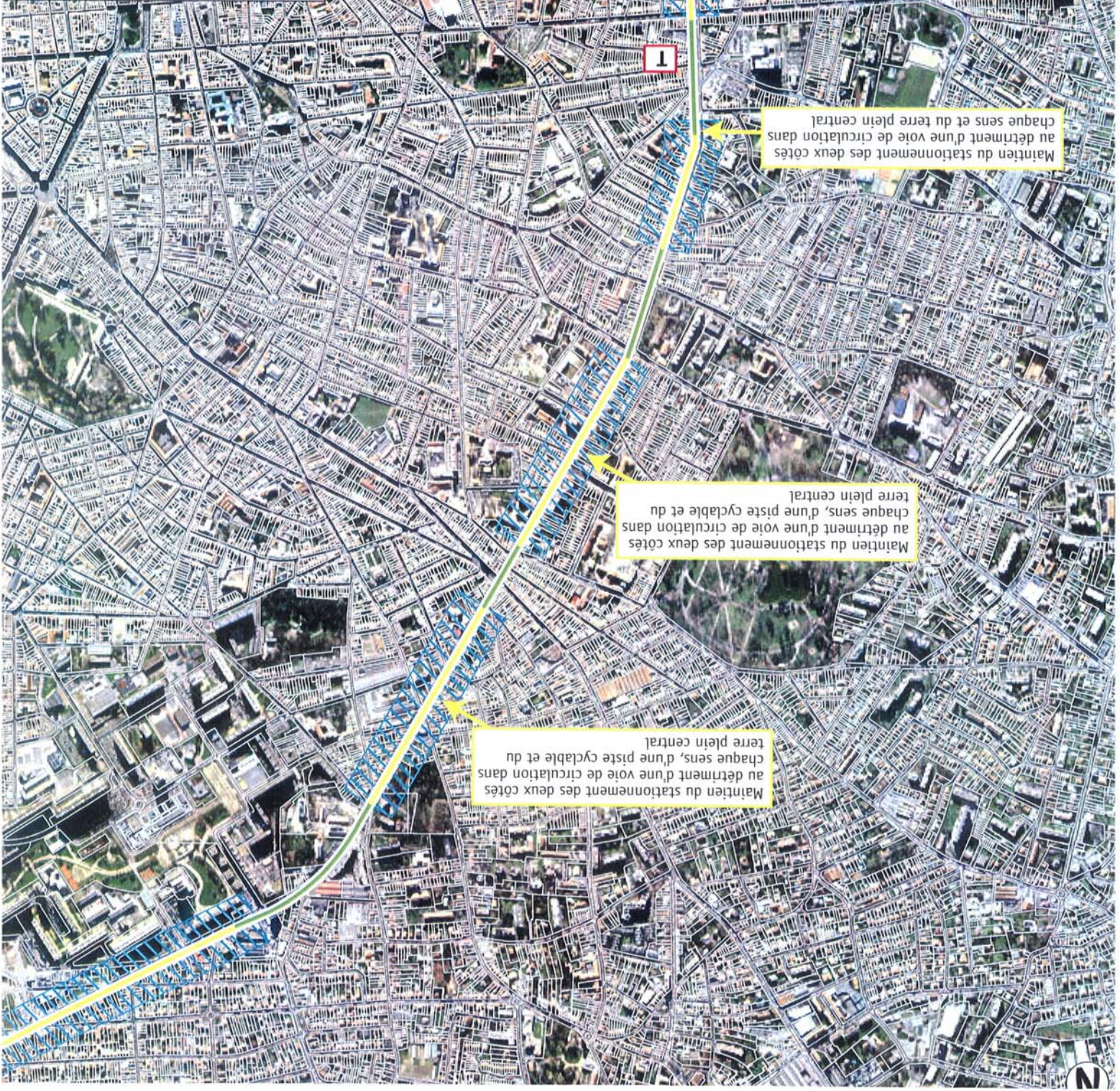
Etude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
juillet 2004

0 500 m

L'existant
 Localisation des poches de stationnement actuelles

Les impacts
 Maintien de l'offre de stationnement incompatible avec le TCSP
 Maintien de l'offre de stationnement au détriment des itinéraires cyclo-pédestres ou des voies de circulation
 Implantation du TCSP sans impact majeur sur l'offre de stationnement actuelle

era
 **SYS TRA**



Maintien du stationnement des deux côtés au détriment d'une voie de circulation dans chaque sens, d'une piste cyclable et du terre plein central

Maintien du stationnement des deux côtés au détriment d'une voie de circulation dans chaque sens, d'une piste cyclable et du terre plein central

Maintien du stationnement des deux côtés au détriment d'une voie de circulation dans chaque sens et du terre plein central

Maintien du stationnement des deux côtés au détriment d'une voie de circulation dans chaque sens et du terre plein central

Transformation du stationnement en épi en longitudinal

Maintien du stationnement des deux côtés possible



Les impacts sur le stationnement Tangentiel-T- planche n°3/3

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
juillet 2004

0 500 m

L'existant

Localisation des poches de stationnement actuelles

Les impacts

Maintien de l'offre de stationnement incompatible avec le TCSP

Maintien de l'offre de stationnement au détriment des itinéraires cyclo-piétonniers ou des voies de circulation

Implantation du TCSP sans impact majeur sur l'offre de stationnement actuelle



Maintien du stationnement des deux côtés au détriment d'une voie de circulation dans chaque sens et du terre plein central

Emprise insuffisante

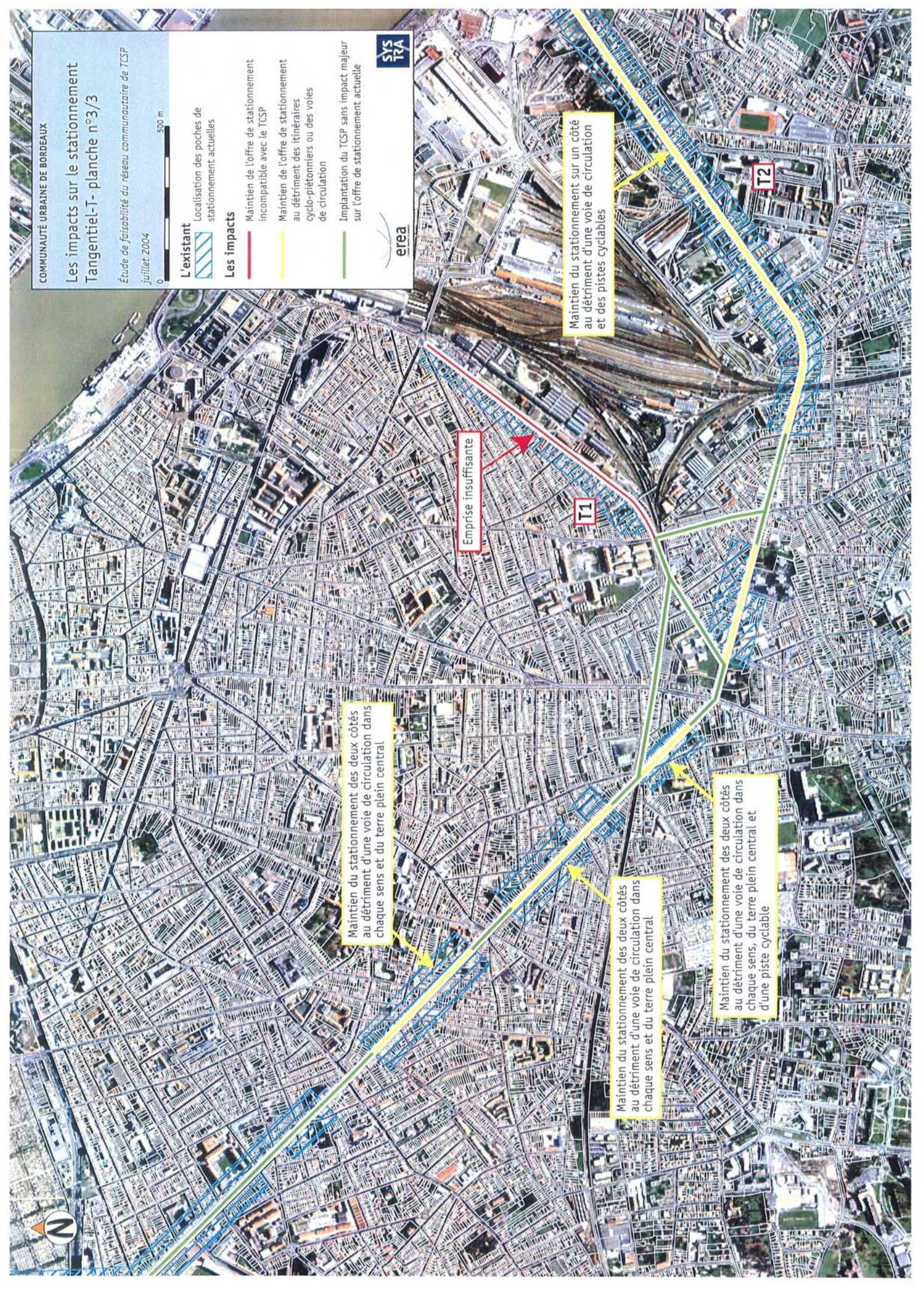
Maintien du stationnement des deux côtés au détriment d'une voie de circulation dans chaque sens et du terre plein central

Maintien du stationnement des deux côtés au détriment d'une voie de circulation dans chaque sens, du terre plein central et d'une piste cyclable

Maintien du stationnement sur un côté au détriment d'une voie de circulation et des pistes cyclables

T1

T2



Les impacts sur les modes doux Tangentiel-T-planche n°1/3

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP

juillet 2004

0 500 m

L'existant

Bande et piste cyclable existante

Les impacts

Trottoir étroit, piste/bande cyclable impossible dans l'emprise actuelle

Maintien piste/bande cyclable au détriment du stationnement ou des voies de circulation dans l'emprise actuelle

Itinéraire cyclo-piétonnier compatible avec l'insertion d'un TCSP dans l'emprise actuelle

Les projets

Les projets cyclables (Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables)

Itinéraire majeur piétons et deux routes (projet de territoire)



Maintien de la piste cyclable sur les deux côtés au détriment d'une voie de circulation dans chaque sens, du terre plein central ou du stationnement

Maintien de la piste cyclable sur les deux côtés au détriment d'une voie de circulation dans chaque sens, du terre plein central et du stationnement sur un côté

Possibilité de création de pistes cyclables





- Les impacts**
- Bande et piste cyclable existante
 - Trottoir étroit, piste/bande cyclable impossible dans l'emprise actuelle
 - Maintien piste/bande cyclable au détriment du stationnement ou des voies de circulation dans l'emprise actuelle
 - Itinéraire cyclo-piétonnier compatible avec l'insertion d'un TCSP dans l'emprise actuelle
- Les projets**
- Les projets cyclables (Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables)
 - Itinéraire majeur piétons et deux roues (projet de territoire)

L'existant

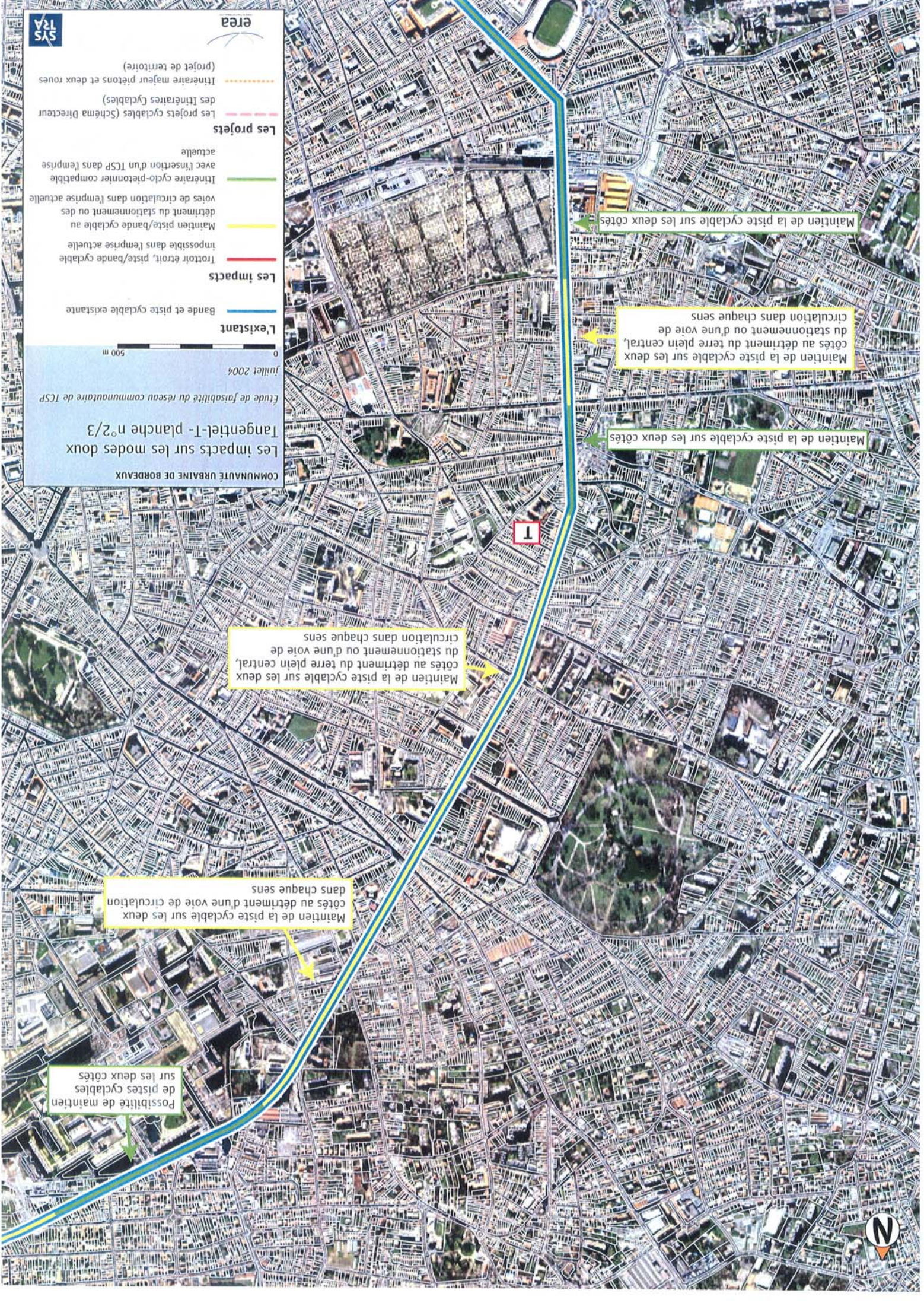
0 500 m

juillet 2004

COMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

Les impacts sur les modes doux Tangentiel-T- planche n°2/3

Etude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP



Possibilité de maintien de pistes cyclables sur les deux côtés

Maintien de la piste cyclable sur les deux côtés au détriment d'une voie de circulation dans chaque sens

Maintien de la piste cyclable sur les deux côtés au détriment du terre plein central, circulation dans chaque sens

Maintien de la piste cyclable sur les deux côtés

Maintien de la piste cyclable sur les deux côtés au détriment du terre plein central, circulation dans chaque sens

Maintien de la piste cyclable sur les deux côtés




Les impacts sur les modes doux Tangentiel-T-planche n°3/3

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP


juillet 2004

0 500 m

L'existant

 Bande et piste cyclable existante

Les impacts


 Trottoir étroit, piste/bande cyclable impossible dans l'emprise actuelle

 Maintien piste/bande cyclable au détriment du stationnement ou des voies de circulation dans l'emprise actuelle

 Itinéraire cyclo-piétonnier compatible avec l'insertion d'un TCSP dans l'emprise actuelle

Les projets

 Les projets cyclables (Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables)

 Itinéraire majeur piétons et deux roues (projet de territoire)



Maintien de la piste cyclable sur les deux côtés au détriment du tourne à gauche ou du stationnement ou d'une voie de circulation

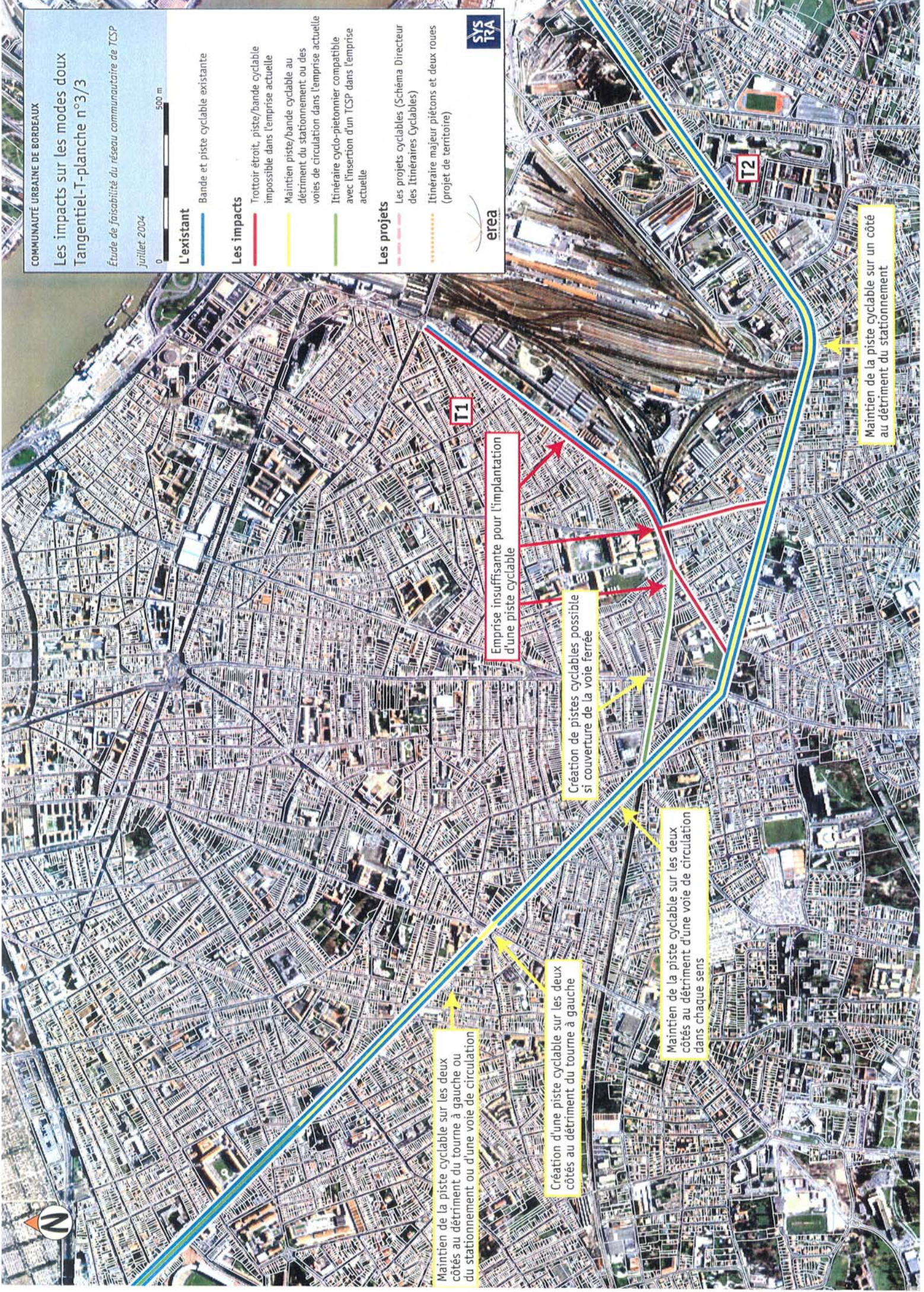
Création d'une piste cyclable sur les deux côtés au détriment du tourne à gauche

Maintien de la piste cyclable sur les deux côtés au détriment d'une voie de circulation dans chaque sens

Emprise insuffisante pour l'implantation d'une piste cyclable

Création de pistes cyclables possible si couverture de la voie ferrée

Maintien de la piste cyclable sur un côté au détriment du stationnement



Principes d'articulation des transports collectifs et de positionnement des parcs relais Boulevard T

Étude de faisabilité du réseau communautaire de TCSP
juillet 2004

tramway existant ou prévu en phase 2
tracé TCSP étudié

Desserte bus en contact avec le tracé étudié

modifiée
non modifiée

pôle d'échange bus / TCSP

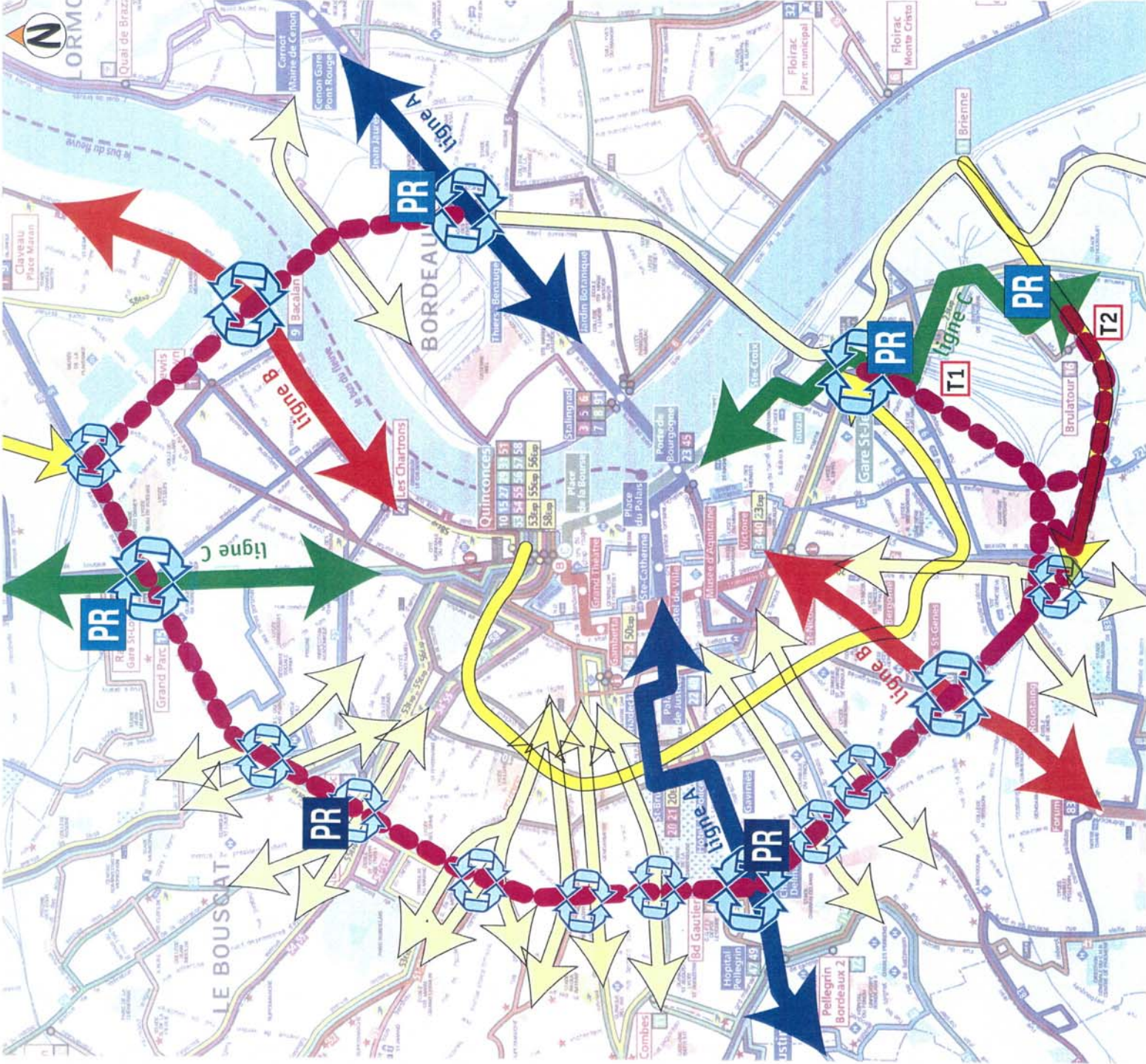
Parcs-relais

PR additionnel

PR existant ou prévu en phase 2

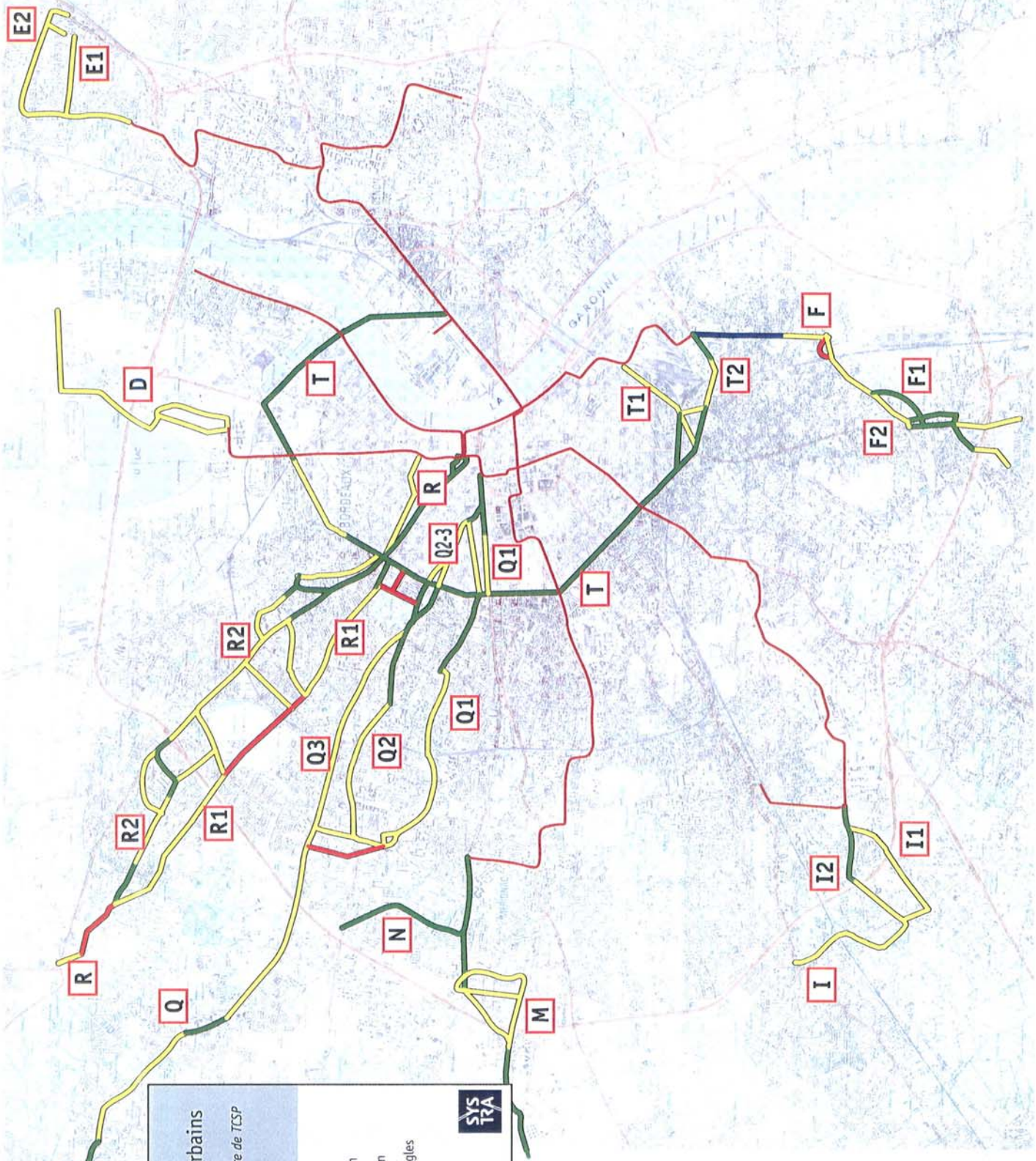


fond : plan du réseau TBC 2004



CARTES DE SYNTHESE

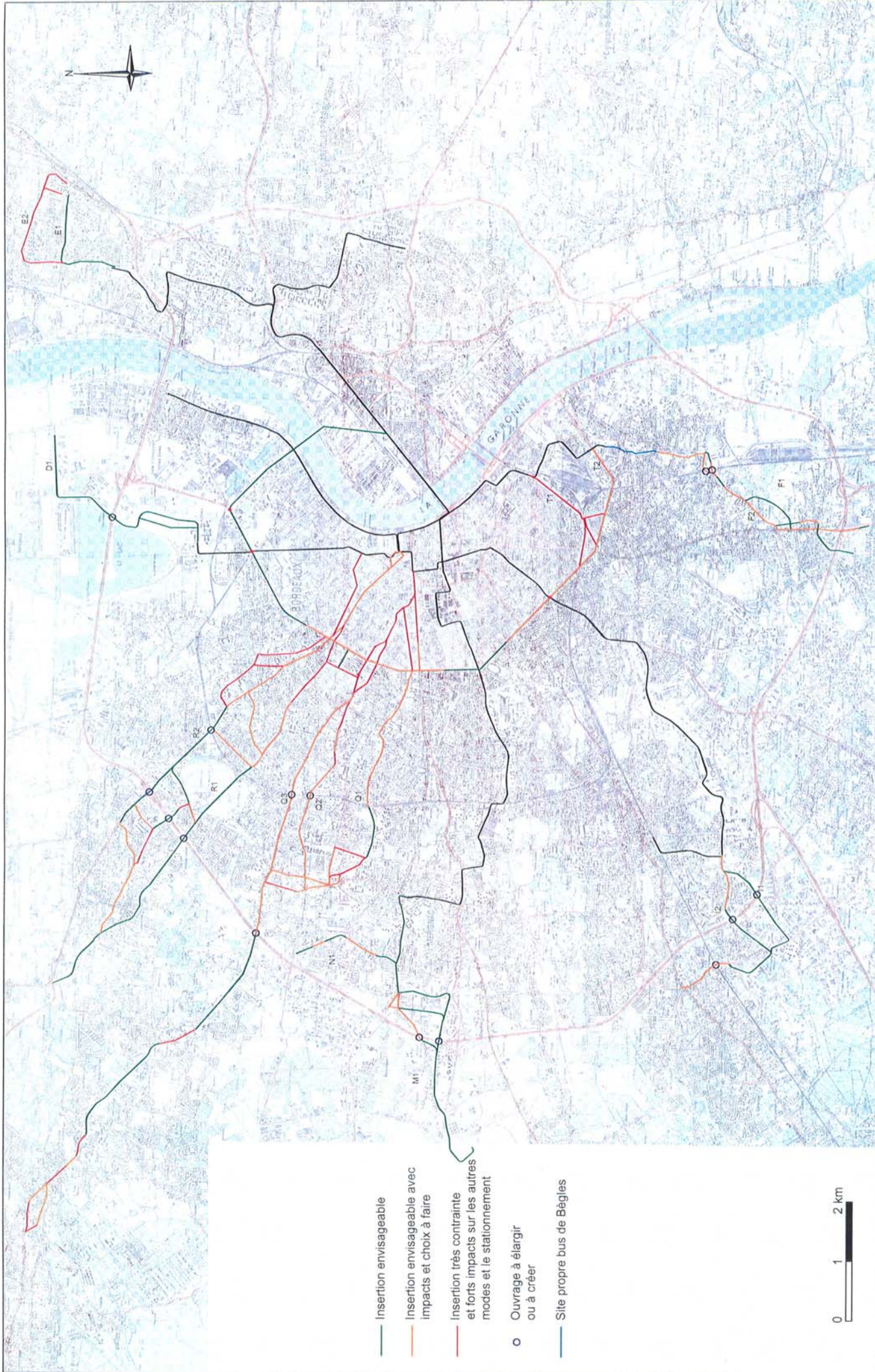
1. SYNTHESE DES ENJEUX URBAINS
2. SYNTHESE DES DIFFICULTES D'INSERTION ET DES IMPACTS
3. PROPOSITIONS DU GROUPEMENT D'ETUDES QUANT AU PROJET LE PLUS PERTINENT PAR CORRIDOR



MUNICIPALITÉ URBAINE DE BORDEAUX
synthèse générale - enjeux urbains
de faisabilité du réseau communautaire de TSP
let 2004

- desserte d'intérêt urbain fort
- desserte d'intérêt urbain moyen
- desserte de faible intérêt urbain
- projet de site propre bus de Bègles
- tramway phases 1 et 2

ere
tra



- Insertion envisageable
- Insertion envisageable avec impacts et choix à faire
- Insertion très contrainte et forts impacts sur les autres modes et le stationnement
- Ouvrage à élargir ou à créer
- Site propre bus de Bègles



RM - 3935PLT/BDX/246-04
 Edition 2
 Août 2004
 synthèse.dwg

ETUDE DE FAISABILITE DES EXTENSIONS DU RESEAU TCSP
 DE L'AGGLOMERATION BORDELAISE (3ème Phase)
 Analyse des difficultés d'insertion et des configurations futures possibles

Synthèse des difficultés d'insertion et des impacts sur les autres modes



